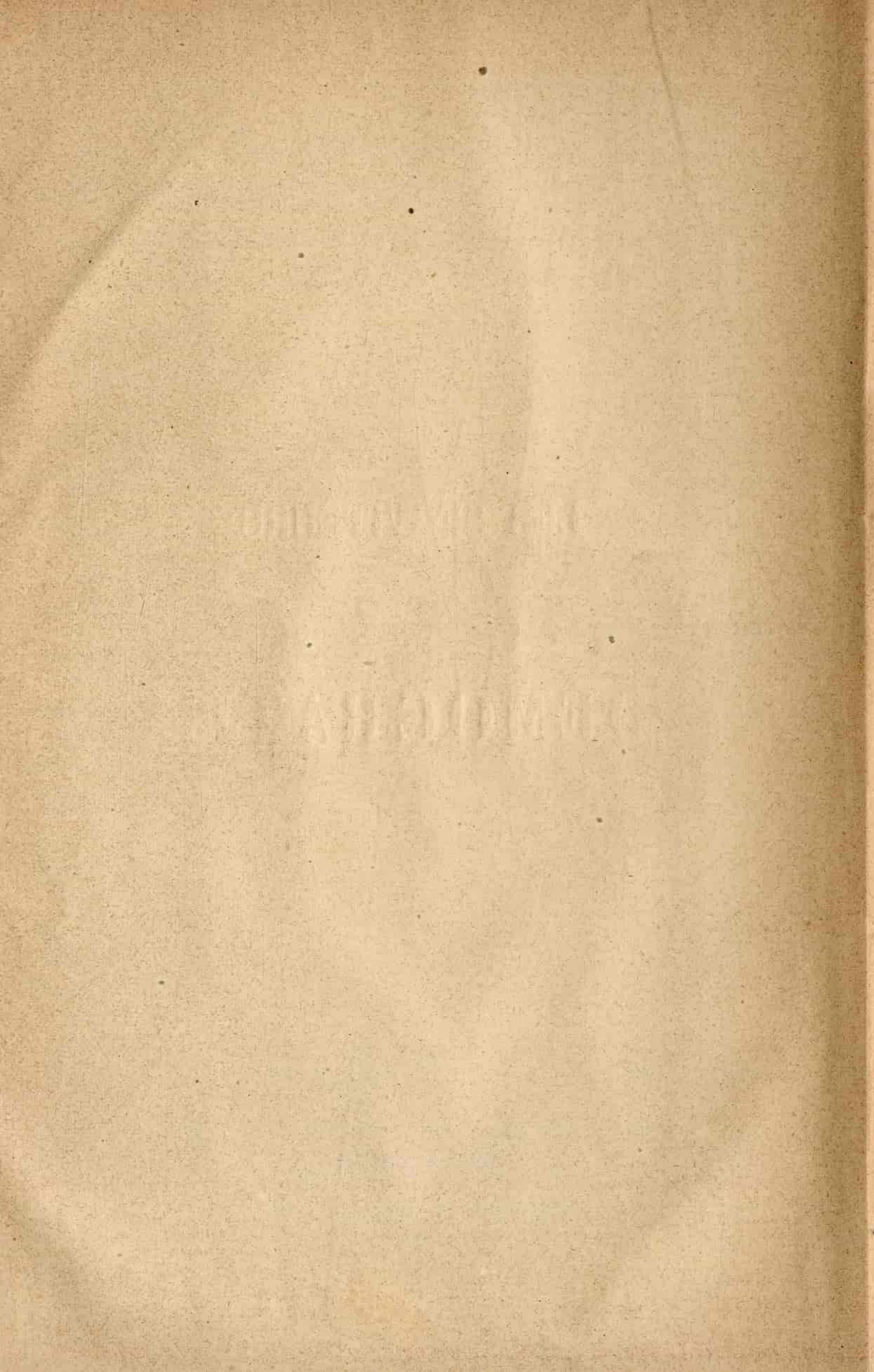


LES SERVITEURS

DE LA

DÉMOCRATIE



*Aux serviteurs obscurs de la démocratie, à
ceux qui ont souffert sans gloire pour assurer le
triomphe de la liberté, je dédie ce livre.*

ANATOLE DE LA FORGE



Victor Hugo.



5163
306

УНИВ. БИБЛИОТ. БЕОГРАД
Р. И. Бр. 12419

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

LES SERVITEURS

DE LA

DÉMOCRATIE

PAR

ANATOLE DE LA FORGE

DÉPUTÉ DE PARIS

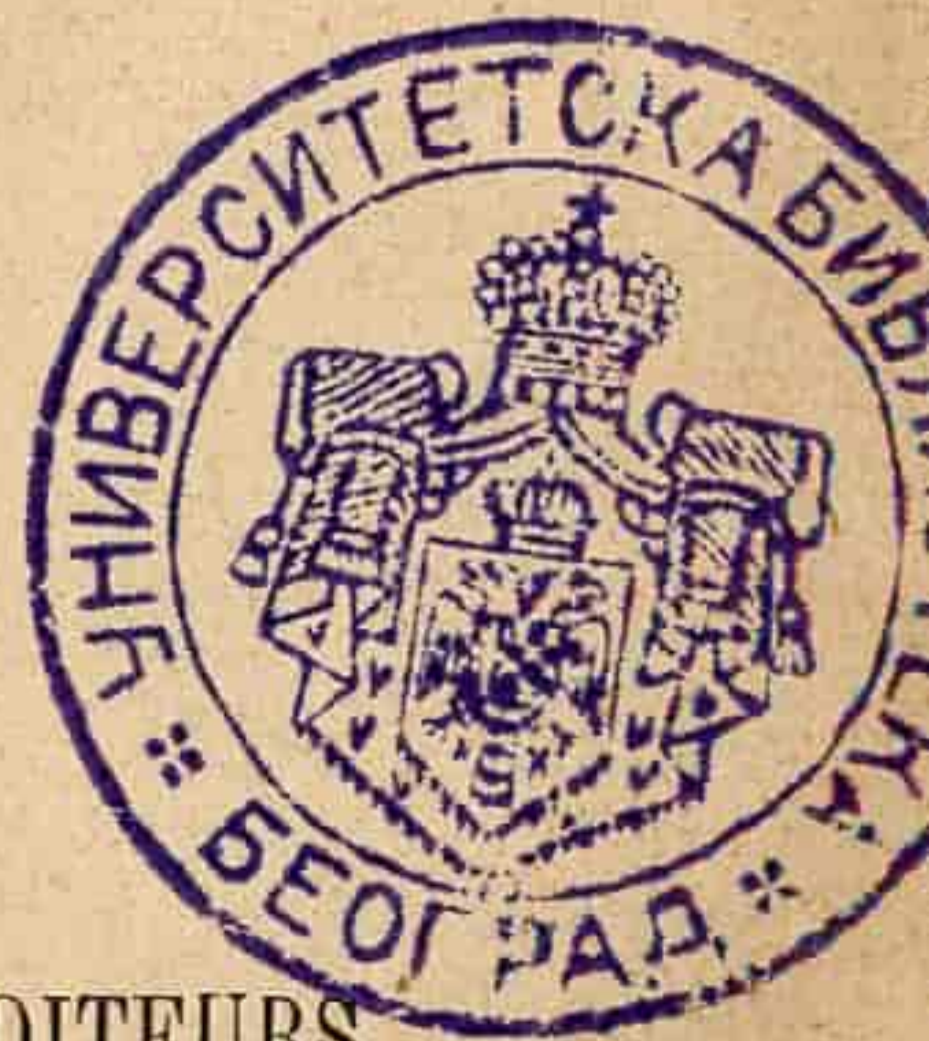


PARIS

EUGÈNE WEILL ET GEORGES MAURICE, ÉDITEURS

4 BIS, RUE DU CHERCHE-MIDI, 4 BIS

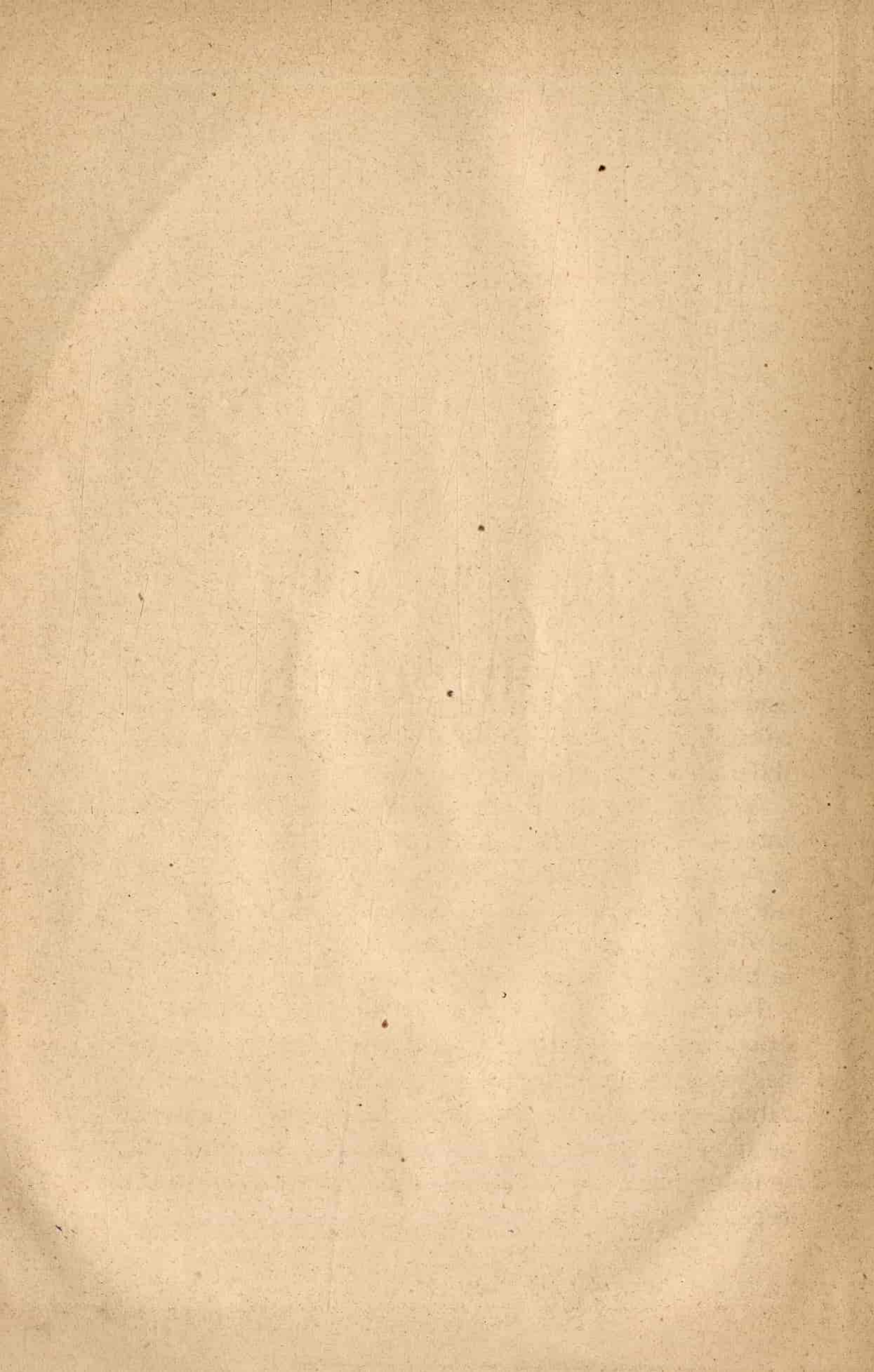
1883



1831



LES PRÉCURSEURS
DE LA RÉVOLUTION



RABELAIS

Qu'est-ce qu'un serviteur de la démocratie ? C'est un homme qui par ses actes, par ses livres ou par ses paroles a contribué à l'amélioration de l'humanité. Rabelais fut un de ces hommes.

Oui, Rabelais est un des précurseurs de la Révolution française. Sans doute, il n'a pas écrit *la Déclaration des droits de l'homme*, mais il a, dans un livre immortel, où le sublime côtoie la bouffonnerie, où le bon sens se dissimule sous l'extravagance, plaidé la cause de la liberté et de la dignité humaine.

Dans ce livre intitulé : *Les faits et gestes de Pantagruel*, Rabelais attaque l'injustice des rois, la vénalité des juges, l'hypocrisie des prêtres, la sottise des corporations enseignantes. Or, toutes ces choses constituent ce qu'on a appelé l'*ancien régime*. Le discréditer et le tourner en ridicule, n'était-ce pas préparer la grande régénération de 1789 ?



II

On sait peu de chose sur la vie de Rabelais. Il naquit à Chinon en 1483, d'après une tradition qu'on peut croire certaine. Son père, dit-on, était cabaretier ou apothicaire. Il fit ses études sous la direction des prêtres alors les éducateurs ordinaires de la jeunesse. Bien qu'il ne fût pas d'une piété ardente, il entra dans les ordres; — ce qui ne l'empêcha pas d'ailleurs de vivre d'une vie assez vagabonde. Nous le trouvons tour à tour, étudiant en médecine, correcteur d'imprimerie, professeur puis secrétaire du cardinal du Belley qu'il suivit à Rome dans son ambassade. En ces métiers et fonctions remplis de diversité, Rabelais se fit remarquer par sa joyeuse humeur, sa facilité à dire des bons mots et la prodigieuse étendue de son savoir. Cet homme du xvi^e siècle était une encyclopédie vivante. Il savait tout ce qu'on pouvait apprendre alors : les langues anciennes, les langues modernes, les mathématiques, la médecine, la philosophie, la théologie, la rhétorique. Tant de savoir ne l'accablait pas. Il portait allègrement le fardeau de sa science et jouait en quelque sorte avec elle. Un jour, pour se distraire, il imagina d'écrire un livre de facéties, et ce livre devient sous sa plume une des œuvres les plus extraordinaires qui aient jamais été composées. Cette facétie est, en effet, un poème par la largeur de l'inspiration, une comédie par la variété des caractères et surtout une puissante satire. C'est en même temps une action courageuse. Il n'était pas facile au xvi^e siècle, en France, de penser librement et d'écrire surtout avec indépendance.

Qui contredisait les doctrines établies, s'exposait au supplice du feu.

Rabelais voulait bien dire la vérité, mais il ne tenait pas à être brûlé. Comme un des héros de son livre, *Panurge*, il craignait les coups « naturellement ». Rabelais savait que l'hérétique Calvin avait été forcé de quitter la France, que le philosophe Dolet avait été condamné au bûcher, que des centaines de personnes suspectes de libre pensée avaient subi l'exil, la prison ou la mort. Comment s'y prendre dans ces conditions sans s'exposer à des supplices ? Il fallait se donner les apparences de la folie, jouer au bouffon et désarmer les juges en les faisant rire. C'est ce que fit le fils de l'apothicaire de Chinon. Il cacha la vérité dans les drogues qu'il servit au public. Lui-même parlant de son livre le compare à un os plein de moelle. « Cassez l'enveloppe, dit-il, et vous trouverez la substance. »

La substance chez Rabelais est excellente.

III

Tout d'abord, il demande la réforme de l'éducation de l'enfance. On faisait des pédants ignares et des sots pleins de suffisance. On encombrait le cerveau des écoliers de choses inutiles et incompréhensibles qui tenaient à la fois de la théologie et de l'alchimie. Rabelais veut que l'éducation prépare désormais l'enfant à devenir un homme. Se souvenant de l'antiquité dont il a fait une étude approfondie, il remet en honneur les exercices physiques si propres à donner la santé du corps sans laquelle il n'est pas de santé pour l'esprit. Il recommande encore l'étude de la géographie, de



l'histoire naturelle et de la vraie philosophie; — celle qui élève l'esprit au lieu de déprimer les âmes.

Tout se tient chez cet encyclopédiste avant l'Encyclopédie. On peut être médiocre expert en *purée septembrale* (j'en suis là à titre de buveur d'eau); mais qui ne s'enthousiasmerait devant la verve puissante qui coula comme un vin généreux dans les écrits de Rabelais? Il a eu cette bonne fortune, selon la remarque ingénieuse de Labruyère, de charmer les plus délicats et de plaire à ceux qui ont le goût le moins difficile. M. Guizot étant ministre de l'instruction publique lisait à haute voix dans le salon de la princesse de Liéven le chapitre du *Gargantua* qui est consacré à l'éducation des enfants; et tout l'auditoire applaudissait.

Rabelais fut en effet l'homme de la gaieté robuste et de la foi dans l'avenir. Il est par ces deux côtés un des Serviteurs de la Démocratie. Les peuples ont besoin d'optimisme et ce hardi penseur nous en offre une abondante provision. Né dans un siècle à demi barbare, contemporain de toutes les intolérances de caste, de secte et d'Église, Rabelais rêva un état social de liberté spirituelle et d'universelle fraternité; il a porté de rudes coups à la scolastique du moyen âge. Il a, en outre, jeté comme des semences les idées émancipatrices sur la magistrature, le gouvernement et l'enseignement. On est étonné quand on lit attentivement le *Gargantua* et le *Pantagruel*, de voir combien Rabelais est notre contemporain. La démocratie peut lui emprunter des solutions sur presque toutes les questions actuelles et tout d'abord sur l'éducation.

IV

Rabelais a été un précurseur de M. Legouvé, il s'est préoccupé, bien avant le spirituel académicien, de l'art de la lecture et de la diction. Il voulait que le héros de son livre *Pantagruel* fût habile à bien dire, à bien lire, à bien réciter.

Ce Tourangeau de génie avait également pressenti l'importance de ce que dans nos écoles contemporaines on appelle, je crois, la *leçon de choses*. Il la voulait récréante et demandait qu'on apprît aux enfants : « à deviser joyeusement de la vertu, propriété de nature, de tout ce qui leur était servi à table, du pain, du vin, de l'eau.... (ce dernier mot rarement employé par Rabelais se trouve dans le texte), du sel, des viandes, poissons, fruits, herbes, racines. » C'est la leçon de choses d'un bon vivant à table. Avec Rabelais il faut toujours s'attendre à voir paraître les victuailles et ce qui les assaisonne. Si Rabelais était compatissant pour les écoliers, il fut impitoyable envers les professeurs de jurisprudence : déjà il demandait la réforme de la magistrature. Avec quelle finesse il s'est moqué des magistrats de son temps ! C'est à lui que la littérature française doit ces types immortels de Grippeminaud, le juge inique, et de Bridoison l'homme de la *fôörme*. Ne va-t-il pas, cet irrévérencieux railleur, jusqu'à prétendre que les sentences rendues par le hasard, et grâce aux dés, sont plus équitables que les sentences rédigées dans le prétoire d'après les principes du droit à la mode.

L'intolérance plus que tout autre vice a le don d'exciter la verve du grand satirique. Il a eu ce mérite

au seizième siècle, de n'être l'homme d'aucun parti pris intellectuel. Il a flétri le meurtre des protestants sans excuser Calvin qui faisait brûler Servet. Tous les intolérants ont compté Rabelais pour adversaire. Il était le défenseur de *la foi profonde*, celle qui permet d'avoir ensemble la science et la conscience.

L'auteur du *Pantagruel* soutint pendant toute sa vie la cause du progrès par la paix et le travail. Il a tourné en ridicule les aventuriers politiques et l'esprit d'aventure. Quel personnage que ce *Picrochole* toujours en quête d'expéditions lointaines, toujours désireux de conquêtes nouvelles. Rabelais s'en moque à cœur joie et lui oppose Grandgousier pacifique, loyal, ennemi des turbulences et des prouesses militaires qu'il appelle *briganderies*. Grandgousier est bien l'homme d'État selon le cœur de Rabelais, j'allais dire selon l'esprit des Tourangeaux; il a comme eux en partage la débonnairété et à l'occasion la vaillance. Ceci n'exclut pas cela. Au contraire, la féconde et « douce » Touraine a donné à la France quelques-uns de ses soldats les plus intrépides. D'après un critique spirituel et savant, M. Alfred Mayrargues qui a fait la meilleure étude que nous possédions sur Rabelais, « *Grandgousier c'est l'incarnation même de la Touraine* ». Le docte écrivain, dans son beau travail sur le seizième siècle, développe cette opinion avec beaucoup de bon sens, de finesse et de verve. M. Alfred Mayrargues a raison, personne n'a mieux analysé et compris le génie de Rabelais.

Est-ce à dire que Grandgousier soit sans défaut? Non, ce géant (car c'est un géant) pourrait s'appliquer les paroles de la chanson : — Il aime à rire, il aime à boire ! Il est même permis de trouver que sa gaieté est quelquefois intempérante et énorme pour ne pas dire grossière.

En voilà un qui aurait fait singulière figure à l'hôtel de Rambouillet ! Mais en revanche quelle belle pres-tance à table ! quelle vaillante fourchette et quelle ardeur puissante à l'heure des toasts ! Le premier et le dernier mot de sa douce philosophie était ce mot magique : *trinque* ! Cependant il faut bien se garder de voir là une excitation aux abus du cabaret. *Trinque* ! c'est aussi et c'est partout un appel à la fraternité humaine. Comme le disait plus tard un poète plébéien, Pierre Dupont, traduisant en beaux vers la parole du grand Tourangeau :

Aimons-nous, et quand nous pouvons
 Nous unir pour boire à la ronde,
 Que le canon se taise ou gronde,
 Buvons, buvons, buyons,
 A l'indépendance du monde !

V

Le livre dans lequel Rabelais avait entassé toutes ses railleries, toutes ses critiques de la société de son temps, le *Pantagruel*, fut dénoncé comme impie par les moines et les magistrats. Ils venaient enfin d'apercevoir « *la moelle cachée dans l'os* » ; mais loin de la trouver substantielle ils la déclaraient malfaisante et empoisonnée. L'auteur, quelque peu effrayé par les clameurs que soulevait son ouvrage, prit la résolution prudente de ne plus écrire. Il consentit même à rentrer dans les ordres et devint curé de Meudon. Les biographes de Rabelais s'accordent à dire que ce fut un curé modèle, indulgent pour les péchés d'autrui ; ne proscrivant aucun divertissement honnête, pas même la danse, et prêchant à tout le monde la tolérance. On

affirme également que, même sous l'habit ecclésiastique, il conserva le franc parler du philosophe et de l'écrivain. Mais les anecdotes citées à cet égard manquent d'authenticité. Ce qui est probable c'est que Rabelais reprit l'habit du prêtre afin de se mettre à l'abri de tout danger.

A la veille de la Révolution française un écrivain du nom de Ginguéné publia un opuscule dont le titre alors n'était que juste. Le voici : *De l'influence et de l'autorité de Rabelais dans la présente Révolution*. Cet opuscule réédité de nos jours par notre grand historien national Henri Martin, établit ce que nous venons de démontrer brièvement : à savoir qu'il faut saluer dans Rabelais le précurseur des philosophes du dix-huitième siècle, et en particulier de Montesquieu et de Voltaire. Montesquieu, en effet, dans ses *Lettres persanes*, reprend les arguments de Rabelais contre les juges et les moines. Quant à Voltaire, il s'inspire dans la guerre qu'il livre à l'intolérance des moqueries du Pantagruel.

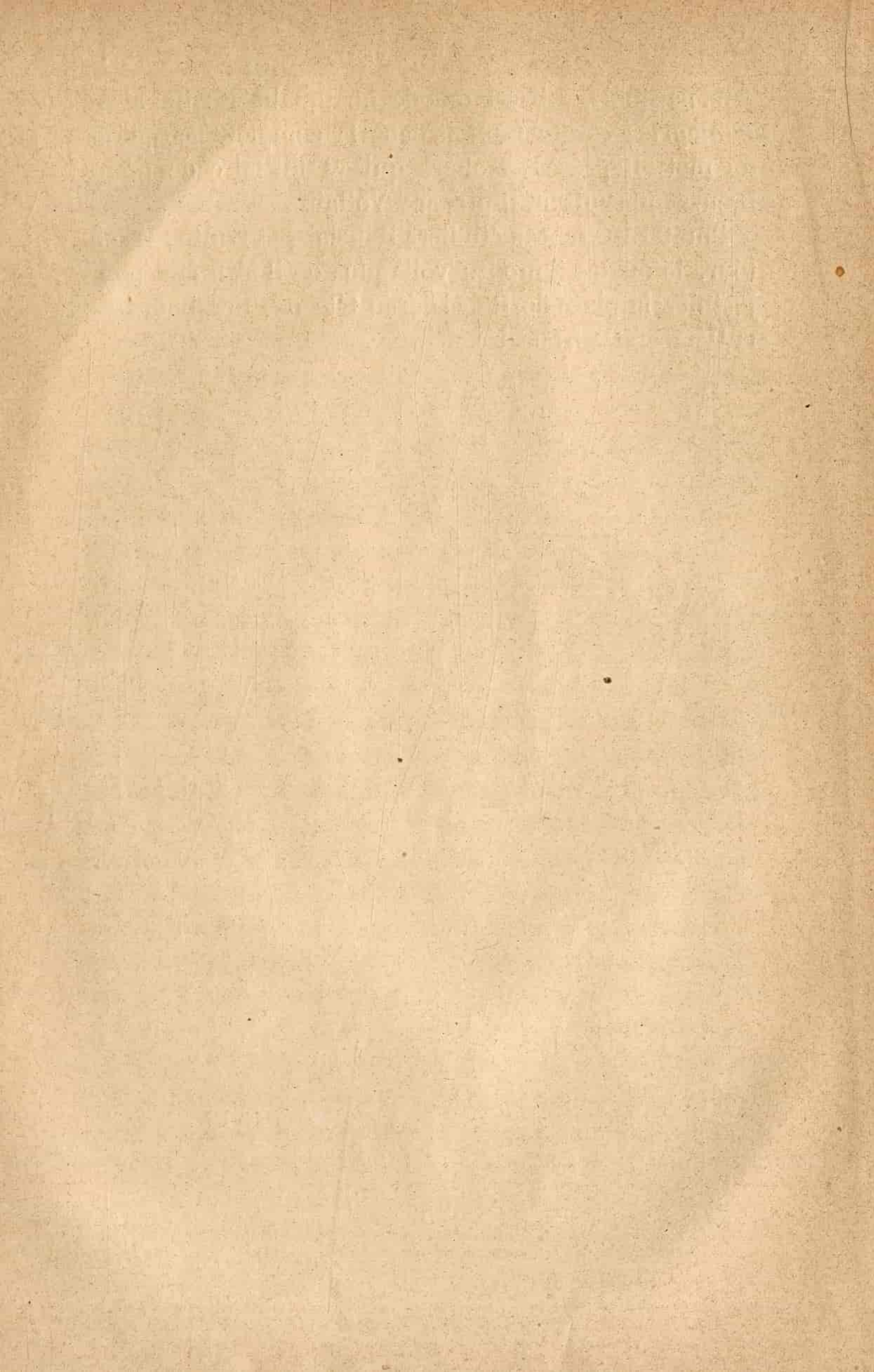
Rabelais, ce puissant railleur, est encore un ancêtre de la Révolution française par l'abondance de sa verve et la fermeté de sa foi dans le triomphe de la vérité.

Qu'est-ce que le rire, sinon la santé de l'esprit ? Qu'est-ce que l'ironie, sinon l'arme qui fait au despotisme des blessures inguérissables. Certes il est permis de trouver que Rabelais abuse de sa santé en riant trop. Il est robuste comme un géant, et ses joyeusetés nous paraissent, à nous autres, délicats du XIX^e siècle, empreintes d'énormité ! Mais il était nécessaire qu'elles fussent ainsi pour forcer et pour fixer l'attention d'un siècle qui, avant de s'indigner contre les abus, avait besoin de les regarder à travers un verre grossissant.

A l'école de Rabelais, il est évident que la France n'a pas appris l'héroïsme ; elle a du moins appris le bon

sens narquois, qui est une de nos qualités nationales. *Pantagruel* est un Gaulois dans la complète acception du mot. Il précède Molière qui va lui faire de nombreux emprunts et il prépare Voltaire.

Plus tard Mirabeau étudiera Rabelais, et Danton, à son tour, le mettra à profit : voilà plus qu'il n'en faut pour justifier la place de Rabelais en tête des Serviteurs de la Démocratie française.



MOLIÈRE

I

Sainte-Beuve a dit un jour un mot très juste : « Tout homme qui sait lire en France devrait être un lecteur de Molière. » Notre immortel comique est en effet une des incarnations du génie français. Il a eu en partage la verve, le bon sens et les généreuses indignations contre les injustices sociales. On l'a dit courtisan; il était bien plutôt frondeur.

Dans ses pièces de théâtre, il a fait une satire toujours gaie, souvent profonde des vices et des travers de la cour et des vanités de la bourgeoisie. La plus remarquable de ses comédies, *le Tartuffe*, dénonce et flétrit avec une éloquence incomparable l'hypocrisie religieuse. Enfin, à plusieurs reprises, Molière a trouvé des mots saisissants pour revendiquer les droits méconnus de l'humanité. A cet égard, la scène du pauvre dans *Don Juan* est presque une révélation.

Pour arriver à si bien connaître son époque et à la peindre avec tant d'exactitude, Molière avait dû l'étudier profondément. Fils d'un riche tapissier qui demeurait non loin des Halles, dans la rue Saint-Honoré, Molière, ou plutôt de son vrai nom, Poquelin, reçut une brillante éducation. Sa famille le destinait au métier paternel donnant accès aux antichambres de la cour ; mais heureusement le dieu ou le démon du théâtre empêcha Molière de suivre les volontés de sa famille. Le pauvre Poquelin, de ce fait brouillé avec son père, se mit bravement à la tête d'une troupe d'acteurs, et parcourut la France. Ces pérégrinations étaient à la fois pittoresques et instructives. Il y avait alors une vie provinciale très différente de la vie parisienne. Molière étudia sur place les originaux qu'il fit plus tard figurer dans ses comédies. Où n'alla-t-il pas comme directeur de troupe théâtrale, comme directeur et comme acteur ? On signale sa présence à Pézénas et on le rencontre au Mans ! Il eut pendant cette période vagabonde ses jours de gaieté et de misère. Il lui arriva souvent de coucher à la belle étoile et nous savons qu'à un certain moment, il fut arrêté et emprisonné pour dettes ; mais il était jeune et la jeunesse console de tout.

II

Lorsque, fatigué de courir le monde et de vivre d'aventures, Molière revint à Paris, son premier souci fut de trouver un théâtre pour faire jouer les pièces qu'il avait composées en province et qu'il avait déjà expérimentées sur les provinciaux. Chose digne de remarque, l'art dramatique, en ce qui regardé au moins

la comédie et Molière, a commencé par être favorable à la décentralisation littéraire. C'est peut-être à Carpentras ou à Cavaillon qu'a été donnée la première représentation de *l'Étourdi*. Cependant Molière n'eut pas à se plaindre d'avoir quitté la province. Il trouva naturellement, à Paris, des juges plus délicats et plus lettrés que ceux qu'il avait rencontrés dans ses tournées dramatiques. Il y trouva aussi des types que son génie a su rendre immortels. En premier lieu, il y vit ces fameux courtisans, ces marquis ridicules qui croyaient savoir tout sans avoir rien appris. Avant Beaumarchais il fit rire aux dépens des gens qui, pour tout mérite, se sont donné la peine de naître. Il montra également (et ceci était hardi et démocratique) que la noblesse véritable réside dans les qualités de l'esprit et du cœur. Cette démonstration est faite d'une manière magistrale par le père de *Don Juan* reprochant à son fils la bassesse de ses mensonges et la coupable frivolité de ses mœurs. Elle est renouvelée encore, cette démonstration, dans *l'École des femmes*, lorsque le poète ridiculise les paysans enrichis qui transforment en terres seigneuriales les fossés bourbeux dont ils ont fait l'acquisition.

Châtier la fausse noblesse ne suffit pas à Molière, il veut montrer l'ineptie des bourgeois essayant de se travestir en gentilshommes. Il crée alors M. Jourdain, conception spirituelle qui a donné naissance plus tard à ce type ridicule : Joseph Prudhomme. Qu'est-ce que M. Jourdain ? Un marchand de drap qui rougit d'avoir été un homme de travail et se fait duper par tous ceux qui flattent sa manie nobiliaire. A côté de lui, Molière a placé M^{me} Jourdain au langage plein de rondeur, qui se moque de son benêt de mari et prétend avec raison qu'il vaut mieux être M^{me} Jourdain, honnête

marchande de drap qu'une marquise ridicule ou une comtesse indélicate. Sous une forme humoristique *le Bourgeois gentilhomme* est la glorification de la probité et de la simplicité commerciales.

Par contre, la comtesse d'Escarbagnas est la mise en scène des petitesesses de la vanité et de la sottise des gens qui, pour tout titre, possèdent une particule.

Molière en livrant ainsi aux réflexions et aux rires du public les marquises burlesques et les comiesses prétentieuses, et en faisant de M^{me} Jourdain un personnage sympathique, plaidait, sans s'en douter, peut-être, la cause de l'égalité sociale. Il avait déjà plaidé celle de l'éducation laïque dans *le Tartuffe*. Supposez, en effet, que le bonhomme Orgon, au lieu d'avoir la tête pleine des imaginations ultra-dévotes qui constituaient l'éducation de ce temps-là, eût appris les choses de l'enseignement scientifique ; — aussitôt il aurait repoussé Tartuffe et se serait moqué de ses menaces métaphysiques. Orgon est la victime de l'éducation cléricale ; elle a affaibli son esprit. Elle l'a prédisposé à tout croire, à tout craindre et à ne rien voir. Tartuffe est un type odieux, malfaisant. Orgon est la révélation d'un état d'esprit. Le progrès, ce n'est pas de supprimer Tartuffe, c'est de rendre Orgon impossible. Molière y a puissamment travaillé.

III

Notre grand comique suscita autour de sa personne et de son œuvre de violentes inimitiés. Il eut contre lui les médecins dont il s'était moqué, les gens dévots

qu'il avait attaqués, les marquis aux dépens de qui il avait fait rire, les bourgeois vaniteux dont il révélait les ambitions grotesques. C'étaient là beaucoup d'adversaires. En revanche, il eut avec lui et il garde avec lui tous ceux qui aiment la franchise du langage, la dignité des sentiments, la science sans le charlatanisme, l'indépendance d'esprit et la fierté du caractère. De tous les types créés par Molière, l'un des plus sympathiques et le plus remarquable à coup sûr, c'est la femme du peuple, la servante de comédie. Qu'elle s'appelle Marton ou Lisette, elle incarne en elle le bon sens hardi, l'honnêteté vraie, le jugement sain et ferme. C'est cette servante qui donne à M. Jourdain des leçons de morale, c'est elle qui favorise dans leurs légitimes amours, les jeunes gens persécutés par des pères avarés ou des barbons trop entreprenants. C'est elle toujours qui, dans la plupart des scènes, lance le mot décisif, débrouille les situations compliquées, démasque les intrigants et permet aux jeunes amoureux de se marier selon leur cœur.

Nous ne saurions oublier que Molière s'est peint lui-même dans un de ses personnages et que là il a fait voir ce qu'était la vieille société. Alceste, c'est-à-dire Molière, dénonce le grand siècle comme un siècle de corruption.

Je ne trouve partout que lâche flatterie,
Injustice, intérêt, trahison, fourberie;

Et il conclut en ces termes :

• Je vais chercher enfin un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté!

Molière-Alceste avait raison ; le xvii^e siècle, malgré ses grandeurs réelles et apparentes (il eut les deux), n'était rien moins que le siècle de la justice et de la

liberté ! Il fallait pour faire disparaître les inégalités dénoncées dans l'œuvre de l'immortel écrivain un changement politique profond. L'honneur de Molière a été de préparer ce changement, c'est-à-dire la Révolution française. L'observation mordante du grand comique et sa verve ont contribué à l'avènement du mouvement national de 1789, tout autant que l'irrésistible gaieté de Rabelais qui fut à quelques égards son modèle et son maître.

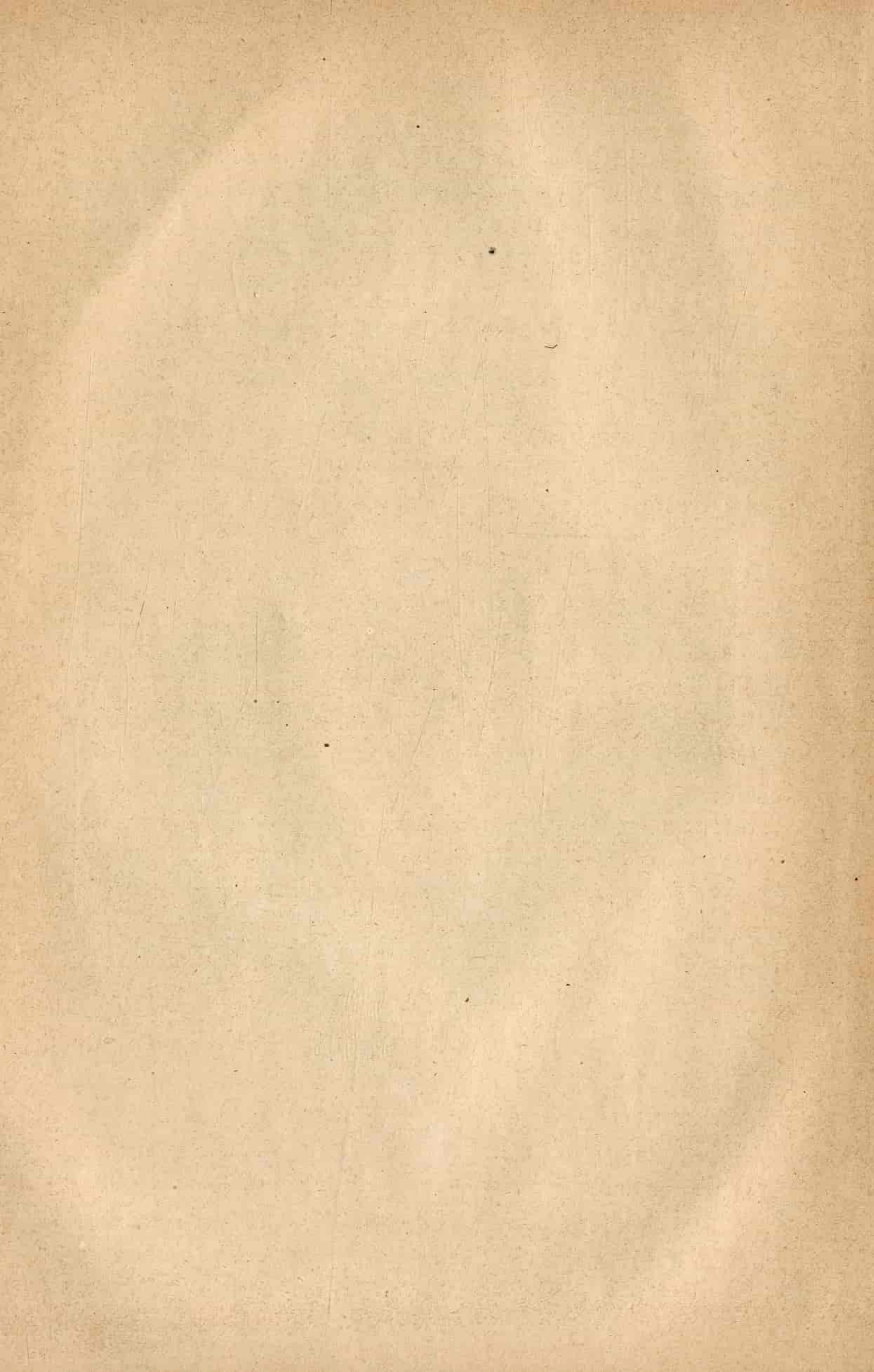
Molière, sous la monarchie, eut des funérailles honteuses. Cet homme dont le génie incomparable avait illustré notre pays fut traité comme un paria, enterré la nuit et jeté dans le champ des réprouvés. L'Église catholique, par l'organe de Bossuet, prononça contre Molière des paroles de flétrissure. La cour non seulement laissa faire mais s'associa à ces indignités. Elle crut n'avoir perdu qu'un amuseur. Le peuple, au contraire, toujours juste et toujours reconnaissant, vengea cette grande mémoire. Il l'honora par des applaudissements prodigués depuis deux siècles et qui ne sont pas près de finir.

N'y aurait-il pas quelque chose de plus à faire ? La ville de Paris ne devrait-elle pas acheter la maison où est né le grand comique, et créer dans cette maison : *le musée Molière* ?

Ce que les Anglais ont fait pour Shakespeare, pourquoi ne le ferions-nous pas pour l'auteur du *Tartuffe* et du *Misanthrope* ?



Rabelais.



MONTESQUIEU

I

La date de la naissance de Montesquieu est digne d'être retenue. Il est né au château de la Brède près Bordeaux en 1689, juste un siècle avant la Révolution française. Sa famille était de robe, comme on disait alors ; et Montesquieu, bien qu'il fût homme d'esprit, attachait une certaine importance à la question des ancêtres. « Je viens de faire, écrivit-il un jour, une chose assez sotté, — je viens de composer ma généalogie ! » mais il déclare avec franchise que cette chose qu'il qualifie si durement, il avait pris plaisir à la faire.

Il aurait pu ajouter pendant qu'il était en train de confidences, — que les Montesquieu devant la postérité ne datent que de lui.

II

Montesquieu destiné à faire figure dans le Parlement, étudia de bonne heure la jurisprudence. Ses débuts

dans cette étude furent des plus médiocres. Ce que voyant, il aima mieux se consacrer à la littérature et à la politique. Son coup d'essai dans ce genre fut un coup de maître. En 1721, il donna au public les *Lettres persanes*, son premier livre qui est un chef-d'œuvre de style et d'humour. C'est là que se rencontre une des plus fines appréciations de l'état social en France sous la Monarchie. La raillerie de Montesquieu n'épargne personne. Elle atteint les ministres, la cour, les financiers et le clergé. Aussi le public français, qui n'a jamais détesté les malignités, fit-il le meilleur accueil aux *Lettres persanes*. La première édition fut épuisée en quelques semaines. Les libraires alléchés par ce succès allaient trouver les gens de lettres et leur disaient : « Faites-nous des suites aux *Lettres persanes*? » Mais pour les écrire il aurait fallu être Montesquieu lui-même. Il les écrivit en effet sous une forme plus grave et sous ce titre solennel : *L'Esprit des Lois*.

III

L'Esprit des Lois est l'œuvre capitale de Montesquieu. Il a mis vingt ans à la composer. Pour la mener à bien, il n'épargna ni soins, ni peines, interrogeant les bibliothèques les plus célèbres et parcourant l'Europe entière. Ce livre *l'Esprit des Lois* si profond, si érudit, est pourtant une œuvre agréable à lire. M^{me} du Defand disait en parlant de cette œuvre de Montesquieu : « C'est de l'esprit sur les lois » ; personne ne le niera. Le sérieux n'exclut pas l'esprit et en France l'érudition peut marcher de pair avec la verve et la bonne grâce. Voltaire parlait avec plus de justice que

M^{me} du Deffand de *l'Esprit des Lois*. Il écrivait dans un magnifique langage : « Le genre humain avait perdu ses titres ; Montesquieu les a retrouvés, et les lui a rendus ». On voit qu'à l'occasion le grand railleur savait être éloquent. Son appréciation de *L'Esprit des Lois* n'a



Montesquieu.

rien d'exagéré. Montesquieu a très nettement retracé les droits de l'homme sous tous les gouvernements. Il a divisé ceux-ci en trois catégories, le gouvernement despotique, le gouvernement monarchique, et le gouvernement républicain.

Fidèle à sa méthode de traduire sa pensée par des anecdotes, Montesquieu décrit ainsi le gouvernement despotique : « Quand les sauvages de la Louisiane veulent goûter le fruit d'un arbre, ils le coupent à la racine. — Voilà l'image du despotisme. » Dans un autre passage, Montesquieu se sert d'une seconde anecdote pour exprimer la même idée. « Charles XII, raconte-t-il, mécontent de décisions prises en son absence par le Parlement suédois, écrivit qu'à l'avenir il enverrait une de ses bottes afin qu'elle présidât les séances. »

En deux traits fortement burinés, Montesquieu a marqué dans *l'Esprit des Lois* la différence qui existe entre le gouvernement monarchique et le gouvernement républicain. Le premier, d'après lui, est fondé sur l'honneur, le second sur la vertu. Honneur est synonyme de point d'honneur et implique des idées de convention qui peuvent être justes ou fausses. La vertu est un sentiment naturel. Le faste et le luxe deviennent fatalement le point d'honneur de certaines monarchies. L'austérité au contraire s'impose comme la règle et le devoir des républiques.

IV

Dans son beau livre, Montesquieu ne se contente pas de donner la définition des gouvernements qui se sont succédé dans l'histoire et de ceux qui existaient de son temps, il cherche quelle a été ou quelle est leur raison d'être. Cette raison, il croit la trouver dans la différence des climats. Théorie ingénieuse mais redoutable qui permettrait aux esclavagistes du sud de jus-

tifier par des considérations de canicule la traite et le commerce des noirs. Heureusement le paradoxe de Montesquieu ne l'a pas empêché de se prononcer en faveur de la liberté politique et de défendre la théorie de la tolérance religieuse. Le grand écrivain a tour à tour pris en main dans les *Lettres persanes* et *l'Esprit des Lois*, la défense des jansénistes persécutés et des protestants proscrits, il s'est élevé également avec une éloquence indignée contre les abus et la cruauté de la justice de son époque. La torture, alors si fréquemment employée contre les accusés, l'eut pour adversaire constant. Il souhaitait qu'on traitât les accusés et même les criminels comme des hommes. Il voulait que les pénalités légales fussent une répression et non une vengeance. Ses efforts en ce sens ont mérité les éloges des jurisconsultes et des philanthropes. Montesquieu est le précurseur et le maître du grand italien Beccaria.

Deux singularités méritent d'être notées dans la vie et le caractère de Montesquieu. Cet homme, qui par ses livres a exercé sur le monde une influence si considérable, n'aimait pas le monde et se plaisait dans la retraite. Sous ce rapport, il ressemble à ses illustres émules en domination intellectuelle : Voltaire, Buffon et J.-J. Rousseau. Le premier a passé vingt-cinq ans de sa vie dans une petite bourgade à Ferney ; Buffon ne quittait guère le château de Montbard ; Rousseau recherchait la solitude et passait de préférence son temps à la campagne. Le philosophe de Genève, de même que l'auteur de *l'Esprit des Lois* avait une raison toute personnelle de ne pas aimer la société mondaine et brillante. Ces deux grands hommes étaient timides. Dans les salons, Rousseau gardait le silence ou disait des « balourdises ». Ce mot lui appartient.

Montesquieu était embarrassé et avait, — c'est lui

qui le confesse, — « *la langue paralysée* ». Cela ne l'empêchait pas, à l'occasion, de trouver des réparties fort piquantes. Un jour qu'un ennuyeux personnage affirmait nous ne savons quelle contre-vérité et s'écriait : « Si ce que je dis n'est pas exact, je vous offre ma tête ? » — « J'accepte, répondit Montesquieu, les petits présents entretiennent l'amitié. » Une autre fois : il raconte que, pendant son séjour à Rome, il obtint une audience du pape et la permission pour sa famille de faire gras le vendredi. Avant de quitter la ville éternelle il eut l'idée d'aller rendre une visite au secrétaire du souverain pontife et lui dit en manière de conversation : « Le pape a été vraiment bien bon pour moi et pour tous les miens, il nous a accordé la permission de ne plus faire maigre. — Oui, répliqua le secrétaire; mais il vous faut le Bref signé de sa sainteté, cela vous coûtera mille écus; je vous l'enverrai. — Ah, pardon! répliqua Montesquieu, ne prenez point cette peine : j'ai confiance dans le pape et sa parole me suffit. »

Mais ces bonnes fortunes de conversation sont rares chez l'auteur des *Lettres persanes*; il n'avait guère couramment que ce qu'on nomme *l'esprit de l'escalier*. Ce n'était qu'à la dernière marche qu'il trouvait la réponse à faire dans le salon. On se rend très bien compte d'ailleurs, aujourd'hui encore, en visitant le château et le parc de la Brède, du goût de Montesquieu pour cette solitude charmante où tout était disposé selon ses désirs et ses habitudes. Il avait là dans une contrée admirable les prairies et les vignes qu'il préférait. C'est de ce coin de terre bordelais qu'il faisait à tous ses amis d'Angleterre des demandes de graines de trèfle et de luzerne. C'est de la Brède qu'est datée la jolie lettre, dont parle Villemain dans son *Cours de littérature*, où

Montesquieu écrit à lord Chesterfield, « Je taille mes vignes moi-même et je vends mon vin fort cher, mais je n'y mets point d'eau ». Il paraît qu'en ce temps-là déjà, tous les propriétaires des crus de la Gironde n'en pouvaient dire autant !

Vivant ainsi au grand air, au milieu de ses prés, de ses bois et de ses vignes, se couchant tard et se levant tôt, on conçoit que le grand écrivain préférât la méditation dans « sa chère solitude » aux frivolités mondaines. Il gardait le meilleur de son esprit pour ses livres. Ses contemporains y ont perdu ; mais nous y avons beaucoup gagné.

V

Montesquieu se présente devant la postérité avec trois chefs-d'œuvre : *Les Lettres persanes*, *l'Esprit des Loix* et les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, dont nous n'avons rien dit encore. Ce dernier travail se compose seulement de quelques pages ; mais elles sont merveilleuses d'érudition et de profondeur. En les lisant on apprend sur Rome plus de choses que n'en renferment la plupart des volumineuses histoires de l'antiquité. Montesquieu a emprunté à Tacite son secret. Il abrège tout parce qu'il voit tout. Dans ce remarquable opuscule l'auteur reste fidèle au libéralisme de ses premiers écrits. Là aussi, là surtout, il fait toucher du doigt les dangers du despotisme. « C'est par la liberté que les peuples grandissent ; c'est par le pouvoir personnel qu'ils s'affaiblissent et meurent. » L'éclipse de la grandeur romaine coïncide avec l'éclipse de la liberté politique.

On s'explique, par ce que nous venons de voir, la popularité de Montesquieu au commencement de la Révolution française. La plupart des Constituants se déclarèrent ses disciples : Thouret, Barnave, Bailly, Mirabeau lui-même, le citaient souvent dans leurs discours. Ils lui empruntèrent sa théorie de la séparation des pouvoirs, de la liberté politique et de la tolérance des opinions. Depuis cette époque, l'autorité de Montesquieu n'a point diminué; au contraire. Les libéraux de la Restauration ne cessèrent jamais de l'invoquer et de nos jours, un orateur de premier ordre, M. Jules Favre, surnommé le *Cicéron républicain*, se plaisait à dire qu'il avait appris, en lisant Montesquieu, à aimer et à servir la liberté. Sans doute, en y regardant de très près, quelques-unes des pages de *l'Esprit des Lois* ont vieilli; mais le livre, dans son ensemble, est demeuré debout comme l'un des plus glorieux monuments du génie français.

DIDEROT

I

Diderot a moins d'esprit que Voltaire, moins d'éloquence que Rousseau; mais il les surpasse peut-être par l'originalité et la verve. C'est lui qui a créé la critique d'art avec ses fameux *Salons*. C'est lui qui a contribué à la transformation du théâtre français avec ses *Essais sur l'art dramatique*. Il a renouvelé et rajeuni la philosophie et la science au moyen de l'*Encyclopédie* et de ses livres si profonds sur *l'Interprétation de la nature* et le *Songe de d'Alembert*. On lui doit encore une œuvre dialoguée qui est aussi belle que les pièces les plus admirables de Shakespeare, nous voulons parler du *Neveu de Rameau*. Les lettres à M^{lle} Voland ont autant de pittoresque que la correspondance de Voltaire ou de M^{me} de Sévigné.

Diderot, cet homme de tant d'esprit et d'un si merveilleux savoir, fut aussi un des plus beaux caractères et un des plus nobles cœurs de son temps. Il

aima la vérité avec passion et s'exposa, pour la servir, à la misère et à la prison. Il défendait la cause du peuple avec cette tendresse ardente dont Lamennais, plus tard, a si éloquemment parlé.

II

La vie de Diderot est des plus simples. Né à Langres en 1713, il fut élevé par les jésuites. Ses études, brillamment terminées, il eut à choisir une profession. « Je ne veux pas être médecin, écrivait-il à son père, coutelier à Langres, parce que je n'ai aucun goût pour l'homicide. — Je ne veux pas être procureur parce que je n'ai aucun goût pour la chicane. — Je ne veux pas être commerçant parce que je n'ai aucune aptitude pour les affaires? — Mais alors que veux-tu devenir? demanda le père inquiet. — Moi? rien! J'aime l'étude, j'étudierai. J'aime la vérité, je tâcherai de la trouver, d'abord pour moi, et je la communiquerai ensuite aux autres. Je ne serai pas quelque chose, mais quelqu'un.»

On devine comment le coutelier de Langres, homme pratique avant tout, accueillit cette profession de foi un peu fantaisiste de son fils! Il le crut perdu. Et, afin de le corriger, il commença par lui couper les vivres. Diderot, réduit à ses propres forces, vécut pendant dix ans de ce qu'on a depuis appelé la vie de bohème, dînant quelquefois, soupant par hasard, mais travaillant sans relâche. Sa misère devint si grande qu'un jour, c'était un Mardi-gras, il tomba mourant presque de faim devant la porte d'une fruitière, bonne femme qui le recueillit, lui donna à manger et le sauva. A partir de ce jour, a écrit Diderot, je fis le serment que tant

que j'aurais un morceau de pain je le partagerais avec ceux qui souffrent. Ce serment fut scrupuleusement tenu. Un trait bien curieux montrera jusqu'où allait la bonté d'âme de Diderot. Un matin, un individu d'assez mauvaise mine se présenta chez lui, tenant à la main quelques feuilles de papier : « Prenez et lisez, dit-il au philosophe ». Diderot prend et lit un ignoble libelle contre sa personne. Ses mœurs étaient outragées, sa personne vilipendée, son talent tourné en ridicule. — « C'est abominable ce que vous avez fait là, s'écrie Diderot, mais pourquoi m'apportez-vous cette ignominie ? — J'ai pensé, monsieur, répliqua le corsaire de lettres, qu'il vous serait agréable d'empêcher la publicité de ce libelle. Si donc, pour un peu d'argent?... Diderot comprit enfin et se mit à rire. — Vous faites là un vilain métier, dit-il, et vous le faites mal. Je suis très pauvre, et je ne pourrais pas vous payer cette turpitude ce qu'elle vaut. Mes ennemis seront plus généreux que moi. Voici l'adresse du plus riche. » Et Diderot lui donna le nom d'un gros financier, bien connu alors. Le corsaire de lettres confus, penaud, allait se retirer, quand, se ravisant tout à coup, il ajouta : « Monsieur Diderot, votre ennemi, que je connais, exigera que je mette au libelle une dédicace, et j'avoue que je suis un peu embarrassé pour la rédiger. — Qu'à cela ne tienne, répondit le philosophe ; attendez un moment. » Et il rédigea la dédicace. Qu'aurait fait de plus un chrétien, eût-il été moine ou même évêque ?

III

Diderot, léger d'argent, mais riche d'idées, donnait sans compter à tous ses amis des conseils et des ins-

pirations. On allait vers lui comme vers une source bienfaisante et inépuisable. Cet homme généreux et doux était un penseur hardi. En philosophie il défendit d'abord le déisme, un déisme large et sincère. C'est lui qui a dit ce grand mot : « *Élargissez Dieu.* » Victor Hugo, qui est aussi un déiste de la grande école, a



Diderot.

écrit à son tour dans *Les Misérables*: « *Échenillez Dieu.* » Les deux mots se complètent.

Plus tard Diderot, délaissant le déisme, inclina du côté du panthéisme matérialiste; mais il eut des retours de sentiment vers ses premières doctrines. Dans une promenade faite aux environs de Paris, avec son ami

Grimm, matérialiste intolérant, Diderot symbolisa ses doutes religieux dans une action et une parole touchantes. S'étant baissé pour cueillir une fleur, il resta devant elle un moment silencieux. « Que faites-vous, lui demanda Grimm, surpris. — J'écoute cette fleur, elle parle. — Et que dit-elle? — Elle raconte le Dieu bienfaisant de la nature. » Puis se relevant, le philosophe ému ajouta : — « Le cœur comprend, mais l'esprit n'est pas encore assez haut placé pour bien apprécier cela ».

Et pourtant l'homme qui a prononcé ces paroles a été enfermé comme impie au donjon de Vincennes.

La politique de Diderot est aussi élevée que sa philosophie était délicate et puissante, deux qualités qui ne s'excluent pas chez les grandes natures. L'auteur de l'*Encyclopédie* compte parmi les plus chauds partisans du gouvernement populaire et de la liberté sous toutes ses formes. Un des premiers, il a demandé l'armement de toute la nation. — « Un pays n'est libre, a-t-il écrit, que lorsque chaque citoyen a chez lui deux habits; — son habit de soldat et l'habit nécessaire à ses occupations habituelles. » Un des premiers également, Diderot a glorifié le travail manuel. Il a protesté aussi contre le préjugé absurde qui regardait certaines professions comme avilissantes. A ses yeux, il n'y avait d'avilissant que la paresse et le mensonge.

IV

Malgré ses qualités originales et la prodigieuse fécondité de son génie, Diderot resta pauvre. Sans doute sa grande publication, l'*Encyclopédie*, aurait pu l'en-

richir. Seulement, il aurait fallu pour cela que la presse fût libre. Or, à tout moment et à tout propos, le pouvoir suscitait aux écrivains des entraves nouvelles. Un volume allait-il paraître, tout à coup la censure intervenait et supprimait le privilège sans lequel aucun livre ne pouvait être publié. Il fallait recommencer l'œuvre et s'épuiser en sollicitations et en démarches. Heureux encore si on échappait à la prison ! Le privilège de l'*Encyclopédie*, pour ne parler que d'elle, fut retiré à cinq reprises. Diderot, d'ailleurs naïf comme un enfant, se laissait tromper par son libraire et n'était pas soutenu par ses collaborateurs. La plupart de ceux-ci l'abandonnèrent soit par crainte, soit par lassitude. Le grand écrivain resta seul chargé de cette œuvre immense dans laquelle il s'efforçait de rassembler les résultats de toutes les philosophies et de toutes les sciences. Il mit près de trente ans à terminer ce travail colossal. Quand on songe qu'il avait contre lui la cour, les nobles, les gens en place, les financiers, les parlements, le clergé, on est saisi de respect devant la persévérance héroïque de Diderot. Lentement, l'*Encyclopédie* s'éleva comme une forteresse en face de la Bastille. Et pour emprunter à notre grand Victor Hugo un de ses mots les plus célèbres : « *Ceci tua cela !* »

Aussi la France républicaine accomplirait-elle un acte de justice et de reconnaissance en faisant précéder la fête du centenaire de la Révolution par la glorification des encyclopédistes.

Honorer publiquement Diderot, non seulement à Langres où il est né, mais à Paris où il est lu, ce serait honorer le peuple qu'il incarnait dans sa personne et qu'il représente encore aujourd'hui dans ce qu'il a de plus fin, de plus doux et de plus fier.

D'ALEMBERT

Il y a eu, au xvii^e, au xviii^e et au xix^e siècle, trois savants qui ont été des littérateurs admirables et de hardis philosophes. Le premier c'est Fontenelle, ce neveu de Corneille, qui a écrit le beau livre sur *La pluralité des mondes*; le troisième, c'est François Arago, qui fut un astronome de génie, un écrivain de race et une des plus nobles figures de la démocratie. Entre ces deux grands hommes se place d'Alembert, qui eut autant d'esprit que Fontenelle et autant de savoir qu'Arago.

Avant d'être une personnalité illustre, d'Alembert avait commencé par être un enfant trouvé. On le ramassa un jour de l'année 1717, au coin d'une rue de Paris. Une pauvre femme, prise de pitié, le recueillit et l'éleva. On lui donna le nom de Jean-le-Rond. La digne femme qui l'avait sauvé veilla à son éducation. Elle fut des plus sommaires. Mais le génie supplée à

tout, et le petit orphelin conquit par la méditation et le travail ce qu'il ne trouva pas à l'école. N'est-ce point une chose triste que ces premières années d'un futur grand homme ? Du moins, il est doux de constater à cette occasion que le petit Jean-le-Rond, se montra aussi grand par le cœur que par l'esprit. Il voua pendant toute son existence une reconnaissance profonde à la femme du peuple qui l'avait adopté. Devenu célèbre, il continua à vivre avec elle, lui prodiguant les tendresses les plus filiales et l'honorant à l'égal de la plus glorieuse des mères.

II

Cet homme de cœur était aussi un homme d'esprit. Au XVIII^e siècle tout le monde faisait des épigrammes et des bons mots. On ne croyait point qu'il fût nécessaire d'être lourd pour être sérieux. La plaisanterie, cette grâce d'état de l'esprit français, était familière aux lettrés, aux philosophes et aux savants.

On cite de d'Alembert plusieurs traits piquants ; celui-ci en particulier : un jour l'abbé Trublet, qui était vaniteux, bien qu'il eût fait vœu d'humilité, racontait qu'étant allé prêcher à Saint-Malo, il avait fait tourner toutes les têtes. — De quel côté ? lui demanda malicieusement d'Alembert. — L'abbé Trublet était fort laid.

Tous les hommes supérieurs du XVIII^e siècle se sont attachés à servir une idée spéciale. Montesquieu a plaidé la cause de la pondération des pouvoirs dans *l'Esprit des Lois*, Voltaire celle de la liberté de conscience, Rousseau celle de l'égalité politique. D'Alembert, qui

passé pourtant pour un timide, se montra le plus hardi de tous. On peut le faire figurer parmi les ancêtres du socialisme contemporain. Il prétendit prouver qu'un État n'est pas bien organisé s'il n'assure à chacun de ses membres, non seulement du travail, mais du pain.

Sans doute, d'Alembert avait raison. L'existence de la misère prouve que tous les progrès politiques et sociaux sont loin d'être accomplis. L'effort du législateur doit tendre constamment à faire disparaître la détresse publique et privée. Est-ce à dire qu'il faut imposer à l'État l'obligation de régler et de fournir le salaire? Nous ne le pensons pas. L'humanité n'est ni une caserne ni une prison. Elle subsiste avec une somme de libertés qui entraînent quelques inconvénients, mais en dehors desquelles il n'y a que le despotisme d'un individu ou le despotisme également haïssable de l'État.

Nous sommes avec d'Alembert lorsqu'il réclame pour tous les enfants l'obligation d'apprendre le catéchisme... mais le catéchisme civique. On doit à ce philosophe la théorie ingénieuse et vraie d'après laquelle on n'est réellement un citoyen qu'à la condition de connaître tous ses devoirs envers la patrie. D'Alembert voulait qu'on enseignât dans toutes les écoles ce que c'est que l'État — ce qu'il nous doit et ce que nous lui devons. L'idée du philosophe du XVIII^e siècle a fait fortune. Pendant la Révolution française, de nombreux catéchismes républicains furent composés. De nos jours, on a publié aussi quantités de manuels de l'instruction civique et morale. Ces manuels ont soulevé des tempêtes au Vatican d'abord et au Sénat ensuite.

L'illustre philosophe du XVIII^e siècle laissait une part plus large à l'initiative individuelle, il ne tendait point à tout enrégimenter et à tout soumettre à un mot d'ordre officiel.

D'Alembert se consacra ensuite au *Dictionnaire de l'Encyclopédie* dont il écrivit la préface. Elle passe à juste titre pour un chef d'œuvre de style et de savoir. En quelques pages fortement écrites et d'une lecture attrayante, d'Alembert a résumé toute la science des siècles antérieurs à celui où il vivait.

Un autre livre du même écrivain est resté célèbre et presque devenu classique, c'est le *Mémoire sur la destruction de l'ordre des jésuites*. D'Alembert n'aimait pas cet ordre. Il en dénonce les agissements et en raconte l'histoire avec une netteté incisive et une rare vigueur.

Plaider la cause de la franchise contre les jésuites, organiser l'éducation civique contre tous les despotismes, réclamer pour les ouvriers malheureux les secours de l'État, c'est-à-dire, en définitive, essayer de mettre de la tendresse dans la politique : en voilà plus qu'il n'en faut pour mériter le titre de précurseur de la Révolution française. Parmi ces précurseurs d'Alembert n'est peut-être pas au premier rang ; il a eu moins d'action sur son époque que les trois grands hommes dont les noms ont été si souvent glorifiés, Diderot, Voltaire et Rousseau. Mais il a fait preuve de bonne volonté et de dévouement, et il a eu le premier l'honneur de mettre en lumière l'idée si féconde du catéchisme civique. A ce titre, les hommes doivent se souvenir de lui avec respect et les enfants de nos écoles laïques ont pour devoir de prononcer son nom avec reconnaissance.

VOLTAIRE

I

Voltaire c'est l'esprit français fait homme. De bonne heure il se préoccupa de combattre ce qu'il y a de plus anti-français au monde : l'hypocrisie et l'intolérance. Il déploya dans cette lutte des qualités de verve, de savoir et d'ironie qui sont véritablement merveilleuses. Il finit par vaincre, mais à quel prix ?

Voltaire a subi toutes les persécutions du pouvoir absolu, et, en particulier, la prison et l'exil. Ce rieur était un héros. Les violences de ses adversaires ne réussirent ni à le décourager ni à l'abattre. Plus le danger devenait pressant, et plus grandissait sa vaillance. Mais cette vaillance n'avait rien de théâtral. Elle était souriante et railleuse, aussi passait-elle inaperçue. Parfois elle était méconnue de ceux qui n'admirent le courage que lorsqu'il prend les attitudes solennelles ou s'annonce avec fracas. Or, Voltaire était le contraire d'un homme solennel. A vingt ans, on

l'enferme à la Bastille pour des vers satiriques qu'il n'avait pas composés. Mis en liberté dès que l'erreur judiciaire dont il était victime fut reconnue, il se rend auprès du régent Philippe d'Orléans :

« Monseigneur, lui dit-il, on m'assure que vous avez de la bienveillance pour moi. Je vous en remercie; mais je vous supplie à l'avenir de ne plus vous occuper de mon logement. » Le régent se mit à rire et exhorta Voltaire à la prudence. Inutile conseil. Voltaire était naturellement hardi lorsqu'il y avait un bon mot à dire ou une bonne action à faire. Le duc de Rohan ne tarda pas à s'en apercevoir. Ce grand seigneur rencontrant un jour Voltaire dans un dîner se mit à le plaisanter lourdement sur son nom plébéien : « Quel est votre vrai nom? demanda-t-il; est-ce Arouet? est-ce Voltaire? — J'aime mieux, répliqua prestement le philosophe, créer mon nom que traîner le nom de mes ancêtres! » Le duc de Rohan ne répliqua point. Il n'était pas de force; mais à quelques jours de là il fit tomber Voltaire dans un guet-apens et le fit bâtonner par ses laquais.

Voltaire vainement demanda réparation d'honneur au brutal gentilhomme. Celui-ci obtint contre son ennemi une lettre de cachet, et pour éviter la Bastille Voltaire fut obligé de quitter la France. Quelle époque que ce bon vieux temps où un Rohan qui n'était, suivant une spirituelle expression, que l'ombre de ses ancêtres, avait le pouvoir de faire emprisonner l'esprit et l'honneur français dans la personne de Voltaire !

II

Voltaire, né en 1694, n'était point, comme Diderot ou Rousseau, un fils d'ouvrier. C'était un bourgeois au sens que nous donnons ordinairement à ce mot; il avait été élevé par les jésuites, qui, on le voit, formèrent quelques bons élèves. Tourmenté très jeune par le démon de la littérature, Arouet s'était voué à la poésie et au théâtre. On lui doit un poème qui a longtemps passé pour un chef-d'œuvre, *la Henriade*, et des tragédies fort belles encore aux yeux de quelques personnes. Victor Hugo les admire et met Voltaire, comme auteur tragique, bien au-dessus de Racine. Ce n'est, il est vrai, qu'une opinion; mais elle est signée de ce nom immortel : Victor Hugo.

Au surplus, le génie de Voltaire n'apparaît pas surtout dans ses œuvres poétiques. Certes, il ne faut pas les dédaigner. Dans la satire, le conte, l'épître et l'épigramme rimés, Voltaire est un maître. Il a le charme d'Horace et la causticité de Boileau. Ses stances à M^{me} Du Châtelet : « Si vous voulez que j'aime encore, rendez-moi l'âge des amours, » sont tout simplement délicieuses. Alfred de Musset n'a rien écrit de plus délicat, de plus frais, de plus jeune.

Doué d'un réel mérite comme poète, Voltaire est incomparable comme prosateur. Personne avant et depuis lui n'a parlé un langage plus alerte, plus net et plus incisif. On peut appliquer à tous ses écrits la définition qu'il a donnée lui-même de la langue française : « *C'est un trait qui part pour arriver.* »

Rien d'inutile dans ce style toujours pur et toujours rapide. Voltaire était de l'avis de Vauvenargues disant :

« Ce qui n'est pas clair n'est pas français. » Voltaire détestait ce qu'on appelle une phrase. Un jour M^{me} de Genlis s'étant aventurée à lui faire remarquer qu'il y avait de belles phrases dans ses œuvres, Voltaire lui répondit avec mauvaise humeur : « Madame, il n'y a pas une phrase dans mes livres. » Par contre, l'esprit y circulait à flots. La vivacité des réparties, la puissance de l'ironie étaient les dons naturels et inépuisables de cette intelligence à la fois charmante et terrible.

On sait qu'il combattit, sa vie durant, l'intolérance sous toutes ses formes, et particulièrement l'intolérance théologique. Au XVIII^e siècle, l'intolérance c'était l'ennemi ! Elle avait fait mourir Calas et le chevalier de La Barre ; elle avait empoisonné la vie des hommes les plus illustres. Il fallait l'abattre ou être anéanti par elle. Voltaire abattit cette idole « aux pieds de boue » comme il disait ! Le profond logicien montra que la vérité absolue n'est le monopole de personne ; que chaque homme a le droit de penser comme il veut et de croire comme il peut ; qu'on est tenu non pas de s'incliner devant une tradition ecclésiastique, mais d'être sincère. Ces vérités paraissent toutes simples aujourd'hui. Grâce à qui ? C'est le cas de répondre en citant le refrain célèbre : « C'est la faute à Voltaire ; c'est la faute à Rousseau. »

III

Pour avoir raison alors de l'intolérance il fallait être plus intelligent qu'elle et plus savant aussi. En ce temps-là l'intolérance s'appelait Nonotte (sauf votre respect) et Patouillet (si j'ose m'exprimer ainsi). Elle

avait, cette intolérance, pour forteresse la tradition ecclésiastique, et pour auxiliaire les miracles et les pères de l'Église. Voltaire lut les pères de l'Église et même les annota.— « Hé quoi! Monsieur, lui disait une dame, vous avez lu tous ces vénérables auteurs? — Oui, Madame, je les ai lus, et ils me le payeront! » Ils le lui payèrent en effet. Le spirituel philosophe prouva que les idées obtuses du III^e et du IV^e siècles n'avaient pas le droit d'opprimer les libres-penseurs du XVIII^e siècle. Quant aux miracles, Voltaire en fit le siège et les amena bientôt à capituler devant lui. Ses *Lettres sur les miracles* sont des modèles de raison et de gaieté : il faut l'entendre raconter que, puisque les récits bibliques font autorité, on devrait donc admettre, si la Bible le racontait, que ce n'est pas Jonas qui a été avalé par la baleine, mais que c'est la baleine elle-même qui a été avalée par Jonas! Voltaire estimait que la vérité n'a pas besoin d'être appuyée par des miracles. Pour prouver que deux et deux font quatre, il n'est point nécessaire de monter sur les flots « et quand même, ajoutait-il, vous changeriez toute l'eau du monde en vin, vous ne démontreriez pas que deux et deux font cinq. »

Énoncer de pareilles vérités et les énoncer si gaie-ment ne paraît pas constituer un crime abominable? Cependant Voltaire et ses émules s'exposaient, en énumérant ces vérités, aux pénalités les plus redoutables. On connaissait peu, dans ce temps, la liberté de la presse : une loi qui ne péchait pas précisément par l'exagération de la tendresse édictait la peine de mort *contre tout auteur d'écrit tendant à émouvoir les esprits* (1) !

(1) Ordonnance Royale de François I^{er}, surnommé le Père des Lettres (*Histoire de la liberté de la Presse en France*).

Il fallait, si on voulait écrire et vivre, faire bâiller son lecteur. Ce n'était pas dans les moyens de Voltaire. Comme il ne désirait pas vivre à l'ombre de la Bastille, il se réfugia tour à tour en Angleterre, en Allemagne et en Suisse. On lui a reproché son exil ; on l'a appelé mauvais Français. Mais qui est responsable de ses émigrations ? Il y a des moments où, pour être fier d'être Français, il ne faut pas regarder du côté des hommes qui dirigent le pays. Voltaire vivait dans un de ces moments-là. Du reste, si à cet égard il n'est pas sans reproche, par combien de vertus il rachète ses défaillances ! Qui plus que lui défendit les opprimés ? qui plus que lui livra de rudes assauts au fanatisme ? qui plus que lui, enfin, plaida sans se lasser la cause de la liberté de la pensée et de la conscience ? La Révolution française est en partie son œuvre. Il en a été le précurseur dévoué et parfois même héroïque.

Ce sont les combattants parisiens du 14 juillet 1789 qui ont pris la Bastille ; mais c'est l'esprit de Voltaire qui l'a à tout jamais démolie.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

I

Le beau mot de Royer-Collard : « *La démocratie coule à pleins bords* », s'applique surtout à notre pays. A toutes les époques de l'histoire, le peuple et la bourgeoisie ont donné à la France un contingent considérable de personnalités illustres. La libératrice du territoire au temps de l'invasion anglaise était une humble paysanne de la Lorraine, Jeanne d'Arc. Au xvi^e siècle, les grands penseurs et les grands artistes sont, pour la plupart, des fils de bourgeois et d'ouvriers.

A la cour de Louis XIV, parmi les beaux esprits et les fiers génies, qui aperçoit-on ? Le fils d'un procureur, Corneille ; le fils d'un tapissier, Molière ; le fils d'un greffier, Boileau. Et combien d'autres on pourrait citer qui n'ont eu pour parchemins que leur talent.

Au xviii^e siècle, le peuple et la bourgeoisie ne dégénèrent point. Ils donnent à la littérature Voltaire et à la philosophie politique Rousseau.



Sans doute celui-ci n'est pas né en France, mais il est d'origine française. Sa famille, après la révocation de l'édit de Nantes, s'était réfugiée à Genève. Là naquit Jean-Jacques en 1712. Il a raconté lui-même dans un livre immortel, les *Confessions*, l'étrangeté de sa première éducation. Son père, simple ouvrier horloger, mais homme très intelligent, lui permit de lire de bonne heure toutes sortes de livres. Une autre intelligence que celle de Rousseau aurait succombé sous le poids de ces lectures prématurées. Jean-Jacques résista heureusement à cette indigestion littéraire. Son esprit demeura cependant un peu troublé à la suite d'une telle épreuve. « J'appris à penser avant de savoir réfléchir, a-t-il dit lui-même, et j'en ai gardé un embarras dont je n'ai jamais pu me défaire. »

Le père de Rousseau ayant été expulsé de Genève à la suite d'un duel, son fils, qui n'avait jamais connu sa mère, fut recueilli par un cousin, le pasteur Lambercier. Jean-Jacques ne resta pas longtemps, malheureusement pour lui, chez ce digne ecclésiastique. Il entra comme apprenti chez un graveur brutal dont il avait peur, ce qui lui enseigna la dissimulation et le mensonge. Fatigué d'être en butte à des tracasseries et à des violences, le jeune apprenti quitta Genève et commença la vie vagabonde qu'il a si bien racontée. Il fut contraint, pour gagner sa vie, d'accepter les fonctions les plus humbles et les plus équivoques. Tour à tour on le voit pensionnaire de M^{me} de Warens, professeur de musique, entrepreneur de concert, précepteur, laquais, secrétaire d'ambassade à Venise et enfin homme de lettres. C'est à ce dernier titre surtout qu'il intéresse l'opinion publique et qu'il mérite le nom de serviteur de la démocratie.

II

Comme écrivain et comme penseur, Rousseau a défendu trois idées qui nous sont chères : la tolérance, le suffrage universel et l'égalité politique. Il a défendu la tolérance dans un de ses plus beaux livres, *l'Émile*, et dans le plus éloquent de ses pamphlets, « la lettre à l'archevêque de Beaumont ».

Avec une élévation incomparable de langage, Rousseau a montré que l'homme était tenu d'être sincère, mais non pas infailible. Il a fait voir que sans la discussion, le christianisme n'aurait pu s'établir. Or, pourquoi refuser à toutes les philosophies et à toutes les religions qui peuvent surgir l'exercice d'un droit sans lequel nous serions encore dans la barbarie ? Vous dites, s'écrie Rousseau, que le christianisme est divin ; mais qui le prouve ? Votre raison. Comment cette démonstration pourrait-elle être faite si votre raison n'était pas libre ? Les miracles mis par vous en avant ne signifient rien. Qui prouve d'ailleurs leur réalité, sinon le témoignage des hommes ? et comment établir la valeur de ces témoignages sinon en les discutant ? La liberté de la contradiction est par conséquent nécessaire. Cette liberté, c'est le droit à la tolérance des opinions.

Ces idées avaient déjà été exprimées par d'autres penseurs que Rousseau. Il s'est montré plus original en parlant du suffrage universel.

Plus hardi que Montesquieu, moins bourgeois que Voltaire, il a scientifiquement démontré que l'origine de tous les pouvoirs résidait dans le peuple. Au droit

divin, il a opposé le droit humain. A la théorie du gouvernement des classes, il a substitué la théorie du suffrage universel. Il n'y a, pour lui, qu'un souverain, c'est la nation! Tout vient d'elle et tout doit se rapporter à elle. Il faut que le peuple exerce toutes les fonctions qu'il peut directement remplir et qu'il délègue pour un temps très court toutes celles qu'il ne peut pas exercer lui-même. Telle est la théorie du *Contrat social*. OEuvre prodigieuse pour le temps où elle fut écrite. Si aujourd'hui cette théorie était mise en pratique, nous aurions la décentralisation la plus complète et l'élection de tous les fonctionnaires publics, c'est-à-dire l'idéal du gouvernement démocratique. On voit que par rapport à Rousseau nous sommes des rétrogrades.

III

Il n'y a aucune exagération à prétendre que Jean-Jacques est le plus puissant docteur de la politique radicale. L'influence de son esprit domine la Révolution française. L'Assemblée constituante emprunta au *Contrat social* la théorie de l'égalité politique, en vertu de laquelle dans un État il n'y a pas de classes, mais simplement des citoyens. Ce lumineux principe permit de faire rejeter la délibération par *ordres*, et de lui substituer la délibération par *têtes*. Toute la Révolution était renfermée dans cette manifestation première.

Rousseau, en habile logicien qu'il était, comprit que la théorie du suffrage universel aboutit à la République. Aussi est-ce le gouvernement républicain qu'il cherche à organiser dans le *Contrat social*.

Il eut pour disciples des hommes qui exagérèrent ses idées, Robespierre, par exemple, et des admirateurs plus dignes de sympathie, Louis Blanc entre autres. Robespierre fit sortir du *Contrat social* la détestable théorie du salut public. Il fit de l'échafaud un instrument de règne et il obtint pour résultat, suivant l'expression de Louis Blanc lui-même, « *d'effrayer l'Europe et d'éreinter la Révolution* ».

La politique d'abattoir que suivit le comité de Salut public aurait perdu la Révolution, si la Révolution avait pu être perdue.

Il faut oser le reconnaître, Rousseau dans quelques-unes de ses œuvres, et ses disciples dans plusieurs de leurs actes, ont méconnu l'excellence de la liberté. Ils ont abouti au jacobinisme, — doctrine explicable peut-être quand l'étranger occupe une partie du territoire, mais sans justification possible en temps ordinaire.

Si le suffrage universel devait aboutir comme forme de gouvernement à une tyrannie collective ou à une tyrannie anonyme, le suffrage universel manquerait à son principe et à ses devoirs.

Théoriquement, le suffrage universel, c'est le gouvernement de tous dans l'intérêt de tous. Pour que ce gouvernement soit une vérité, il ne faut point qu'un groupe, qu'une fraction quelconque de citoyens s'empare jamais d'une puissance qui appartient à tous.

Nous ne voulons pas plus la tyrannie d'un comité de Salut public que la tyrannie d'une Commune ou la tyrannie de races et de classes privilégiées. Le suffrage universel n'est pas un composé d'enfants qu'on mène à la lisière. C'est un ensemble d'hommes capables de se diriger eux-mêmes; il n'a besoin pour prospérer que d'une chose : la liberté.

Rousseau a plaidé avec talent la cause de l'égalité

politique et il l'a gagnée. Il nous reste maintenant à faire triompher la cause des idées libérales sans lesquelles il peut y avoir une République nominale, mais non pas une République réelle.

J.-J. Rousseau, dans le *Contrat social*, offre quelques-uns des meilleurs arguments en faveur des théories libérales. Longtemps ses principes ont été invoqués par les républicains autoritaires. Il faut enfin que la grande influence du philosophe et de son admirable génie s'exercent en faveur des républicains libéraux.

C'est bien ainsi que l'ont compris nos maîtres et nos amis Henri Martin et Eugène Pelletan. Le premier a demandé à la France républicaine progressive et libérale une statue pour Rousseau. En cette circonstance, comme toujours, Henri Martin a plaidé la cause de la reconnaissance nationale.

Le second, Eugène Pelletan, dans un émouvant discours prononcé à Genève, rappelait que Jean-Jacques était le trait d'union de la France et de la Suisse. « C'est à l'école du Genevois Rousseau, s'écriait l'éloquent orateur, que nous avons appris à devenir républicains. »

A notre tour, nous nous permettrons d'ajouter après Eugène Pelletan : Nous avons appris l'égalité politique dans le *Contrat social*; apprenons, en relisant cet ouvrage, que la République française ne sera grande et forte que par la liberté.



Molière.



BEAUMARCHAIS

I

Nous devons à l'horlogerie deux hommes célèbres : — le premier était le fils d'un horloger de Genève, — ce fut Rousseau. Le second était le fils d'un horloger français, — c'est Beaumarchais; il s'appelait Caron de son vrai nom. Mais ayant acheté une terre qui portait le nom de Beaumarchais, il ajouta ce nom à celui de sa famille. Plus d'une fois, ses amis lui reprochèrent cette noblesse de contrebande; il répondit gaiement qu'ayant payé à beaux deniers comptants et sans marchander les parchemins qui le relevaient de sa roture, il s'estimait noble autant que qui que ce soit. « J'ai ma quittance de noblesse. Elle est signée du Roi. — Venez voir ma quittance? » Le mot est gai, malicieux et spirituel. Ces trois adjectifs dépeignent Beaumarchais.

II

Il avait appris dans sa jeunesse trop de latin, d'histoire et de littérature pour se contenter d'être un simple ouvrier horloger. Cependant c'est par l'horlogerie qu'il débuta. Il fit même dans sa profession d'ingénieuses découvertes ; il aurait peut-être fait fortune comme horloger, si tout d'un coup la musique n'était venue le tenter. Il se passionna pour la harpe et devint en très peu de temps un harpiste distingué. Appelé à la cour en cette qualité, il eut à se défendre contre la morgue insultante des courtisans. Un jour un de ceux-ci, s'étant approché de Beaumarchais, lui dit insolemment : « M. Caron, vous avez été horloger, je crois ? Voudriez-vous me dire pourquoi ma montre ne marche plus et la réparer ? » Beaumarchais souriant, lui répondit qu'il avait perdu l'habitude du métier et que sa main était devenue très maladroite. L'autre lourd et impertinent à la fois, insista. Beaumarchais prit donc la montre qu'on lui tendait, l'éleva lentement à la hauteur de son œil et brusquement la laissa tomber à terre : « Ma foi ! Monsieur, tant pis, je vous avais dit que j'étais maladroite. » Et il laissa le grand seigneur tout décontenancé, tandis qu'on riait du bon tour qu'il venait de faire.

Avec cette facilité d'épigrammes, cette promptitude à se tirer des situations les plus mauvaises, Beaumarchais devait réussir dans le monde ; il se mêla d'affaires financières, obtint la protection des puissants et des sommes considérables. Mais les affaires financières ne vont pas sans ennui et sans procès. Beaumarchais mêlé à beaucoup

de gens, dont quelques-uns n'étaient pas très délicats, eut maille à partir avec la justice; il fit ce que tout le monde faisait alors, afin de se rendre favorable un de ses juges, il lui offrit des bijoux pour sa femme et de l'argent pour lui. Offrit-il trop peu? Son adversaire fut-il plus généreux que lui? On l'ignore. Toujours est-il qu'il perdit son procès. Furieux, il réclama ce qu'il avait donné. On lui rendit les bijoux, mais on garda l'argent, c'est-à-dire quinze louis. Pour cette bagatelle, Beaumarchais n'hésita point à entamer une action en revendication contre son juge appelé Goësman. Cette affaire ridicule au début prit sous la plume de Beaumarchais, qui écrivit plusieurs mémoires, les proportions d'un événement européen; il faut dire aussi que le brillant polémiste se montra étourdissant de brio et de gaieté; il saisit l'occasion qui lui était donnée d'attaquer la vénalité des juges de ce temps-là. La ville et la cour applaudirent à la vivacité étincelante de ces attaques. Voltaire s'écria: « Je n'ai jamais rien lu d'aussi amusant que les *Mémoires de Beaumarchais*. »

Goësman le juge, mis ainsi en scène, riposta par des contre-mémoires et accusa Beaumarchais de tentative de corruption. A cette réplique, celui-ci opposa une duplique qui maintint les rieurs de son côté.

Le parlement évoqua l'affaire et rendit un arrêt qui condamnait à titre égal les deux parties. Le lendemain, tout ce que Paris comptait d'intelligent alla se faire inscrire chez Beaumarchais.

III

Pour se délasser de ses procès et de ses affaires, Beaumarchais composa des drames et des comédies; ses drames ne valent pas grand'chose; ses comédies sont immortelles.

La première, bien connue sous ce titre : *le Barbier de Séville*, fut complétée par une suite intitulée, *le Mariage de Figaro*.

Dans ces deux admirables comédies et particulièrement dans la seconde, l'ancien régime est bafoué. La justice a pour représentant Brid'oison, l'homme de la *fôôrme* ! La noblesse s'incarne dans Almaviva, jeune seigneur aussi élégant que léger. Le clergé, c'est Bazile, le grand-prêtre de la calomnie; afin de mieux flageller toute cette société corrompue où les chérubins ont leurs marraines pour maîtresses, Beaumarchais invente un personnage qui lui a survécu et qui ne mourra jamais — Figaro. Ce barbier espagnol, moitié laquais, moitié littérateur, dit à tout ce monde du XVIII^e siècle de sanglantes vérités. Quelle trouvaille que la pensée de Figaro décrivant ainsi le favoritisme politique : « Pour remplir cette place il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint. » Et quelle fine satire des adversaires de la liberté de la presse il y a dans ces mots si souvent cités : « Ce sont les petits hommes qui redoutent les petits écrits. »

Beaumarchais n'arriva pas sans difficultés à faire représenter cette comédie aux allures audacieuses et aux mots à l'emporte-pièce. Il lui fallut, raconte-t-il, dépenser plus d'esprit qu'il n'y en a dans toute sa

pièce pour obtenir qu'elle fût jouée. Elle le fut cependant et avec quel succès !

La cour elle-même, — le comte de Provence en tête, — vint applaudir *le Mariage de Figaro*. Le public, de son côté, ne fut pas avare de ses bravos. Là où la noblesse ne voyait qu'un amusement, le peuple parisien plus perspicace découvrait le prélude d'une Révolution.

V

Malgré ses triomphes, Beaumarchais, avide de richesses, quitta le théâtre pour revenir à ses spéculations industrielles et financières. Il acheta des armes aux « *insurgeants* » d'Amérique ; il contribua ainsi, tout en gagnant beaucoup d'argent, à l'émancipation des États-Unis. Mais tout cela ne suffisait point encore à l'activité de Beaumarchais. Il s'occupa de rassembler tous les manuscrits de Voltaire et toute sa correspondance et publia en 70 volumes une excellente édition des œuvres du philosophe de Ferney. Il prit part ensuite à la création d'une compagnie qui devait devenir célèbre : la *Compagnie des eaux de Paris*. Cette dernière affaire le jeta dans de nouvelles polémiques violentes et le mit aux prises avec l'adversaire le plus redoutable qu'il eût rencontré jusqu'alors : Mirabeau. Beaumarchais, toujours facétieux, plaisanta sur les écrits de son adversaire qu'il appela des *mirabelles*. L'autre, furieux, riposta par des invectives oratoires. Beaumarchais, effrayé par les hurlements de son contradicteur, coupa court à toute polémique. Dans cette lutte du renard contre le lion, Mirabeau eut le dernier mot.

A partir de ce moment, la vie de Beaumarchais ne

présente plus aucun intérêt; il se tient à l'écart de la Révolution qu'il a pourtant préparée et meurt presque obscur. Son œuvre considérable lui survivait et elle n'était pas obscure celle-là.

L'esprit de Beaumarchais a quelque chose de phosphorescent. Littérairement, on peut ne pas l'aimer, le discuter tout au moins. Il est impossible de nier son éclat et de méconnaître sa puissance.

Après les mémoires contre Goëzman, la magistrature héréditaire était morte. Après *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*, la toute-puissance ministérielle était discréditée.

Sur les débris de l'ancien régime, Figaro apparaissait intelligent, ardent, prompt à réclamer ses droits, irrespectueux à l'égard des puissants, les cinglant de son ironie, leur jetant au visage ce mot amer et terrible : « Aux vertus qu'on exige d'un laquais, combien de grands seigneurs seraient dignes de l'être ? »

Aussi lorsqu'en 1789 le tiers État entra en scène, Beaumarchais put saluer son œuvre. Les hommes du Tiers, c'étaient, par quelques côtés, Figaro lui-même; ils avaient souffert comme lui; mais ils s'étaient moins avilis que lui; ils pouvaient mettre dans leurs revendications non pas plus d'esprit, c'était impossible, mais plus de fierté. Le jour où la justice règne et où l'intelligence gouverne, le comte Almaviva n'a plus qu'à se faire maître de danse, Basile a perdu la meilleure partie de ses moyens d'existence et Brid'oison n'a qu'à disparaître.

Pour les remplacer voici entrant en scène le peuple du travail; c'est-à-dire la Démocratie laborieuse et honnête.

LES HOMMES
DE LA RÉVOLUTION

MIRABEAU

I

Pour faire une révolution il faut deux choses : un grand peuple et un homme de génie. En 1789, ce peuple s'est appelé la France, cet homme se nomme Mirabeau. Il naquit au Bignon en 1749. Son père, le marquis de Mirabeau, s'était qualifié lui-même : *l'Ami des hommes*. A coup sûr il n'était pas l'ami de ses enfants, car il les fit mettre à peu près tous (et il en avait beaucoup) au couvent ou à la Bastille. C'était d'ailleurs, en même temps qu'un fort mauvais caractère un homme d'un talent original et d'un vrai savoir. Il avait comme écrivain quelques-unes des qualités qui se rencontrent dans Saint-Simon. Ses livres témoignent d'une très grande puissance de pensée en ce qui touche la politique et l'économie sociale.

Mirabeau fut donc, à certains égards, élevé à bonne école. Il apprit auprès de son père à s'occuper des choses de l'État. De bonne heure il eut le pressentiment

des destinées glorieuses qui l'attendaient. Un soir, il avait alors dix ans, on l'entendit déclamer dans sa chambre une des harangues de Démosthènes. Pourquoi déclamez-vous ainsi? lui demanda quelqu'un de la maison. — Qui sait, répliqua l'enfant, s'il n'y aura pas un jour en France des États généraux. Cette préparation si prématurée à la vie politique, Mirabeau la continua pendant toute sa jeunesse, où les désordres les plus graves se mêlent aux études les plus ardues. Pendant ses loisirs de garnison, car il fut soldat quelques années, il fit d'immenses lectures, annotant tous les volumes qui lui passaient par les mains et amassant des matériaux pour les ouvrages qu'il songeait déjà à écrire.

Arrêté par ordre de son père, jeté en prison, forcé ensuite de se réfugier dans l'exil, Mirabeau travaille sans relâche. Le premier écrit de lui qui attire l'attention porte ce titre qu'il faut retenir : *Essai sur le despotisme*.

Comme orateur, Mirabeau a détruit la monarchie absolue; comme écrivain, il lui avait porté des coups terribles.

II

Jusqu'à la Révolution de 1789, Mirabeau ne pouvait être qu'un publiciste; il se rendit célèbre par la véhémence de ses écrits et son ardeur à défendre les idées libérales. Aussi, dès qu'il fut question des États généraux, les électeurs songèrent à lui dans plusieurs provinces. Mirabeau, dont la famille était provençale, posa sa candidature dans les bailliages d'Aix et de Marseille. Comme noble, il chercha tout naturellement

à devenir l'élu de la noblesse. Les hobereaux de la Provence accueillirent avec mépris ce gentilhomme, qui avait plus de génie que de fiefs. Mirabeau les foudroya de son éloquence, et se tournant vers le Tiers État, il ambitionna l'honneur de le représenter. Il fut, à cette occasion, attaqué avec une sorte de frénésie. On l'insulta, on le calomnia, on l'accusa de tous les vices et de tous les crimes. A bout d'injures, on le déclara enragé. Il répliqua spirituellement : « Si je suis enragé, c'est un titre de plus pour être élu : les privilèges mourront de mes morsures. »

Malgré ces attaques, ou peut-être même à cause de ces attaques, Mirabeau fut élu à la fois à Aix et à Marseille. Il opta pour Aix, en alléguant, avec une modestie peu commune, qu'il n'avait pas les connaissances commerciales nécessaires à un représentant de Marseille.

Les discours que Mirabeau avait prononcés pendant la période électorale méritent de rester au nombre des chefs-d'œuvre oratoires de notre temps et de tous les temps. Un de ces discours se termine par cette phrase restée fameuse : « Les privilèges passeront, mais le peuple est éternel. »

Lors de l'ouverture des États généraux, Mirabeau était de tous les députés celui qui attirait le plus la curiosité de la foule. Quand on l'entendit parler, cette curiosité fit place à l'admiration. Suivant la très éloquente expression d'Edgar Quinet : « Mirabeau dès qu'il se leva parut immortel. » A la tribune il n'avait pas de rival. Pour trouver à qui le comparer, il fallait évoquer l'image de ces grands morts : Cicéron et Démosthènes, dont il déclamaient les discours dans son enfance. Il avait la majesté oratoire, la promptitude foudroyante de la réplique; le don de saisir et d'em-

brasser d'un coup d'œil les questions les plus vastes et les plus difficiles. Son apostrophe au marquis de Dreux-Brézé dépasse en magnifique hardiesse tout ce que l'antiquité nous fait connaître : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. »

Et combien d'autres pensées superbes d'ironie ou d'indignation on pourrait citer encore. Qui ne se souvient de la péroraison du discours sur la banqueroute, de sa réplique à Barnave, où se lit ce mot cruel et d'un si splendide orgueil : « Les coups de bas en haut que mes adversaires essaient de me porter ne m'arrêteront pas dans ma carrière. » M. Guizot ne fit que traduire habilement plus tard cette mémorable pensée lorsqu'il s'écria devant la Chambre : « Jamais vos injures ne s'élèveront jusqu'à la hauteur de mon dédain. »

III

Quelles furent les idées politiques de Mirabeau ? Il est nécessaire de bien les connaître, si on ne veut pas le calomnier. En effet, Mirabeau paraît presque un traître à la démocratie, si on lui attribue des idées républicaines. En réalité, Mirabeau ne les a jamais eues. Ce gentilhomme éloquent croyait que la France n'était pas mûre pour la République. Il s'attacha surtout à soutenir les principes de la monarchie constitutionnelle tels qu'ils existaient en Angleterre. Dans sa pensée, la royauté de Louis XVI pouvait assurer le bonheur du pays, à la condition d'être contrôlée par une Chambre de députés indépendants.

Au commencement de 1789, trois partis étaient en présence : le parti républicain ayant pour adeptes un petit nombre d'écrivains, parmi lesquels il faut compter Brissot, Camille Desmoulins, Condorcet et peut-être Robespierre.

Le parti orléaniste, qui rêvait de remplacer Louis XVI par le prince du sang devenu célèbre sous le nom de Philippe-Égalité, Mirabeau qu'on accusait de tout, fut accusé d'appartenir à ce second parti, il s'en défendit avec sa hauteur habituelle. « On prétend, dit-il, que je veux faire du duc d'Orléans mon roi. — Je n'en voudrais pas même pour mon laquais ! »

Le troisième parti, c'était le parti constitutionnel avec Louis XVI pour monarque. Mirabeau le soutint, celui-là, mais en faisant ses conditions ; il exigeait la liberté de la presse, la liberté la plus entière, la liberté d'association, le droit de pétition, qu'il regardait comme un droit naturel, la confiscation au profit de l'État des biens de mainmorte. Il voulait encore la responsabilité ministérielle, le droit pour le pays de discuter et de voter l'impôt, puis de changer les ministres toutes les fois que telle serait sa volonté.

Ces thèses constituent à peu près ce qu'on a nommé depuis le libéralisme politique. Mirabeau mit au service de ce libéralisme toute son éloquence et toute sa puissance de travail ; il s'épuisa, malgré sa vigueur, à cette œuvre. Sa mort prématurée à quarante-deux ans, est due aux fatigues excessives des luttes politiques. Paris, qui avait appris à l'aimer, lui fit d'incomparables funérailles. Elles furent plus remarquables par les démonstrations de sympathie populaire et nationale que par l'éclat des pompes officielles. Un mot touchant d'une femme du peuple indique bien le caractère de ces funérailles glorieuses. Elles eurent lieu par un jour

de soleil. Comme quelqu'un disait que la municipalité pour éviter l'inconvénient de la poussière, aurait dû faire arroser les rues, la pauvre ouvrière répondit naïvement : « La municipalité a compté sur nos larmes. »

Le corps du puissant orateur fut porté au Panthéon au frontispice duquel on inscrivit ces mots :

« Aux grands hommes la patrie reconnaissante. »

Depuis, la gloire de Mirabeau a subi bien des vicissitudes. Elle a été tantôt élevée, tantôt abaissée. Mais toutes les fois que la liberté s'est trouvée en péril dans notre pays, Mirabeau a été appelé à la rescousse. C'est qu'on sait qu'avec l'aide d'un si prodigieux athlète la bonne cause est invincible.

Sans doute le Mirabeau de la monarchie constitutionnelle n'est pas notre homme, mais on doit appliquer au Mirabeau qui a défendu la liberté de conscience et la liberté de la presse, l'expression qu'il appliquait lui-même au peuple, et dire : Ce Mirabeau est éternel.

CAMILLE DESMOULINS

I

Les plus grands journalistes de la France s'appellent Loustalot, Camille Desmoulins, Paul-Louis Courier et Armand Carrel. Loustalot est le plus grave de tous, Courier le plus lettré, Armand Carrel le plus chevaleresque et Camille Desmoulins le plus spirituel. C'était un vrai fils de Voltaire que ce Picard né à Guise (Aisne) en 1760.

Après avoir fait de bonnes études classiques en compagnie de Robespierre, son camarade d'école, Camille vint à Paris pour y exercer la profession d'avocat. Malheureusement, il était affligé d'une infirmité physique assez grave pour quelqu'un dont le métier est de parler : il bégayait. On ne s'imagine guère Mirabeau bredouillant ou Vergniaud ânonnant plusieurs fois la même syllabe. Camille Desmoulins comprit que sa vocation ne le portait pas vers le barreau, et il renonça au rôle d'avocat sans causes. Mais

ce futur journaliste savait qu'on ne s'improvise point écrivain comme on s'improvise commissionnaire. Il se prépara par de sérieux travaux à devenir ce qu'on devait appeler plus tard une individualité sans mandat. Ce sont, pour le dire en passant, des individualités de ce genre qui ont fondé la liberté en France.

Chose curieuse ! Desmoulins racontait qu'il avait appris le français en lisant du latin ; et il ajoutait qu'il devait à Tacite la haine du despotisme et l'amour des institutions républicaines. Cet enfant du département de l'Aisne aimait l'antiquité classique comme une première patrie. Il la connaissait à fond, et il aurait pu écrire ses articles dans la langue de Salluste. Les hommes de la Révolution, qu'on affecte parfois de dédaigner, étaient aussi instruits que les plus savants de nos universitaires. Seulement, ils ne pensaient pas que la littérature et la science dussent empêcher ceux qui les cultivent de s'occuper des affaires publiques. Sur ce point ils comptent quelques imitateurs d'une certaine notoriété, par exemple Lamartine et Victor Hugo.

II

Camille Desmoulins se jeta dans le mouvement révolutionnaire de 1789 avec la fougue d'un jeune homme et l'ardeur d'un patriote.

Le 12 juillet, avant la prise de la Bastille, Camille est au Palais-Royal écoutant la lecture des journaux faite à haute voix dans le jardin, et recueillant les nouvelles. Elles sont inquiétantes, ces nouvelles : Necker est renvoyé ; des troupes marchent de Versailles sur Paris ; la cour va dissoudre l'Assemblée nationale.

Tout est perdu si le peuple ne prend pas les armes et ne protège point ses représentants. Camille Desmoulins a l'intuition de cette vérité. Il oublie qu'il est bègue et le fait oublier. Il s'adresse à la foule : « Necker est renvoyé, s'écrie-t-il, la contre-Révolution nous menace. Il faut sans hésiter que les bons citoyens courent aux armes et prennent un signe de ralliement. Quelles couleurs voulez-vous? Le bleu, symbole de la démocratie en Amérique, ou le vert, signe de l'espérance? » On applaudit et on répète : « Le vert, signe de l'espérance ! » Alors Desmoulins arrache une feuille des marronniers du jardin et la met à la boutonnière de son habit. Chacun en fait autant et se répand dans les rues de Paris en criant : « *Aux armes!* »

Le surlendemain la Bastille était prise et la royauté vaincue.

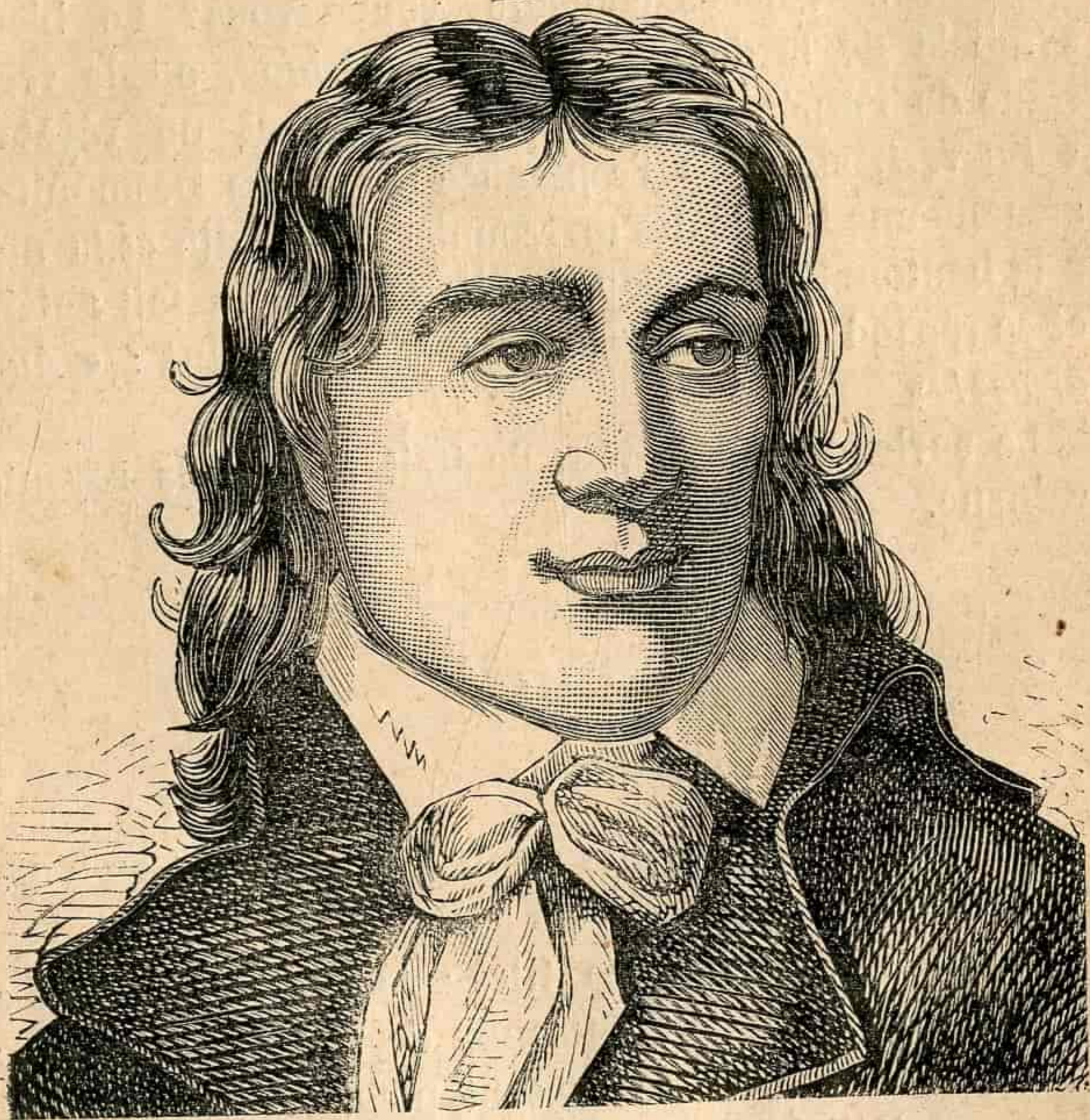
III

Avant de rédiger un journal, Desmoulins écrivit des pamphlets.

Le premier portait ce titre : *la France libre*. Le second était intitulé : *Discours de la Lanterne aux Parisiens*. Ces deux écrits sont pleins d'éloquence et de verve. Déjà le jeune publiciste y met en avant des idées républicaines. Il invoque les grands souvenirs de l'antiquité et appelle l'érudition au secours du patriotisme. Ce mélange d'archaïsme latin et de sentiment tout moderne fait l'originalité littéraire de Camille Desmoulins, comme plus tard l'union des réminiscences de la littérature grecque avec le libéra-

lisme de la Restauration fera l'originalité littéraire de Paul-Louis Courier.

Camille, peu de temps après le succès du *Discours de la Lanterne aux Parisiens*, entreprit la publication de son journal devenu célèbre : *Les Révolutions de France et de Brabant*. On devrait bien réimprimer ce



Camille Desmoulins.

recueil merveilleux devenu presque introuvable. C'est une satire hebdomadaire des événements et des hommes de ce temps-là, écrite avec un enjouement de style et une finesse rarement égalés. C'est le meilleur des écrits de Camille Desmoulins.

Camille Desmoulins a eu sans doute des imitateurs de très grand mérite. Il suffit de citer *les Guêpes*, d'Alphonse Karr, et *la Lanterne*, de Rochefort; mais le rédacteur des *Révolutions de France et de Brabant* est resté sans rival pour la perfection littéraire de la forme. Les pamphlets de cet écrivain, les poésies d'André Chénier et les discours de Vergniaud sont les trois chefs-d'œuvre de la littérature pendant la Révolution française.

IV

On n'est point impunément un polémiste de beaucoup d'esprit. C'est assez dire que Camille Desmoulins rencontra de nombreux ennemis. Le talent ne va jamais sans ce cortège. Mais il trouva aussi des affections vaillantes et dévouées, en particulier celle de Danton.

Robespierre, toujours guindé et sectaire, avait paru, dans les débuts de la Révolution, sympathique à son ancien camarade de collège. Seulement, l'amitié vraie envers autrui n'était pas dans les moyens du rhéteur d'Arras. Il y avait chez le futur grand-prêtre de l'Être suprême je ne sais quoi de froid et de personnel qui l'isolait de toutes les natures ardentes et cordiales. Ni Danton, ni Camille Desmoulins ne pouvaient être les amis de Robespierre. Le premier était trop puissant par le génie pour plaire à quelqu'un qui vivait dans la dévotion de soi-même; le second était de caractère trop indépendant et de raillerie trop facile pour conserver l'affection d'un esprit jaloux.

Camille Desmoulins cependant, suivant l'instinct de sa nature généreuse, soutint Robespierre tant qu'il

crut voir en lui une des forces de la Révolution ; mais lorsque le député artésien essaya de dominer par la terreur et d'exploiter au profit de sa vanité la grande idée révolutionnaire, Camille Desmoulins l'attaqua résolument.

Il fit paraître, pour protester contre le système de la Terreur, un admirable journal, *le Vieux Cordelier*. Cette feuille de combat, qui n'a eu que quelques numéros, sera la gloire éternelle de Camille Desmoulins. C'est un monument inachevé, mais exécuté de main de maître en l'honneur de la tolérance philosophique, de la clémence et de la liberté républicaine.

A l'heure où *le Vieux Cordelier* parut, la France était couverte d'échafauds, les prisons regorgeaient de détenus. On n'avait ni liberté de penser ni liberté d'écrire. Ce nom sacré de *liberté*, on le lisait sur les murailles ; mais il n'existait nulle part ailleurs. C'était à ce triste et humiliant état de choses que l'infatuation d'un parvenu avait réduit la nation. Quiconque osait attaquer Robespierre tout-puissant s'exposait à une mort certaine. Camille Desmoulins eut ce courage.

Au nom de la République, il défendit la liberté. Il demanda qu'on fit sortir la Révolution de l'ornière sanglante où elle était engagée et qu'on mît fin aux arrestations politiques. Le journal où il tenait ce fier langage fut saisi, l'écrivain déclaré suspect et impliqué avec Danton dans une conspiration imaginaire. Le brave Camille Desmoulins, brutalement enlevé à sa femme, sa jeune et charmante Lucile, est aussitôt traduit devant le tribunal révolutionnaire. Là, rappelons-le à l'honneur de la presse, l'attitude du journaliste accusé fut superbe. Aux accusations de ce tribunal, Camille Desmoulins n'opposa que le dédain. Lorsqu'un de ses singuliers juges lui demanda son âge, il eut

une réponse spirituelle et touchante : « J'ai, dit-il, trente-trois ans, l'âge du sans-culotte Jésus! »

V

Au moment de se rendre à l'échafaud, Camille Desmoulins, doux poète, tendre amant, père ému, eut un souvenir mélancolique de sa vie passée. Il songea avec attendrissement à son fils tout petit et à sa chère Lucile. Nous venons de prononcer le nom de cette idéale créature : c'est l'heure de citer une des plus belles pages de Michelet sur elle. La voici : « Généreux instinct des femmes ! dit le grand historien, c'est cet instinct qui donne à Camille Desmoulins l'incomparable et désirée Lucile. Il est pauvre, il est en péril. Voilà pourquoi elle le veut. Les parents auraient vu volontiers leur fille prendre un nom moins compromis ; mais c'est justement le danger qui tentait Lucile. Elle lisait tous les matins ces feuilles ardentes pleines de verve et de génie, ces feuilles satiriques, éloquents, inspirées des hasards du jour et pourtant marquées d'immortalité. La vie, la mort avec Camille, elle embrassa tout ; elle arracha le consentement paternel, et elle-même riant, pleurant, elle lui apprit son bonheur. » Ainsi parle Michelet ; mais aussi, sans vouloir diminuer le mérite de l'historien, quel beau sujet il avait à traiter en analysant le caractère sympathique et séduisant de ces deux êtres unis jusque dans la mort !

La lettre que Camille Desmoulins écrit à sa femme avant de marcher au supplice est une des plus nobles inspirations de l'histoire de la Terreur. Elle donne la mesure des cœurs de ce temps-là. C'est un

modèle achevé de tendresse et d'éloquence. Le vaillant condamné à mort y fait, en termes simples, profession de déisme. Si, devant la guillotine, Danton est railleur et résolument matérialiste, Camille Desmoulins se montre croyant en Dieu. Là s'arrête la différence entre le publiciste et le tribun. Tous deux se révèlent pères de famille admirables. Aucune des vertus sociales n'était étrangère à ces hommes que M. le comte de Montalembert, admirateur de Sixte-Quint et du moyen âge, a cru pouvoir appeler des *scélérats grandioses*. Danton semble avoir prévu cette accusation comme si, de son vivant, il l'avait déjà entendue retentir à ses oreilles. Ne s'est-il pas écrié un jour, dans un mouvement superbe d'indignation contre la calomnie : « Qu'importe que mon nom soit flétri, pourvu que la France soit libre ! »

A deux pas de l'échafaud, Camille Desmoulins, calme, résigné, mais toujours amoureux, commentait ce vers de Corneille :

Faisons nôtre devoir et laissons faire aux dieux.

N'est-ce pas tout simplement sublime ? Ces hommes de la Révolution, objets de tant de haines, ont pourtant fait plus que donner leur vie à la patrie, ils lui ont sacrifié volontairement jusqu'à leur renom, jusqu'à leur honneur !

Aussi, n'en déplaise au comte de Montalembert, l'histoire les a déjà vengés de ces injustes outrages, et des deux expressions du tribun catholique traitant Camille Desmoulins et Danton de *scélérats grandioses*, elle n'a retenu que la dernière épithète.

L'ABBÉ GRÉGOIRE

I

Le 21 septembre 1792, la Convention nationale se réunissait pour la première fois. Elle décida tout d'abord qu'elle abolissait la royauté en France. Cette proposition fut votée par acclamation à l'unanimité, après un discours superbe dont la postérité a retenu quelques phrases : « L'histoire des rois (s'écriait l'orateur, qui traduisait le sentiment national en demandant la proclamation de la République), l'histoire des rois est le martyrologe des peuples. Les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique ». Qui donc parlait avec cette énergie extraordinaire ? Un ecclésiastique : l'abbé Grégoire.

En 1789, ce fut un abbé, l'abbé Siéyès, qui réclama la convocation des États généraux. En 1792, c'est encore un abbé qui fait abolir la royauté et proclamer la République. N'est-ce pas le cas de dire que la République est de droit divin ?

C'est une physionomie très originale que celle de Grégoire. Il était Lorrain comme Jeanne d'Arc et curé tout autrement que le curé de Meudon. Grégoire, en effet, resta pendant toute sa vie catholique sincère et même ardent. Son existence fut irréprochable. La calomnie elle-même n'osa rien dire contre cette austérité. Tout le monde louait au contraire son zèle à soulager les pauvres et à remplir les obligations de sa croyance. Il était en 1788 cité parmi les prédicateurs éloquents du dix-huitième siècle. L'académie de Nancy avait couronné une étude très belle sortie de sa plume et consacrée à la défense des juifs. L'abbé Grégoire, de bonne heure, eut l'amour des persécutés; il défendit tour à tour les israélites traités en parias par l'ancienne monarchie, les protestants exilés ou tenus à l'index, les acteurs dont la profession était regardée comme infâme, les noirs de nos colonies, sur qui pesait le plus dur esclavage.

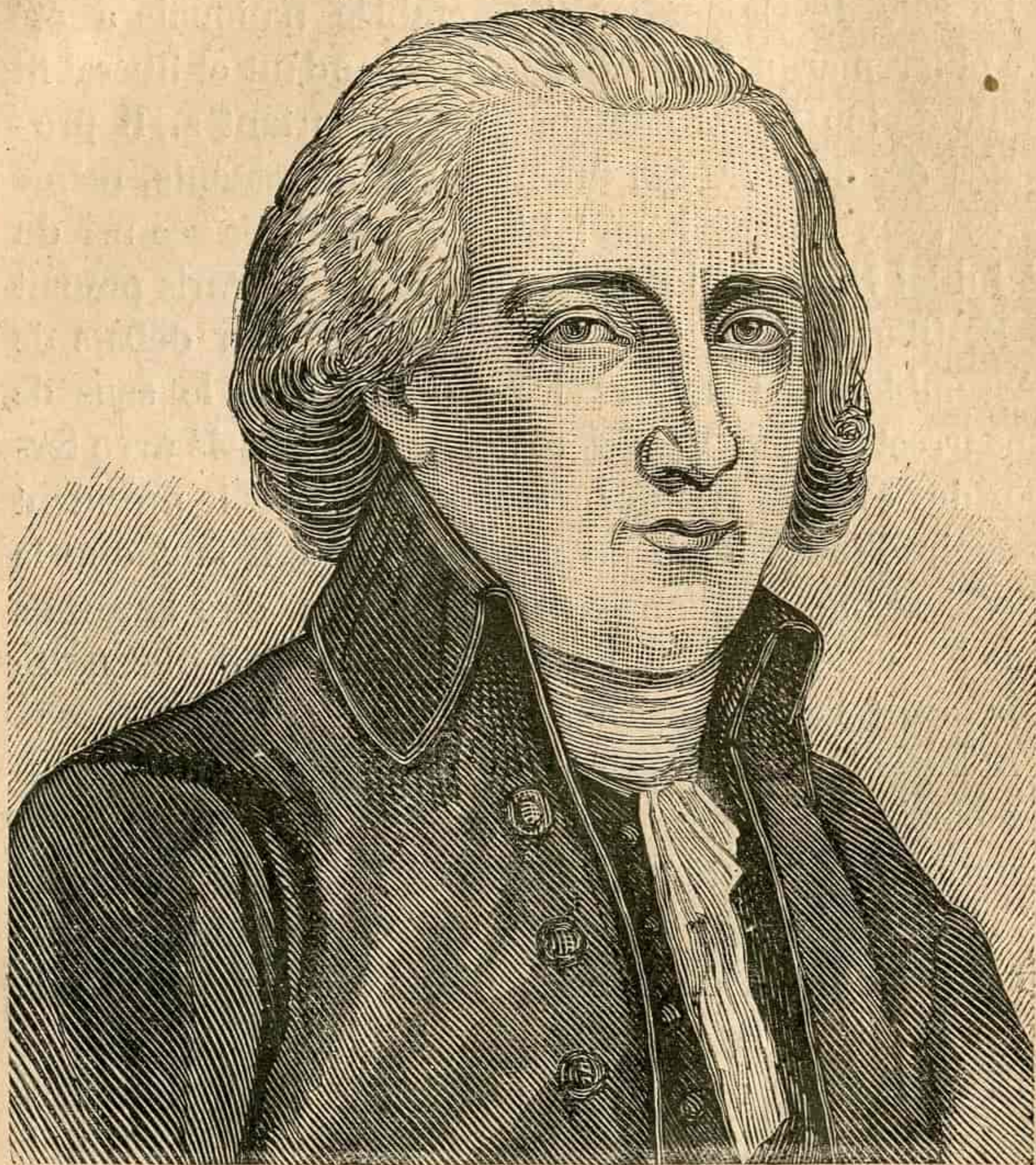
Cette philanthropie valut à Grégoire dans le bas clergé une grande popularité. Aussi lors de la convocation des États généraux, fut-il envoyé à l'Assemblée nationale avec une énorme majorité. On sait que dans cette Assemblée les trois ordres au début se trouvèrent en lutte. Grégoire, par ses discours et son influence décida quelques-uns de ses collègues à se réunir au tiers état. Cette intervention fut décisive et contribua au premier triomphe de la Révolution française. Si le clergé était resté uni à la noblesse, les États généraux avortaient. La séparation du bas clergé conseillé et guidé par Grégoire, ce fut le salut.

II

Le rôle de Grégoire à l'Assemblée nationale a été des plus remarquables. Le curé indépendant et libéral fit partie de toutes les commissions importantes. Il prononça des discours qui furent jugés intéressants, même après ceux de Mirabeau ! L'abbé présida la séance du 14 juillet 1789. Pendant que le peuple de Paris prenait la Bastille, cet ecclésiastique présidait les débats de l'Assemblée nationale et les dirigeait dans le sens de l'insurrection. Un orateur royaliste ayant parlé avec terreur des événements qui s'accomplissaient, le président Grégoire l'interrompit en ces termes : « Il faut que la liberté règne, dussions-nous pour cela être ensevelis sous les décombres de cette salle ». On voit que notre abbé avait l'éloquence chaude.

A Paris tout le monde l'aimait. Il planait au-dessus des partis et chaque parti recherchait comme un honneur son approbation. Il appuyait toutes les réclamations en faveur de la liberté ! Il se montrait partisan du droit illimité de penser, d'écrire et de se réunir. Le premier, à la Constituante, il réclama le suffrage universel sans réserve ni restriction aucune, regardant comme injuste toute proposition de cens électoral. Un de ses plus beaux discours fut prononcé en faveur du droit de pétition, qu'il voulait accorder à tout le monde. Il est facile de pressentir que de telles opinions servies par un beau caractère et quelque talent de parole devaient assurer la réélection de l'abbé Grégoire. Il fut envoyé à la Convention nationale par plusieurs collèges électoraux. Nous avons vu quel usage

il avait fait de son mandat dans la première réunion de la plus célèbre de nos assemblées. L'activité de Grégoire ne s'en tint pas à ce que nous avons raconté. L'abbé Grégoire fut chargé de réorganiser les biblio-



L'abbé Grégoire.

thèques départementales de la France. Il publia à cette occasion un rapport sur la bibliographie qui est tout simplement un chef-d'œuvre. Ensuite il prit une part prépondérante aux discussions et aux travaux pour la généralisation de l'instruction publique. Plus tard il

dressa l'inventaire de nos monuments historiques. Enfin, il écrivit en faveur de l'unité de notre langage national un mémoire où il réclamait l'anéantissement des patois. Cet infatigable travailleur est un de ceux à qui l'on doit la création de l'Institut.

Certes rien n'est plus démocratique que la conduite de l'abbé Grégoire et les opinions qu'il exprimait. Et pourtant vous l'auriez fâché si vous aviez prétendu devant lui que ces principes et ces opinions étaient en désaccord avec ses idées catholiques. Grégoire entendait rester prêtre et ne pas se séparer de son Église. Nommé évêque constitutionnel de Blois, il officiait comme prélat catholique, s'astreignant à toutes les pratiques recommandées par la discipline et le rituel. Lorsque la religion devint impopulaire, quand le titre de catholique devint un titre à la persécution, Grégoire n'eut recours à aucun déguisement, à aucune dissimulation. Il resta fièrement prêtre et vint présider la Convention nationale en soutane violette. Ni les supplications de ses collègues, ni les menaces de quelques énergumènes ne purent obtenir de lui qu'il changeât d'habit : « J'aime trop la démocratie pour lui sacrifier ma conscience, » disait-il ; et il ajoutait plaisamment : « Ce n'est pas l'habit qui fait le républicain ». Au reste, ce prélat aussi austère que pratiquant, était l'indulgence même pour autrui. M. Carnot, notre éminent ami, a raconté à ce sujet une anecdote caractéristique : « Grégoire faisait rigoureusement maigre le vendredi et le samedi ; mais ces jours-là, il y avait sur sa table, lorsqu'il recevait du monde, des plats qui n'étaient pas maigres. Il ne faut gêner personne, disait-il évangéliquement. »

III

Avec cet esprit de tolérance et cet amour de la liberté, l'évêque Grégoire devait être hostile au 18 brumaire. Bonaparte ne lui garda pas rancune de son opposition ; il fit plus, il le nomma sénateur. Grégoire n'aurait-il pas dû refuser ? Il n'y eut cependant, nous devons le reconnaître, dans l'attitude de Grégoire à l'égard du premier empire, rien qui ressemblât à une flagornerie.

En 1814, au moment de la désastreuse campagne de France, le premier sénateur qui osa prononcer, au nom des intérêts supérieurs de la patrie, la déchéance de l'Empereur ce fut Grégoire. Dans une réunion sénatoriale il développa son plan d'abdication. Le général Beurnonville étonné, objecta : « Grégoire oublie de nous dire comment le sénat pourrait vivre sans tête ? » Grégoire répondit : « Voilà plus de treize ans que le sénat vit sans cœur ! »

La Restauration vint rendre à Grégoire sa dignité, et sa fierté d'attitude, en faisant de lui un persécuté et un proscrit. Il fut chassé de l'évêché de Blois et condamné à l'exil comme coupable d'avoir voté la mort de Louis XVI. Cette imputation n'était pas exacte. Grégoire était loin de Paris, à Chambéry, et il refusa, malgré la pression qu'on exerça sur lui, de voter la mort du Bourbon.

Mais les partis n'ont ni équité ni respect de la vérité. Grégoire, prêtre républicain, était particulièrement odieux aux royalistes de la Restauration. On s'acharna contre lui. Des journalistes à gages le couvrirent d'insultes et de boue. L'ancien évêque laissa passer ces

outrages et n'abandonna rien de ses anciennes convictions et de sa perpétuelle sérénité. Il ne prononça pas une parole de regret, n'écrivit pas un seul mot de rétractation. Il affirma, au contraire, que sa conduite républicaine avait été ce qu'elle devait être, qu'en restant fidèle à la liberté il était resté fidèle à l'Évangile, et que si c'était à recommencer il recommencerait. Ce viril langage eut de l'écho en France. Une circonscription électorale le choisit en 1819 pour député; mais il fut exclu de la Chambre comme inéligible et indigne, c'est-à-dire comme *régicide*. Grégoire, fort âgé alors, supporta avec une véritable grandeur d'âme cette nouvelle injustice. Il ne se plaignit pas de sa destinée. « J'ai le bon lot et le bon droit, écrivit-il, puisqu'en ces temps pervers je suis injurié et persécuté. L'histoire me vengera. » Il s'éteignit quelques années plus tard, en 1831, toujours doux, toujours vaillant, toujours résigné.

Les obsèques de Grégoire eurent lieu dans des conditions tout à fait insolites. L'autorité ecclésiastique refusa son ministère au vieil évêque et l'accès même de l'église fut interdit. Il fallut la faire occuper par la force armée à l'Abbaye-au-Bois pour la célébration du service.

La cérémonie achevée, le corbillard s'achemina vers le cimetière Montparnasse suivi par presque tous les survivants de la Convention. Un d'entre eux, Thibaudau, prononça devant la tombe de Grégoire cette émouvante oraison funèbre : « Grégoire, mon collègue, mon ami, mon honorable complice, tu as vécu inébranlable dans ta noble vocation, fidèle à la grande Révolution, à tes anciens amis, à ta patrie. La Révolution de juillet n'a pas donné à ta vieillesse les honneurs qui lui étaient dus. On t'a laissé mourir dans

ta glorieuse indignité. Tu n'en es que plus cher à la France entière ! »

A la nouvelle de cette mort, l'émotion fut profonde en effet dans tout le pays.

Avec Grégoire disparaissait une idée chimérique mais qui avait sa noblesse : l'idée d'une Église à la fois catholique, gallicane et républicaine.

CONDORCET

I

S'il fut jamais dans notre histoire une figure pure et fière, c'est bien celle-là. Le marquis de Condorcet, né à Ribemont, près de Saint-Quentin, appartenait à cette race de grands seigneurs qui, en 1789, oublièrent leurs intérêts personnels, jetèrent au vent leurs parchemins et leurs privilèges par amour de la patrie et par respect du peuple. Le marquis de Lafayette, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, le duc de Montmorency, s'associèrent les premiers à ce généreux élan; mais, tandis qu'ils se fatiguèrent vite de servir la cause populaire, Condorcet persista à défendre la démocratie.

Il avait commencé par être un des partisans les plus déterminés de la libre pensée au XVIII^e siècle. Ami de Voltaire et des Encyclopédistes, le marquis de Condorcet s'était constitué le champion de la tolérance. Les livres qu'il publia avant la Révolution

témoignent d'une grande indépendance d'esprit et d'une variété de connaissances extraordinaires. Condorcet, à la fois mathématicien, érudit, littérateur et philosophe, abordait tous les genres avec un égal succès. Il fut reçu à l'Académie des sciences à vingt-six ans.

La convocation des États généraux provoqua son enthousiasme. Il entrevit derrière les élections qui s'accomplissaient toutes les grandeurs de la France moderne. Pour soutenir la Révolution naissante, Condorcet se fit journaliste. Il devint l'un des collaborateurs de Mirabeau au *Courrier de Provence* et travailla assidûment à une des publications les plus vivantes et les plus originales de ce temps-là : *la Feuille Villageoise*, journal populaire qui, même aujourd'hui, est agréable à lire.

Le marquis de l'ancien régime se fit l'éducateur des paysans. Voilà comment nos ancêtres dédaignaient les ruraux !

II

Condorcet, après s'être fait remarquer comme journaliste, conquiert une grande place comme rapporteur et comme orateur à l'Assemblée législative et à la Convention nationale. Il fut chargé par ses collègues, dans ces deux Chambres, de rédiger les rapports les plus importants. Il avait le style ample et empreint d'une solennité un peu froide aujourd'hui à la lecture, mais d'un effet réel sur les hommes de la Révolution. A cette époque on pensait avec grandeur et l'on ne craignait pas de s'exprimer avec majesté. Un peu plus de simplicité n'eût point nui, croyons-nous, à l'élo-

quence de nos pères. Malheureusement les républicains de l'Assemblée législative et de la Convention nationale n'étaient point de cet avis, tous avaient la passion du style noble.

Les rapports les plus remarquables et les plus remarquables de Condorcet ont trait aux questions d'instruction publique. L'illustre démocrate voulait que, dans toute la France, il y eût des écoles, non seulement pour les garçons, mais pour les filles. Il pensait que la nation doit à l'enfance l'éducation civique, morale et scientifique. « Une révolution n'est terminée, écrivait-il, que lorsque tous les citoyens sont instruits. » Avons-nous besoin d'ajouter que, sur ce point, Condorcet rencontra l'approbation de tous les conventionnels ? Aucune assemblée au monde n'a fait pour l'éducation populaire autant que les hommes qui délivrèrent notre pays de l'invasion étrangère et vainquirent les monarchies coalisées. Ce sera l'éternel honneur de Condorcet d'avoir été le porte-parole de la Convention nationale dans les questions d'instruction publique.

III

Condorcet faisait partie de cette brillante pléiade de la Gironde qui a donné à la Révolution tant d'orateurs. Il était l'émule et l'ami de Vergniaud, de Guadet, de Buzot, si cher à M^{me} Roland. Aux jours du danger, bien qu'il fût plus avancé qu'eux, il ne voulut point les abandonner. Il avait partagé leur gloire, il tint à s'associer à leurs épreuves. Compris dans la proscription qui frappait les Girondins, Condorcet, pour se soustraire à l'emprisonnement, dut se cacher.

Un excès de délicatesse le perdit. Réfugié chez une amie et craignant de la compromettre, il s'aventura un soir à travers champs et s'égara. François Arago raconte en ces termes émouvants la fuite et la fin de Condorcet : « Le 5 avril (1794), vers deux heures, Condorcet s'éloignait avec résignation, mais non sans tristesse, de la maison de campagne où il avait espéré passer vingt-quatre heures en sûreté. Personne ne saura jamais les souffrances qu'il endura pendant la journée du 6. Le 7, un peu tard, nous voyons notre confrère, blessé à la jambe et poussé par la faim, entrer dans un cabaret à Clamart et demander une omelette. Malheureusement cet homme d'un savoir presque universel ne sait pas même à peu près, combien un ouvrier mange d'œufs dans un de ses repas. A la question du cabaretier, il répond : « *Une douzaine.* » Ce nombre inusité excite la surprise ; bientôt le soupçon se fait jour, se communique, grandit. Le nouveau venu est sommé d'exhiber ses papiers ; il n'en a pas. Pressé de questions, il se dit charpentier ; l'état de ses mains le dément. L'autorité municipale, avertie, le fait arrêter et le dirige sur Bourg-la-Reine. Dans la route, un brave vigneron rencontre le prisonnier ; il voit sa jambe malade, sa marche pénible et lui prête généreusement son cheval. Je ne saurais oublier, ajoute tendrement le grand François Arago, la dernière marque de sympathie qu'ait reçue notre malheureux confrère. Le 8 avril (1794), au matin, quand le geôlier de Bourg-la-Reine ouvrit la porte de son cachot pour remettre aux gendarmes le prisonnier encore inconnu qu'on devait conduire à Paris, il ne trouva plus qu'un cadavre. Notre confrère s'était dérobé à l'échafaud par une forte dose de poison qu'il portait depuis quelque temps dans une bague. »

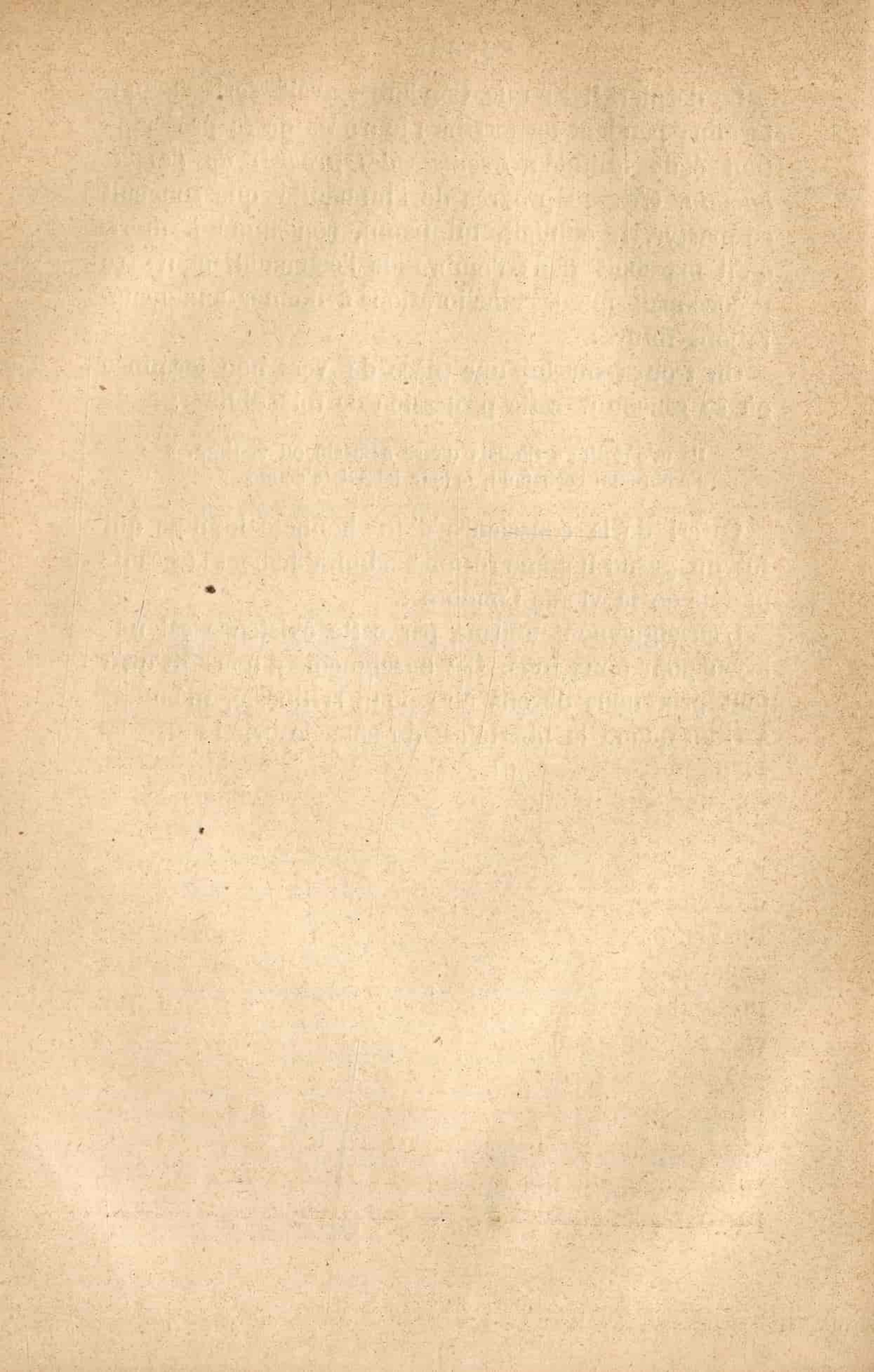
Le dernier livre que Condorcet avait écrit et qu'il termina pendant les terribles journées de sa proscription était intitulé : *Esquisse des progrès de l'esprit humain*. C'est au progrès de l'humanité que songeait ce martyr. Il oubliait, lui banni, condamné à mort, qu'il marchait dans l'ombre de l'échafaud, et ne se préoccupait que des améliorations à donner aux générations futures.

On trouva sur lui une pièce de vers non terminée où se rencontre cette profession de foi sublime :

Ils m'ont dit : « Choisis d'être assassin ou victime. »
J'embrassai l'échafaud, je leur laissai le crime.

Ce cri de la conscience d'un honnête homme qui fut un grand homme résume admirablement la beauté morale de la vie de Condorcet.

L'enseignement affirmé par cette existence est une leçon pour nous tous. Cet enseignement nous dit qu'à tout prix nous devons être pour la liberté, même et surtout quand la liberté est du côté des victimes.



LAKANAL

I

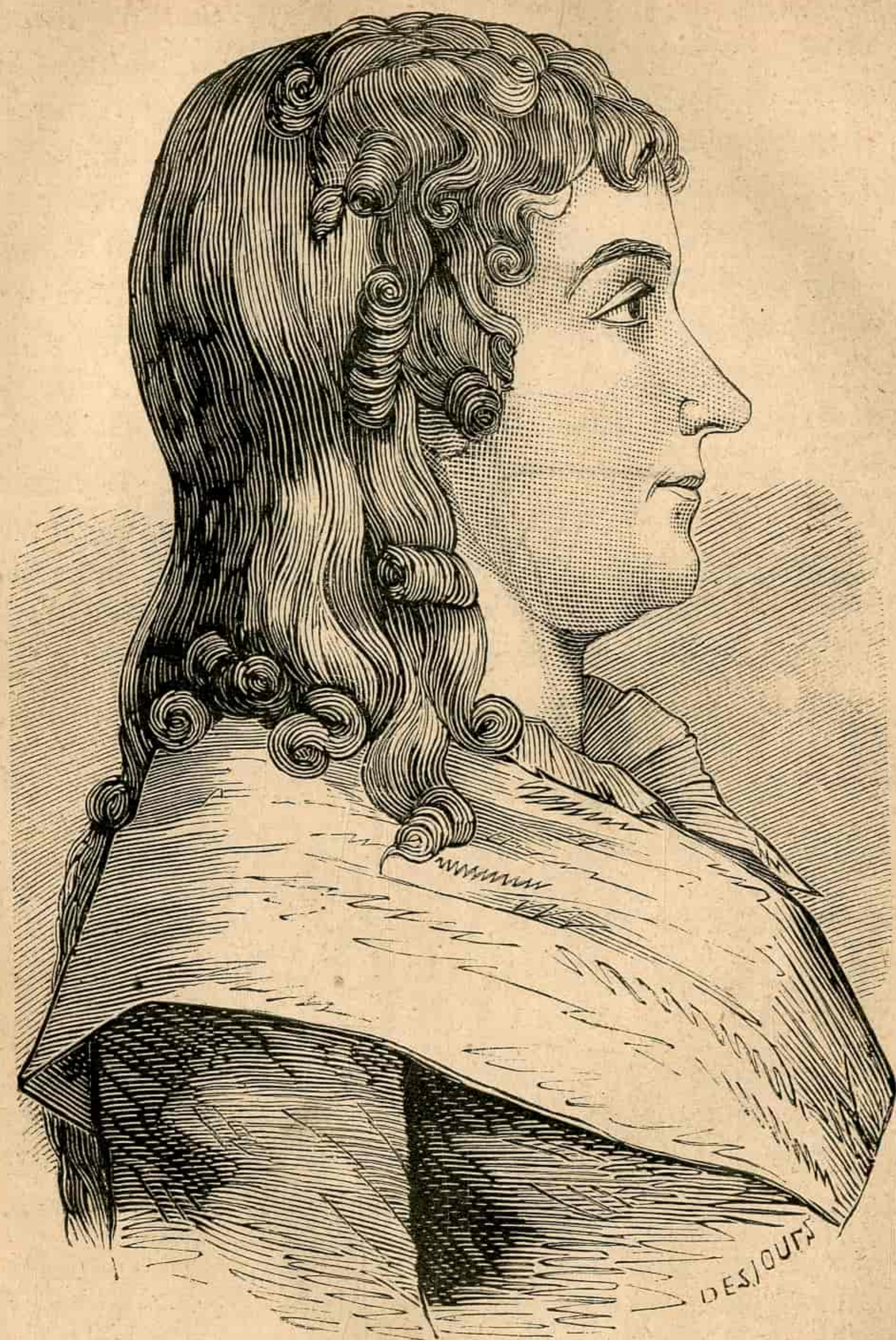
Lakanal appartient à la grande race des héros de la conscience, à la race des hommes qui n'ont jamais hésité à mettre leur vie au service de la vérité. Cet homme de bien qui n'a pas encore toute la réputation qu'il mérite, est une des grandes et belles physionomies de la Convention; il a défendu avec une ardeur incomparable la thèse d'émancipation par excellence : celle de l'enseignement gratuit, obligatoire, et surtout *laïque*. Il s'est élevé avec une énergie qui ne saurait être dépassée contre l'idée de condamner les enfants aux pratiques et aux enseignements d'une religion qui, en se réfugiant dans le surnaturel, échappe à tout contrôle : « Faire en public, écrivait Lakanal, d'insignifiantes prières, mais alimenter dans son cœur les vices les plus lâches; jeûner, mais haïr et persécuter; voilà la religion des fanatiques ! Reculez vers le passé, parcourez les annales des peuples, chaque page réfléchit

leurs forfaits. Ils sont écrits en caractères de sang humain dans la Vendée. Lisez-les à la lueur des flammes qui dévorent les infortunés arrachés au cachot de l'Inquisition. Et vous demandez qu'ils aient le droit incontesté d'enseigner dans les écoles ! Autant réclamer le démembrement de la patrie. » Lakanal, qui voulait la suppression de tout enseignement religieux dans les écoles, n'était ni un fanfaron de matérialisme, ni un fanatique d'impiété ; ce n'était pas non plus un déclamateur qui se grisait avec des phrases. Il croyait en Dieu et il proclamait l'excellence de cette croyance ; seulement il pensait que la théologie, même la sienne ! ne devait pas faire partie de l'éducation de l'enfance. « La patrie, disait-il, n'est pas théologienne, elle doit à ses enfants une éducation exclusivement morale et scientifique. Le reste regarde la famille. »

II

Aussi Lakanal qui avait été chargé d'administrer plusieurs départements, en particulier ceux du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Gironde et de la Dordogne, se donnait-il pour mandat d'établir partout où s'exerçait son influence, l'éducation entièrement nationale, c'est-à-dire placée en dehors de tous les dogmes. Le rôle de Lakanal comme administrateur républicain est digne d'attention.

On ne s'est pas assez préoccupé dans les histoires de la Révolution française des patriotes à qui avait été confié le mandat d'organiser la République en province. Les historiens n'ont parlé que des grands orateurs de la Constituante et de la Convention, des luttes passion-



M^{me} Roland.



nées de la Gironde et de la Montagne. Les flammes du volcan révolutionnaire ont attiré et fixé tous les regards. Mais, dans les départements, l'action administrative, moins éclatante et plus utile, s'accomplissait et réalisait des prodiges. Les préfets de la République (pour les appeler par une désignation contemporaine) étaient des hommes de premier ordre, écrivains, orateurs, administrateurs ayant tous les courages, ne reculant devant aucune tâche utile, capables de tous les efforts et croyant que rien n'était fait tant qu'il restait quelque chose à faire. On ne les voyait pas, timorés, se dérober au moment de la lutte et gouverner leur département en ayant les yeux fixés vers un ministère. Ils osaient prendre sur eux, pour le bien public, la charge des responsabilités. Voici, par exemple, Lakanal à Périgueux. Il invite les maires et les procureurs du département de la Dordogne à lui transmettre, sans aucun délai, des réponses aux questions suivantes :

1° Les secours dus à nos frères indigents sont-ils organisés dans votre commune?

2° Les écoles primaires sont-elles en activité?

3° Quels sont les besoins et les ressources de vos hospices?

4° Est-il facile de fonder dans votre commune une maison d'économie rurale dont le but serait l'enseignement de l'histoire de la nature appliquée aux progrès de l'agriculture, du commerce et des arts? De plus, pourrait-on créer une bibliothèque populaire qui deviendrait l'école des adultes et le sanctuaire de la liberté?

5° Quels sont les embellissements utiles dont est susceptible votre cité?

Ce législateur consciencieux organisait également des commissions d'instruction sociale chargées de créer et de rédiger un journal populaire et d'instituer l'apos-

total civique. Il définissait en ces termes curieux les fonctions des membres de cet apostolat :

« Répandre et expliquer parmi nos frères des campagnes le journal d'instruction populaire ; — visiter la maison du pauvre pour y apporter l'instruction et avec elle l'amour de la patrie ; — recevoir les plaintes et les demandes des indigents pour les transmettre au représentant du peuple ; — découvrir les ennemis de la Révolution. » Et Lakanal ajoutait : « A mes yeux, la mission d'apôtre civique dans les campagnes est la plus belle qu'on puisse remplir sur la terre. »

Le vaillant républicain avait raison : quelle transformation s'accomplirait dans notre patrie ; quelle grandeur atteindrait notre France si, de tous les côtés, dans nos villes et dans nos campagnes, on voyait surgir des hommes comme en réclamait Lakanal, des citoyens dédaigneux des emplois publics, sans ambition mesquine, sans arrière-pensée personnelle, ne voulant qu'une chose, émanciper le suffrage universel, l'instruire de ses devoirs et de ses droits, et se trouvant assez récompensés quand ils ont gagné quelqu'un à la lumière, à la justice, à la liberté, à la République!

III

Lorsque nous évoquons des souvenirs comme ceux que rappellent Lakanal et son administration, des voix s'élèvent pour parler des excès de la Terreur, et plusieurs s'écrient : « Vos administrateurs n'étaient que des proconsuls sanglants. » Les noms de Carrier, de Joseph Lebon apparaissent aussitôt. Comme si deux ou trois noms flétris résumaient toute l'histoire de l'administra-

tion républicaine. La vérité, c'est que les excès révolutionnaires furent en province à l'état d'exception. Lakanal gouverna quatre départements sans faire verser une goutte de sang et sans avoir recours à aucun des procédés du despotisme.

Même lorsqu'il avait à se plaindre et qu'il aurait pu se venger, il se montra clément et généreux. Un jour, il apprend qu'il avait été dénoncé au Comité de salut public. Il s'informe, découvre le nom de son dénonciateur, réfute les calomnies et écrit au calomniateur :

« J'avais reçu la mission expresse de te faire arrêter, parce que tu avais signé une dénonciation calomnieuse contre moi; mais lorsque Lakanal est juge dans sa cause, ses ennemis sont assurés de leur triomphe : il ne sait venger que les injures de sa patrie. Je t'obligerai lorsque je le pourrai. C'est ainsi que les représentants du peuple repoussent les outrages. Tu as cinq enfants tués devant l'ennemi, — c'est une belle offrande faite à la liberté! — je te décharge de la taxe révolutionnaire.

» LAKANAL. »

Pour un *buveur de sang*, on l'avouera, ce n'était pas trop cruel.

Il est triste d'avoir à ajouter que cet homme de grand cœur et de grande intelligence, un des fondateurs de nos écoles scientifiques, un des libérateurs de la pensée, fut condamné par la Restauration à l'exil.

Qu'avait-il fait? Le voici : Après Waterloo, à la veille de la capitulation de Paris, Lakanal, qui ne s'était pas rallié à l'empire, ne se souvenant que du territoire envahi, s'unit à quelques-uns de ses amis politiques, présenta des plans de défense et offrit, pour les faire exécuter, tout son modeste patrimoine. Un



arrêté de proscription, signé Louis XVIII, et que les envahisseurs auraient pu contresigner, répondit à ces offres du patriotisme. Mais la France reconnaissante proclamait hier encore, à la tribune de la Chambre des députés, par la voix des orateurs républicains, que Lakanal avait été un des premiers à réclamer, comme mesure de salut public, l'enseignement gratuit obligatoire et *laïque*. Et tout récemment aussi un ancien ministre de l'instruction publique écrivait avec raison : « Plus on connaît Lakanal, plus on l'estime et on l'aime. En matière d'instruction publique, les plus illustres et les meilleurs d'entre nous n'ont été que ses humbles imitateurs et doivent rester ses fidèles disciples. »

MADAME ROLAND

I

M^{me} Roland est une Parisienne. Elle a tous les mérites, toutes les qualités et quelques-uns des défauts de cet être complexe (pour parler comme les doctrinaires) qui s'appelle la femme de Paris. Elle est spirituelle, éloquente et vaillante. Elle est passionnée aussi, par conséquent capable de médisance et d'injustice. Sa beauté, fort contestable quand on se contentait de la regarder, devenait radieuse et presque éblouissante quand on l'écoutait. Elle avait ce qu'un auteur contemporain, Alexandre Dumas fils, nomme la ligne; ce qu'on appelait la grâce au xviii^e siècle.

Voici qui va rendre songeur les pédants qui veulent exclure la femme de la politique. M^{me} Roland était presque un chef de parti sans cesser d'être la plus aimable des femmes. Elle séduisait et elle instruisait en même temps. C'est le grand art. Devant l'échafaud, cette grâce féminine se transforma en héroïsme. Nul

n'a été plus grand en face de la mort que M^{me} Roland.

II

Ses parents étaient des artistes, d'ingénieux et habiles graveurs. Ils l'élevèrent sans souci des préjugés ordinaires, lui laissant lire et lui laissant voir tout ce qu'elle voulait. De bonne heure elle fit connaissance avec les livres de Voltaire et les œuvres de Jean-Jacques Rousseau. Le philosophe de Genève exerça sur elle une influence décisive. Elle aimait les grandes et harmonieuses phrases de l'*Émile* et de la *Nouvelle Héloïse*. Ce qui nous paraît si solennel et si ennuyeux, à nous autres, enfants jeunes et vieux du boulevard, enthousiasmait la fille du graveur Philipon. Rousseau a été l'incomparable prophète de la Révolution française. M^{me} Roland, la forte tête de la Gironde, le savait par cœur. Robespierre, chef de la Montagne, le relisait sans cesse. M^{me} Roland emprunta à Rousseau l'amour de la nature, le goût des détails familiers et aussi, disons-le, l'habitude des confidences téméraires et voisines de la crudité. Il y a dans ses Mémoires, d'ailleurs admirables, des pages qui rappellent les plus hardies confessions de Jean-Jacques Rousseau. Malgré les licences de cette éducation à la diable, elle resta honnête et pure. Intelligente en toutes choses, habile aux arts du dessin, musicienne distinguée, elle ne dédaignait pas, malgré ses mérites ou à cause de ses mérites, de s'occuper même des détails de la cuisine.

Le mariage de M^{me} Roland forme un des chapitres les plus inattendus de son histoire. Jeune, attrayante, spirituelle, elle consentit à épouser un bonhomme à

l'aspect froid et chagrin, M. Roland de la Plâtrière. Pourquoi ce mariage ? Pour obéir à un sentiment de délicatesse chevaleresque, dirait-on, s'il ne s'agissait d'une jeune fille. La famille Philipon était endettée. Lorsque M. Roland, très honnête homme d'ailleurs et non sans mérite, se présenta pour demander la main de celle qui devait un jour le faire oublier, les Philipon, très endettés, étaient menacés des plus tristes mésaventures. Alors, sans affectation, sans se donner des apparences de victime, souriante et la conscience joyeuse, la jeune fille mit sa main dans la main du vieux et loyal Roland. L'union fut des plus heureuses. Roland était un érudit, un travailleur, un personnage intègre. Il eut l'esprit d'associer sa femme à ses travaux et d'en faire son secrétaire intime. Ensemble ils s'occupèrent d'économie politique, d'histoire et de littérature. Roland, employé dans l'administration des finances, eut occasion de voyager. Il alla de Lyon à Amiens, d'Amiens en Suisse, et de Suisse en Angleterre. Partout avec lui il amena sa femme, qui se prit d'un grand amour pour l'indépendance politique en comparant l'état des peuples libres à l'état du peuple français. Aussi, lorsque la Révolution éclata, elle en adopta les principes avec le plus vif enthousiasme. Elle vint à Paris et assista au mouvement des clubs et aux séances de l'Assemblée nationale. Elle raconte, dans ses Mémoires, l'impression que lui fit cette résurrection de la patrie par la liberté. Ses appréciations sur les hommes sont des plus curieuses. En général, elle est très sévère pour les constituants. Le seul homme qui lui ait fait connaître l'admiration, ce fut Mirabeau. Plus tard elle eut des sentiments de tendresse ou d'amitié pour les orateurs de la Gironde, mais on voit bien, en la lisant, que Mirabeau est resté le dieu.

III

Lorsque, en 1792, Roland fut appelé au ministère de l'intérieur, M^{me} Roland passa de la politique platonique à la politique active. La première en France elle eut l'idée d'un salon politique. L'hospitalité la plus large et la plus gracieuse fut accordée par la femme du ministre à tous les hommes qui étaient les tribuns du jour ou qui promettaient d'être les tribuns de demain. Ces réunions, qu'on a beaucoup calomniées, étaient d'une simplicité parfaite; chacun y conservait la plus entière liberté d'allure et de discussion. Mais M^{me} Roland était beaucoup trop femme pour n'avoir pas le sentiment du décorum et ne pas proscrire le laisser-aller des manières et la vulgarité du langage. Cette exigence féminine eut des conséquences politiques regrettables. Elle éloigna M^{me} Roland de Danton. Le puissant agitateur avait des familiarités de halle et des désordres de toilette anti-féminins. C'était une âme magnanime dans un corps lourd et de formes brutales. M^{me} Roland, froissée comme femme, ne découvrit pas l'homme d'État chez Danton. Le tribun ne vit de M^{me} Roland que la couleur de ses bas, et il lui sembla qu'ils étaient bleus, — une pâle couleur pour un démagogue. Les Girondins, au contraire, élégants, lettrés, gens du monde, trouvaient un charme exquis dans la causerie de cette femme éminente, qui tempérerait les austérités de la raison par les délicatesses et les tendresses de son cœur.

Le vieux Roland, devenu secrétaire de sa femme après l'avoir eue pour secrétaire, fit une opposition

énergique à Louis XVI, contribua au renversement de la royauté et à l'avènement de la République. Ce fut pour M^{me} Roland le moment du triomphe; mais l'échafaud était bien près de ce triomphe-là. Il n'y a que le succès qui ne dure pas. Et sous la Révolution le succès passait aussi vite que la lueur d'un éclair. M^{me} Roland et son mari avaient attaché leur prospérité politique à la fortune du parti girondin. Vergniaud était un si grand orateur, Barbaroux avait tant de vaillance, Buzot surtout paraissait si séduisant! M^{me} Roland éprouva pour ce dernier une affection très ardente, qui n'eut pas le temps de dégénérer. Les Girondins, en effet, accusés d'avoir tramé un complot contre *l'unité et l'indivisibilité* de la République française, furent décrétés d'arrestation. Quelques-uns prirent la fuite et moururent tragiquement comme Condorcet et Roland. Sa femme fut arrêtée à titre de complice du parti de la Gironde. C'est en prison qu'elle composa les émouvants Mémoires qui ont immortalisé son nom. Il ne faut pas prendre cet écrit comme guide s'il s'agit d'appréciations historiques. Sous l'influence du malheur, M^{me} Roland s'exalte et devient même injuste. Elle fit de l'histoire avec ses admirations et ses ressentiments. La Gironde est idéalisée dans son livre; la Montagne, au contraire, y est accablée d'invectives, de sarcasmes et d'outrages. Danton y est peint non seulement en laid, mais en hideux. Robespierre y est montré envieux, médiocre et répulsif. Pache même est calomnié. Heureusement des pages pleines de cœur, d'émotion vraie, de hautes aspirations rachètent les défauts que nous venons de signaler. Enfin, pour tout dire, dans ses curieux Mémoires, M^{me} Roland se montre coquette. Elle qui n'avait jamais posé devant son miroir, pose en prison pour la postérité.

Tout s'efface d'ailleurs, et les petitesesses et les haines, et les travers, en face de la sublimité de la mort. Lorsqu'on vint l'avertir que le bourreau l'attendait, elle conserva sa grâce, consolant le geôlier qui pleurait en lui annonçant la fatale nouvelle. Ce trait n'est-il pas la révélation de ce qu'il y a de divin dans la femme? Oublier la mort qui vous menace pour consoler ceux qui pleurent devant vous ! M^{me} Roland seule était capable de cette abnégation. Elle marcha au supplice sans affectation et sans terreur. On raconte qu'en passant sur la place de la Révolution, devant une statue de la Liberté, elle se serait écriée : « O liberté, que de crimes on commet en ton nom ! » Le mot est digne de M^{me} Roland : il n'est pas certain cependant qu'elle l'ait prononcé.

DANTON

Un ancien proscrit du 2 décembre, M. Cazot, devenu sous la République ministre de la justice, garde des sceaux de France, et président de la Cour de cassation, disait un jour à la tribune de la Chambre des députés : « J'entends encore la grande voix de Danton. »

Cet hommage à l'un de nos plus illustres révolutionnaires était souligné par les applaudissements de toute la gauche. Nous le trouvons non seulement légitime, mais encore d'une parfaite opportunité. Danton est, en effet, un des calomniés de l'histoire, un des hommes qui méritent le plus de reconnaissance et qui ont obtenu le plus d'exécration.

II

Il y a trois hommes chez Danton : un homme d'action, un tribun et un politique.

L'homme d'action a toutes les qualités qui donnent le succès, la décision poussée jusqu'à l'audace, la promptitude et la précision du coup d'œil, le dévouement absolu à la chose publique. Il ne se dérobe jamais et, sans hésiter, offre sa vie comme enjeu dans les terribles parties qu'il joue pour le peuple. C'est le patriote qui sait, en quelque sorte, faire passer son âme dans le corps de la nation tout entière. A ses côtés, les plus timides deviennent courageux ; devant lui, les ennemis de la nation se sentent terrifiés. Danton ne se contente pas de décréter la victoire, il l'obtient ; à son souffle les armées se réorganisent, les généraux trouvent la puissance de vaincre, la foule passe de la terreur à l'enthousiasme, l'étranger est rejeté hors de nos frontières. Lorsque Danton prit le pouvoir, la situation de la France semblait désespérée ; à force d'énergie et de patriotisme il répara tous les désastres, et assura le salut du pays.

De telles œuvres ne s'accomplissent pas par des moyens doux ; il faut pour y réussir la passion, l'éclat de l'éloquence, la violence dans les formes et toutes les exagérations révolutionnaires. Quand les événements sont accomplis les excès de langage ressemblent à la lave refroidie.

Pendant l'action ces excès sont chose naturelle, ils traduisent avec fidélité le sentiment public. Seulement, ceux à qui plus tard on les reproche s'exposent à être calomniés ; on les juge sans tenir compte des circonstances terribles qui les précédaient. C'est en vertu de cette aberration que Danton a été accusé d'avoir organisé les massacres de septembre.

Il y fut étranger. On ne peut citer à sa charge ni un fait, ni une parole. La préparation de ces massacres et leur accomplissement eurent lieu en dehors de ses

conseils et de son action. Mais, dit-on, il était ministre de la justice pendant que ces massacres s'accomplissaient ; Roland aussi était ministre, et personne n'a jamais songé à l'accuser de complicité avec les massacreurs. La première femme de Danton regardait comme une imputation calomnieuse dirigée contre son mari l'accusation colportée par la haine de M^{me} Roland, et recueillie par des écrivains réactionnaires de notre temps.

Malheureusement, les procédés oratoires de Danton, ses emportements, ses saillies grossières donnaient facilement prise à la calomnie. Il parlait trop volontiers d'extermination, de tocsin, d'insurrections, de vengeances populaires. Ces formes excessives, cette rhétorique déclamatoire n'étaient pas seulement une concession au mauvais goût du temps, c'était aussi, pour Danton, une tactique et une habileté. Il essayait de faire triompher des idées modérées au moyen d'expressions violentes. Toutes les fois qu'il voulait obtenir de la Montagne, *de la sainte Montagne*, pour parler son langage, une loi libérale, un acte de tolérance et de protection pour les faibles, il avait recours à son vocabulaire de clubiste. Les esprits superficiels qui se laissent prendre aux apparences jugent Danton sur les mots qu'il a prononcés et non sur ses idées ; mais lorsqu'on va au fond des choses, on est tout étonné de trouver sous le tribun ardent un politique modéré.

III

Il n'y a pas une liberté qui n'ait eu Danton pour défenseur pendant qu'il était au pouvoir. Le 20 octobre

1792, on discute à la Convention la liberté de la presse. Le représentant Lepelletier défend la thèse de la liberté indéfinie. Danton se lève, et de sa puissante voix : — « La liberté de la presse, s'écrie-t-il, ou la mort ! »

Quelques semaines plus tard, le 30 novembre, des membres de la Convention demandent qu'on applique toutes les sévérités de la loi au clergé catholique. Danton se prononce, au contraire, pour la temporisation et les mesures conciliantes : « On bouleversera la France, dit-il, par l'application trop précipitée de principes philosophiques que j'aime, mais pour lesquels le peuple, et surtout celui des campagnes, n'est pas mûr encore. »

Un an après, sur la même question, Danton s'exprime ainsi : « L'Assemblée ne peut salarier aucun culte, mais elle exécute la persécution et ne ferme point l'oreille aux cris de l'humanité ! Citoyens, accordez des secours à tous les prêtres, à la condition que ceux qui sont encore dans l'âge de choisir un état le prennent, et qu'ils ne puissent prétendre au budget de la nation après s'être procuré les moyens de subsister. » C'est déjà, on le voit, la thèse de la séparation de l'Église et de l'État opérée sans violence.

Sur la question du droit de réunion, Danton n'est ni moins net, ni moins formel, ni moins libéral. Le droit pour tous les citoyens de se réunir, de discuter et de délibérer, est pour lui un droit naturel. Le 3 décembre 1793, Danton affirme à la tribune « que les citoyens peuvent se rassembler d'après le droit que leur en a donné la nature, et que, pour gérer ce rassemblement, ils n'ont besoin de recourir à *aucune autorité*. Que nous sommes loin de la théorie du commissaire de police-*providence* !

Danton n'est pas moins intéressant à étudier lorsqu'il

parle de la réforme de la magistrature : « Remarquez, dit-il à la tribune de la Convention, dans la séance du 22 septembre 1792, remarquez que tous les hommes de loi sont d'une aristocratie révoltante. Si le peuple est forcé de choisir parmi ces hommes, il ne saura où reposer sa confiance. Je pense que si l'on pouvait établir un principe d'exclusion, ce devrait être contre ces hommes de loi qui jusqu'ici se sont arrogé un privilège exclusif, qui a été l'une des grandes plaies du genre humain... » On oppose à la théorie de Danton le respect des vieilles institutions de la France, la nécessité d'avoir un corps judiciaire versé dans la science du droit. De nouveau, l'illustre révolutionnaire fait entendre sa *grande voix*. Il réplique à ses contradicteurs : « Et moi aussi, je connais les formes, et si l'on défend l'ancien régime judiciaire, je prends l'engagement de combattre en détail, pied à pied, ceux qui se montreront sectateurs de ce régime. Le peuple ne veut point de ses ennemis dans les emplois publics; laissez-lui donc la faculté de choisir ses amis. »

Lorsqu'on demande enfin pour la France entière l'instruction *laïque, gratuite et obligatoire*, Danton est encore le premier à réclamer la mise en pratique de ce grand principe républicain : — « Citoyens, dit-il, après la gloire de donner la liberté à la patrie, il n'en est pas de plus grande que de préparer aux générations futures une éducation digne de la liberté ! La plus juste objection est celle de la finance; mais il n'y a point de dépense regrettable là où elle est faite dans l'intérêt public. »

Enfin, Danton montre qu'il sait résister aux entraînements du patriotisme en faisant reconnaître par la Convention, au lendemain des victoires républicaines, ce grand principe que le peuple français ne doit jamais faire de guerre offensive.

IV

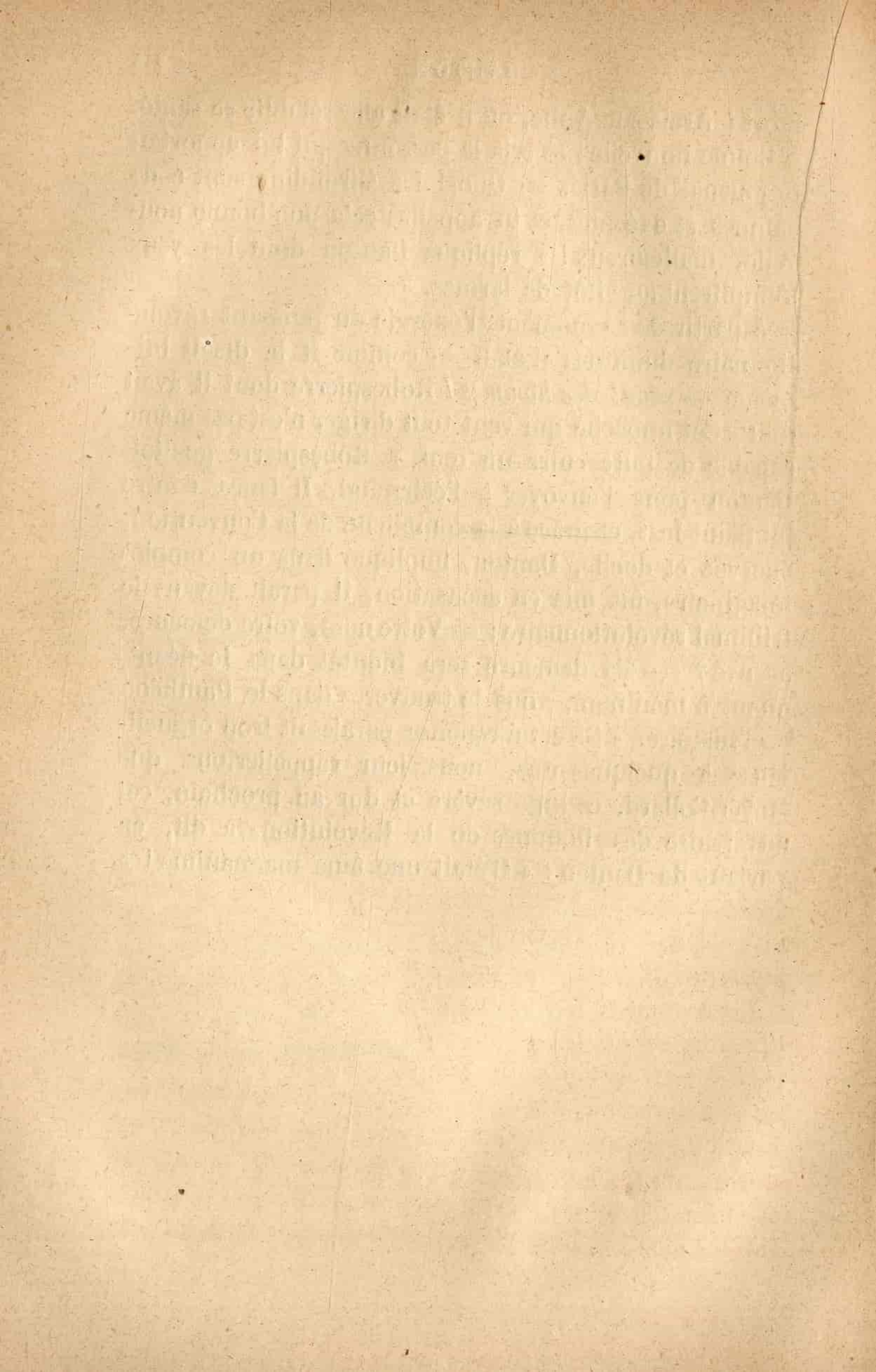
La modération d'idées, la fermeté libérale que Danton eut dans les principes ne lui fit pas défaut lorsqu'il s'agit des personnes qui appartenaient au parti républicain. Avec la perspicacité d'un homme d'État, il comprit tout de suite que, pour vivre, la République avait besoin à la fois et des Girondins et des Montagnards. Il travailla à les réconcilier, à les unir ; mais il rencontra, comme obstacle à sa volonté, l'égoïsme haineux de Robespierre, l'intempérance oratoire et la turbulence des Girondins. Danton voulait pacifier, et il se heurtait sans cesse à des hommes avides de récriminations. M^{me} Roland, dont il avait blessé la vanité, excita contre lui les plus éloquents orateurs de la Gironde. Aux avances de Danton, Lasource, Guadet, Gensonné répondirent par des paroles de colère ou de mépris : « Ah ! tu m'accuses, répondit Danton à Guadet, tu ne connais pas ma force ! » et il opposa violences de langage à violences de langage. C'était le 19 avril 1793 qu'il parlait ainsi. Six jours après, il redevenait débonnaire et conciliant. Il faisait l'éloge de Vergniaud, il affirmait que si les républicains avaient paru divisés, en réalité ils étaient d'accord pour le bonheur des hommes. Ces nobles sentiments ne désarmèrent pas les Girondins, qui redevinrent agressifs contre Danton. Lassé, il les abandonna.

V

Le grand révolutionnaire n'était pas à Paris lors de l'exécution de ses implacables accusateurs. Il apprit leur

mort à Arcis-sur-Aube, où il était allé rétablir sa santé. « Bonne nouvelle ! s'écria la personne qui lui apportait le journal de Paris. — Quoi ! les Girondins sont condamnés et exécutés, et tu appelles cela une bonne nouvelle, malheureux ! » répliqua Danton dont les yeux s'emplirent aussitôt de larmes.

A partir de ce moment, l'énergie du puissant révolutionnaire diminua ; il était — comme il le disait lui-même — *saoûl des hommes* ! Robespierre dont il avait dit : « Cet imbécile qui veut tout diriger n'est pas même capable de faire cuire un œuf, » Robespierre guettait Danton pour l'envoyer à l'échafaud. Il lança contre lui Saint-Just, et grâce à la complicité de la Convention, énervée et docile, Danton, impliqué dans un complot imaginaire, fut mis en accusation. Il paraît devant le tribunal révolutionnaire : — Votre nom, votre demeure, accusé ? — Ma demeure sera bientôt dans le néant, quant à mon nom, vous le trouverez dans le Panthéon de l'histoire. » Si cette réponse paraissait trop orgueilleuse à quelques-uns, nous leur rappellerions que Royer-Collard, ce juge sévère et dur au prochain, cet adversaire des hommes de la Révolution, a dit, en parlant de Danton : « C'était une âme magnanime ! »



BOISSY D'ANGLAS

Boissy d'Anglas naquit à Annonay en décembre 1756. Il appartenait à une vieille famille protestante. Or, le protestantisme, à cette époque, était persécuté ou proscrit. Malgré la défaveur que créait à Boissy d'Anglas la religion des siens, il obtint, à force de mérite, une situation dans le monde des gens de loi. Il serait devenu, sans la Révolution, un Patru ou un Gerbier. Les événements politiques de 1789 firent de lui un publiciste et un député.

Il fut envoyé par ses concitoyens de l'Ardèche à la Constituante. Il devait cet honneur au zèle qu'il avait mis à défendre, par de savantes brochures et d'éloquents discours, les principes et les intérêts de la Révolution naissante. A la Constituante, où se rencontraient une si prodigieuse quantité d'hommes de talent, de savoir et de génie, le rôle du jeune Boissy d'Anglas fut secondaire. Il se fit remarquer cependant par les

motions qu'il présenta en l'honneur de J.-J. Rousseau. L'intelligent député aurait voulu que la Constituante témoignât solennellement de son admiration pour l'auteur du *Contrat social* et lui élevât une statue. Depuis Boissy d'Anglas jusqu'à Henri Martin, la pensée d'un pareil hommage s'est souvent reproduite, elle a toujours échoué. Pourquoi? Tandis que Voltaire, infiniment moins républicain que le philosophe de Genève, a rencontré en France des sympathies universelles (sauf dans le parti clérical), Rousseau n'a pas même obtenu un pauvre petit buste. Quoi qu'il en soit, Boissy d'Anglas fit son devoir de lettré et de démocrate en défendant l'écrivain à qui nous devons la théorie du suffrage universel inscrite, comme on sait, dans le *Contrat social*. A cette occasion, Boissy d'Anglas fut accusé bien ridiculement de vouloir établir en France une République huguenote. Comme s'il était possible de confondre Rousseau et Calvin!

II

Pendant toute la durée de l'Assemblée législative, Boissy d'Anglas remplit dans l'Ardèche les fonctions de procureur général syndic. Il sut montrer, dans ces fonctions délicates et difficiles, qu'il n'était nullement le sectaire protestant qu'on l'avait accusé d'être.

En effet, il protégea, au péril de sa vie, des prêtres catholiques que, dans un moment d'effervescence, le peuple voulait mettre à mal. Ses citoyens apprécièrent comme ils le devaient cette noble conduite et donnèrent à leur courageux syndic le mandat de les représenter à la Convention nationale. Boissy d'Anglas siégea

parmi les modérés de cette illustre Assemblée. Il s'allia avec les Girondins, les soutint au moment de leur proscription et réussit pourtant à échapper à l'échafaud. A partir du 9 thermidor, lorsque la Convention nationale ne compte plus dans ses rangs les fougueux révolutionnaires qui se sont, hélas ! entr'égorgés : les Danton, les Robespierre, les Hébert, les Camille Desmoulins ; le rôle de Boissy d'Anglas devient considérable. La période du sang-froid succédait à la période de la passion, et Boissy d'Anglas était par excellence l'homme du sang-froid. Les Conventionnels se dirent qu'après tant de sang versé il fallait songer à l'organisation du pays. La mesure qui leur parut la plus urgente pour amener la pacification des esprits, ce fut la suppression officielle du budget des cultes. Elle était réclamée comme un acte de liberté pour toutes les croyances et comme une mesure d'unité politique. L'État, qui avait eu tant à souffrir de son ingérence dans les questions religieuses, comprit la nécessité de se débarrasser par la liberté de ces irritantes questions : plus de salaire pour les prêtres, mais indépendance complète pour toutes les consciences. La Convention, obéissant à ce mot d'ordre de la nation, décréta dans la séance du 7 ventôse an III, ces deux choses considérables : « Article premier. *L'exercice d'aucun culte ne peut être troublé.* — Article 2. *La République n'en salarie aucun.* »

L'année 1795 est l'année la plus glorieuse de l'existence de Boissy d'Anglas. Non seulement cette année-là il fit proclamer un grand principe, mais encore, devant la foule insurgée, il se conduisit en héros. Ce mot n'a rien d'exagéré, appliqué à Boissy d'Anglas. C'est, d'ailleurs, l'expression même dont s'est servi Carnot pour apprécier la conduite de son collègue à la

Convention. Et l'on sait si Carnot se connaissait en héroïsme.

Nul n'ignore, en France, les circonstances dans lesquelles se produisit l'héroïsme de Boissy d'Anglas. Le 20 mai 1795, une multitude affolée envahit la Convention nationale. Dans sa fureur, cette foule invective, insulte, frappe plusieurs représentants du peuple. Elle rencontre un jeune député, Féraud, le tue et met sa tête au bout d'une pique. A ce moment, Boissy d'Anglas présidait la Convention. Menacé de mort s'il ne fait pas mettre en délibération la volonté des envahisseurs, le président se couvre et reste impassible. Mais laissons parler un des témoins oculaires de cette scène émouvante, le député Louvet :

« Comment, écrit-il, peindre le tranquille courage, le sang-froid du président magnanime de la Convention? Comment peindre l'inaltérable calme de sa figure, signe assuré du calme de son âme? Un des scélérats lui disait : Si tu ne fais cesser ce bruit, si tu ne fais pas délibérer l'Assemblée, je te coupe la tête. Un autre, — beaucoup d'autres, lui apportaient successivement différents écrits qu'ils appelaient des motions; ils lui disaient : Nous n'avons pas besoin de ton Assemblée; — le peuple est ici, tu es le président du peuple, signe, et le décret sera bon; signe, ou je te tue. Lui, toujours tranquille, répondait : Pour moi, la vie c'est peu de chose; mais prenez garde! Vous parlez de commettre un grand crime! Je suis représentant du peuple, je suis président de la Convention. Et disant cela, il ne faisait pas délibérer et ne signait rien. Lorsque, pour l'effrayer, on vint mettre sous ses yeux la tête sanglante de Féraud, il se découvrit et la salua respectueusement. »

On s'explique, devant une telle attitude, le cri d'admi-



Danton.



ration échappé à Louvet : « Boissy d'Anglas, je te vote, au nom de la patrie, des remerciements qu'elle ne désavouera point; tu as doublement mérité d'elle; tu l'as servie et tu l'as honorée. »

La patrie ne désavoua pas Louvet, au contraire, elle lui fit écho. Lorsque, quelques mois après, on nomma les membres du conseil des Cinq-Cents, soixante-douze départements élurent Boissy d'Anglas.

C'est le plus bel hommage qu'un grand citoyen ait jamais reçu en France. L'illustre président de la Convention nationale en était digne; il entra ainsi vivant dans l'immortalité.

LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU

I

Le 20 janvier 1793, un homme qui portait un des noms les plus illustres de la noblesse de robe, Lepelletier de Saint-Fargeau, fut abordé, dans les environs du Palais-Royal, par un garde du corps nommé Pâris : — « Êtes-vous monsieur Lepelletier, membre de la Convention ? — Oui, citoyen. — Avez-vous voté la mort du roi ? — Je l'ai votée ; pourquoi cette demande ? » Le garde du corps se contenta, pour toute réponse, de poignarder le membre de la Convention.

Ainsi, la première victime du procès fait par nos pères à la monarchie française, ce ne fut pas un roi, mais un représentant du peuple ! Louis XVI n'a été exécuté que le lendemain, 21 janvier.

A tort ou à raison, la Convention avait procédé juridiquement contre un monarque qu'elle regardait comme responsable de l'invasion de la patrie. La

réaction royaliste répondait par un coup de couteau à l'acte de la Convention.

Lepelletier de Saint-Fargeau, tombé victime, fut aussitôt glorifié par tous les patriotes comme un martyr. On célébra sa mort en vers et en prose. On frappa des médailles en son honneur. On l'inscrivit sur la liste des serviteurs les plus méritants de la démocratie française. S'il y avait dans ces honneurs suprêmes une part d'exagération trop explicable, il y avait aussi une part de justice et de vérité. La conduite de Lepelletier a été celle d'un citoyen courageux, d'un ami du peuple, d'un défenseur éminent des principes de la Révolution.

II

Lepelletier de Saint-Fargeau appartenait à l'une des familles les plus considérables, par la richesse, qu'il y eût en France. Il possédait six cent mille livres de rentes, revenu énorme pour cette époque. Un de ses aïeux, Claude Lepelletier, avait remplacé Colbert comme contrôleur général des finances de 1683 à 1689. La victime du garde du corps Pâris occupait, avant la Révolution, le rôle d'avocat général, puis de président à mortier au parlement de Paris. Toutes les dignités, toutes les faveurs, tous les privilèges étaient donc échus en partage au futur défenseur des droits du peuple. Il semble que tout devait le retenir à l'ancien régime et le lui rendre cher. C'était de ce côté qu'étaient l'illustration de sa famille et ses propres intérêts. Mais il y a des natures vraiment nobles, celles chez qui la conscience parle plus haut que

toutes les autres considérations. Lepelletier de Saint-Fargeau était une de ces natures d'élite.

Il avait conquis, bien avant 1789, une réputation d'intelligence et de savoir. On le citait au premier rang des jurisconsultes érudits et éloquents. La noblesse française n'hésita pas à le choisir comme son représentant lors de la convocation des États généraux. L'attitude de Lepelletier fut, au début, un peu hésitante. On ne se dégage pas, en un jour, des préjugés de race et des influences d'éducation.

Ni Lamennais, ni Lamartine, ni même Victor Hugo, de nos jours, ne sont arrivés d'un premier bond à l'idée républicaine; ils y sont arrivés, — cela suffit à leur honneur et à l'honneur de la démocratie française.

Les hésitations de Lepelletier de Saint-Fargeau ne furent pas, d'ailleurs, de longue durée. Il vit de quel côté étaient le droit et la justice, et il se mit de ce côté-là. Le peuple, à partir de ce moment, compta un orateur de plus à l'Assemblée nationale, et plus tard à la Convention.

En sa qualité de jurisconsulte, l'ancien président à mortier s'occupa spécialement des questions de législation. Mais il intervint surtout avec un grand éclat dans la discussion mémorable qui eut lieu à la Convention à propos de la liberté de la presse.

I

Jamais les immunités de la pensée n'ont été défendues avec plus de force que par le Conventionnel Lepelletier de Saint-Fargeau.

Les circonstances dans lesquelles se produisirent

les discussions sur la liberté de la presse rendent ces discussions intéressantes au plus haut degré ; elles sont encore instructives pour tous les écrivains et pour tous les législateurs.

C'était en octobre 1792, par conséquent, un mois après la proclamation de la République. L'exaspération des factions royalistes dépassait toutes limites. Menaces de mort, injures, calomnies étaient prodiguées aux républicains. L'appel à l'étranger s'étalait cynique et odieux dans plusieurs feuilles bien pensantes. La Convention s'émut de ce débordement de scandales et de provocations antipatriotiques. Un des députés les plus éloquents de la Gironde, Buzot, exprima le sentiment général de la Convention et peut-être du public en demandant la répression immédiate et sévère des excitations dont la presse se rendait coupable. Buzot, à l'appui de sa proposition, fit remarquer que la République était à peine naissante, qu'elle avait besoin d'une protection spéciale, — enfin que ce serait folie de la livrer sans défense aux coups de ses ennemis les plus acharnés. Entraînée par l'éloquence du député girondin, la Convention allait voter des mesures répressives lorsque Lepelletier de Saint-Fargeau se leva : « Prenez garde, dit-il, sous prétexte de protéger la République, c'est à la pensée humaine que vous allez porter atteinte.

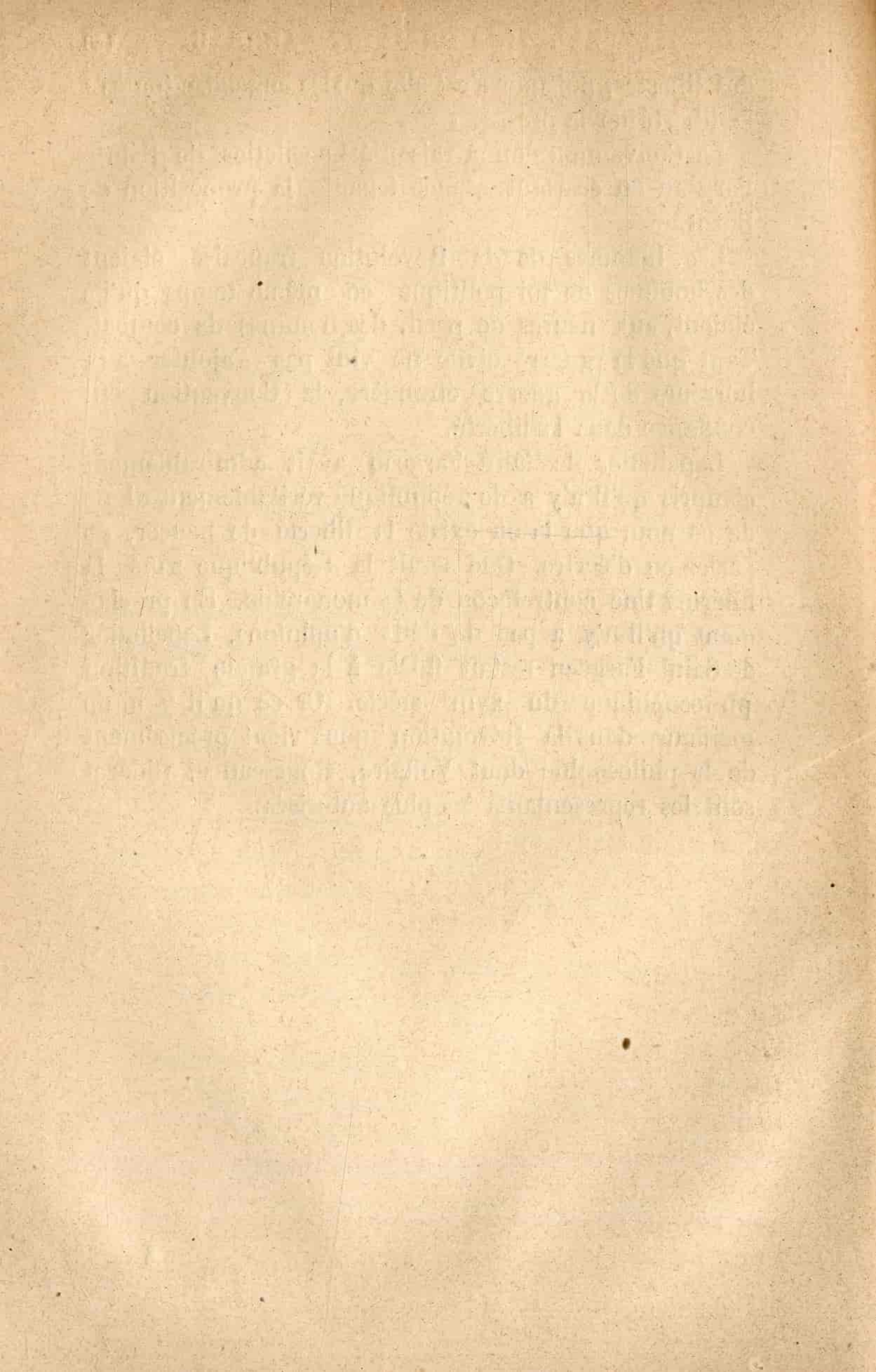
» On vous demande de punir la provocation au crime ; mais, tant que le crime n'a pas été commis, la provocation n'est qu'un délit d'opinion ; or, ces délits relèvent des mœurs et non des lois. Que l'opinion publique flétrisse l'écrivain provocateur, c'est bien ; seulement, tant que ces excitations restent à l'état de velléités impuissantes, vous n'avez pas le droit de faire courir des dommages à la plus nécessaire

des libertés, puisque c'est elle qui les engendre toutes : la liberté de la presse. »

La Convention donna raison à Lepelletier de Saint-Fargeau en écartant, séance tenante, la proposition de Buzot.

Les hommes de la Révolution française étaient des hommes de foi politique en même temps qu'ils étaient, aux heures de péril, des hommes de combat. Tant que la guerre civile ne vint pas s'ajouter aux horreurs de la guerre étrangère, la Convention eut confiance dans la liberté.

Lepelletier de Saint-Fargeau avait admirablement compris qu'il n'y a de république véritablement digne de ce nom que là où existe la liberté de penser, de parler ou d'écrire. Que serait la République sans la liberté? Une contrefaçon de la monarchie. En proclamant qu'il n'y a pas de délit d'opinions, Lepelletier de Saint-Fargeau restait fidèle à la grande tradition philosophique du XVIII^e siècle. Or ce qu'il y a de meilleur dans la Révolution nous vient précisément de la philosophie dont Voltaire, Rousseau et Diderot sont les représentants les plus autorisés.



LOUSTALOT

I

La destinée a parfois d'étranges caprices. Elle prodigue l'admiration à des gens médiocres et laisse dans l'oubli les hommes les plus méritants. Demandez, par exemple, à un de nos compatriotes pris au hasard, s'il connaît Loustalot? Neuf fois sur dix vous obtiendrez une réponse négative. Et cependant Loustalot est un des plus grands publicistes de la Révolution française. Il a rédigé pendant deux ans un journal qui tirait à deux cent mille exemplaires. De 1789 à 1791, les Parisiens attendaient un article de Loustalot comme sous Napoléon III on attendait la *Lanterne* de Rochefort. L'opinion du vaillant journaliste faisait autorité non seulement pour la foule, mais pour les membres de l'Assemblée constituante. Toutes les fois qu'une question importante se présentait, on se demandait : que va dire Loustalot? Cette préoccupation était légitime. Loustalot avait, en effet, toutes les qualités de

savoir, de fermeté intellectuelle, de clairvoyance politique, qui font d'un écrivain le juge autorisé des hommes et des choses. Il s'était préparé à l'apostolat du journalisme par la publication de brochures très recherchées et par l'exercice consciencieux de sa profession de jurisconsulte.

II

Né à Saint-Jean-d'Angely, en décembre 1761, Loustalot, après de fortes études, était allé s'établir à Bordeaux comme avocat. Il ne séjourna que peu de temps dans la ville déjà surnommée l'*Athènes du Midi*. Paris l'attirait. Il y a une attraction irrésistible entre cette grande ville et les esprits supérieurs. Sans doute l'intelligence se manifeste en province ; mais elle ne rayonne qu'à Paris dans tout son éclat.

Loustalot quitta Bordeaux en 1789. Il avait vingt-huit ans. A son arrivée, il trouva l'opinion publique en fermentation. La Révolution était dans les esprits avant d'être dans les événements ; de tous côtés, on se demandait ce qu'il fallait faire pour remplacer l'ancien ordre de choses par un régime plus équitable. Necker et Mirabeau voulaient la convocation des États généraux. La conscience du pays approuvait leur réclamation. De nombreuses brochures apprenaient au peuple français quels étaient ses droits. Siéyès, dans un pamphlet immortel, posait la redoutable et décisive question : *Qu'est-ce que le Tiers État ?* Loustalot fit aussi sa brochure, pour appuyer les revendications populaires.

En ce temps-là, il y avait à Paris un entrepreneur de littérature du nom de Prudhomme, mi-partie

libraire et mi-partie *impresario*. Prudhomme cherchait un écrivain afin de lui confier la rédaction du journal qu'il voulait fonder. Prudhomme n'était ni un savant ni un lettré, mais il avait du flair. Il alla tout droit vers Loustalot : « Voulez-vous, lui dit-il, prendre la rédaction en chef d'une feuille que nous appellerons *les Révolutions de Paris*? Vous écrirez, j'administrerai, et le public ne connaîtra que mon nom? » Ainsi fut fait. Loustalot accepta l'humble, mais noble mission de travailler obscurément à la diffusion des grands principes libéraux. Le succès ne tarda pas à répondre aux prévisions de Prudhomme. On rechercha et on admira dans *les Révolutions de Paris* une incomparable dignité d'expressions, le don précieux de l'exposition lucide et l'affirmation des doctrines révolutionnaires.

Les journaux, à cette époque, ne ressemblaient pas à ce qu'ils sont aujourd'hui; la feuille que Loustalot rédigeait avec tant de succès était hebdomadaire et se composait de 52 pages. Elle portait cette épigraphe : *Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux. Levons-nous...!* Venait ensuite un article de fond toujours écrit par Loustalot et comprenant une vingtaine de pages. Il faut en conclure que les lecteurs de 1789 avaient un tempérament plus robuste que les lecteurs de nos jours. Les articles de Loustalot étaient rédigés avec une gravité qui, aujourd'hui, paraîtrait pesante; ils n'étaient égayés ni par la fantaisie de la verve, ni par le piquant du paradoxe, ni par l'attrait plus vulgaire des polémiques personnelles.

Loustalot n'attaquait personne et ne se défendait pas. Il exposait des idées et restait uniquement au service des principes. La collection volumineuse des *Révolutions de Paris* ne renferme aucune agression contre les individus, aucune polémique outrageante. Les ad-

versaires de Loustalot cherchaient à l'entraîner sur le terrain des personnalités en lui prodiguant les épigrammes et les invectives. Le publiciste républicain n'y opposait que le dédain. Mais il excellait à découvrir et à dénoncer les machinations secrètes et les intrigues du parti royaliste.

III

Le journal *les Révolutions de Paris* donnait une place importante aux communications de ses lecteurs. Cet usage excellent, qui s'est conservé dans la presse anglaise, s'est à peu près perdu en France. On trouve dans la feuille de Loustalot des projets bizarres, des affirmations étranges ; mais souvent aussi des observations très justes. Un certain abbé Gouttes écrit aux *Révolutions de Paris* pour poser cette question : — Comment ferons-nous comprendre à nos paysans qu'ils doivent payer l'Opéra ? — L'excellent abbé, qui n'a pas l'air d'un mélomane, trouve exorbitant que les bouviers de la Camargue contribuent à l'entretien du corps de ballet. « L'Opéra de Paris, dit-il, ne doit coûter de l'argent qu'à ceux qui fréquentent ce spectacle et non pas à l'État. » — « Vous parlez d'or, monsieur l'abbé, réplique Loustalot ; mais votre argument va loin. Il faudrait donc aussi ne faire payer les frais du culte qu'à ceux qui veulent directement y participer ».

Si la correspondance et les articles de fond tiennent beaucoup de place dans *les Révolutions de Paris*, il n'en est pas de même des débats de l'Assemblée nationale. Ils y sont résumés en quelques lignes. La sténographie n'existait pas encore et les députés avaient

l'habitude de faire imprimer leurs discours à part et à leurs frais. Les feuilles de ce temps-là sont encore remarquables par l'absence de tout roman et le petit nombre des faits divers. On aimait la politique pour elle-même et le journal restait une école de doctrines.

Cette façon de comprendre la presse rendait difficile le rôle de rédacteur en chef; il fallait se préoccuper non seulement de bien penser, mais de bien écrire. Le style à la diable, la phrase incohérente n'étaient pas de mise et n'auraient pas été supportés.

Loustalot, par goût, par don de nature, appartenait à la race des véritables écrivains. Son maître, c'était Rousseau, et son livre de prédilection, le *Contrat social*. Il y a de l'ampleur dans son style et de la puissance dans son argumentation. Il s'y rencontre aussi de la sensibilité. Loustalot, sous des dehors austères, cachait une âme tendre et passionnée; il aimait sincèrement le peuple, souffrait de toutes ses misères et se révoltait contre toutes les iniquités sociales. Loustalot était digne de trouver le mot sublime écrit plus tard par Manin: *Toute injustice me regarde!*

Cette sensibilité exquise du publiciste de la Révolution, s'ajoutant à un labeur incessant, finit par user la santé de Loustalot. Il mourut en septembre 1790, et sa mort fut regardée par les libéraux comme une calamité nationale. Camille Desmoulins, Marat, Legendre prononcèrent sur sa tombe des paroles d'affection et de regret. Puis vint l'oubli, qui arrive si vite pour les journalistes.

Mais un jour, Loustalot ressuscita; il reparut avec sa gravité hautaine, sa vaillance admirable et sa passion du bien public. Ce fut sous la Restauration et pendant les premières années du règne de Louis-Philippe. Loustalot alors s'appela Armand Carrel, et la feuille qu'il rédigeait, *le National*.

BAILLY

I

Paris a eu pour maires des patriotes résolus, hommes de mérite et de dévouement, mais qui n'étaient pas parfaits. Personne ne l'est dans le monde de la politique; le premier de ces maires fut Bailly.

Avant la Révolution, Sylvain Bailly comptait déjà parmi les hommes éminents de la science et de la littérature. Érudit, philosophe, mathématicien, il méritait tous ces titres. Voltaire faisait cas de son style, le savant Lacaille appréciait ses connaissances en mathématiques, d'Alembert le tenait pour un philosophe de grande valeur. De 1775 à 1787, Bailly publia, en cinq volumes, une histoire de l'astronomie que François Arago admirait et se plaisait à citer comme un modèle. Cette publication lui fit ouvrir les portes de l'Académie des sciences, de l'Académie des inscriptions et de l'Académie française; quand on songe que l'homme honoré ainsi de cette triple élection a été l'un des plus ardents

promoteurs de la Révolution française, on ne peut s'empêcher de sourire en lisant dans certains livres que les hommes de 1789 étaient des aventuriers et des ignorants !

II

Bailly n'avait pas seulement l'esprit vaste, il l'avait très original. Le paradoxe ne déplaisait point à ce vrai savant. Par exemple il soutint, dans un livre sur l'*Atlantide* de Platon, que les sciences, et particulièrement l'astronomie, avaient été créées par un peuple dont la trace était perdue.

A cette époque, de semblables imaginations devenaient facilement à la mode. L'inconnu servait à expliquer le connu. La poésie et la science se donnaient la main. Un ami particulier de Bailly, Court de Gebelin, soutenait à la même heure, dans *le Monde primitif*, qu'il y avait une langue universelle autrefois parlée par tous les hommes, mais qui s'était égarée et travestie en dialectes nombreux. Bailly cherchait la science originelle et Court de Gebelin la langue primitive, lorsque la Révolution éclata.

Bailly, déjà très populaire en France comme savant, fut nommé député aux États généraux par la ville de Paris. Les électeurs de ce temps-là, on le voit, ne choisissaient pas mal leurs délégués. Le nouvel élu, arraché à ses chères études, accepta fièrement la fonction de représentant du peuple. Elle était environnée de périls. On ne devait point tarder à s'en apercevoir. Elevé par ses collègues à la dignité de président de l'Assemblée constituante, Bailly occupait le fauteuil pendant la mémorable séance du 20 juin 1789. Ce jour-

là commençait, entre la royauté et les représentants de la nation, un conflit, présage de révolution prochaine.

Louis XVI, mal conseillé, voulut se débarrasser d'un contrôle gênant et d'une assemblée qui, de plus en plus, s'identifiait avec le peuple. Il fit fermer la salle où se réunissaient les constituants pour délibérer. Lorsque Bailly, président de cette assemblée, se présenta avec ses collègues afin de prendre séance, un émissaire de la cour lui signifia brutalement que le roi avait disposé de la salle pour *ses menus plaisirs!* Devant cet affront, Bailly se montra plein de résolution et de grandeur d'âme. Il exhorta les députés à la résistance. Placé à leur tête, il alla avec eux à la recherche d'un asile pour la représentation nationale outragée. Les détails de cette pérégrination à travers les rues de Versailles ont été racontés par tous les historiens. Après bien des courses inutiles, Bailly et les députés de la France se réfugièrent dans la salle du Jeu de Paume. Là ils prononcèrent le serment de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution au pays. Bailly revendiqua comme un honneur le droit de prêter le premier ce périlleux serment. Ah! si tous les présidents d'assemblées parlementaires avaient suivi ce noble exemple! Mais la Révolution française commence avec des Bailly et des Boissy d'Anglas, et se continue, malheureusement, avec des Dupin et des Sauzet.

L'admirable président de la séance du Jeu de Paume fut désigné à l'unanimité pour prendre possession du titre et des fonctions de maire de Paris, le 16 juillet 1789. Remarquons, en passant, cette date. Elle nous reporte au surlendemain de la prise de la Bastille. Les projets contre-révolutionnaires de la cour sont déjoués, la vieille forteresse du despotisme est détruite. Quelle

est la première pensée de l'Assemblée nationale? C'est de rétablir l'ordre dans les rues et la paix dans les esprits en donnant aux Parisiens un maire. Et à qui songe-t-on pour cette haute mission? Au premier de tous les citoyens, au président de l'Assemblée nationale. Ce ne sont pas les violents et les passionnés de 1793 qui ont cette inspiration, ce sont les sages et les modérés de 1789.

III

Bailly, maire de Paris, perdit sa popularité dans des circonstances qui doivent être discutées. Louis XVI, fatigué de son rôle de roi constitutionnel et déjà compromis avec l'étranger, s'était enfui de Paris, accompagné par la reine et le dauphin. Arrêté à Varennes, et ramené aux Tuileries, il y reçut le plus mauvais accueil. Cette fuite de Louis XVI était au moins une imprudence et une sottise. On la considéra comme un acte de haute trahison. Un grand nombre de patriotes pensaient que le roi n'avait quitté Paris que pour se mettre à la tête des armées étrangères et rentrer avec elles dans sa capitale. Sous l'influence de ce sentiment, des pétitions furent rédigées qui demandaient la déchéance de Louis XVI et l'abolition de la royauté. Un autel fut établi au Champ de Mars, sous le nom d'*Autel de la patrie*, et c'est là que les citoyens étaient invités à venir signer les motions républicaines.

La foule accourut à cet appel, et des réunions tumultueuses eurent lieu au Champ de Mars. Fallait-il les tolérer ou les dissoudre par la force? Grave question.

Au point de vue historique, maintenant que nous avons la connaissance complète des événements, nul

doute que la tolérance eût mieux valu. Si la République avait été proclamée alors, Louis XVI était simplement exilé et les sanglantes journées d'août et de septembre pouvaient être évitées.

Bailly n'eut pas le coup d'œil politique. Magistrat chargé du maintien de l'ordre et de la légalité, il fut l'esclave de son mandat. Considérant que les attroupe-ments étaient illégaux, il les fit dissiper par la force le 17 juillet 1791. Cette journée compta de nombreuses victimes. Les troupes envoyées au Champ de Mars négligèrent de faire les sommations d'usage, en sorte que la répression prit le caractère d'une boucherie.

Bailly crut qu'il était de son devoir de défendre les auteurs de ce massacre, et l'Assemblée nationale, devant laquelle il exposa sa conduite, lui donna raison; mais le peuple, dont le sang avait coulé, lui donna tort.

IV

A partir de la journée du 17 juillet 1791, la réaction contre Bailly dépassa toute mesure. Les services rendus furent oubliés; on ne voulut voir que le sang répandu. L'ancien président de la Constituante, devenu subitement impopulaire, donna sa démission de maire de Paris. Il se retira en province, à Melun, et reprit ses savantes études. La haine populaire le poursuivit jusque dans sa retraite. Arrêté, amené à Paris devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort pour sa conduite au Champ de Mars.

Nous possédons sur ses derniers moments des détails aussi dramatiques que douloureux. Pendant qu'il se rendait à l'échafaud, le 11 novembre 1793, la foule,

qui ne voyait en lui que l'homme de la répression sans pitié, lui prodiguait tous les outrages. Bailly, impassible, regardait monter le flux des invectives populaires. La journée était froide et pluvieuse et le malheureux savant, déjà exténué par les fatigues de l'emprisonnement, tremblait de tous ses membres. S'il faut en croire une narration qui est peut-être une légende, un spectateur aurait crié à Bailly : « *Tu trembles, assassin!* — Oui, je tremble, répondit simplement le condamné, mais c'est de froid. »

Si cette parole stoïque n'a pas été prononcée par Bailly, elle est digne de son caractère.

Le premier maire de Paris était un sage sinon sans reproche, du moins sans peur. L'inflexibilité de sa nature est regrettable. Elle a fait de lui, au Champ de Mars, l'homme de la lettre plus que l'homme de l'esprit. On n'administre pas, en temps de révolution, avec une raideur intraitable. Il faut savoir céder quelquefois pour empêcher les catastrophes. La ténacité est bonne, mais dans la pratique gouvernementale, elle peut devenir une infatuation redoutable qui a comme conséquence tour à tour le 10 mai 1792, les ordonnances de juillet 1830 et le soulèvement du 24 janvier 1848.

PÉTHION

I

Péthion était né à Chartres en 1759. Après de bonnes études, il se fit recevoir avocat et marqua sa place au premier rang des membres du barreau. Ses compatriotes l'envoyèrent à l'Assemblée nationale et à la Convention. Péthion s'y fit remarquer par le libéralisme de ses opinions. Il siégea à l'extrême gauche, à côté de Barnave, et ne craignit point, dans la célèbre discussion sur le *veto* royal, d'attaquer Mirabeau. Les deux amis intimes de Péthion, à cette époque, étaient Robespierre et Buzot. Lorsque Barnave eut abandonné la cause populaire pour se mettre au service de la cour, Buzot, Péthion et Robespierre formèrent à eux trois le groupe des indépendants, ou, comme disait alors Camille Desmoulins, *le triumvirat de la vertu*. En toutes circonstances, ces hommes parlèrent au nom des principes, devant une assemblée qui, dans les derniers mois de son existence, semblait regretter ses premières inspirations

et vouloir revenir en arrière. Robespierre fit remarquer, avec son âpreté de dialecticien, que les Révolutions n'étaient terminées que lorsqu'elles avaient abouti à leurs extrêmes conséquences. Buzot déclara la royauté difficile à défendre et à maintenir. Péthion, allant plus loin, proclama la doctrine de la souveraineté du peuple.

Cette attitude nette du député de Chartres lui fait le plus grand honneur devant l'histoire et le rendit très populaire. Aussi lorsque Bailly donna sa démission de maire de Paris, l'opinion publique désigna Péthion pour le remplacer.

II

Au moment où il prit possession de la mairie, cet homme intègre voulant se rendre compte des difficultés de la situation, fit constater dans quel état, au point de vue financier et politique, se trouvait la grande ville. Nous avons sous les yeux tous ces rapports; ils n'étaient rien moins que rassurants.

On affirmait que le peuple de Paris était ingouvernable, qu'un magistrat élu serait sans force et sans influence, que les rivalités de quartiers rendraient inefficace l'action de la police. Toutes ces difficultés étaient réelles. Elles avaient existé sous l'ancien régime; elles se reproduisaient sous un régime nouveau. Comment les vaincre? Par la force et la tyrannie? — Mais à Paris la tyrannie et la force ont toujours été impuissantes. Péthion, esprit avisé, entreprit de gouverner avec la collaboration du bon sens et du patriotisme parisien. Il se dit que le peuple de Paris était mobile, mais généreux; ardent, mais bien intentionné; ignorant peut-

être, mais capable d'entendre la vérité. Le nouveau maire fit habilement appel à la bonne volonté de tous et obtint, par l'influence morale, ce que la menace et la violence n'auraient jamais pu conquérir. L'histoire de la mairie de Paris, étudiée impartialement, met



Pétion.

en évidence cette vérité applicable à tous les temps: les Parisiens sont très gouvernables, mais à condition qu'on saura les prendre. Pendant la Révolution, s'ils commirent des crimes, ils les rachetèrent par des actions héroïques.

Péthion a démontré ce que peut le patriotisme d'un honnête homme secondé par la bonne volonté de ses concitoyens. Grâce à lui, plus de vingt émeutes furent évitées. Un jour, le blé manquait, il sut faire prendre patience au peuple affamé. Le lendemain, les bruits les plus sinistres de complots circulaient dans la ville. Péthion parvint à calmer les appréhensions. Ce maire admirable allait partout où il y avait quelque danger à courir ; mais il n'exagérait rien. Un soir, des agents de police effrayés vinrent en toute hâte lui annoncer des troubles pour la nuit. Il les reçut avec calme, puis étendant la main hors de la fenêtre : « Ne vous inquiétez pas, Messieurs, répondit-il, il pleut, les Parisiens seront tranquilles. »

Lorsque le 20 juin 1792 le peuple envahit les Tuileries et voulut forcer Louis XVI à arborer [la cocarde tricolore, Péthion, bien qu'il fût le moins royaliste des hommes, n'hésita pas à se porter au secours du roi. Il arriva au palais au moment où l'on faisait entendre contre le monarque des cris de mort. Seul, sans armes au milieu de cette foule irritée, Péthion, fort de l'autorité qu'il tenait de la loi et de l'élection, réclama le respect de la demeure royale au nom même de la liberté. Les Parisiens obéirent à la voix de leur maire. N'est-ce point là un fait considérable et qu'il est bon de remettre en lumière ? Je sais bien qu'on a reproché avec raison à ce maire de n'avoir pas empêché les massacres de septembre. C'est vrai. Péthion aurait dû à tout prix s'y opposer ; mais était-il possible de maîtriser les colères d'un peuple exaspéré par de longues et injustes souffrances ? je ne le crois pas. Ce qui est certain, c'est que les maires de Paris, Péthion comme Bailly et comme Pache, s'ils n'empêchèrent pas tout le mal, en empêchèrent beaucoup. Il faut leur en savoir gré. On

raisonne aisément du fond d'un bon fauteuil, quand tout est calme, sur ce qu'on devrait faire aux heures des luttes sanglantes ; mais entre le conseil donné froidement et l'action révolutionnaire, il y a loin. Les conseillers l'oublient quelquefois trop facilement.

Rendons justice à qui le mérite. La vérité est que, dans le passé, les maires de Paris ont toujours été des agents d'apaisement et d'harmonie civique. Tous, à travers des crises politiques terribles, payèrent courageusement de leur personne en prêchant la paix et la concorde. Péthion, durant les jours d'agitation populaire, avait un mot magique pour ramener l'ordre : « *Obéissez*, disait-il, au maire de Paris ! » C'est de cette façon que le premier magistrat de la cité contenait les Parisiens de la Révolution.

III

Réélu député à la Convention nationale, ce patriote se démit de ses fonctions municipales. Une loi, en effet interdisait le cumul. La Convention le nomma son président à la presque unanimité.

A partir de ce jour il s'accomplit dans l'esprit de l'ancien maire de Paris une évolution singulière. Le révolutionnaire ardent fit place tout à coup à un modéré. Il se déclara contre la Commune et contre l'ingérence des clubs dans les débats de la Convention. C'est pourquoi, lors de la lutte entre la Gironde et la Montagne, il fut compris parmi les Girondins décrétés d'accusation. On sait ce qui arriva. Les proscrits se répandirent dans les départements et essayèrent d'organiser l'insurrection contre la Montagne. Buzot et Péthion

s'efforcèrent de soulever Caen et la Normandie. Ils échouèrent dans cette tentative coupable. L'historien demeure attristé devant la fin de ces hommes de cœur qui ne surent pas fonder la liberté!

La plupart des Girondins périrent de mort violente. On raconte que le cadavre de Péthion fut trouvé dans les landes, à moitié dévoré par les loups. Qui aurait dit qu'un pareil dénouement attendait l'homme que Paris, dans un élan de reconnaissance, avait surnommé *le roi Péthion* ?

Ce sont là les accidents tragiques de la politique. Ils ne doivent pas cependant faire perdre de vue le bien qui a été accompli par la Révolution.

CHAMBON

I

Lorsqu'en 1792 Péthion donna sa démission de maire de Paris, le peuple s'étonna et fut affligé. De nombreuses députations vinrent supplier le maire démissionnaire de reprendre ses fonctions. Péthion fut inflexible, mais il crut pouvoir désigner au choix des électeurs l'homme qu'il jugeait le plus capable de le remplacer. Cet homme, c'était Nicolas Chambon, médecin distingué, très populaire et surtout très aimé des pauvres. Il faut remarquer que la plupart des médecins se sont montrés favorables aux idées révolutionnaires. « Qui dit médecin, dit presque toujours patriote, écrivait le journaliste Garat. » Cette tradition n'est ni perdue ni oubliée. Les médecins réactionnaires sont peu nombreux en province, et fort rares à Paris.

Nicolas Chambon, né à Brévannes en 1748, était non seulement un homme instruit, mais encore un

homme énergique et actif. Il avait composé plusieurs ouvrages de médecine; de là sa réputation d'érudit. On le rencontre à Paris dans les clubs, parlant en faveur des droits du peuple et attaquant les privilèges de l'aristocratie et du clergé. Ce n'était pas un orateur dans le sens ordinaire du mot, mais il avait du trait, de la netteté dans l'expression et une grande fermeté de principes. Péthion, qui le connaissait bien, avait donc raison de le recommander aux Parisiens. Les circonstances dans lesquelles Chambon prit le pouvoir étaient des plus graves. La royauté venait d'être abolie, Louis XVI et sa famille étaient emprisonnés au Temple; le procès de la monarchie allait commencer. Au dehors, l'invasion se préparait contre la France.

II

Paris, pendant cette année 1792, fut semblable à une vaste fournaise où bouillonnaient toutes les passions. Empêcher le mal de se produire, rendre tout le monde raisonnable était impossible à ce moment-là. Peut-être même n'est-ce possible en aucun temps, — n'en déplaise aux doctrinaires de la sagesse absolue. Les partis, alors exaspérés les uns contre les autres, s'accusaient réciproquement de tous les méfaits et de tous les crimes. On voyait des traîtres partout. La Gironde accusait la Montagne d'orléanisme, et la Montagne accusait la Gironde de fédéralisme. La commune de Paris, toujours ardente, intervenait jusque dans les débats de la Convention. D'un autre côté, les royalistes, surexcités par la captivité de la famille royale, sen-

tant bien que la partie qui se jouait allait être décisive, conspiraient et organisaient en province la guerre civile. Voilà où en était la nation!

Pour accepter d'être maire de Paris dans ces circonstances, il fallait du dévouement. Chambon hésita un peu, jugeant la tâche au-dessus de ses forces. Il se décida dès qu'on fit appel à son patriotisme.

Grâce à la sagesse de son administration, Paris put traverser, sans trop de troubles, les jours passionnés du procès de Louis XVI. La condamnation à mort du roi ayant été prononcée, on craignit qu'il n'éclatât quelque tumulte. Chambon, sur pied nuit et jour, parcourant, pour les calmer, tous les faubourgs, se conduisit de telle sorte, que l'agitation redoutée ne se produisit pas. Louis XVI fut exécuté au milieu d'une émotion très grande, mais qui n'entraîna aucune lutte à main armée. En même temps le maire de Paris montrait son esprit de tolérance en laissant librement représenter une pièce anti-révolutionnaire intitulée *l'Ami des lois*, œuvre du dramaturge Laya. Un hémistiche de cette pièce est devenu célèbre. Le voici : *Des lois et non du sang!* Si on s'était souvenu du cri de Laya, nous n'aurions eu ni massacres ni transports en masse, ni fusillades sans jugement.

Chambon, qui était assez honnête homme pour ne pas se croire un grand homme, comprit bien vite que les événements dépassaient sa capacité administrative ; il avait accepté le pouvoir avec abnégation, il s'en démit par humilité civique. Noble et rare exemple. Avons-nous besoin d'ajouter que Chambon descendit du pouvoir plus pauvre qu'il n'y était monté ? Cet hommage à la probité est devenu un lieu commun dès qu'il s'agit des patriotes de cette génération.

Chambon, modestement, alla se fixer en province, à

Blois, et se consacra de nouveau à la médecine, principalement à la médecine gratuite des pauvres.

III

Nous le perdons de vue jusqu'en janvier 1804. Une lettre inédite, adressée par Chambon à M. André, médecin des hôpitaux, montre l'ancien maire de Paris dans toute la simplicité de son caractère et la fierté de son indigence. A force de donner aux autres, Chambon avait à peine gardé pour lui et les siens de quoi vivre même en travaillant beaucoup.

Il mourut regretté des enfants et des pauvres du Blaisois. Il disparut oublié des politiques auxquels il avait rendu tant de services.

PACHE

I

Quand vous lisez sur nos édifices publics ces mots : *Liberté, Égalité, Fraternité*, vous demandez peut-être qui a eu le premier, en France, l'idée de faire inscrire cette sublime devise. C'est Pache : un brave homme s'il en fût, et, par-dessus le marché, un grand homme. Il était né dans notre Lorraine, de parents suisses. La simplicité helvétique s'unissait chez lui à la vaillance naturelle aux compatriotes de Jeanne d'Arc.

Pache était de roture et condamné, par conséquent, à vivre de son travail. Il apprit tout ce qu'on pouvait apprendre au xviii^e siècle : les langues anciennes, les mathématiques, les sciences naturelles. A vingt ans, il entre chez le duc de Castries comme précepteur. Le duc, étonné de voir en lui une si merveilleuse intelligence, l'initie à la connaissance des choses de la guerre. Il en fait ensuite son secrétaire et le met au courant de toutes les pratiques administratives qui

concernent l'armée. Mais Pache, caractère fier, nature indépendante, s'accommode mal des usages de la cour et de l'air des bureaux. Les injustices dont il est témoin et ne veut pas être complice l'indignent; il donne sa démission et va vivre en Suisse avec sa famille.

C'est là que Pache se trouvait lorsque éclata la Révolution de 1789. Le spectacle d'un grand peuple soulevé pour la conquête de ses droits émeut le cœur du Lorrain. Il quitte la Suisse, arrive à Paris, se mêle à l'agitation populaire, à la vie des clubs. La modestie de ses allures prévient en sa faveur; la rectitude de son esprit, la netteté énergique de ses décisions inspire le respect à tous. Pache, d'ailleurs, était personnellement connu d'un homme qui ne devait pas tarder à jouer un grand rôle, — Roland. Le mari de la femme la plus illustre de la Révolution française eut ce mérite de discerner le premier la capacité de Pache et de l'appeler à servir officiellement le pays lors de la constitution du premier ministère girondin.

La tâche qui incombait à ce ministère était des plus difficiles. Il avait à organiser l'administration de la France, à lutter contre la volonté royale et les intrigues de la cour, à résister à l'impatience des sociétés populaires. Il fallait, pour mener à bout cette œuvre surhumaine, de l'honnêteté d'abord, une abnégation absolue, une puissance de travail incomparable. Le ministre Roland était un honnête homme; son collaborateur Pache était un stoïcien doublé d'un homme de génie. Le mot n'est pas trop fort, on va le voir.

II

Qu'était-ce que le ministère de l'intérieur pendant la grande Révolution? A partir de 7 heures du matin, vous rencontraiez dans ses bureaux un homme d'aspect effacé, de mise correcte, mais sans éclat ni élégance. Il dépouillait les dossiers, les annotait, donnait au ministre Roland, arrivé en même temps que lui, des indications de politique générale. Un visiteur se présentait : il était reçu aussitôt et, s'il s'égarait dans de longs développements, Roland ou son collaborateur le ramenait doucement à l'objet de sa visite.

En ce temps-là, pas une minute n'était perdue au département de l'intérieur. L'heure du déjeuner arrivée, Pache, — car c'était lui qui servait de secrétaire à Roland — tirait de sa poche un morceau de pain sec et le mangeait en dépouillant sa correspondance ministérielle. Rien de plus austère et de plus grand que le travail patriotique de ces deux hommes. Ils ont prouvé par leur exemple que la puissance et la dignité dans le pouvoir ne dépendent pas des accessoires inutiles et coûteux de la mise en scène. Pache ne voulut jamais recevoir un centime de traitement. Roland dédaignait aussi le faste. Ces deux patriotes ne croyaient qu'au travail et à la probité. Ils réorganisèrent l'administration, la dotèrent de serviteurs capables et dévoués au bien du pays.

Pache, au ministère de l'intérieur, rendit des services inoubliables ; il devait en rendre de plus grands encore au ministère de la guerre. Il y fut appelé par l'influence de Danton. Le puissant tribun s'était rendu

compte du parti qu'on pouvait tirer d'un homme tel que Pache. Il lui fit confier le ministère de la guerre au moment même de l'invasion du sol national.

Ce fut alors que Pache se brouilla résolument avec ses anciens amis les Girondins. Il se séparait d'eux tout en les aimant et en les plaignant, parce qu'il sentait bien qu'à l'heure du péril militaire ce qui est essentiel, c'est l'unité de direction et la rapidité d'exécution. Il fallait sauver la patrie et non songer à des récriminations inutiles dans des tournois oratoires. La Montagne avec Danton ne se préoccupa que du salut public. Pache devait être et fut avec Danton et la Montagne.

III

Tout était à refaire dans l'armée. On devait improviser des généraux, créer un esprit national, mettre au rebut les vieux usages et les vieilles législations, ne point s'inquiéter des règles classiques de l'avancement, mais de la valeur réelle des officiers. Avec le respect de l'étiquette on perdait tout. Pache se montra franchement révolutionnaire. Il fit des généraux avec des hommes de vingt-cinq ans, avec des sergents de la veille ou de l'avant-veille. Ces jeunes officiers s'appelèrent Dugommier, Hoche, Marceau, Kléber ! Sublime épopée de la Révolution française ! Elle créa du génie avec de la jeunesse. Elle a transformé le peuple de Louis XV et de Louis XVI en une nation de héros.

Ces héros, qui les avait créés ? Ces généraux sans pareils, qui les avait mis à la tête de nos armées ? La liberté d'abord, et les serviteurs de la liberté, au premier rang desquels il faut placer Pache. Malheu-

reusement ce grand homme n'échappa point à la loi ordinaire. On le jaloussa, on lui suscita des difficultés, on le contraignit enfin à quitter le ministère de la guerre. Il en sortit fièrement comme il y était entré.

IV

Un peu plus tard on eut encore besoin de Pache. Il devint maire de Paris sous le ministère de Danton. Dans ces nouvelles et délicates fonctions, il sut conquérir l'affection de ce Paris toujours si sympathique aux honnêtes gens. On le respecta, on l'aima, on lui tint compte de ses efforts même lorsqu'il ne réussissait pas. Les Parisiens, qu'on dit ingouvernables, sont les administrés les plus faciles du monde. Ils font constamment crédit aux natures droites. Pache, sous ce rapport, fut un maire modèle. Il ne se méfiait pas de ses administrés. Il croyait fermement à la bonté du peuple de Paris, à la générosité de ses instincts et pensait qu'il ne faut jamais confondre l'autorité avec un système de vexations et d'outrecuidance administratives. Avons-nous besoin d'ajouter que les Parisiens, sous un tel magistrat, se montraient patriotes ardents, citoyens paisibles et prêts à tous les sacrifices ?

Ce maire, comme on devait s'y attendre, étant libéral, fut accusé de faiblesse par les Jacobins. Il ne faut point s'en étonner : pour certains politiciens, on est faible dès qu'on n'est pas brutal et dominateur.

Pache se vit emprisonner avec les amis de Danton. Le 9 thermidor le délivra. Il quitta la vie politique en homme attristé, mais non en sceptique. Il vécut obscur dans un petit village de Lorraine jusqu'en

1823, voyant passer devant lui la légion des renégats de la liberté et des apostats de la République. En vain Bonaparte lui fit offrir richesses, emplois et dignités, Pache ne voulut être qu'un paysan de Lorraine. Il termina ses jours au milieu de ces ruraux qui avaient été les volontaires de 93.

Le grand citoyen mourut dédaigné peut-être des finassiers, mais certain de prendre sa revanche devant l'histoire.

Notre ami regretté Eugène Despois disait un jour :
« Il faut une conscience pour faire un brave homme, et une grande capacité intellectuelle pour donner un serviteur utile à la démocratie. »

Pache fut cette conscience et cette capacité.

LES FILS

DE LA RÉVOLUTION

MANUEL

I

La Révolution française a eu des adversaires implacables, surtout au lendemain de la Restauration ; mais elle a rencontré aussi, pour la défendre, des partisans éloquents et résolus. L'un des plus célèbres parmi ces défenseurs fut Manuel.

Il était né à Barcelonnette, dans les Basses-Alpes, d'une famille bourgeoise. Les événements de 1789 produisirent sur Manuel une impression profonde. En 1793, la France étant envahie, Manuel, qui avait alors dix-huit ans, s'engagea comme volontaire. Il fut aux premiers rangs pour défendre la patrie et la République et reçut plusieurs blessures. Ces blessures dangereuses le contraignirent à renoncer à la carrière militaire. Le jeune volontaire était cependant un soldat d'avenir, puisque en quatre années il avait conquis le grade de capitaine. Manuel se consacra avec ardeur à l'étude du droit et se fit bientôt recevoir comme

avocat au barreau d'Aix. Il obtint, pendant l'empire, des succès retentissants d'orateur et de jurisconsulte,

II

En 1814, les habitants d'Aix voulant donner un témoignage de confiance et de sympathie à Manuel, lui proposèrent la candidature pour l'Assemblée des Cent-Jours. Il se conduisit dans cette circonstance avec une délicatesse rare et qui mériterait d'avoir des imitateurs.

Jugeant modestement qu'il n'était point le plus digne de ses concitoyens, il leur désigna un patriote d'Aix, M. Fabri, dont le caractère justifiait mieux cet honneur.

Pendant que Manuel refusait si noblement la candidature à Aix, ses compatriotes de Barcelonnette lui confiaient spontanément le mandat de député. Le nouvel élu se montra au parlement ce qu'il avait été sur les champs de bataille de la Révolution — intrépide et calme.

Après 1815, Manuel rentra dans la vie privée. Il essaya vainement alors de se faire inscrire au barreau de Paris. Les passions royalistes étaient si ardentes à cette époque et exerçaient une telle influence, que Manuel, signalé comme révolutionnaire, fut déclaré *indigne d'être inscrit au tableau des avocats*.

Heureusement, dès 1817, les électeurs (et, chose singulière, les électeurs de la Vendée!) le vengèrent de cet ostracisme en l'envoyant à la Chambre des députés. Manuel, du jour où il eut abordé la tribune, en prit possession comme un des maîtres de la parole. A juste titre, il y fut salué grand orateur. Moins souple

que Benjamin Constant, moins sentencieux que Royer-Collard, moins bouillant que le général Foy, Manuel était surtout remarquable par sa merveilleuse faculté d'improvisation. En outre, il avait un imperturbable sang-froid. Les ultras de la droite le prirent en haine et les ministres le redoutaient.

Manuel, prêt sur toutes les questions, ne laissait jamais échapper une occasion de dire d'utiles vérités. Sincèrement dévoué à la cause de la liberté, il dénonçait et flétrissait les tendances cléricales de la Restauration en leur opposant l'exemple des hommes et des choses de la Révolution. Un tel rôle était des plus difficile au milieu d'une assemblée composée en grande partie d'anciens émigrés, de personnages fanatiques qui n'avaient rien appris ni rien oublié et rêvaient uniquement le retour de l'ancien régime. Il fallait presque chaque jour accomplir des merveilles de fermeté pour résister aux orages que soulevait dans la Chambre toute parole indépendante. Tandis que grandissait avec les épreuves le courage des députés de la gauche, la haine des membres de la droite contre ces énergiques patriotes devenait de plus en plus vive. Les choses en arrivèrent au point que la majorité décida de se défaire à tout prix du député qu'elle redoutait, — c'est-à-dire de Manuel.

III

L'expulsion de l'éloquent député de la Vendée eut lieu dans les circonstances suivantes : La Chambre discutait (février 1823) la question de l'intervention de l'armée française en Espagne. Il s'agissait de savoir si nos soldats iraient imposer au peuple espagnol

qui n'en voulait plus, la domination d'un Bourbon, Ferdinand VII, chassé de sa capitale par une insurrection. Les moines seuls désiraient le retour du prince déchu. En France, tout le monde blâmait l'intervention et personne ne voulait la guerre. Le ministère lui-même ne la voulait pas; mais à côté du pouvoir officiel existait une puissance mystérieuse que Royer-Collard désignait en ces termes : « Il y a au-dessus des



Manuel.

ministres un pouvoir occulte qui règne sur la France et qui corrompt tout. Quel est-il donc? ajoutait l'orateur, ce pouvoir qui dépasse et rapetisse les ministres? — C'est la congrégation! » Elle seule, en effet, désirait cette intervention criminelle. C'était pour elle qu'on allait dépenser sans compter l'argent et le sang de la France.

Comme Royer-Collard, Manuel s'efforça d'empêcher

une telle folie. « Vous accusez, s'écriait-il, l'Espagne d'esprit révolutionnaire, mais l'esprit contre-révolutionnaire est-il moins dangereux ? Une contre-révolution n'est-elle pas, au contraire, la plus funeste des révolutions ? Qu'allez-vous faire ? poursuivait Manuel. Vous voulez protéger contre son peuple le roi Ferdinand et sa famille ; mais songez à ce qui se produisit en France quand l'étranger eut envahi notre territoire. Alors la France révolutionnaire sentit le besoin de se défendre par des forces nouvelles et par un redoublement d'énergie... »

.

La droite de l'Assemblée ne laissa pas Manuel achever sa phrase. Elle se leva furieuse pour demander le rappel à l'ordre de l'orateur et réclamer son expulsion. « *Chassons cet indigne !* criaient plus de cent voix ; — *A bas l'apologiste du régicide !* Il ne peut plus rester parmi nous. Nous ne voulons pas l'entendre. » Un énergumène, M. Hyde de Neuville, vociférait : « Il faut venger la France ! Il faut venger l'armée ! »

Manuel, ferme et dédaigneux, restait à la tribune, les bras croisés, regardant en souriant cette tempête parlementaire. Le Président, M. Ravez, essayait inutilement de rétablir l'ordre et agitait fiévreusement sa sonnette. En vain il suppliait qu'on laissât Manuel achever son discours. — « Non, non, pas de justification, s'écriait-on de toutes parts. — *Qu'il cesse de souiller la tribune. Levez la séance !* »

M. Ravez, ne pouvant avoir raison de ces marquis de Carabas en délire, suspendit la séance pendant une heure. A la reprise, mêmes vociférations et même tumulte. Le lendemain, la séance est ouverte aux cris de : *Vivent les Bourbons ! Vivent tous les Bourbons !* Puis M. de La Bourdonnaye dépose une proposition con-

cluant à l'expulsion immédiate de Manuel. Celui-ci, sans se départir de son calme, dénonce comme *illé-gale, injuste et oppressive* la proposition de son collègue. Il prononce sur la Révolution française dont il avait à cette heure l'honneur d'être le champion, ce jugement mémorable : « Nous n'oublierons jamais qu'appelée par les vœux de la France, défendue par elle au prix de son sang, la Révolution nous a laissé en échange une gloire impérissable et d'éternels bienfaits. Non, jamais nous n'oublierons que nous n'existons que par les résultats que la Révolution a produits, résultats sacrés que tous les efforts de nos ennemis n'ont pu et ne pourront nous enlever. »

III

Cette noble défense exaspéra la majorité de la Chambre. Elle nomma rapporteur l'accusateur lui-même, M. de La Bourdonnaye, et le 3 mars 1823, après une délibération tumultueuse, elle ordonnait l'expulsion de Manuel. Le vaillant député de la Vendée répondit qu'il n'acceptait pas cette décision et qu'il assisterait à la prochaine séance. Il y revint, en effet, le lendemain, portant l'habit de député, accompagné de tous ses collègues de la gauche également revêtus de leur costume officiel.

Manuel s'assit à sa place ordinaire, entre M. Alexandre de Girardin et le général de Marçay, l'énergique député républicain de la Vienne. Le condamné de la majorité réactionnaire fut invité par le président à sortir de la Chambre; il s'y refusa. « J'ai déjà déclaré, dit-il simplement, que je ne céderais qu'à la force; j'affirme

de nouveau que la force seule pourra m'arracher d'ici.» Sur un appel du président, les huissiers de la Chambre se précipitent vers Manuel ; il leur résiste. Les huissiers, décontenancés, battent en retraite et vont appeler un détachement de la garde nationale qui stationnait au dehors. Quarante gardes nationaux pénètrent, l'arme au bras, dans la salle des séances et s'approchent du député réfractaire. Le général Foy intervient et supplie les gardes nationaux de ne pas déshonorer leur uniforme en portant la main sur un des représentants de la nation. Ces soldats citoyens hésitent et finissent par déclarer qu'ils n'arrêteront point Manuel. Des cris de : *Vive la garde nationale!* éclatent à gauche et dans les tribunes de la Chambre. Le président, assez décontenancé lui-même, fait mander en toute hâte une compagnie de gendarmes commandée par le vicomte de Foucault. Les gendarmes accomplissent disciplinairement les ordres qu'ils ont reçus. Manuel est debout à son banc, calme, attendant qu'on se porte sur lui à des violences. « Gendarmes, s'écrie le vicomte de Foucault, empoignez M. Manuel ! » Les gendarmes escaladent les bancs de la gauche. Le vicomte de Foucault saisit lui-même Manuel par le bras. A ce moment, les députés libéraux se précipitent sur les gendarmes. Il y eut pendant quelques minutes une mêlée générale. Manuel est amené de force au bas des gradins. Il fait signe alors à ses amis politiques que la résistance a duré assez longtemps et sort de la salle des séances, toujours accompagné de tous les députés de la gauche.

IV

Une foule immense attendait Manuel dans la rue et l'accueillit par des applaudissements et des acclamations. Manuel méritait ce témoignage de l'estime publique, il avait été vraiment le représentant du peuple. Il avait dignement mis en pratique la grande parole de Mirabeau : entré par la volonté du peuple dans une assemblée politique, il n'en était sorti que par la puissance des baïonnettes.

Cette scène qui indique ce qu'était pour des royalistes cléricaux la liberté parlementaire, fit sur Manuel une impression beaucoup plus forte que celle qu'il avait laissé paraître. En face du danger, devant l'histoire, il avait été admirable de stoïcisme. Rentré chez lui, il se sentit profondément atteint, presque épuisé. Il languit encore pendant quatre ans et mourut en 1827. Manuel a laissé une renommée aussi haute que pure ; il fut un noble serviteur de la démocratie par le courage qu'il mit à défendre la Révolution attaquée.

En entrant dans la vie politique, Manuel avait dit : « Je suis prêt à tout pour mes convictions, même à la mort ! car je sais que le champ de la liberté a besoin quelquefois d'être fécondé par un sang généreux. »

Cette fière parole du député Manuel, un autre représentant du peuple devait, de nos jours, la faire entendre et la traduire en acte sur les barricades de Décembre. Du vaillant Manuel est né l'héroïque Baudin. Honneur à ces défenseurs de la justice, du droit et de la liberté.



Ledru-Rollin.

GARNIER-PAGÈS AINÉ

I

Plusieurs des orateurs illustres de notre pays sont morts en pleine jeunesse. Mirabeau succombe à quarante-deux ans; Barnave, Vergniaud, Danton, disparaissent dans la force de l'âge; Garnier-Pagès n'avait que trente-neuf ans quand la tombe s'ouvrit pour lui. C'était une physionomie originale que celle de ce député qui fut, pendant dix ans, le chef du parti républicain en France. Elle est un peu effacée, cette physionomie, mais elle a eu sa période d'éclat. De 1830 à 1840, les discours de Garnier-Pagès l'ainé étaient des événements politiques. Et lorsqu'il disparut, emporté par une maladie de poitrine, le peuple lui fit d'imposantes funérailles. Certes, la reconnaissance nationale ne s'égarait pas ce jour-là.

II

Garnier-Pagès, né en 1801, à Marseille, se prépara de bonne heure aux luttes de la politique. Il vint à Paris, sous la Restauration, avec un frère plus jeune que lui et qui devait être, en 1848, membre du Gouvernement provisoire. Les deux frères s'aimaient beaucoup. Le jeune avait, pour son aîné, une admiration et une déférence touchantes. Il lui dit : « Toi, reste à Paris pour faire notre nom ; moi, j'irai en province essayer de faire notre fortune. » C'est un des mots les plus exquis de la fraternité humaine. Les choses s'accomplirent comme le voulait Garnier-Pagès le jeune. Le premier des frères illustra le nom, le second conquit alors pour eux deux l'indépendance matérielle.

Distingué comme avocat, Garnier-Pagès l'aîné, affilié très jeune aux sociétés secrètes et à la franc-maçonnerie, fut choisi comme député par le département de l'Isère. Il arriva au parlement pour y représenter un parti qui n'existait guère alors : — le parti républicain ! Tout d'abord les journaux monarchiques essayèrent de tourner en ridicule ce député seul de son espèce. Garnier-Pagès ne se laissa pas plus émouvoir par ces attaques, qu'il ne se laissait effrayer par sa solitude. — *J'ai avec moi l'avenir*, répliquait-il à ceux qui le raillaient sur son isolement. Une autre fois, à la tribune, il s'écriait avec autant de grâce que d'esprit : « Je suis député et je ne veux pas être ministre. Je n'ai qu'une fonction, mais elle vaut mieux qu'un minis-

tère, c'est de défendre la vérité d'aujourd'hui et de prophétiser la vérité de demain. »

Devant un pareil langage, les raileries tombèrent; la sympathie leur succéda et même fit place bientôt à l'admiration. Garnier-Pagès, respecté de tous, disait la vérité à chacun. Les ministres les plus puissants craignaient ce solitaire, qui ne demandait jamais rien pour lui et ne sollicitait pour personne. A la Chambre des députés, on faisait mieux que l'applaudir, on l'écoutait.

En face des *satisfaits* de 1830, Garnier-Pagès n'hésita point à se déclarer révolutionnaire et socialiste. Il définissait exactement la Révolution. — « C'est, disait-il, le progrès qui surmonte les obstacles accumulés sur sa route: il y a des débris sans doute; mais à qui la faute, sinon à ceux qui ont accumulé les obstacles? » Il disait encore: « La question sociale existe, il serait puéril de le nier, il faut la résoudre: c'est une nécessité politique. Seulement la Révolution ne doit pas être cherchée dans l'abaissement, il faut allonger les vestes sans raccourcir les habits! »

Quelques socialistes de notre temps, collectivistes et autres parlent un différent langage; il semble qu'ils veuillent, non seulement raccourcir les habits, mais supprimer les vestes.

L'abbé Maury disait: « Quand vous m'aurez mis à la lanterne, y verrez-vous plus clair? » On pourrait se demander également si l'on sera mieux vêtu quand on aura supprimé les habits et les vestes?

Oui sans doute, le socialisme a sa raison d'être, beaucoup d'hommes supérieurs par leur intelligence ont été socialistes; des écrivains éloquents comme Louis Blanc se sont parés de ce qualificatif, mais il y a socialisme et socialisme.

Garnier-Pagès l'aîné estimait que pour arriver aux réformes sociales, il faut commencer par accomplir les réformes politiques. Il pensait également que la démocratie a autant besoin d'ordre que de liberté; aussi désapprouvait-il l'insurrection. La République, d'après lui, était la conséquence inévitable du mouvement politique de 1789, il s'attachait à développer le droit de vote. Un des premiers, avant même Ledru-Rollin, il réclama l'établissement du suffrage universel.

III

Ce fut surtout comme orateur d'affaires que Garnier-Pagès aîné se fit connaître et admirer. Il ne possédait pas la faconde retentissante d'Odilon Barrot, son collègue en opposition. Il n'avait pas non plus la grande allure huguenote de M. Guizot, mais il rivalisait avec M. Thiers par la vivacité de l'esprit, la finesse des aperçus, l'habileté à manier les chiffres et les arguments de finance.

Garnier-Pagès s'épuisa dans les luttes incessantes de la tribune. Il avait une santé médiocre qui s'accommodait mal des fatigues de la discussion. Aussi, à trente-neuf ans, lorsqu'un avenir brillant lui semblait encore réservé, il dut renoncer aux débats parlementaires. Il mourut en 1840, laissant à tous les partis le souvenir d'un parfait galant homme, d'un dialecticien redoutable, d'un serviteur intègre et passionné de la démocratie.

Suivant le désir de son jeune frère, il avait créé le nom de Garnier-Pagès. Cette création profita évidemment au survivant et quand, après la Révolution de Février, Garnier-Pagès le jeune fut appelé dans les conseils du

Gouvernement provisoire, on put dire qu'il héritait de son frère. Il le fit revivre sinon par un talent égal, au moins par la vertu. Il figura avec honneur parmi les hommes de ce gouvernement républicain, qui descendirent du pouvoir plus pauvres qu'ils n'y étaient montés et dont quelques-uns, Armand Marrast et Flocon entre autres, ne laissèrent pas même de quoi se faire enterrer !

ARMAND CARREL

La démocratie française a toujours honoré dans la personne d'Armand Carrel un homme d'un grand talent et d'un caractère plus grand encore. Carrel, en effet, a sacrifié sa fortune et son avenir à la liberté. Il a donné sa vie pour elle. Retracer l'histoire d'un tel homme, c'est offrir à tous ceux qui ont l'honneur de tenir une plume un noble exemple; c'est donner à tous ceux qui aiment la République une occasion d'admirer.

Armand Carrel était né à Rouen en 1800. Il appartenait à une famille de négociants riche et considérée. Il aurait pu trouver dans les affaires tous les avantages et toutes les douceurs du repos et du luxe. Mais de bonne heure il songea au métier des armes et eut l'ambition de servir la France dans les rangs de l'armée. Il entra à Saint-Cyr quelque temps après les désastres de 1815. Promptement il fut remarqué comme un élève à l'intelligence élevée, au caractère indépendant, aux

manières réservées et hautaines. On cite de lui un mot très hardi au général commandant l'École :

« Monsieur, lui avait dit celui-ci, votre indiscipline nous obligera peut-être à vous renvoyer à l'aune de monsieur votre père. — Mon général, reprit Carrel, si jamais je reprends l'aune de mon père, ce ne sera pas pour mesurer de la toile. »

Il sortit de Saint-Cyr sous-lieutenant au 29^e de ligne. A peine arrivé au régiment, il ne tarda pas à se convaincre qu'il n'était point fait pour être un des soldats de la Restauration. Il fallait alors, pour être bien vu et monter en grade, être partisan de l'ancien régime et faire étalage de dévotion. L'indépendance de caractère, la capacité, l'esprit d'examen constituaient souvent dans l'armée de mauvaises notes ; d'ailleurs, la Restauration offrait l'exemple public de l'intolérance et de la persécution à l'égard des anciens officiers de la République et de l'Empire. Le drapeau tricolore était proscrit, proscrits aussi, sous prétexte de régicide, les glorieux survivants de la Convention. Au contraire, on voyait se pavaner, couverts de décorations et de galons, les émigrés de Coblenz qui avaient porté les armes contre la patrie et s'étaient joints aux étrangers envahisseurs de la France.

En présence de pareils faits, on ne s'explique que trop l'illusion où tombèrent les jeunes patriotes et les écrivains libéraux de ce temps-là. Ils confondirent l'Empire vaincu par les étrangers qui protégeaient la Restauration bourbonnienne avec la Révolution et la France elle-même. Carrel approuva la plupart des conspirations militaires qui se produisirent de 1815 à 1830. Il fit plus, au moment de la guerre d'Espagne il ne craignit pas d'aller combattre sous le drapeau tricolore relevé par les libéraux espagnols contre le

drapeau blanc tenu par des mains françaises. C'était pousser trop loin l'amour des trois couleurs.

Combien nous préférons Armand Carrel disant adieu



Armand Carrel.

aux conspirations de caserne, aux insurrections internationales, et venant mettre en France au service de la démocratie, son talent de penseur et d'écrivain.

II

Comme journaliste, Armand Carrel est une des gloires du XIX^e siècle. Personne n'a eu au même degré que lui le don de la polémique hautaine, nerveuse et décisive. Sa plume valait une épée. Il discutait sans emportement, sans violence d'idées et de langage, avec une raison froide, une logique inflexible et un courage qui bravait tous les dangers. Armand Carrel fut, avec MM. Thiers et Mignet, un des fondateurs du *National*, — ce journal illustre entre toutes les publications périodiques. *Le National*, créé en 1829 pour battre en brèche le gouvernement clérical de Charles X, fut dirigé et rédigé pendant sa première année d'existence par M. Thiers beaucoup plus que par Carrel. Le rôle prépondérant de ce dernier ne commence qu'après la Révolution de 1830.

Carrel, qui avait été à la peine, ne voulut pas être à l'honneur, encore moins à la curée. En cela il restait fidèle à la vraie tradition républicaine, — la tradition du désintéressement. On lui offrit plusieurs hautes fonctions. Il refusa tout et regarda comme la seule dignité qui convînt à son caractère et à son talent la fonction de journaliste démocrate. Carrel avait rapidement compris qu'après les expériences monarchiques du passé il n'y avait de possible dans notre pays que la République. Toute monarchie n'était à ses yeux qu'une transition conduisant à la guerre civile. Il ne se hâta point cependant d'entrer en lutte avec le nouveau pouvoir, la monarchie bourgeoise. Mais après les premières atteintes à la liberté, après les insurrections de 1831-

1832, il engagea contre les ministres de Louis-Philippe une polémique sans trêve et sans merci. A ceux qui lui reprochaient l'âpreté de ses articles, il répondait : « Si j'étais député, je ne parlerais pas à la tribune comme j'écris dans un journal ; mais il faut écrire dans un journal autrement qu'on ne parle en public. Quand on fait de la politique dans une feuille quotidienne, c'est comme si l'on criait au milieu d'une foule. » Et une autre fois, il définissait en ces termes le rôle du journaliste : « Faire la guerre en conscience pour le compte de ses opinions, sans prendre ni recevoir de mot d'ordre d'aucune autorité organisée. »

Ainsi comprise, la fonction du publiciste était digne de l'estime de tous ; mais elle exposait à des dangers toujours renaissants, à des accusations faciles, à des calomnies toujours prêtes. En ne flattant personne, Carrel s'exposait à s'entendre traiter par ses coreligionnaires d'*irrégulier* ou d'*orgueilleux*, et par le pouvoir, de *fanatique* ou de *sectaire*.

A partir des lois de septembre la situation de journaliste devint des plus difficiles : les procès, les amendes, les condamnations à la prison s'abattaient sur les publicistes indépendants. On osait même arrêter et mettre en prison *préventivement* les gérants et les rédacteurs de journaux contre qui une instruction judiciaire était commencée. Armand Carrel qui avait dit : *Je ferai respecter mon journal comme ma personne*, vit dans ces arrestations préventives un acte arbitraire et odieux. Il résolut d'y mettre fin ou d'en être lui-même la victime. Dans un article du *National*, il dénonça avec une véhémence indignée l'abus de pouvoir commis envers ses confrères. Il s'efforça de donner à son article le caractère le plus délictueux possible : il terminait en mettant le ministre de la justice au défi de le faire arrêter, lui,

Carrel, *préventivement*. « Je vais rester chez moi, disait-il, armé et prêt à repousser par la force toute tentative arbitraire. » Il ne fut pas poursuivi et, depuis cet article, on renonça à arrêter *préventivement* les écrivains.

III

Armand Carrel n'était pas seulement un polémiste d'une rare vigueur, un chef de parti devant qui tous s'inclinaient avec déférence : c'était aussi un orateur incisif et puissant. Arrêté à plusieurs reprises, traduit en cour d'assises, il se défendit lui-même; il obtint comme orateur des succès égaux à ceux qu'il avait obtenus comme journaliste. Il prêta même le secours de sa parole à des républicains compromis dans les insurrections.

On voit qu'Armand Carrel était préparé à remplir tous les devoirs d'un chef de parti. Toujours et partout il payait de sa personne, allant en prison, se rendant sur le terrain pour l'honneur de son journal, figurant en cour d'assises tour à tour comme accusé ou comme défenseur officieux. Carrel a publié des livres d'histoire qui sont des modèles d'exposition claire et rapide; il obtint ainsi une grande popularité et une considération plus grande encore. Ce dernier mot de considération est celui qui convient surtout à un tel caractère.

Que d'espérances un tel homme faisait concevoir! Quelle force il apportait au parti républicain. Tout cela vint s'anéantir dans un duel à jamais déplorable. Armand Carrel n'avait ni voulu ni souhaité cette triste affaire. Les violences de polémique, les injures et les outrages, nous l'avons déjà dit, n'entraient pas

dans ses habitudes. Ce démocrate avait des allures chevaleresques; il était de ceux qui, en combattant les idées, saluent l'adversaire. La cause du duel qui amena la mort d'Armand Carrel est connue de tout le monde. Le rédacteur en chef du *National* prit parti dans la polémique suscitée par la création de la presse à bon marché contre le fondateur de cette presse, M. Émile de Girardin. Carrel aurait voulu que le journalisme républicain restât étranger à toute combinaison mercantile et financière, ne demandant son succès et sa puissance qu'à la vérité de ses idées et à l'attraction de ses doctrines. La presse, livrée aux annonces et aux réclames industrielles, lui paraissait une presse abaissée et dégénérée. Que cette théorie fût vraie ou fausse (elle est noble en tous cas), ceux qui la soutinrent avec Carrel eurent le tort de l'appuyer sur des calomnies contre la personne de M. de Girardin. Celui-ci, voulant en finir d'un seul coup et par un coup d'éclat, choisit dans la foule de ses adversaires le plus éminent et vint droit à Armand Carrel. On se battit au pistolet au bois de Vincennes. Les deux adversaires furent blessés l'un à la cuisse et l'autre à l'aîne; tous deux tombèrent sur le terrain. Lorsqu'on releva Armand Carrel, son premier mot fut pour son adversaire: « Souffrez-vous beaucoup? lui demanda-t-il en passant devant lui. — Je désire, Monsieur, que vous ne souffriez pas plus que moi, répondit M. Émile de Girardin. » Carrel eut alors un triste sourire. Il ne se faisait aucune illusion sur la gravité de sa blessure. Et au moment où on l'emportait il ajouta: « Vous m'aviez menacé avant le combat, Monsieur de Girardin, de faire ma biographie; je vous prie de la publier. Vous n'y trouverez rien qui ne soit honnête et respectable. — C'est vrai! » répliqua son adversaire désolé.

La blessure d'Armand Carrel était mortelle; elle lui occasionna d'épouvantables souffrances, au milieu desquelles son esprit resta ferme et doux jusqu'à l'heure de l'agonie. Quand il eut perdu la faculté de distinguer les objets et de reconnaître les visages, on le vit agiter encore ses mains crispées pour chercher la dernière étreinte de ses amis en pleurs. Un cri de douleur s'éleva dans tout Paris; c'était à qui plaindrait Armand Carrel! — Un homme seul, peut-être, était ce jour-là plus à plaindre que lui, ce fut M. Émile de Girardin.

Les illustrations de tous les partis, Chateaubriand, François Arago, Cormenin, Béranger, des représentants du pays tout entier, se pressèrent à Saint-Mandé, dans la chambre du mourant, pour rendre un suprême hommage à ce noble blessé. Beaucoup eussent fait volontiers le sacrifice de leur vie pour sauver celle d'Armand Carrel. Lui s'endormit du dernier sommeil, en murmurant ces mots, qui résument son existence : *France, Armée, République.*

ARMAND BARBÈS

I

Celui-là est le chevalier Bayard de la République. C'est le héros sans peur et sans reproche du dix-neuvième siècle. Il a conquis l'admiration de tous ses coreligionnaires et mérité le respect de tous ses adversaires politiques. Sa vie a été un long dévouement, un martyre. Il est allé pendant vingt années de prison en prison, et c'est sur la terre d'exil qu'il est mort. Jamais il n'a connu les mesquins calculs de l'égoïsme ni les habiletés tortueuses de l'ambition personnelle.

Lorsqu'il se présenta pour servir la démocratie, celle-ci n'avait à offrir à ceux qui prenaient parti pour elle que des périls et des souffrances. Ce fut peut-être là une des choses qui tentèrent l'âme fière de Barbès.

Il était né en 1810, dans le département de l'Aude, à Carcassonne. Sa famille, considérée et riche, rêvait pour lui les tranquillités douces de la vie de province. Barbès possédait, semble-t-il, tout ce qu'il faut pour

s'épanouir dans les splendeurs d'une vie élégante. C'était un beau jeune homme, réputé pour sa bravoure et son intelligence, et qui n'avait qu'à vouloir pour obtenir du gouvernement de Louis-Philippe les plus hauts emplois; mais ce n'était pas ainsi que Barbès comprenait l'existence. Il avait été témoin, de 1830 à 1837, des répressions sanglantes et impitoyables que la monarchie constitutionnelle avait opposées aux révoltes populaires. A combien de promesses, d'ailleurs, elle avait manqué, cette monarchie citoyenne? Après avoir promis la liberté de la presse, elle avait promulgué les lois de septembre; à plusieurs reprises elle avait refusé, malgré les réclamations les plus éloquentes, et le droit d'association et le droit de réunion. A Paris, rue Transnonain; à Lyon, dans les quartiers ouvriers, le sang avait été répandu à flots; enfin, cette monarchie, qui devait être *la meilleure des Républiques*, se refusait à l'adjonction des capacités, ne voulait pas entendre parler du suffrage universel et pratiquait avec un tranquille cynisme la corruption électorale. C'était plus qu'il n'en fallait pour provoquer les indignations généreuses et pousser à l'action les intelligences ardentes.

II

Barbès, qui vivait à Paris, après avoir terminé ses études de droit, au milieu des hommes les plus énergiques du parti républicain, s'affilia à une société secrète et se prépara à renverser, par un coup de main, le gouvernement de Louis-Philippe.

Barbès et ses amis crurent que le moment d'agir était venu en 1839. Ils descendirent dans la rue, atta-

quèrent un poste de soldats de la ligne et élevèrent des barricades, mais ils furent bien vite refoulés et écrasés. Barbès, blessé, fut emporté sanglant en prison.

Au début de la lutte, un lieutenant, nommé Drouineau, était tombé frappé à mort d'un coup de pistolet. Les juges de Louis-Philippe transformèrent cet événement en meurtre et accusèrent de ce meurtre le loyal Barbès.

Pendant le procès qui lui fut fait, à lui et à ses co-accusés, Barbès s'éleva avec indignation contre l'accusation odieuse dont il était l'objet : « Je ne suis pas, dit-il, de ceux qui assassinent leurs adversaires. Quand je les combats, c'est à armes égales, en leur accordant leur part d'espace et de soleil. »

Condamné à mort, Barbès fut sauvé par l'intervention de notre grand poète Victor Hugo. Avant d'être le prophète des *Châtiments*, l'incomparable écrivain avait été l'apôtre de la miséricorde. Au roi Louis-Philippe, qui venait de perdre sa fille, la princesse Marie, et à qui la duchesse d'Orléans venait de donner un petit-fils, le comte de Paris, il adressa ces vers touchants :

Par votre ange envolée ainsi qu'une colombe,
Par ce royal enfant, doux et frêle roseau,
Grâce encore une fois ! Grâce au nom de la tombe !
Grâce au nom du berceau !

(12 juillet 1839, minuit.)

La grâce, sollicitée en ces termes émouvants par le poète, fut accordée. L'échafaud était évité ; Barbès partit pour la prison du Mont-Saint-Michel.

II

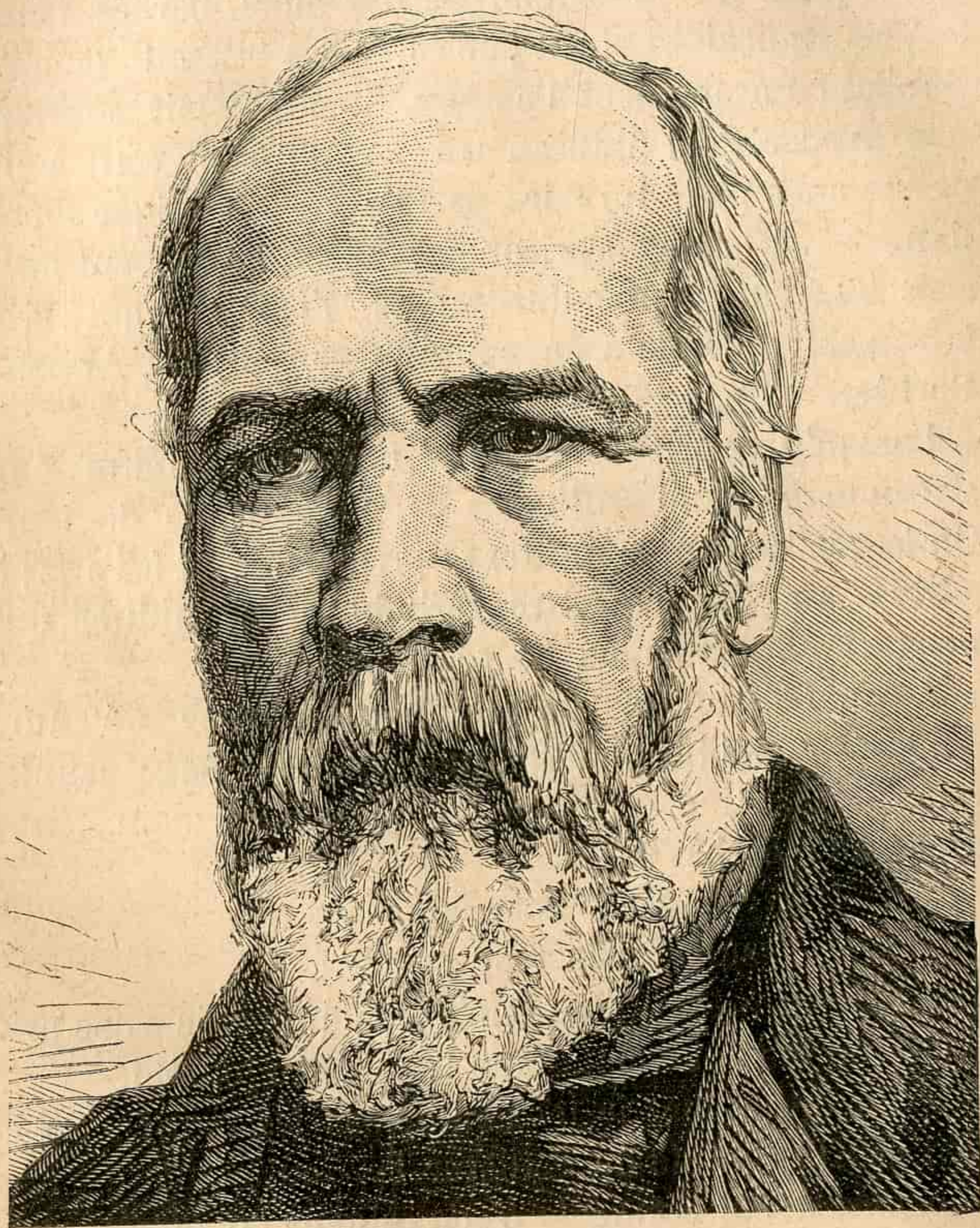
Il y resta plusieurs années. Sa santé compromise faisait que l'emprisonnement dans une forteresse, avec des geôliers implacables et une règle draconienne, était pour lui une agonie anticipée. Il essaya de s'y soustraire par la fuite. Plusieurs de ses co-détenus avaient demandé au suicide un refuge contre les maux intolérables de cette prison d'État. Barbès fut relevé le bras cassé sur le terrain du cimetière. Cette malheureuse tentative d'évasion attira l'attention du gouvernement, et provoqua une enquête dont la conclusion fut le transfèrement de Barbès dans la maison centrale de Nîmes. C'est là que la République de 1848 vint lui rendre sa liberté. Sans perdre une heure, Barbès partit pour Paris. Il sentait que sa présence était nécessaire dans la grande ville. Là était le péril et le devoir, là par conséquent était sa place.

Le département de l'Aude s'honora en confiant à son héroïque fils, Armand Barbès, le mandat de député. Celui-ci, qui aurait voulu à la fois modérer la population des clubs et pousser le gouvernement à des actes d'un caractère radicalement démocratique, fut placé dans la plus difficile des situations. Au 15 mai, lors de l'invasion de la Chambre, il s'efforça de contenir les envahisseurs et de faire adopter par les députés ses collègues des mesures en faveur des nationalités opprimées et du peuple sans travail et sans pain.

L'Assemblée ayant été dissoute contre sa volonté, Barbès, entraîné à l'Hôtel de Ville, fut proclamé membre d'un gouvernement qui ne dura pas même une heure.

On lui fit son procès, on l'accusa de conspiration contre la République, lui Barbès...

Jugé par la haute cour de Bourges où M. Baroche (depuis ministre de l'empire) déploya tant d'indigna-



Armand Barbès.

tion républicaine, l'ancien prisonnier du Mont-Saint-Michel et de Nîmes fut condamné à la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée. Enfermé à

Belle-Isle en Mer, il est gracié en 1854 à la suite de circonstances qui méritent d'être rappelées.

L'empire s'était engagé follement dans la guerre de Crimée, si mal commencée, mais glorieusement finie par la prise de Sébastopol. Barbès alors, Barbès, l'âme la plus française qui fût jamais, avait tressailli de joie. Oubliant un moment l'empire, il ne s'était souvenu que du succès du drapeau tricolore et avait écrit à un de ses amis pour lui faire part de sa patriotique émotion. — La lettre du prisonnier fut indiscrètement mise sous les yeux d'un ministre de l'empire, qui crut faire acte d'habileté en graciaut sans retard Armand Barbès.

Lorsqu'il apprit cette grâce inattendue, notre ami s'abandonna à un sentiment de colère et de douleur. On le contraignit de quitter sa prison. Il vint à Paris; il adressa au *Siècle* la lettre véritablement sublime que nous sommes heureux de reproduire ici.

A vingt-six ans de distance, comment se défendre d'une vive émotion en relisant, sur une page jaunie, cette protestation écrite tout entière de la main ferme d'Armand Barbès ? (1)

« Monsieur le rédacteur en chef,

» J'arrive à Paris; je prends la plume et je vous prie d'insérer bien vite cette note dans votre journal.

» Un ordre dont je n'examine pas les motifs, car je n'ai pas l'habitude de dénigrer les sentiments de mes ennemis, a été donné le 5 de ce mois au directeur de la maison de détention de Belle-Isle.

» Au premier énoncé de cette nouvelle, j'ai frémi

(1) Cette lettre est aujourd'hui la propriété de M. Philippe Jourde, directeur du *Siècle*.

d'une indicible douleur de vaincu, et j'ai refusé tant que je l'ai pu, pendant deux jours, de quitter ma prison.

» Je viens maintenant ici pour parler de plus près, et mieux me faire entendre :

» Qu'importe à qui n'a pas droit sur moi que j'aime ou non mon pays ? Oui ! la lettre qu'on a lue est de moi, et la grandeur de la France a été, depuis que j'ai une pensée, ma religion.

» Mais, encore un coup, qu'importe à qui vit loin de ma foi et de ma loi que mon cœur ait ces sentiments ? Décembre n'est-il pas là, et pour toujours, un combat indiqué entre moi et celui qui l'a fait ?

» A part donc ma dignité personnelle blessée, mon devoir de loyal ennemi est de déclarer à tous et à chacun ici que je repousse de toutes mes forces la mesure prise à mon égard.

» Je vais rester à Paris deux jours pour qu'on ait le temps de me remettre en prison, et ce délai passé — vendredi soir — je cours de moi-même chercher l'exil.

» A. BARBÈS.

» Paris, le 11 octobre 1854, dix heures du matin, »

III

Barbès, comme il l'annonçait dans cette lettre au *Siècle*, lettre digne des héros de Plutarque, courut chercher l'exil. Il se fixa chez un peuple libre, laborieux et hospitalier, en Hollande, à la Haye. C'est là qu'il nous a été donné de serrer une dernière fois ses loyales mains.

La considération universelle, le respect et l'affection entouraient la personne de l'exilé. Barbès a laissé en Hollande le double souvenir d'un héros et d'un saint. Lorsque, en 1869, la démocratie française lui offrit la candidature dans une des circonscriptions parisiennes, il répondit par un refus. « Je suis trop vieux, trop malade, pour servir utilement mon pays; cherchez, mes amis, parmi vous, un ouvrier capable (il n'en manque pas), et nommez-le à ma place. » Tel fut ce grand citoyen usqu'à sa dernière heure!

La mort vint prendre Armand Barbès à la fin de 1869. Elle l'empêcha de voir le rétablissement de cette République pour laquelle il avait tant souffert: mais elle lui épargna la douleur d'assister à l'invasion de la patrie qu'il avait tant aimée.

LAGRANGE

I

Il y avait, durant les premières années de notre dix-neuvième siècle, *aux temps héroïques* de la démocratie, des hommes au cœur d'or, à l'esprit chevaleresque qui étaient heureux de souffrir pour la liberté. Barbès est le plus connu de ces démocrates ; mais à côté de lui, combien d'autres noms on pourrait citer. Combien sont morts sur les barricades, combien ont souffert l'emprisonnement au mont Saint-Michel, à la Conciergerie et à la citadelle de Doullens !

Quelques-uns, hélas ! sont déjà presque oubliés. Qui, par exemple, se souvient encore aujourd'hui de cet intrépide Lagrange, mort en exil, le 22 décembre 1857 ? A plusieurs reprises, Lagrange exposa sa vie pour la République. Il connut tour à tour la prison, l'exil et la pauvreté. Pendant toutes ces épreuves, il n'eut jamais un moment de défaillance. On le trouva toujours prêt à l'apostolat et à la lutte. De pareils carac-

tères sont dignes de l'universelle sympathie. A quelque parti qu'on appartienne, il y a une chose qu'on apprécie et qu'on respecte en France, c'est la sincérité et la vaillance des convictions. Lagrange fut un vaillant et un sincère.

II

Ce *farouche démagogue*, comme on l'appelait quelquefois, était né à Paris, la ville de la raillerie, de la verve et aussi de la bonté. Destiné par sa famille à l'état de marin, Lagrange servit pendant quelque temps sur un bâtiment de guerre. On ne s'illustre pas facilement comme matelot; cependant il laissa à tous le souvenir d'une nature énergique et loyale. Son caractère indépendant, ses idées antiroyalistes l'obligèrent à quitter une profession qui, sous la Restauration, ne l'aurait mené à rien. Lagrange entra dans l'industrie. Voyageur de commerce, il utilisa ses pérégrinations pour répandre les principes républicains. Affilié aux sociétés secrètes qui existaient sur tous les points de la France, Lagrange prit part aux manifestations dirigées contre l'esprit clérical, qui signalèrent le règne de Charles X, et devint un des plus vigoureux combattants des barricades de Juillet. Mais s'il fut à la peine, il ne fut pas à l'honneur, — à l'honneur officiel s'entend. Pas plus qu'Armand Carrel, Raspail et Littré, ses compagnons d'armes, il ne prit part à la curée des places.

Au surplus, Lagrange ne pouvait pas regarder comme une victoire l'établissement de la monarchie citoyenne. Il avait contribué à démolir un trône sans avoir la pensée d'en établir un autre. Les mots ingénieux de Lafayette et de Laffitte sur : « *la meilleure*

des républiques » représentée par un roi citoyen, pouvaient faire sourire Lagrange, mais ne le convertissaient pas. Aussi fut-il des premiers et des plus ardents à combattre les tendances antidémocratiques du nouveau régime.

Lagrange était partisan du suffrage universel, et la monarchie parlementaire maintenait le cens électoral. Au despotisme militaire de Bonaparte et à la domination ultramontaine de Charles X, on substituait ce que Pierre Leroux a spirituellement appelé la *Ploutocratie*. L'argent gouvernait pendant que Louis-Philippe régnait. Mais les ouvriers, les misérables, ceux qui, depuis 1789, avaient été de tous les combats et dont le sang avait coulé à torrents dans les luttes intérieures et extérieures, la *chair à canon*, enfin, qu'en faisait-on? Elle avait le privilège de contempler comme ministre Casimir Perier remplaçant M. de Villèle.

Cette contemplation ne suffisait ni au bonheur du pays, ni aux aspirations de Lagrange. D'ailleurs, dans son passage à travers les grandes villes de France, et notamment à Lyon, il avait pu constater l'effroyable misère dont souffraient la plupart des ouvriers, condamnés à vivre dans des logements insalubres, dans des caves humides ou sous les combles, réduits à un salaire insuffisant, asservis à un labeur qui souvent dépassait leurs forces. La vie était pour eux un baignoire ou un enfer.

Lagrange, humain autant que vaillant, s'apitoya sur ces souffrances, et lorsque ces malheureux, exaspérés, levèrent le terrible étendard sur lequel on lisait : « *Vivre en travaillant ou mourir en combattant* », Lagrange répéta ce cri de révolte et se mit à leur tête. Nous n'avons pas à retracer ici les douloureuses insurrections qui ensanglantèrent la cité lyonnaise. Il nous

suffit de constater que Lagrange, qui avait été un des chefs de ces insurrections, fut arrêté, emprisonné avec quelques-uns de ses compagnons d'armes et traduit comme insurgé devant la Cour des pairs.

Certes nous ne sommes pas de ceux qui nient l'existence de la question sociale, mais nous sommes de ceux qui croient qu'on ne peut point la résoudre par les armes. Nous tenons cependant à faire remarquer que, pour juger avec équité les insurgés de cette époque, il faut se souvenir des conditions matérielles dans lesquelles ils vivaient. Quiconque a visité autrefois les caves de Lille ou les masures infectes dans lesquelles s'entassaient les canuts de Lyon, concevra sans peine que des insurrections ouvrières aient si souvent éclaté. Depuis on a fini par comprendre qu'il fallait assainir les grandes villes. On a permis à la lumière, à l'air de pénétrer dans les logements des pauvres, et depuis, les insurrections de la misère sont devenues plus rares. En outre, la question des rapports du travail et du capital a été publiquement posée. C'est le devoir du législateur d'essayer de la résoudre pacifiquement.

III

Devant la cour des pairs, l'accusé Lagrange eut une attitude énergique. Non seulement il ne nia aucun des faits qu'on lui reprochait, mais il affirma bien haut sa foi vive dans les doctrines qu'on lui imputait. Comme il exposait avec véhémence ses idées républicaines et socialistes, le président de la Chambre des pairs, le duc Pasquier, l'interrompit pour lui dire : — « *Je vous retire la parole.* » — Et moi je la prends, répli-

qua Lagrange, et j'ai le droit de la garder. Je n'en ai jamais abusé pour prêter des serments et les trahir. Ensuite, — et je suis accusé ! » Quelques heures après cette fière réplique, Lagrange n'était plus accusé, il était condamné.

Il resta en prison de 1834 à 1839.

Nous le retrouvons à Paris, les armes à la main, sur les barricades du 24 février 1848. Cette fois il ne fut pas vaincu. C'était au tour de la monarchie citoyenne de prendre le chemin de l'exil.

La conduite de Lagrange pendant les journées de lutte fut admirable de dévouement et d'audace. Comme tous les hommes courageux il était bon. Grâce à son intervention, une compagnie d'infanterie de ligne qu'on allait massacrer au faubourg Saint-Antoine eut la vie sauve. Les Parisiens lui furent reconnaissants de ce qu'il avait fait, et l'élurent représentant du peuple. Avons-nous besoin d'ajouter qu'il siégea à l'extrême gauche ? Il ne prit point part pourtant à l'insurrection de juin. Nommé par le suffrage universel il ne se crut pas le droit de combattre une assemblée issue de ce même suffrage.

A l'époque du cens électoral, alors que le droit de vote était un privilège, il avait pensé que l'insurrection devenait un devoir social ; mais quand l'égalité politique fut instituée par le suffrage de tous, les révoltes de la rue n'étaient plus qu'un non-sens et un attentat partiel à la souveraineté du peuple entier. Désormais, en effet, l'évolution pacifique remplaçait la révolution sanglante.

Lagrange s'attacha, dans les assemblées dont il fit partie, à combattre la peine de mort ; il s'associa pour cette œuvre à Victor Hugo, son maître et son ami. Le grand poète et le soldat des revendications populaires

s'unirent dans la protection de la vie humaine. Mais il n'en faut point conclure que la vaillance de Lagrange fût attiédie par les années. S'il était devenu pacifique, c'était par respect pour le suffrage universel. Il redevint belliqueux quand la Démocratie en péril appela ses serviteurs au secours de la liberté menacée par l'attentat du Deux Décembre. Alors le vieil insurgé se retrouva tel qu'il avait été au temps de sa jeunesse. Il prit part à l'appel aux armes de ses collègues de la gauche. Malheureusement, surveillé de près, suivi partout, il fut arrêté un des premiers et aussi un des premiers porté sur la liste de proscription.

Réfugié à Bruxelles pendant quelques années, on le dénonça comme dangereux, en Belgique, pour la sûreté du gouvernement français. Il dut s'avancer plus loin dans l'exil et gagner la Hollande. Là, campé à La Haye, il languit plusieurs mois, mourant de ce mal terrible qui s'appelle la patrie perdue. Pauvre et toujours fier, Lagrange se montra, pendant ces jours d'angoisse, ce qu'il fut toute sa vie, un stoïcien.

J'ignore quelle épitaphe on a placée sur la tombe de ce proscrit, mais j'en sais une qui lui convient, celle-ci :

« Ici repose un républicain de l'âge héroïque. »

Ces simples mots ne valent-ils pas une longue oraison funèbre?

ARMAND MARRAST

I

Paris parmi ses grands jours compte les funérailles des hommes qui ont noblement servi la patrie. Ces jours-là un sentiment de fraternité réunit toutes les classes : ouvriers, bourgeois, savants, artistes et lettrés, jeunes gens et vieillards se mêlent et se confondent pour rendre hommage au bon citoyen qui disparaît. C'était un spectacle de ce genre qu'offrait la grande cité parisienne le 20 août 1827.

On enterrait Manuel. Le glorieux tribun de la Restauration avait bien mérité par son éloquence et son énergie les funérailles imposantes dont on l'honorait. Lorsqu'on fut arrivé au cimetière du Père Lachaise, devant la tombe destinée à recevoir la dépouille mortelle du célèbre orateur, un silence religieux se fit ; on vit s'avancer alors près du cercueil un jeune homme de 26 ans, à la physionomie intelligente et vive ; il prononça avec un léger accent méridional quelques paroles

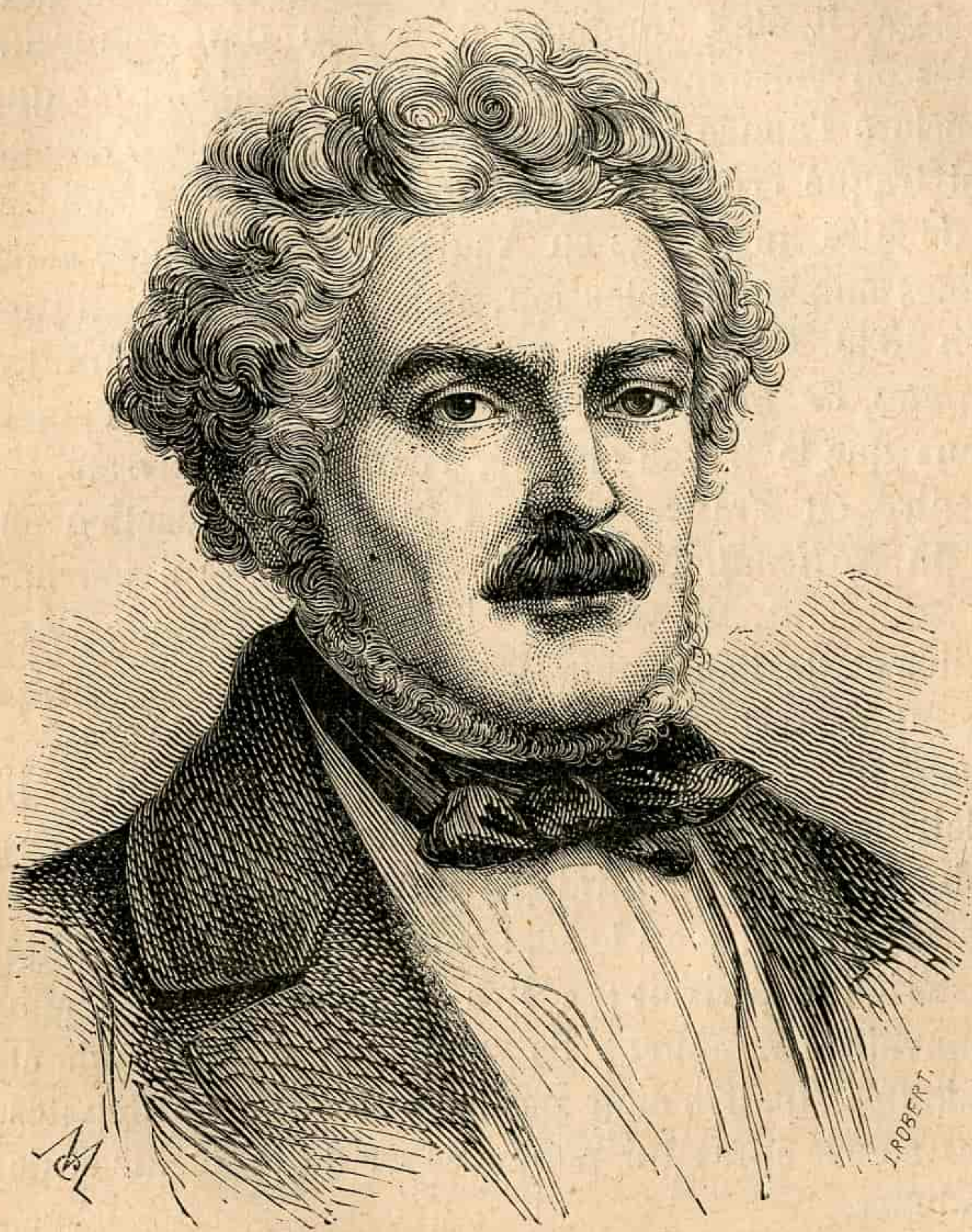
enthousiastes sur Manuel et sur la liberté. Des applaudissements éclatèrent, on fit une ovation à ce jeune homme. Le lendemain, les journaux annonçaient qu'un maître de conférences à l'École normale supérieure venait d'être destitué pour crime de discours séditieux prononcé dans un cimetière. Ce maître de conférences se nommait Armand Marrast.

Il était né à Saint-Gaudens, dans la Haute-Garonne, en 1801. Sa famille, d'origine patricienne, possédait une assez grande fortune. Malheureusement cette fortune fut perdue par le père d'Armand Marrast dans des spéculations honnêtes, mais mal conçues. A partir de ce moment, le jeune Armand était condamné à travailler pour vivre. Quand le désastre de sa famille éclata, Marrast avait dix-huit ans. Il n'hésita pas à entrer comme maître d'études dans une institution privée. Grâce à sa persévérance et à son intelligence, il parvint à conquérir tous les grades universitaires, jusques et y compris le grade de docteur ès lettres. Le philosophe La Romiguière, qui avait entendu parler du jeune Méridional, voulut le connaître et lui conseilla d'entrer à l'École normale.

Marrast était plus journaliste que professeur. La politique l'attirait, on vient de le voir. Il donna des articles à plusieurs revues de ce temps-là. Et, chose originale, il réfutait au jour le jour chacune des leçons de Victor Cousin sur l'éclectisme.

La Révolution de 1830 éclate. Marrast est au premier rang de ceux qui combattent sur les barricades contre les ordonnances de juillet. La *meilleure des républiques* étant devenue le règne de Louis-Philippe, Marrast resta dans l'opposition et prit la rédaction en chef du journal *la Tribune*. Comme publiciste, il brille par l'audace et la verve. Ces qualités ont quelquefois coûté cher, en

France, à ceux qui les possédaient. Dans l'espace de quatre années, *la Tribune* eut à subir plus de cent procès! Elle eut en partage pour ses rédacteurs un demi-siècle de prison et 150,000 francs d'amende. Il



Armand Marrast.

ne faut pas beaucoup de perspicacité pour deviner que Marrast ne s'enrichissait guère à un pareil métier. Il fit preuve en ce moment de pauvreté, d'une grandeur d'âme antique. Il refusa *cent mille francs* que lui offri-



rent les colons algériens pour le remercier d'avoir pris leur défense dans le journal *la Tribune*.

Pendant qu'il refusait sinon la fortune, du moins l'indépendance, Marrast recevait du gouvernement de Louis-Philippe une assignation à comparaître en cour d'assises. Il était impliqué dans l'un des nombreux procès en conspiration contre la sûreté de l'État que vit éclore l'année 1834. Le rédacteur de *la Tribune* ainsi traqué crut que le patriotisme ne lui défendait pas de faire un voyage en Angleterre. Condamné à de longues années de détention, Marrast resta en exil jusqu'en 1839. Celui qu'on a surnommé plus tard un des *sybarites de la démocratie* n'avait connu jusqu'à 40 ans que le travail obstiné, l'exil et la pauvreté.

Rentré en France, Marrast prend la rédaction en chef du *National*. Notre pays connut alors un journaliste étincelant, un véritable héritier de Camille Desmoulins et de Paul-Louis Courier.

Ce fut Marrast qui inventa la qualification de *conservateur-borne* appliquée aux députés du centre. Il criblait des épigrammes les plus acérées la bande des pritchardistes. D'un ministre influent il disait : « Ce n'est pas un sot; c'est le sot ! » A propos d'un député ministériel, il écrivait : « Il a rapetissé le débat afin de pouvoir le remplir. » Sa verve était si redoutable et si redoutée, qu'il n'était pas rare de voir les députés *bornes* courir après lui pour essayer de le fléchir et de l'amadouer.

II

La Révolution de 1848 fut en quelque sorte l'œuvre des journalistes de *la Réforme* et du *National*. Aussi parut-il naturel que le directeur de *la Réforme*, Ledru-

Rollin, devint ministre de l'intérieur, et le directeur du *National*, Armand Marrast, secrétaire général du gouvernement provisoire. Le département de la Haute-Garonne lui fit l'honneur bien mérité de le choisir pour son représentant à l'Assemblée constituante. A leur tour, les députés le nommèrent d'abord leur vice-président et ensuite leur président.

Dans cette haute situation, Armand Marrast montra des qualités de tenue, de bon goût, d'esprit, d'aménité qui ont fait de lui un président modèle. Personne ne fut plus vraiment gentilhomme que ce démocrate. Avec un mot spirituel il désarmait les colères ; il apaisait les tempêtes. Que de scènes auraient dégénéré en violences, en collisions brutales sans la présence d'esprit du président Marrast. Aucun incident ne le trouvait inattentif et ne lui faisait perdre l'à-propos. Amis et adversaires ont rendu hommage à son impartialité.

Le seul reproche qu'on ait trouvé à faire à ce président républicain, c'est d'avoir eu des manières trop élégantes. On l'avait surnommé *le marquis* ! C'était, dans tous les cas, un marquis dont Molière n'aurait pas dédaigné la collaboration. Que de sottises histoires avaient été répandues sur le compte de ce démocrate. Il s'est enrichi aux dépens de la République, disaient les uns ; il donne des fêtes scandaleuses, ajoutaient les autres. La vérité est qu'Armand Marrast dépensait tout son traitement ; il se serait cru coupable envers la patrie, s'il avait retenu par devers lui l'argent qui devait être dépensé au profit de tous. La calomnie qui, n'en déplaise à une théorie connue, n'est pas toujours impuissante, atteignit Marrast et brisa sa carrière politique. Devenu suspect à ses électeurs, il ne fut pas réélu et rentra dans la vie privée.

Là encore ce grand calomnié fut admirable de sim-

plicité et de dignité; il ne fit entendre ni plainte ni récrimination. Ses coreligionnaires politiques avaient été souvent injustes et cruels pour lui, il oublia ces cruautés et ces injustices. Le 2 décembre survint. Armand Marrast n'eut pas les honneurs de la proscription. Mais combien il souffrit de la perte de la République et de la confiscation de la liberté! Sa santé minée par le chagrin, alla tous les jours en déclinant. Il mourut au commencement de l'année 1852. On s'aperçut alors que ce *marquis*, cet *enrichi*, cet *épicurien* était pauvre : il avait vécu dans la retraite et dans la gêne. Armand Marrast ne laissa pas même de quoi suffire à ses funérailles. Ses amis durent se cotiser pour payer les frais de son enterrement. Quel éloge vaut un tel fait?

PIERRE LEROUX

I

Si vous prononcez le nom de Pierre Leroux devant quelqu'un qui connaît superficiellement l'histoire contemporaine, vous entendrez cette réponse : « Ah ! oui, c'est cet homme aux longs cheveux dont *le Charivari* s'est si souvent moqué ». Voilà donc ce que c'est que la gloire ! Écrivez vingt volumes d'une admirable science, d'une haute éloquence, mettez au monde un système philosophique original et puissant, souffrez pour vos idées, et vous obtiendrez ce résultat qu'on se souviendra de vous à cause de certaines caricatures.

Pierre Leroux a eu cette destinée. Ce fut d'ailleurs dès sa jeunesse et pendant sa longue existence quelqu'un voué aux misères et aux tristesses. Né à Paris à la fin du siècle dernier, dans une famille pauvre, il parvint néanmoins à faire des études assez complètes, mais qui ne lui permirent pas d'embrasser une carrière libérale. Il dut pour vivre se faire ouvrier et travailler

de ses mains. Il abandonna le travail manuel et entra dans une pension de jeunes gens en qualité de maître d'études. C'est à ce moment qu'il publia ses premiers travaux philosophiques et littéraires dans une Revue célèbre du temps, *le Globe*. Les études de Pierre Leroux ne passèrent pas inaperçues. Sainte-Beuve, Guizot, Rémusat, Dubois apprécièrent favorablement le savoir et la profondeur d'esprit de Pierre Leroux. Il faut à ce sujet faire une remarque. Sur la foi d'un biographe qui jugeait les écrivains sans être capable de les lire, on a beaucoup répété que Pierre Leroux écrivait d'une manière ténébreuse et que son style était presque toujours inintelligible. Cette assertion est des moins fondées; elle constitue une calomnie littéraire. La prose de Pierre Leroux est abondante sans enchevêtrement, puissante sans lourdeur. Elle a parfois un coloris charmant et une grande fraîcheur poétique.

Nous recommandons à ceux qui aiment les récits émouvants, le style large et coloré, un livre malheureusement incomplet : *la Grève de Samarez*. A ceux qui recherchent les pensées philosophiques neuves et fécondes, nous conseillons de lire le livre sur *l'Humanité*, que Jean Reynaud appelait l'un des plus beaux livres de ce siècle. Quant aux lettrés amoureux des polémiques vives et décisives, ils trouveront un vrai régal à parcourir la *Réfutation de l'éclectisme*, et un autre pamphlet *le Carrosse de M. Aguado*.

II

Écrivain, penseur, polémiste, Pierre Leroux a été tout cela. Ce qui l'a empêché de faire son chemin dans le

monde, même dans le monde des lettres, c'est sa bonhomie, ses allures rustiques, la négligence de son costume. L'habit ne fait pas le moine, sans doute ; mais pour le vulgaire le moine n'est reconnaissable qu'à l'habit. Le premier venu pouvait se moquer de la redingote de Pierre Leroux ; il fallait, pour apprécier le philosophe, être une nature distinguée et une intelligence d'élite. Aussi Pierre Leroux a été plus raillé qu'apprécié. Mais en revanche que de fières intelligences lui ont rendu hommage. Victor Hugo l'admirait, George Sand le consultait comme un maître ; Henri Martin en fait le plus grand cas. C'est pourquoi nous ne sommes pas étonné que les doctrinaires de l'ancien *Globe* aient apprécié P. Leroux, même lorsqu'il n'était que le plus pauvre et le plus obscur des hommes de lettres.

Pierre Leroux avait travaillé au renversement de la monarchie dite légitime ; mais, après la Révolution de Juillet, il ne songea point à demander une place. Il appartenait à cette race d'hommes qui ne sont jamais rien parce qu'ils sont toujours quelqu'un.

Pendant que les rédacteurs du *Globe* devenaient, sous la monarchie citoyenne, ministres ou préfets, Pierre Leroux redevenait ouvrier. D'abord simple typographe, puis metteur en pages et correcteur. Vers 1834 il entre à la *Revue des Deux Mondes*, qui venait d'être fondée par Buloz. C'est à Pierre Leroux que le directeur de cette Revue fit un jour cette réponse épique : Le philosophe lui apportait un article sur Dieu : « Je n'en veux pas, s'écria Buloz. Dieu, voyez-vous, ça manque d'actualité. » Pierre Leroux, qui aimait à avoir ses coudées franches, quitta la *Revue des Deux Mondes* et fonda la *Revue indépendante*, avec George Sand et M. Viardot, qui a rendu tant de services à l'art, à la libre pensée et à la démocratie.

La *Revue indépendante* était rédigée avec une grande audace de conception et un merveilleux talent de style. Pierre Leroux, qui avait connu Saint-Simon et qui se proclamait volontiers socialiste, soutint dans sa *Revue indépendante* la thèse de l'émancipation de la femme, de la réforme de l'éducation, de la nécessité d'un changement radical dans la philosophie, la religion et l'organisation sociale. Ces idées hardies étaient probablement prématurées, car la *Revue*, faute d'encouragement, ne put vivre. Pierre Leroux réunit et résuma les idées de toute sa vie dans le livre immortel publié en 1847, sous ce titre : *De l'humanité*. Le philosophe affirmait dans cette œuvre puissante que l'humanité, suivant l'expression de Pascal, est un être qui se développe toujours et vit sans cesse. Il ajoutait seulement (ce que Pascal n'avait pas prévu) que l'humanité d'aujourd'hui et de demain était la même que celle d'hier, en ce sens que la résurrection s'accomplissait ici-bas et que chacun de nous était appelé à parcourir sur la terre une série indéfinie d'existences.

III

En 1848, le peuple de Paris se souvint que Pierre Leroux avait été l'adversaire des censitaires, qu'il avait attaqué la doctrine du *chacun chez soi, chacun pour soi*, et dénoncé avec indignation le mot d'ordre de M. Guizot : *Enrichissez-vous!* Pierre Leroux avait parfaitement vu que le danger de la société moderne, c'était la puissance trop grande de l'argent, et tandis que Toussenel publiait la brochure bien connue sur les *Juifs rois de l'époque*, il dénonçait, lui, la *Ploutocratie*.

La Révolution de 1848, en faisant triompher le suffrage universel, donnait raison aux théories de l'auteur de *l'Humanité!* Ploutocrates et censitaires semblaient vaincus. Un ouvrier honnête et distingué, du nom d'Albert était appelé à faire partie du gouvernement provisoire. On se proclamait travailleur manuel avec autant d'empressement qu'on en mettait, sous l'ancien régime, à se proclamer duc et pair. Pierre Leroux n'eut besoin de recourir à aucun charlatanisme pour se faire nommer député par les ouvriers de Paris. En l'élisant, ils choisirent un des parvenus de l'atelier, un des philosophes du travail.

Pierre Leroux avait dans toutes les circonstances, — même les plus tragiques, — la sérénité des grandes âmes. L'avenir qu'il entrevoyait avec des yeux de prophète l'empêchait d'être attristé par les misères du présent. Les coups de la destinée glissaient sur lui sans l'atteindre, ils venaient s'éteindre sur cette cuirasse de diamant, la conscience, qui protège les grands penseurs et les nobles caractères.

IV

Au Deux décembre, Pierre Leroux fut envoyé en exil. Sa foi dans les destinées progressives de l'humanité ne fut pas troublée par les malheurs de la République. Il s'écriait au milieu des revers de la patrie, en face des menaces de la réaction : « Votre succès n'aura pas de lendemain, et mon idée est éternelle. » Après avoir erré et souffert à Bruxelles et à Londres, il vint s'établir comme fermier à Jersey. Il cultiva la terre de ses mains, se faisant aider dans cette tâche par ses nombreux

enfants et par ses gendres. La Restauration avait connu le *soldat laboureur*; — l'exil de 1851 créa « le *philosophe agriculteur* ». Pierre Leroux demeure ainsi devant la postérité comme le type du penseur qui ne dédaigne aucune profession et montre, par son exemple, que le travail; qu'il s'agisse du travail des mains ou du travail de la pensée, est la plus haute et la plus enviable des noblesses.

RIBEYROLLES

I

Nous avons pour devoir de nous inquiéter de nos morts et de ne pas laisser s'éteindre leur mémoire. Quiconque, parmi les lettrés, les artistes ou les hommes les plus obscurs de la démocratie, a travaillé pour notre cause, mérite un souvenir et a droit à un hommage. L'humanité ne dispose que d'un nombre assez restreint de forces morales ; il ne faut point les laisser se perdre en chemin. C'est pourquoi nous voulons essayer de faire revivre ici un des publicistes les plus éloquents de la République radicale, — Ribeyrolles.

Il était né en 1812, dans ce département du Lot, qui devait plus tard nous donner Gambetta. Entre ces deux hommes, si différents de notoriété, il y a cependant des ressemblances de talent. La couleur, l'éclat, la flamme qui se rencontrent dans la prose de Ribeyrolles se retrouvent dans les discours du puissant orateur de la Défense nationale.

Élevé dans une famille pieuse, Ribeyrolles était destiné par ses parents à l'état ecclésiastique. Il fit ses études au séminaire, et il se disposait à entrer dans les ordres lorsque la Révolution de 1830 éclata. Aussitôt Ribeyrolles, plein d'enthousiasme pour les idées libérales, change de culte : il passe à la démocratie. En vain ses parents le supplient de s'enrôler dans la mêlée cléricale, en vain ils le menacent de le priver de tout secours, s'il se refuse à devenir prêtre. Ribeyrolles, sourd à la voix de l'intérêt, n'écoute que le cri de sa conscience et se rend à Paris.

II

Il y rencontra tout d'abord la misère. C'est elle qui reçoit les débutants. De 1830 à 1840, l'enfant du Lot eut à souffrir les mille privations des nouveaux venus dans la carrière des lettres.

Ribeyrolles, pendant dix ans sollicita, implora les directeurs de revues et de journaux. On refusait ses articles, on égarait ses manuscrits. Il se remettait au travail sans lassitude, sans découragement et sans dépit. A force de persévérance il eut enfin raison de la mauvaise destinée. En 1840, un recueil à ses débuts consentit à accueillir les élucubrations de cet homme de lettres de la dixième année. Ces élucubrations étaient certes fort remarquables. Elles composent une série d'études aussi vigoureusement écrites que noblement pensées sur Mirabeau, Siéyès et les législateurs de la Constituante. Non seulement ces travaux de Ribeyrolles ne passèrent point inaperçus à Paris, mais ils furent très lus et très appréciés en province. Un journal de Toulouse,

l'Émancipation, ayant besoin d'un rédacteur en chef, sollicita le concours de Ribeyrolles. Celui-ci n'hésita pas à répondre à l'appel qui lui était adressé. La province connut un journaliste de plus.

En 1840 il fallait avant de prendre rang parmi les publicistes, montrer qu'on avait des idées et du style. Des idées, Ribeyrolles en avait beaucoup; il savait à fond l'histoire de son pays et particulièrement l'histoire de la Révolution française, il possédait autant que les plus instruits d'entre ses contemporains les systèmes philosophiques et les doctrines sociales si nombreuses et si diverses qui avaient cours alors. Quant au style, il l'avait appris à la meilleure des écoles, — celle des illustres écrivains du xvii^e et du xviii^e siècle. Il s'était fait une phrase à lui, sonore, retentissante et pleine de fulgurations. Lamennais (ceci dit tout) prisait fort le style de Ribeyrolles, et plus tard Ledru-Rollin disait : « *Je voudrais parler comme il écrit.* » Ce grand orateur, qui lisait *l'Émancipation* de Toulouse, se sentit attiré par le talent de Ribeyrolles, et lui proposa d'entrer comme rédacteur au journal *la Réforme*, dont il était le propriétaire, et dont Flocon avait la direction en chef. Ribeyrolles devint en très peu de temps un journaliste aussi apprécié des Parisiens qu'il avait été admiré des provinciaux. Modeste et fier tout ensemble (car ces deux qualités ne s'excluent pas), il ne recherchait pas la première place, il se contentait de l'occuper. Aussi, lorsqu'en 1848, Flocon ayant été appelé au gouvernement provisoire, Ribeyrolles devint le rédacteur en chef de *la Réforme*, il n'y eut rien de changé dans sa position. Il avait rempli jusqu'alors les fonctions de rédacteur en chef; il en eut désormais le titre, voilà tout.

III

Est-il nécessaire de dire que de 1848 à 1849 Ribeyrolles fit campagne en faveur des idées les plus radicales et contre toutes les réactions? Il soutint la nécessité de la conciliation entre les démocrates et les socialistes. Il flagellait avec une verve impitoyable M. de Falloux et les premiers complices de celui qui devait être Napoléon III.

Au 13 juin 1849, Ledru-Rollin ayant protesté contre l'expédition de Rome, Ribeyrolles l'encouragea de ses applaudissements et descendit avec lui dans la rue. On a beaucoup blâmé cette insurrection morale du 13 juin. Elle fut pourtant des plus légitimes. La constitution était vraiment violée. Les hommes les plus modérés et les plus fermes, tels que notre ami Ernest Brelay, n'hésitèrent pas, en cette circonstance, à s'unir à Ledru-Rollin, au nom de la libre pensée et de la République. Malheureusement le gouvernement de Louis Bonaparte s'inquiétait peu de la libre pensée, et de la République moins encore. Il fit arrêter Ernest Brelay et mit en accusation Ledru-Rollin puis Ribeyrolles. L'ancien ministre de l'intérieur et le rédacteur en chef de *la Réforme* partirent ensemble pour l'exil.

Hélas! Ribeyrolles ne devait plus rentrer en France. De 1849 à 1868, il connut l'âpre existence du proscrit. Pauvre et d'un tempérament débile, l'exil était pour lui une double souffrance. Il essaya de donner des leçons de littérature, de travailler pour les libraires et d'écrire des correspondances pour les journaux. Souvent le travail lui manqua et avec le travail, le pain!

Ce noble esprit cachait soigneusement sa misère à tous ses compagnons d'infortune. « C'est bien assez, disait-il, qu'ils souffrent de la proscription, sans que je les importune de mes malheurs particuliers. » Après 1852, Ribeyrolles connut à Jersey, Victor Hugo. Le grand poète prit vite en amitié son compagnon d'exil. Ribeyrolles devint alors l'un des hôtes les plus intimes du prophète des *Châtiments*. Souvent, assis le soir, à la table du maître, exilé comme lui, Ribeyrolles émerveillait son hôte par la splendeur de son éloquence ; il se plaisait à parler des destinées futures de la patrie, et ces destinées, il les entrevoyait glorieuses. « La France, s'écriait-il, porte sur le front une couronne immortelle qui ne lui sera jamais enlevée, la couronne de la Révolution de 1789. »

Le proscrit du 13 juin se délassait de ses sévères travaux politiques, en composant des œuvres d'imagination, des romans d'un intérêt saisissant et d'un coloris magnifique, tels que la *Fille de Milton* et le *Crime de Rocamadour*, qu'il n'eut pas le temps de publier.

En 1865, on lui proposa d'aller au Brésil afin de préparer une grande étude sur l'Amérique du Sud. Ribeyrolles accepta et trouva la mort dans ce voyage. Il fut emporté en quelques jours par une fièvre pernicieuse.

On recouvrit la tombe dans laquelle il repose d'une pierre où son nom est gravé : puis au-dessous de ce nom respecté, six vers de Victor Hugo.

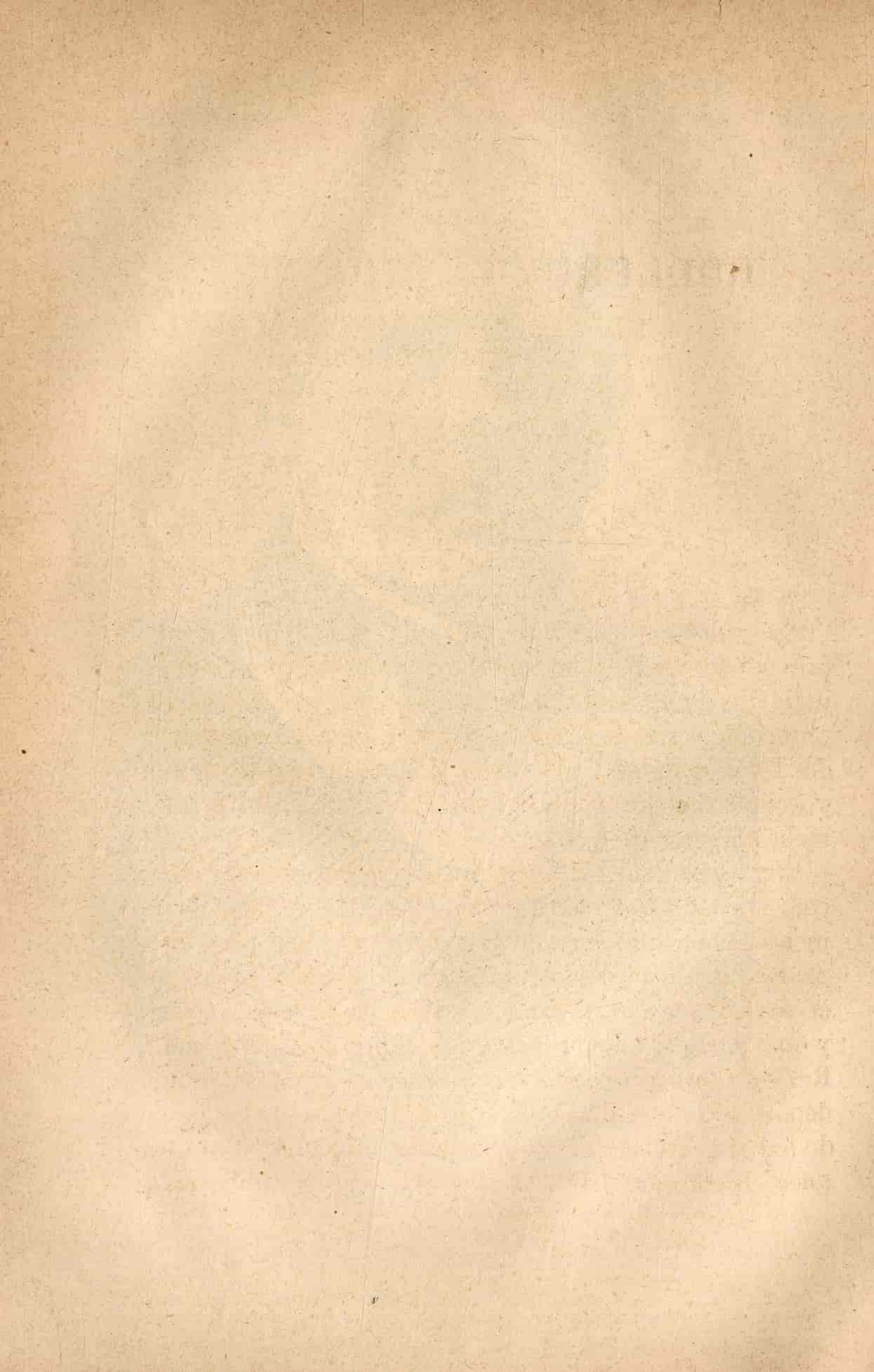
Aujourd'hui, qui se souvient de Ribeyrolles ? C'est le triste lot des journalistes d'être oubliés dès qu'ils cessent d'écrire. En vain quelques-uns de ces journalistes se sont héroïquement tenus toute leur vie sur la brèche ; en vain ils ont lutté contre tous les despotismes coalisés. Au jour de la mort ils disparaissent dans l'abîme du silence éternel.

Eh bien, malgré ces injustices, ces misères, ces ingrattitudes de la foule, leur destinée reste enviable. Ils ont jeté à travers le monde la vérité comme le semeur jette la semence.

Le journaliste est mort. — Le semeur a disparu. Qu'importe, si la moisson est abondante!



Edgar Quinet.



GODEFROY CAVAIGNAC

I

Au mois de décembre 1831, le procureur du roi près le tribunal de la Seine fut informé que « des individus composant la *Société des amis du peuple* se réunissaient rue de Grenelle-Saint-Honoré dans le local du Tivoli-d'Hiver, à certains jours marqués, pour s'occuper d'objets politiques sans avoir obtenu l'agrément du gouvernement.

Ceci constituait un délit prévu par l'article 291 du code pénal. C'est pourquoi une instruction fut commencée contre les membres de la *Société des amis du peuple*. Dix-neuf d'entre eux furent mis en accusation et renvoyés devant la cour d'assises de la Seine pour y être jugés suivant la loi. Parmi ces prévenus figuraient Raspail (François), *naturaliste*; Ploque, avocat (devenu depuis bâtonnier de l'ordre); Roche (Achille), homme de lettres; Trélat (Ulysse), médecin; Godefroy Cavaignac, licencié en droit. Le dernier de ces prévenus

n'avait que trente-deux ans. C'était le fils de l'ancien conventionnel qui avait représenté Toulouse dans les grandes assemblées de la Révolution. Déjà, en 1831, Godefroy Cavaignac était célèbre par son dévouement aux idées démocratiques, la noblesse de son caractère, la vigueur de son talent d'écrivain et l'éloquence de sa parole. Il se distinguait au premier rang de ces hommes qui ont été l'honneur de la démocratie sous la monarchie de Juillet. On est heureux de saluer des ancêtres dans ces esprits chevaleresques, dans ces fiers et intrépides lutteurs qui couraient vers le danger et le devoir avec l'empressement que d'autres ont mis à se précipiter vers les sinécures et les emplois bien rétribués. En pleine monarchie, alors que l'opinion publique n'était pas encore façonnée aux idées républicaines en face d'une législation redoutable et qui, hélas ! n'est pas abrogée, ces serviteurs de la démocratie se proposèrent de briser les entraves qui garrottaient la liberté, de préparer, par une revendication incessante l'avènement du suffrage universel et le triomphe de la République. Cette tâche héroïque réclamait des consciences indomptables, des esprits résolus à ne jamais reculer. Comment s'engagerait la lutte et par quels moyens ?

Il s'en présentait trois : la presse, les associations et enfin l'insurrection à main armée. La presse compta Godefroy Cavaignac parmi ses plus ardents polémistes : amendes, procès, prison, exil, duels, il brava tout. Les écrivains de ce temps avaient pour emblème une plume et une épée avec cette devise : *Prompte à l'une et prête à l'autre*. Ils s'appelaient Carrel, Marrast, Cavaignac — la bravoure, l'esprit, la grandeur d'âme !

Malheureusement, la presse organisée comme elle l'était alors coûtait fort cher et n'atteignait qu'un nombre

insuffisant de lecteurs. Il fallait donc de toute nécessité, si l'on voulait obtenir une propagande un peu large, recourir au deuxième moyen, l'association. Mais ici on se heurtait à des difficultés légales : l'article 291 menaçait les personnes coupables de s'être réunies au nombre de plus de vingt. Avec une loi pareille, il n'y avait de possibles que les associations agréables au gouvernement. Godefroy Cavaignac et ses amis étaient républicains, et il ne leur vint pas à la pensée de demander au roi Louis-Philippe son agrément pour battre en brèche la monarchie. En conséquence, ils se résolurent à violer la loi à leurs risques et périls. Ce fut la violation préméditée de cette loi qui amena le procès dont nous avons parlé au commencement de cette étude.

II

Les accusés comparurent devant la cour d'assises de la Seine le 15 décembre 1832. Leur interrogatoire est des plus curieux : « Accusé, demande le président à Godefroy Cavaignac, la *Société des amis du peuple* ne s'occupait-elle pas de matières politiques ? — Elle s'en occupait essentiellement, monsieur le président. — Savez-vous, continua celui-ci, si la société avait des affiliations en province ? — Oui, monsieur, répliqua Cavaignac ; nous mettions toute l'activité possible à étendre les ramifications d'une société que nous croyions utile et que nous jugions bonne. » De pareilles réponses rendaient aisée la besogne du procureur du roi. Aussi se contenta-t-il de prononcer un court réquisitoire et de réclamer la condamnation des accusés au nom des articles 291 et 292 du code pénal.

Godefroy Cavaignac prit la parole après quelques-uns de ses amis. Il ne parla ni en rhéteur, ni en avocat, ni en accusé. Il s'exprima en apôtre et en martyr de l'idée républicaine. Son éloquence, sobre de mots, forte de choses, produisit à l'audience une impression immense ; aujourd'hui il est impossible de lire sans émotion cette magnifique harangue. Tout d'abord Godefroy Cavaignac parla de ses amis et de lui-même avec une modestie fière. Qui étaient-ils ? Des hommes de bonne volonté sans aucune puissance ; mais ils incarnaient dans leurs personnes la majesté d'un droit imprescriptible et supérieur à toutes les législations imaginées par le despotisme. Vous invoquez contre nous, disait-il, des articles du Code ; vous vous servez notamment de l'article 291, qui appartient à une loi de l'empire. Et, sous prétexte qu'on peut abuser du droit d'association vous le réglementez à votre fantaisie. « En général, messieurs les jurés, nous voyons qu'on abuse beaucoup des abus. De même qu'il n'est pas un seul de nos organes qui ne figure au dictionnaire des maladies, il n'est pas une seule de nos facultés qui ne subisse quelque article des lois. La chose dont l'homme a le plus fait abus, c'est la rage de faire des lois. » Et Godefroy Cavaignac ajoutait avec une vive éloquence : « Un philosophe ancien cherchait un homme sur la place publique d'Athènes : cherchez une liberté dans la vie publique des Français. »

En présence de la législation existante, concluait Cavaignac, nous avons résolu de braver vos menaces et de nous exposer à des condamnations. « Nous nous plaçons en face de la loi, sous la protection des principes et nous lui disons : Tu peux nous punir de ce que nous ne t'observons pas, mais tu ne peux nous forcer de te trouver juste et par conséquent de t'obéir. Nous

lui disons avec J.-J. Rousseau : Lorsqu'une loi est abusive, les citoyens doivent, en la transgressant, lui fournir l'occasion de sévir contre eux ; car plus elle sera souvent appliquée et mieux ressortira aux yeux de tous, aux yeux du juge lui-même, le vice qui doit en amener l'abrogation. »

C'était, on le voit, la théorie de la résistance aux lois dans l'intérêt de la justice, et pour créer des améliorations politiques. Godefroy Cavaignac soutenait, d'ailleurs, que la liberté sans restrictions était le seul moyen de maintenir la paix sociale et de faire naître l'harmonie entre toutes les parties de la nation. Là où règne, disait-il, une entière indépendance de la presse, là où tous les intérêts sont garantis et les facultés libres, il peut y avoir des associations inutiles, ridicules, mauvaises, si l'on veut ; il n'y en aura jamais de dangereuses.

III

Cet appel à la liberté trouva de l'écho dans la conscience du jury chargé de prononcer sur le sort des accusés. Godefroy Cavaignac et ses amis furent absous ; il n'y eut de condamné que l'article 291. Par malheur, pour cet article, ce n'était pas une condamnation à mort.

A la suite de ce procès, d'autres procès eurent lieu dont l'issue fut fatale aux amis de la liberté, aux défenseurs du peuple. Exaspérés par ces condamnations, les démocrates qui vivaient sous la monarchie du cens électoral firent fréquemment appel à l'insurrection ; ils n'avaient pas comme nous le bulletin de vote, ils se heurtaient à des difficultés que nous ne connais-

sons pas et on s'explique que leur impatience ait égalé leur énergie. Les barricades étaient un recours violent, un procédé terrible ; mais qui oserait dire aujourd'hui qu'il était sans justification ? C'est grâce aux longs efforts et aux résistances sanglantes de nos prédécesseurs que nous avons pu conquérir cette république que Godefroy Cavaignac montrait comme un idéal à la France de 1832. Nous sommes républicains, s'écriait le jeune tribun, parce que la République est la condition de tous les progrès, parce que seule elle permet d'accomplir pacifiquement toutes les améliorations sociales. Il ajoutait avec une émotion communicative : « Nous ne sommes pas si dupes qu'on veut bien le dire, nous n'avons pas pour les mots d'amour platonique, et si la république ne devait pas profiter à tous les citoyens, si elle ne devait pas servir l'humanité et la patrie, nous, hommes et patriotes, nous ne compliquerions pas notre vie de la lutte acharnée que nous soutenons contre le pouvoir. »

Ces fières paroles honorent Godefroy Cavaignac et elles honorent en même temps le vieux parti républicain, qui a le droit de les inscrire sur son drapeau. A quelle époque de notre histoire rencontre-t-on plus d'abnégation, de simplicité héroïque, de patriotisme vrai, de libéralisme sincère que durant cette période de 1830 à 1848 ? C'est le temps où Barbès, jeune, beau, riche, ayant devant lui toutes les promesses, toutes les séductions et toutes les joies de l'avenir, s'enferme dans les idées républicaines comme dans une citadelle assiégée. Il ne veut connaître qu'une chose, — le dévouement au peuple ; c'est le temps où Armand Carrel, dédaigneux des emplois publics, met son talent et sa vie au service des principes persécutés ; c'est le temps enfin où Godefroy Cavaignac s'engage

volontairement et marche avec une intrépidité que rien ne peut abattre, dans une carrière qui va de la prison à l'exil et de l'exil à la mort.

On raconte que sur son lit de souffrances, quelques heures avant son agonie, ce grand citoyen demanda à un musicien célèbre, à Chopin, de lui jouer la *Marseillaise*. Pendant qu'il écoutait le chant national de la Révolution, ses yeux se remplissaient de larmes et la mort s'emparait de lui; mais, à cet instant suprême, le héros qui repose aujourd'hui à l'entrée du cimetière Montmartre vit sans doute comme à travers un nuage le triomphe de cette République pour laquelle il avait souffert, car un sourire vint sur ses lèvres et ses dernières paroles furent des paroles d'espérance.

Nous qui jouissons du prix de ses efforts, nous avons pour devoir de nous souvenir de lui et de reprendre, pour la mener à bonne fin, l'œuvre qui lui a tant coûté. Désserter la cause des libertés publiques et du progrès social ou la servir mollement, ce serait être ingrat envers ceux qui ne sont plus et indigne de ces glorieux ancêtres.

EUGÈNE CAVAIGNAC

Appliquée au vainqueur des journées de juin, la qualification de serviteur de la démocratie pourra paraître imméritée à quelques-uns. Cependant cette qualification est légitime et nous espérons la justifier. Un acte, si important soit-il, n'est pas tout dans la vie d'un homme. Or, avant d'être le général chargé de réprimer une insurrection, Cavaignac avait été un des meilleurs officiers de notre admirable armée d'Afrique.

Après les journées sanglantes de Paris, au lendemain de l'élection présidentielle du prince Louis-Napoléon, Cavaignac a noblement montré comment on descend du pouvoir. A la chute de la République, devenu chef de l'opposition démocratique, le vaillant général s'honora par sa fidélité au drapeau vaincu, par son courage à le défendre.

Avoir été sur les champs de bataille un intrépide chevalier de la patrie, avoir généreusement montré

qu'on respectait le suffrage universel, être venu en aide jusqu'au dernier jour à la liberté proscrite, — c'est, n'est-il pas vrai, avoir servi la démocratie ?

II

Né à Paris en 1802, fils cadet du célèbre conventionnel Cavaignac, frère du célèbre publiciste Godfrey, le futur chef du pouvoir exécutif républicain se consacra de bonne heure à la carrière militaire. Dès 1824, il figure dans les rangs de l'armée comme lieutenant au 2^e régiment du génie. Il fit ses premières armes en Grèce, dans cette guerre de l'indépendance qui provoqua un si vif enthousiasme en France. La Révolution de 1830 fut accueillie par lui comme une délivrance; mais il vit avec regret que, loin de tourner au profit de la République, elle dégénérait en monarchie citoyenne. Cependant, il resta au service du pays et alla se battre pour lui sur la terre algérienne.

La carrière d'Eugène Cavaignac en Afrique impose à tous ceux qui l'ont suivi, même à ses adversaires politiques, l'estime et le respect. Pendant dix-huit ans il donna des preuves de fermeté, de clairvoyance et d'abnégation héroïque. Il n'avait pas la bravoure éclatante et dramatique de Lamoricière, les qualités en dehors de Changarnier, l'habileté très appréciée du général Bedeau. Eugène Cavaignac était plutôt un flegmatique qui s'imposait lentement à l'admiration; mais finissait par la conquérir tout entière. Un des hommes qui l'ont le plus connu et qui, séparé par des dissidences politiques, lui ont rendu cependant l'hommage le plus complet, c'est M. le duc d'Aumale :

« Il n'y avait pas en Afrique, a dit ce prince, trois hommes de la valeur militaire et administrative de Cavaignac. » Il possédait le grand art de commander et l'art non moins difficile d'obéir avec intelligence. Inaccessibles à la fatigue, incapables de découragement et de défaillance, on le trouvait toujours prêt au devoir. Il était lent à prendre un parti, pesant avec circonspection le pour et le contre; mais sa résolution arrêtée, il allait droit au but sans tergiverser.

Dans notre histoire militaire, l'homme auquel il ressemble le plus, c'est Coligny; il a comme lui la grandeur froide, la ténacité invincible. Malheureusement notre pays préfère à ces volontés énergiques, mais un peu sombres, les généraux à panaches. Nous aimons non seulement la victoire, mais les oripeaux et le tapage de la victoire.

La conscience simple d'Eugène Cavaignac ne lui permettait pas ce luxe! Le fier soldat s'était rendu populaire par la prise de Tlemcen et ses expéditions heureuses dans le Sahara contre les tribus révoltées. Il contribua aussi à la reddition d'Abd-el-Kader en 1847. C'est alors qu'il fut nommé commandant par intérim de la division d'Oran. A ce moment éclata en France la Révolution de 1848.

III

Le parti républicain connaissait et appréciait Cavaignac. On savait que le frère du noble et généreux Godfrey était dévoué aux idées démocratiques. Personne n'ignorait qu'élevé par une mère incomparable, une des saintes femmes de la République, Eugène Cavaignac avait profité de cette éducation exemplaire. Son avan-

cement militaire avait été entravé par ses opinions politiques. Le nouveau gouvernement pouvait donc avoir confiance en lui, et remettre à cette épée vraiment loyale, le soin de protéger l'Algérie. Nommé gouverneur général et invité quelques jours après à prendre en France le poste de ministre de la Guerre, Cavaignac refusa cette dernière fonction, alléguant avec modestie qu'elle était due à de plus dignes que lui. C'est bien le même homme qui plus tard prononçait à la tribune de la Chambre des députés ces admirables paroles : « Messieurs, si quelque chose m'étonne ici, c'est de me voir occuper le premier rang quand le général de Lamoricière est au second. »

Au fond du cœur, Cavaignac préférait à toutes les plus hautes fonctions politiques son rôle de soldat de la France.

Les électeurs de la Seine et du Lot, en lui conférant le mandat de député, vinrent l'arracher à la carrière des armes. Il entra dans la Commission exécutive chargée de gouverner la République et accepta le ministère de la Guerre après la journée du 15 mai. Durant cette journée redoutable, Cavaignac vit en face la guerre civile. Il fut révolté dans sa conscience de parlementaire et de soldat de voir la foule envahir brutalement une assemblée légalement inviolable. Quelques semaines après, et dans des circonstances plus tragiques, Cavaignac allait avoir à combattre l'émeute.

On connaît aujourd'hui les tristes causes de l'insurrection de juin ; elles sont imputables à l'effroyable misère des ouvriers exaspérés par la dissolution subite des ateliers nationaux et à la maladresse d'une Assemblée qui ne sut rien prévoir. Tous les partis ont à supporter dans cette insurrection une part de responsabilité. Il fallait réprimer. Tout le monde est d'accord là-dessus ; mais comment ? ici les avis diffèrent. Les repré

sentants du peuple auraient-ils bien fait, comme quelques-uns l'ont cru, de ceindre leurs écharpes et de se présenter pour les apaiser devant les ouvriers révoltés ? Je le pense. Pendant la grande Révolution, Péthion, maire de Paris, avait, par ce procédé, plus d'une fois calmé l'émeute. Mais pouvait-on demander à M. le comte de Falloux et à ses amis politiques de reprendre la tradition de la Révolution française ?

Eugène Cavaignac, lui, était un soldat, et les questions de discipline et d'obéissance à la loi avaient à ses yeux une importance souveraine. L'insurrection qui s'annonçait lui semblait menaçante pour la République. Nous l'avons entendu prononcer ces paroles : « Si l'armée est vaincue, la République est perdue ! »

On s'explique que dans cette situation d'esprit le général Cavaignac n'ait laissé de côté aucun moyen non seulement de vaincre, mais d'écraser l'émeute qui se dressait contre la République du suffrage universel. Il aurait dû, a-t-on dit, agir avec plus de promptitude, attaquer l'insurrection à ses débuts et la battre en détail. La laisser grandir et devenir formidable — c'était, ajoutet-on, agir en ambitieux qui cherche la dictature, et non en patriote qui poursuit l'apaisement. Mais il faut remarquer que Cavaignac est resté fidèle à son caractère et à son esprit mesuré et froid, en n'acceptant pas un moyen de répression rapide qui lui paraissait une aventure et un danger pour le pays. Le reproche d'aspirer à la dictature dans des circonstances pareilles est une monstruosité que réfute le passé et la noble conduite du général dans les circonstances suivantes.

Les dictateurs sont des hommes de coup de main qui font tourner les malheurs de la patrie à leur profit personnel. Ils se maintiennent par le crime au pouvoir qu'ils ont conquis par le sang.

Personne en France n'a été moins âpre à la domination politique que Cavaignac. Sans doute on doit condamner la violence de répression qui suivit les journées de combat. Les arrestations arbitraires de journalistes, les transportations sans jugement méritent les sévérités de l'histoire. La part de responsabilité qui incombe au général dans ces actes est-elle aussi considérable qu'on l'a prétendu ? Écoutons là-dessus son témoignage : Un jour, à l'Assemblée nationale, Pierre Leroux parlant contre l'état de siège, reprochait au vainqueur de l'insurrection de juin de n'avoir obéi qu'à des pensées de violence et de cruauté.

Cavaignac répliqua :

« M. Pierre Leroux a prétendu que nous nous étions montrés sans clémence et sans mansuétude. Je lui rappelle simplement que le 28 juin, après la victoire, il y a quelqu'un, et c'est moi seul, qui suis monté à la tribune et qui ai plaidé pour la mansuétude et la clémence. Où étiez-vous alors, vous et vos amis ? Avez-vous pris la parole ? ... »

» Quand la République est venue, je l'ai saluée de mon respect et de mon dévouement, je l'ai servie et ne servirai pas autre chose ; — entendez-vous ? — (Et indiquant du doigt le sténographe du *Moniteur officiel*, le général ajoutait) : Écrivez ce que je viens de dire, je vous prie, Monsieur, écrivez-le mot à mot afin que cela reste gravé dans les annales de nos délibérations. Je ne servirai pas autre chose ; j'ai fait plus que servir la République, je l'ai gouvernée, c'est un dépôt d'honneur que j'ai conservé, non pas comme un titre, mais comme une obligation, comme un devoir, et que je livrerai pur et sans faiblesse au jugement de la postérité. »

IV

Ce fier et éloquent langage dans la bouche de cet intrépide soldat n'était pas une vaine rhétorique. Le pays le vit bien quand vint le coup d'État du Deux-Décembre. Arrêté, emprisonné à Mazas, puis au château de Ham, le général Cavaignac refusa la liberté que lui faisait offrir le prince-président. Il motiva son refus dans une lettre fort belle, adressée à M. le duc de Morny. Cette lettre a précédé celle de Barbès et semble l'avoir inspirée.

« Si, écrivait Cavaignac, M. le commandant du fort de Ham eût reçu l'ordre pur et simple de m'ouvrir les portes de la prison, j'eusse purement et simplement repris ma liberté, qui m'a été illégalement ravie; mais l'ordre qui me concerne est accompagné d'une lettre que vous n'avez pu considérer comme une confidence et qui devait naturellement m'être communiquée. Le commentaire qu'elle renferme et les motifs qu'elle prête au pouvoir au nom duquel vous agissez ne sont pas de nature à être acceptés par moi. »

Devant cette lettre, M. de Morny capitula, et le général Cavaignac reprit sa liberté à titre non pas de grâce, mais de droit.

Les électeurs parisiens qui savent où se rencontrent, dans les circonstances difficiles, les véritables amis de la démocratie, élurent député, pour la seconde fois, en 1852, l'illustre général. Comme il fallait s'y attendre, il refusa de prêter serment à l'empire et se condamna au rôle d'opposant en dehors de toute investiture officielle.

Lorsque la mort vint soudainement prendre Eugène

Cavaignac en 1857, toute la France libérale le regretta et Paris lui fit de magnifiques obsèques.

Un écrivain de talent, Alexis de Tocqueville, résuma l'impression du pays dans ces lignes éloquents : « Cet homme avait une grandeur touchante, il est triste de le voir disparaître aussi subitement. C'est la seule grande figure qui se soit détachée sur le fond de la Révolution. — Il gardera ces hauteurs dans l'histoire. »

M. de Tocqueville, juste envers le général Cavaignac, ne l'était pas, en parlant ainsi, pour quelques-uns de ses contemporains. Il en oubliait au moins deux, Lamartine et François Arago, qui furent à la fois grands par le génie, le courage et l'honnêteté politique. Eugène Cavaignac appartenait à la famille de ces deux hommes illustres ; il était le digne soldat d'une République dont François Arago fut le savant et Lamartine le poète.

LAMARTINE

I

Cet homme est un des plus beaux génies de la littérature humaine. Il a été, pour la poésie du dix-neuvième siècle, ce que Jean-Jacques Rousseau a été pour la prose du dix-huitième. Grâce à Lamartine, nous avons mieux compris ce qu'il y a de divin dans la nature; grâce à lui, nous avons su espérer, aimer sinon mieux, au moins autrement qu'on ne l'avait fait jusqu'à l'apparition de ses œuvres immortelles. *Le Lac* a été pour bien des âmes, une révélation, *le Vallon*, *l'Isolement*, nous ont ouvert de nouveaux horizons poétiques. Mais ce n'est pas du poète que nous avons à parler aujourd'hui, c'est du *serviteur de la démocratie*.

Lamartine mérite ce titre. L'un des premiers il a protesté au nom de l'humanité, contre l'idolâtrie dont Napoléon I^{er} était l'objet. Pendant que Béranger chantait la gloire impériale, lui, le doux et sublime

poète des *Méditations*, jetait l'opprobre à l'homme sanglant qui « n'avait rien d'humain sous son épaisse armure. » Lamartine mettait les droits de la conscience au-dessus des prétentions du génie. Il ne comprenait pas qu'un peuple pût s'agenouiller devant un gagneur de batailles et faire litière de ses libertés devant un preneur de villes. Cette conviction hautaine et généreuse n'a jamais cessé d'inspirer le grand poète; il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il a toujours cru à la liberté. On a pu lui reprocher des défaillances de conduite personnelle; jamais on n'a eu à constater chez lui une méconnaissance de ce qu'il devait à l'humanité et à la patrie.

II

Lamartine ne devint un homme politique qu'à partir de 1830. Jusque-là il s'était magnifiquement contenté d'être un poète incomparable. Les fonctions diplomatiques qu'il avait acceptées en Italie n'avaient été que le passe-temps de sa poésie.

A partir de la Révolution de Juillet, Lamartine comprit qu'il n'avait pas le droit de s'isoler dans l'art et qu'il devait, comme un combattant, descendre dans l'arène des partis. Il posa sa candidature à la députation dans un arrondissement et ne fut pas nommé. Pendant que l'auteur des *Méditations* échouait, les électeurs peuplaient la Chambre de notaires de province et de marguilliers de village. En 1831, heureusement, une circonscription électorale du département du Nord s'honora en choisissant Lamartine pour représentant. Lorsqu'il vint à la Chambre on lui demanda : « Où

siègerez-vous? » Le poète regarda le centre — un marais! « Ce ne sera pas là, » dit-il. Il fixa un moment la droite et la gauche — une ornière et une impasse : « Ce ne sera pas là non plus, » ajouta-t-il. « Où donc alors? » Il montra la coupole. C'était une façon pittoresque de dire qu'il se mettrait au-dessus des partis.

Il tint parole. De 1831 à 1848, Lamartine a été, dans toute la force du terme, cette personnalité rare qu'on appelle un indépendant. Il n'a jamais reçu de mot d'ordre. Il défendait ce qui lui paraissait bon; il attaquait ce qui lui semblait mauvais, sans s'inquiéter de plaire ou de déplaire au ministère, sans se préoccuper d'être agréable ou désagréable à M. Odilon Barrot, chef de la gauche dynastique. Durant cette période de dix-sept ans, Lamartine fit preuve de l'esprit le plus éclairé et de la plus magnifique éloquence. Il fut toujours du côté du progrès, de la démocratie et de la liberté. Comme on lui reprochait ses impatiences, il répondait : « Pourquoi faire de la politique de tardigrade? Parce que vous avez l'allure pesante, vous voudriez décréter que la France a la démarche lourde. Parce que vous avez l'amour excessif du repos, vous regardez tout mouvement en avant comme un danger. Prenez garde que cette inaction ne devienne terrible. Le pire des dangers pour un peuple c'est l'ennui. Et la France s'ennuie à présent. »

III

Lamartine, témoin de l'optimisme des Guizot et des Dupin, avertit la monarchie de Juillet des périls qui

la menaçaient. Tandis que le président du Conseil, fier de ses succès oratoires, montait au Capitole après chacun de ses discours, le poète pressentait la tempête, prophétisait : « *la Révolution du mépris.* » Elle arriva, balayant en quelques heures et Louis-Philippe, et M. Guizot et leurs applaudisseurs ordinaires. Le poète avait pour sa large part contribué au mouvement du 24 Février. Il avait dirigé la célèbre campagne des banquets, publié avec un succès extraordinaire *l'Histoire des Girondins*, défendu en compagnie de Ledru-Rollin la thèse des droits politiques du peuple. Aussi le 24 Février 1848, Lamartine apparut aux yeux du peuple de Paris enthousiasmé comme l'homme nécessaire. Nommé membre du Gouvernement provisoire et ministre des Affaires étrangères, Lamartine usa de son crédit et de son influence pour faire abolir la peine de mort en matière politique, mais, à notre avis, il ne sut pas tenir à l'Europe le ferme langage d'un ministre républicain. Il voulait ménager toutes les formes de gouvernement; il n'arriva ainsi qu'à mécontenter tout le monde, aux dépens des principes démocratiques.

Mieux inspiré dans sa politique à l'intérieur, Lamartine réconcilia les esprits aigris et divisés, lutta contre les prétentions contradictoires du peuple trop excité et de la bourgeoisie prise de terreur.

Au lendemain de grands revers la sagesse est facile, tout l'impose : les tristesses actuelles et les humiliations récentes. Le talent alors, ce n'est pas d'être circonspect, c'est d'être hardi. Mais au lendemain d'un triomphe populaire, après dix-huit ans de paix, il en est tout autrement. D'un côté, les malheureux souhaitent et réclament l'abolition immédiate de toutes les souffrances; de l'autre, les intelligences ardentes

demandent l'anéantissement de toutes les lois du passé. Pour empêcher les imprudences, il fallut accomplir des prodiges de courage et d'éloquence. Vingt fois, Lamartine fut menacé de mort, vingt fois il se montra intrépide. Et que d'esprit chevaleresque dans cette intrépidité ! Un jour que la foule égarée criait : « Nous voulons la tête de Lamartine ! » le poète souriant, répondit : « Vous demandez ma tête, citoyens ? Plût à Dieu qu'elle fût sur vos épaules, vous en seriez beaucoup plus sages. »

Dans ces luttes quotidiennes, Lamartine devint suspect à la fois aux timorés et aux ardents. Il perdit sa popularité. On lui en a fait un reproche ; nous lui en faisons un mérite. Le premier devoir d'un homme politique, en de certains jours, c'est de savoir être impopulaire. Il n'y a que les pires des courtisans — les courtisans de la multitude — qui réussissent sans cesse à être acclamés et adulés. Le peuple a des caprices, comme la mer a des tempêtes ; mais, de même que l'Océan revient au calme, le peuple, toujours équitable au fond, revient à la justice.

IV

Après avoir été élu en 1848 par dix départements, Lamartine eut de la peine à se faire réélire par Mâcon, sa ville natale. Son rôle politique était fini, il se remit à la littérature. Les journaux qu'il rédigea ou qu'il inspira, le *Bien public*, le *Conseiller du peuple*, sont au nombre des plus belles publications de notre époque. Il eut la bonne fortune d'avoir comme auxiliaires dans ce labeur quotidien des hommes qui sont

l'honneur de la démocratie, et en particulier Eugène Pelletan, son meilleur ami.

Après le coup d'État du Deux Décembre 1851, Lamartine fut enseveli dans le grand silence de l'Empire. Nous le voyons reparaitre en 1855 avec le *Cours familial de littérature*, œuvre inégale, mais renfermant de belles pages. Le grand artiste de la poésie française finissait en ouvrier de la littérature. Il travaillait pour le salaire, pour le paiement de ses dettes, pour l'accomplissement de ses magnificences de grand seigneur. On a raillé cette vieillesse laborieuse et besoigneuse. Sans doute Lamartine a été imprévoyant, il n'avait rien de commun avec la fourmi de Lafontaine ; mais l'argent qu'on lui a donné et qui était le prix de son travail n'a ruiné personne, tandis que son intelligence a illustré la France. Nous rougissons, quant à nous, toutes les fois qu'on soulève autour d'un pareil nom la question des gros sous. Lamartine est mort pauvre, après avoir exercé le pouvoir suprême et gardé pendant près d'un demi-siècle la dictature du génie. Cela est fâcheux pour nous, peut-être ; mais cela ne doit lui enlever ni une reconnaissance, ni une admiration.

Ne soyons pas petitement bourgeois : lorsqu'un homme a versé sur une nation les rayons de sa gloire, ne lui appliquons pas, pour le condamner, les règles dont on se servirait à l'égard d'un industriel tombé en faillite.

Lamartine mérite toute notre admiration, tout notre enthousiasme, tous nos respects. Il a proclamé la République sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Ce seul acte assure au grand poète la reconnaissance du pays ; et ce n'est pas à l'heure où la France entière est en train d'élever une statue à Victor Hugo, le plus lyrique penseur des temps modernes, qu'elle oubliera celui qui vient immédiatement après lui.

ADOLPHE CRÉMIEUX

I

Adolphe Crémieux naquit à Nîmes à la fin du siècle dernier. Reçu avocat, il s'illustra auprès des Nîmois en défendant, après les jours sanglants de 1815, les victimes de Trestaillon. A cette époque déjà, il était en possession de cette virtuosité oratoire, de cette malice bon enfant qui firent de lui un des orateurs les plus extraordinaires du barreau français. Sans doute, il n'avait pas tous les dons extérieurs réclamés par Quintilien dans sa *Rhétorique*. Petit de taille, pourvu plutôt qu'orné d'une grosse tête, trapu et massif, il rappelait non l'Apollon du Belvédère mais un des juifs lourds que Rembrandt aimait à mettre dans ses eaux-fortes. Les défauts extérieurs de Crémieux, très visibles lorsqu'il ne parlait pas, disparaissaient dès qu'il prenait la parole. Son esprit était un talisman qui embellissait tout. Au surplus, sa voix mordante et chaude lui rendait l'auditoire sympathique.

Ce qui valait mieux encore que l'esprit de l'orateur, c'était son ardeur pour la justice, sa verve pour le bien, son audace pour la liberté. De 1815 à 1840, Crémieux plaida toutes les causes dangereuses. Il attaqua sans relâche les abus de la Restauration et mit son talent au service de toutes les infortunes politiques.

Dans ces conditions, Adolphe Crémieux conquit rapidement une grande et légitime réputation. Il fallait le voir à la barre. Ceux qui, comme nous, ont joui de ce spectacle ne l'oublieront jamais. L'orateur ne parlait pas seulement ses idées, il les jouait, en leur donnant l'éloquence et l'enjouement des intonations les plus spirituelles et des gestes les plus émouvants. Au rebours de bien des avocats, il avait l'air de plaider non pour le client, mais pour lui-même. « La différence qu'il y a entre un orateur et un acteur, disait-il, c'est que l'acteur récite ce qu'il a appris, tandis que l'orateur raconte ce qu'il a senti. »

Un homme aussi bien doué que Crémieux ne pouvait pas s'éterniser en province. Paris est le grand aimant qui attire à lui toutes les renommées. Crémieux y vint et d'emblée se trouva à sa place. Le barreau l'accueillit comme un maître et montra par là qu'il savait juger.

La notoriété de Crémieux le désigna aux électeurs libéraux de Chinon. Ils l'envoyèrent à la Chambre des députés sous le gouvernement du roi Louis-Philippe. Crémieux fit partie de la phalange d'opposition démocratique qui avait pour chef Ledru-Rollin et pour illustration François Arago. Il s'associa énergiquement à la campagne des banquets pour la Réforme avec Lamartine et contribua ainsi à la Révolution de 1848.

II

Le peuple souverain ne fut pas ingrat envers ses défenseurs. Il fit de Crémieux un membre du Gouvernement provisoire et un ministre de la Justice. En cette double qualité, l'orateur nîmois prit part à ces mesures glorieuses : l'abolition de la peine de mort et l'établissement du suffrage universel. Il comprit que la République devait s'occuper des questions sociales, et il proposa de remplacer le régime de la séparation de corps par la loi du divorce. Ce furent alors, de tous côtés, des cris et des protestations ; il semblait que l'éminent jurisconsulte eût mis en avant une idée diabolique. Les caricaturistes surtout s'acharnaient après lui. Crémieux, le défenseur du *National*, de *la Tribune*, de *la Gazette de France*, du *Constitutionnel*, Crémieux, partisan absolu de la liberté de la presse, laissa tout dire, tout écrire, tout dessiner. Il subit en riant les caricatures, les quolibets, les calomnies et persista noblement à soutenir la cause du divorce.

Pendant toute la durée de l'Assemblée nationale et de la Législative, le grand orateur israélite fut constamment sur la brèche pour la défense et la revendication des idées vraiment républicaines. Il eut l'honneur d'être l'adversaire de Montalembert et l'honneur plus grand encore de défendre devant la cour d'assises les deux fils de Victor Hugo ; ceux-ci étaient accusés d'avoir diffamé l'échafaud dans le vaillant journal de Vacquerie, *l'Événement*. Crémieux plaida pour eux, suivant l'expression de leur père, « avec une éloquence électrique », mot heureux et vrai. L'incomparable avo-

cat n'avait pas seulement en partage l'éloquence enflammée. Il trouvait aussi en abondance les mots justes, les réparties alertes et les plaisanteries qui désarment. Un jour, M. le comte de Montalembert avait affirmé du haut de la tribune que la Révolution française n'avait accompli que des désastres, et il l'avait comparée à la cataracte du Niagara. « Pour tenir ce langage, répliqua Crémieux, *il faut avoir la cataracte sur les yeux!* »

Sous l'Empire, le vaillant orateur, réduit à l'état de vaincu, se réfugia au Palais. Son cabinet d'avocat devint l'asile des jeunes gens d'avenir. Il enseigna à Laurier la science des affaires et à Gambetta la science du barreau. Ces deux hommes, destinés à une célébrité si différente, saluaient en Crémieux le meilleur des maîtres et le plus bienveillant des amis.

Nous ne pouvons ici que rappeler en passant le beau rôle de Crémieux aux jours de l'invasion et pendant la durée du Gouvernement de la Défense nationale, dont il fit partie. Cet éloquent vieillard essaya d'adoucir les malheurs de la patrie.

A Tours et à Bordeaux, il se dévoua à la plus sainte des causes, la libération du territoire.

La dernière fois que le nom aimé de Crémieux reparut devant le pays, ce fut à propos des inondés de Toulouse. Il venait de leur envoyer cent mille francs! Nous n'avons jamais entendu dire que cette souscription démocratique ait été égalée par aucune souscription princière?

Adolphe Crémieux, l'homme d'esprit, finissait en homme de cœur. Ce dernier acte a été le digne couronnement de sa carrière. Il est de ceux dont on aura le droit de dire : *Il a passé en faisant le bien.*

LEDRU-ROLLIN

Il y a des renommées qui grandiront : celle de Ledru-Rollin entre autres. Oublié sous l'Empire, mal jugé par ceux qui ne l'ont entendu que dans les dernières années de sa vie, outragé pendant plus de trente ans par des calomniateurs, Ledru-Rollin n'a pas de nos jours la gloire qu'il mérite. Son éloquence admirable, ses inspirations d'homme d'État, l'élévation de son caractère et la générosité de son cœur le recommandaient à la reconnaissance publique. Nous lui devons le Suffrage universel, cette arme populaire qui permet de vaincre sans effusion de sang; nous lui devons encore la méthode politique qui, dès 1859, mit les républicains restés en France sous l'Empire en mesure de lutter contre le césarisme.

Ledru-Rollin, en effet, n'était pas seulement un grand orateur, c'était aussi, contrairement à l'opinion commune, un esprit politique avisé et capable de

concessions intelligentes. Comme Godefroy Cavaignac, comme Armand Carrel, comme Barbès, il appartenait par sa naissance à une famille bourgeoise et riche. C'est une chose digne de remarque que les plus illustres serviteurs de la démocratie au XIX^e siècle, ceux qui lui ont donné leur repos, leur liberté et leur vie étaient du nombre des privilégiés de la fortune. Qu'on vienne après cela parler de la cupidité des démocrates ! Nos amis ont souffert pour la République, ils ont connu pour elle l'exil et la prison, ils ont eu quelquefois l'échafaud en perspective : voilà à quoi s'est réduit le plus souvent leur convoitise.

Alexandre-Auguste Ledru, qui plus tard, pour se distinguer de l'avocat Charles Ledru, ajouta à son nom le nom de Rollin emprunté à son aïeule maternelle, était né au Mans en 1808 ; il fit de brillantes études à la suite desquelles il prit le grade de licencié en droit et devint bien vite un des avocats les plus renommés de la province. De 1833 à 1844, Ledru-Rollin prend une part active à tous les procès politiques ; il plaide surtout avec succès les procès de presse et se fait applaudir pour sa verve et son esprit incisif en nous défendant, nous autres journalistes. Avant d'être le grand tribun de nos assemblées délibérantes, il fut à Paris et dans toute la France un des avocats les plus redoutés des membres de la magistrature debout. Les plaidoiries de Ledru-Rollin n'ont pas toutes été recueillies, et c'est dommage. Elles renferment des traits d'esprit, des mouvements d'éloquence, de fines ironies qui méritaient mieux que l'oubli. Dans un procès de presse en province l'éloquent républicain ayant à réfuter une opinion du pair de France fabuliste Viennet, désignait en ces termes son prétentieux adversaire, *le chancre inspiré des Mules*. Une autre fois il s'écriait en apo-

strophant directement le procureur du roi : « Vous pouvez faire condamner mon client ; quant à lui refuser votre estime, je vous le défends ! » Elle est encore de lui cette définition du président Dupin : « Un homme intrépide toutes les fois qu'il s'agit de capituler. »

II

Il arriva quelque chose de singulier à Ledru-Rollin : nommé député sur sa réputation d'éloquence, il se montra médiocre et embarrassé à ses débuts. La tribune l'effrayait. En outre, Ledru-Rollin, élu pour soutenir les opinions républicaines, se trouvait isolé à la Chambre de 1844. L'opposition dynastique du solennel Odilon Barrot déplaisait à la nature ardente et loyale du député républicain. M. Thiers, à cette époque, était lui aussi un dynastique ; quant à M. Guizot, il professait le plus absolu dédain pour les *illuminés* qui osaient en ce temps-là parler de la République et du suffrage universel. Or, c'était la République que voulait le nouvel élu et c'était le suffrage de tous qu'il réclamait à la place du suffrage restreint des censitaires. — « Qu'est-ce que le peuple ? s'écriait-il, un troupeau mené par quelques privilégiés. C'est l'argent qui donne la capacité politique. C'est l'argent qui mène aux fonctions publiques et aux dignités de l'État. A ce régime de la faveur dorée, la justice commande de substituer l'égalité des droits fondée sur l'égalité des charges. Quiconque est appelé à donner son sang pour le pays doit être appelé à donner au pays son vote politique. »

Ces sentiments et ces principes dépassaient de beaucoup les molles revendications de l'opposition consti-

tutionnelle dans la Chambre des députés. Celle-ci se contentait de demander la réforme ; c'est-à-dire l'élargissement du cens électoral. Aujourd'hui les demandes de Ledru-Rollin nous paraissent naturelles et simples, mais de 1844 à 1848 il fut presque seul à les formuler à la tribune.

Maintenant que nous jouissons de la conquête du suffrage universel, est-ce que nous ne devons pas en attribuer l'honneur à celui qui, pendant de longues années, combattit vaillamment pour l'obtenir ?

Dès 1845, Ledru-Rollin avait effacé la mauvaise impression de ses débuts oratoires. Plusieurs discours prononcés depuis l'adresse avaient révélé le tribun puissant qui se cachait en lui. Le peuple put compter désormais pour soutenir ses droits sur un orateur républicain de premier ordre. Ledru-Rollin ne se contentait pas de servir son parti à la tribune, il soutenait de ses conseils et de son argent le principal organe des républicains avancés : *la Réforme* ; il dirigeait aussi un vaste répertoire de droit, véritable monument d'érudition et de science : le *Recueil de jurisprudence*.

A la suite de la campagne des banquets, à laquelle Ledru-Rollin s'associa résolument, la Révolution de Février éclata. Le peuple se leva contre le gouvernement des privilégiés et en quelques heures le renversa.

M. Guizot, qui avait formulé à Lisieux ses théories ministérielles dans une phrase à jamais célèbre : « Voulez-vous être honorés ? — Enrichissez-vous ! », dut quitter en toute hâte la France du privilège.

Avec la Révolution de 1848 apparaît enfin la nation du Suffrage universel. — C'était la République française, la République de Ledru-Rollin.

III

Faire une révolution est une chose difficile; la maintenir dans des limites déterminées est chose plus difficile encore. Le peuple vainqueur se croyait en droit de tout exiger et il croyait tout immédiatement possible. Les écoles socialistes, si nombreuses sous le règne de Louis-Philippe, avaient répandu dans les ateliers un enseignement généreux mais trop souvent utopique. Le tort de ces écoles, si louables à tant d'égards, était de méconnaître les difficultés de la pratique, les obstacles de la réalité. On ne fait pas, hélas! de la politique avec de la poésie et des rêves. L'harmonieux et sublime Lamartine, le grand tribun, l'éloquent apôtre des idées nouvelles, Louis Blanc, allaient bientôt faire la triste expérience de cette vérité. Le peuple héroïque de Février, après avoir beaucoup trop espéré du gouvernement nouveau, se laissa entraîner par des intrigants politiques de la réaction à des inspirations de colère.

Les promenades tumultueuses de la rue, les manifestations armées et menaçantes se multiplièrent; il fallut que Ledru-Rollin fît des prodiges d'éloquence pour empêcher, pendant plusieurs mois, des collisions sanglantes. On ne lui a pas tenu assez compte de ses efforts. Une révolution est plus difficile à canaliser qu'un fleuve, et d'ailleurs les ressources matérielles, les moyens d'autorité extérieure faisaient défaut aux hommes de 1848.

Lorsque la terrible insurrection de juin éclata, Ledru-Rollin put se rendre ce témoignage, qu'il avait tout tenté pour détourner de son pays cette catastrophe.

Après la défaite des insurgés, l'incomparable tribun fut le premier à plaider la cause de l'oubli et du pardon. Il demanda l'amnistie à l'Assemblée nationale dès le 26 novembre 1848. Les termes dans lesquels il réclamait cette mesure d'apaisement sont à la fois d'un grand cœur et d'un esprit politique ; car la générosité est une politique aussi, et la meilleure de toutes.

« Des hommes ont pu être égarés, s'écriait Ledru-Rollin à la tribune ; on a pu abuser de leur misère pour les conduire aux barricades. Est-ce qu'il ne serait pas temps de penser à des mesures de clémence ? Est-ce qu'il ne serait pas temps de donner satisfaction aux orphelins, aux mères, aux familles qui souffrent ? La République n'a rien à gagner à des luttes personnelles ; mais elle a tout à gagner des sentiments de fraternité, de réparation et d'oubli. L'amnistie cicatrisera les dernières blessures de la patrie. »

Ce noble et touchant appel ne fut pas écouté. Les compétitions de personnes continuèrent. Le peuple, irrité ou écœuré, confondit les républicains sourds à la pitié avec ses pires adversaires, et ce même peuple se montra découragé et affaibli en face du crime du Deux Décembre.

IV

L'homme de l'amnistie, Ledru-Rollin, était aussi l'homme de la liberté et de l'indépendance des peuples. Il s'opposa de toutes ses forces à la fatale expédition de Rome, et ses discours contre cette intervention militaire à l'étranger, figurent parmi les chefs-d'œuvre de l'éloquence parlementaire.

Ledru-Rollin descendit dans la rue au 13 juin, afin de protester contre la constitution violée par le gouvernement qui avait réclamé l'expédition de Rome. La tentative ayant échoué, le fondateur du suffrage universel dut s'expatrier pour échapper à la prison. L'exil commencé pour Ledru-Rollin en 1849 ne devait se terminer qu'en 1869, vingt ans après !

Pendant ces vingt années, l'action de l'illustre proscrit ne cessa de s'exercer au profit de la France démocratique. Prévoyant le coup d'État, il écrivait en 1850 à ses amis : « Préparez-vous à la lutte contre des usurpations prochaines. » L'attentat du Deux Décembre l'indigna, mais ne le surprit pas.

En face de l'Empire victorieux, Ledru-Rollin (circonstance peu connue), conseillait l'action incessante ; tandis que plusieurs de ses amis politiques prêchaient la doctrine de l'abstention et demandaient qu'on fit le vide autour de l'Empire. Le proscrit engagea au contraire les électeurs républicains à voter en 1859. Dans une adresse d'une superbe éloquence, il écrivait : « Je sais tout ce qu'on peut dire contre le vote ; mais je sais aussi que l'abstention est une doctrine orientale et la moins française de toutes. Croyez-vous que le salut tombera du ciel ? Agissez, c'est dans l'action qu'est la délivrance. Bonaparte a sa police, dites-vous, il dispose d'une puissante force armée. Qu'est-ce que tout cela si l'opinion publique est contre lui ? On ne canonne pas l'opinion publique. »

Grâce à ces conseils si élevés et si habiles, l'opinion républicaine put entrer au Corps législatif. A partir de ce moment les députés de l'opposition, les *cinq* devinrent les vrais directeurs de l'opinion publique. Tous ne restèrent pas, hélas ! à la hauteur de cette mission de confiance. Mais l'histoire impartiale rendra justice à

ceux qui ont, jusqu'au bout rempli loyalement leur mandat.

Le rôle des glorieux proscrits — ces ouvriers de la première heure — alla en s'affaiblissant et en diminuant. Ledru-Rollin fut, non pas oublié tout à fait, mais laissé à l'écart ; il était *trop vieux* ! disaient les uns, *trop loin* ! ajoutaient les autres. D'ailleurs les nécessités de tactique quotidienne obligeaient le parti républicain à s'adresser aux hommes restés en France, qu'ils fussent capables ou médiocres.

Quant à Ledru-Rollin — personnalité hors ligne — martyr républicain, s'il n'a pu nous rendre, après son long exil, les éclatants services qu'on était en droit d'attendre de son patriotisme et de sa renommée, il faut en accuser seulement les dures souffrances que sa foi démocratique lui avait values. Le peuple français l'a bien compris. Il lui élève aujourd'hui avec reconnaissance un monument. Sur ce monument nous souhaitons qu'on inscrive ces mots :

« A Ledru-Rollin, au puissant orateur qui, en nous donnant la République et le Suffrage universel, permet à la France d'accomplir pacifiquement toutes les réformes et tous les progrès. »

EDGAR QUINET

I

Toutes les parties de la France ont contribué à donner à notre démocratie les glorieux serviteurs dont elle est fière. Nous devons à Rouen Armand Cárrel, à Besançon Victor Hugo, à Carcassonne Barbès, au département de la Meurthe Charras, à Cahors Gambetta, et à la petite ville de Bourg, dans l'Ain, Edgar Quinet. Celui-ci représente dans notre parti l'éloquence philosophique. Par l'étendue de sa science, par ses facultés généralisatrices et la hauteur de l'inspiration, Edgar Quinet est un homme hors ligne. Toutes les fois qu'il a traité un sujet d'histoire, de philosophie, de controverse religieuse, il a jeté sur ces questions des lumières nouvelles et éclatantes. Sa réputation dépassa promptement les frontières de notre patrie. En Angleterre, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Grèce, en Hollande, en Suède, en Suisse, les lettrés regardaient Quinet comme un écrivain admirable et un penseur

éminent. Le poète humoriste Henri Heine, celui-là même qui s'intitulait : « *Prussien libéré* » et se moquait volontiers de tout et de tous, rend hommage dans son livre sur *Lutèce* à Edgar Quinet.

Quant à nous, nous avons à considérer en lui un professeur qui a puissamment contribué à émanciper la jeunesse française et un patriote qui s'est toujours montré dévoué au pays et à la République.

I

Ce siècle avait trois ans lorsque naquit Edgar Quinet. Il fut un enfant précoce, et promit dès ses premières années de devenir un homme remarquable. Et cependant quelle singulière éducation il reçut ; il fut tour à tour l'élève d'un soldat qui savait à peine lire, d'un prêtre qui ne connaissait que son bréviaire et de professeurs de province qui étaient... ce qu'étaient, sous le premier empire, de pauvres professeurs de province. Mais sur Edgar Quinet veillait la plus tendre et la plus passionnée des sollicitudes — sa mère. On a remarqué fort justement que l'influence maternelle avait été considérable sur la plupart des grands hommes. En effet, au point de vue de l'intelligence et du cœur, on est beaucoup plus souvent le fils de sa mère que le fils de son père.

Malgré les difficultés, les virevoltes et les soubresauts de son éducation d'enfance, Edgar Quinet, grâce à ses belles facultés natives, fit assez de progrès dans les lettres et dans les sciences pour être admis à l'École polytechnique. Il renonça néanmoins à la carrière que lui ouvrait cette admission pour n'avoir pas à servir dans

l'armée le gouvernement rétabli en 1815 par la coalition triomphante des Cosaques, des Prussiens et des Anglais. A la suite de cette détermination, Edgar Quinet se mit à étudier le droit et surtout la littérature, qui l'attirait de plus en plus. Afin de se tenir au courant de la philosophie allemande et anglaise, il apprit ces deux langues, puis alla faire un voyage en Allemagne. Là, il vit de près les personnages célèbres de cette nation, se lia avec eux et entra vite dans leur intimité. Il connut surtout l'illustre Creutzer, l'auteur de la *Symbolique*, une des œuvres les plus puissantes du génie allemand. Un jour, Creutzer dit à son jeune ami : « Il m'arrive une chose extraordinaire! — Quoi donc, mon cher maître? — Eh bien, je ne puis comprendre la philosophie allemande que si elle m'est expliquée par un Français. — Cela ne m'étonne pas, reprit Edgar Quinet, pour descendre dans un caveau, il faut une lanterne. » Et Quinet, qui connaissait à fond l'Allemagne, ajoutait, après avoir raconté cette anecdote : « Tous les livres allemands modernes qui ont une chance d'avenir ont reçu à un degré quelconque le souffle du génie français. Au contraire, tous ceux qui sont restés purement allemands sans aucun reflet de la France sont des œuvres teutoniques, excentriques, éphémères, qui n'entreront jamais dans le domaine de l'esprit humain. »

Après s'être préparé par des études fortes et variées à l'enseignement littéraire et philosophique, l'éminent écrivain, qui s'était fait connaître par de savantes publications de philosophie, de voyages et d'histoire, ambitionna une chaire. Il fut nommé professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Lyon. Il y montra qu'il était merveilleusement doué pour l'enseignement supérieur. M. de Salvandy, l'homme aux petits ridicules mais aux sentiments libéraux, était alors

grand-maître de l'Université, ministre de l'instruction publique. En traversant Lyon, il eut le bon goût d'aller incognito assister au cours d'Edgar Quinet. Le soir même, avant de reprendre la route de Paris, il écrivit à Quinet ces deux lignes : « Mon cher professeur, on ferait volontiers le voyage de Paris à Lyon pour avoir le plaisir d'entendre une de vos leçons. » De tels succès, très justifiés d'ailleurs, désignaient Edgar Quinet à une chaire du Collège de France. Cette institution était alors dans tout son éclat. On y combattait pour la science, pour la liberté et contre l'ultramontanisme. Quinet y fit, de concert avec « son illustre compagnon et ami » Michelet, une vigoureuse campagne contre les jésuites, campagne dans laquelle ils eurent Villemain pour auxiliaire. La jeunesse des écoles accourait en foule à ces éloquents leçons, elle les soulignait de ses applaudissements enthousiastes et faisait aux deux professeurs aimés de triomphantes ovations. Naturellement le clergé catholique se plaignit, jeta les hauts cris, et M. Guizot, président du conseil des ministres, eut la faiblesse de prendre parti, quoique protestant, pour le clergé catholique. Le fils de Calvin prêtait main forte aux fils de Loyola ! La chose, il faut le dire, ne fut pas poussée avec rudesse. Comme toujours en pareilles circonstances, on s'y prit en douceur et avec des ménagements. En premier lieu, le ministère essaya d'obtenir la démission volontaire de Michelet et de Quinet. M. Nisard, qui ne s'était pas cependant encore illustré par sa théorie des *deux morales*, fut le négociateur choisi et chargé de cette difficile et triste mission. Edgar Quinet répondit très simplement et très dignement : « Je suis dans ma chaire comme un soldat à son poste et sous le drapeau. On peut me frapper ; mais je ne capitulerai pas. » La violence alors se produisit. Ce

que le gouvernement n'avait pu obtenir par ruse, il fit la sottise de le demander à la force armée. Malgré la protestation *unanime* (disons-le à leur honneur) des collègues de Quinet et de Michelet au Collège de France, malgré les sympathies ardentes de la jeunesse parisienne, ou à cause de cela peut-être, les cours de Michelet et de Quinet furent suspendus. Un bataillon de ligne, soutenu par de fortes escouades d'agents de police, stationna pendant trois jours avec ses fusils chargés devant l'entrée du Collège de France. La troupe avait l'air morne et mal résignée à cette mauvaise besogne. Seuls, les sergents de ville apportaient de l'entrain à l'opération et criaient arrogamment aux étudiants et aux curieux : *Circulez, Messieurs!* » Heureusement nous étions la veille de la Révolution de février, et c'étaient MM. les ministres qui allaient « *circuler* ».

III

La nouvelle République de 1848 rendit à Quinet et à Michelet la liberté de la parole. Edgar Quinet serait certainement remonté dans sa chaire de professeur, si ses compatriotes de l'Ain ne l'avaient nommé député à une majorité considérable. Il accepta le mandat de représentant du peuple et, de 1848 à 1851, se fit remarquer par sa perspicacité politique et la fermeté de ses convictions.

Chose bizarre, le professeur éloquent ne fut pas dans nos assemblées délibérantes le grand orateur qu'on espérait. Le tumulte des réunions nombreuses, les interruptions déconcertaient ou paralysaient sans doute la verve d'Edgar Quinet.

Il se retrouva tout entier intrépide et calme devant le danger, le 2 décembre 1851. Avec Victor Hugo, Madier de Montjau, Schœlcher, Charamaule, Baudin, il essaya d'organiser la résistance. D'un autre côté, trois normaliens, trois professeurs de l'Université, Jacques, Despois et Deschanel, parcouraient les faubourgs en appelant le peuple aux armes. Malheureusement les uns furent tués ou blessés, les autres arrêtés et jetés en prison.

Après le coup d'État, Edgar Quinet, vaincu et proscrit, se réfugia en Belgique. Il fut un de ceux qui honorèrent et glorifièrent par leur attitude et par leurs travaux la proscription française.

C'est sur la terre d'exil qu'Edgar Quinet a écrit ses plus beaux livres; c'est de l'exil que sont datés (1865) les deux volumes consacrés à la Révolution française. OEuvre magistrale, d'une originalité féconde et qui suscita, comme tous les travaux de grande valeur, de véhémentes controverses. Dans cet ouvrage, Quinet prenait résolument parti contre les Jacobins et les doctrines de salut public. Il prouvait que si la Révolution, en aboutissant à l'empire, avait fait la plus désastreuse des faillites, c'est parce qu'elle avait méconnu les idées de liberté. Un publiciste de grand talent, M. Peyrat, entreprit de réfuter la thèse de Quinet. Mais elle résista à cette puissante critique.

IV

Lorsque, en 1859, Napoléon III se crut assez fort pour décréter l'amnistie en faveur de ceux qui avaient combattu le coup d'État, plusieurs proscrits repous-

sèrent avec dédain et indignation le soi-disant pardon que leur offrait l'empire victorieux.

On connaît la sublime réponse de Victor Hugo :

J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme,
 Sans chercher à savoir et sans considérer
 Si plus d'un a plié qu'on aurait cru plus ferme,
 Et si plusieurs s'en vont qui devraient demeurer ;
 Si l'on n'est plus que mille, eh bien j'en suis ; si même
 Ils ne sont plus que cent, je brave encore Sylla ;
 S'il en demeure dix, je serai le dixième,
 Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

Il en resta plus d'un, et Edgar Quinet fut parmi ceux qui restèrent.

« Ce n'est pas au crime, écrivait-il à un de nos amis, d'annistier le devoir ! » Belle et noble parole bien digne de la grande âme d'Edgar Quinet.

L'illustre philosophe républicain ne revint en France qu'après la chute de l'empire et les désastres de l'invasion. Il s'enferma dans Paris assiégé et tint à honneur, lui qui était un vieillard, de participer à toutes les souffrances du siège. Plus tard il parlait avec une éloquence pénétrante des semaines douloureuses passées à Paris. « Les cinq mois du siège, disait-il, resteront dans la mémoire des hommes comme les plus beaux de notre histoire. Que ne doit-on pas attendre d'un peuple qui a offert au monde civilisé un pareil exemple ? La nation qui l'a donné est immortelle entre toutes. Elle ne périra pas. Heureux les jours où nous mangions notre pain noir mêlé de paille ; où les obus pleuvaient sur nos toits ! »

Un de ces obus s'était abattu sur la maison qu'habitait Edgar Quinet et avait détruit son cabinet de travail.

Appelé par les Parisiens à faire partie de l'Assemblée nationale, ce patriote vota contre les préliminaires

de la paix. Celui qu'on appelait « *le doux philosophe* » n'envisageait qu'avec horreur la cession de l'Alsace et de la Lorraine. « C'est la traite des blancs qu'on rétablit, disait-il avec indignation, et vaut tout mieux qu'un tel malheur. Pourquoi n'irions-nous pas combattre dans les montagnes de l'Auvergne, du Cantal et des Cévennes et, s'il le fallait, nous y ensevelir? » On croirait entendre le fier langage d'un des compagnons de Vercingétorix, proposant de brûler une ville gauloise plutôt que de la livrer à César.

Est-il nécessaire d'ajouter que le patriote Quinet fut l'adversaire implacable du gouvernement de l'ordre moral. Il le combattit jusqu'à sa mort; et quand la dernière heure arriva pour lui, le *doux philosophe* recommanda à tous ses amis et à tous les républicains de ne jamais faiblir dans la lutte entreprise en faveur du droit et de la liberté. Un soir enfin sa noble et vaillante compagne, le voyant moribond, s'approcha de lui et dit : « Nous nous reverrons, n'est-ce pas, mon ami? » Edgar Quinet, souriant, répondit en lui pressant tendrement les mains : Oui, ma chère, oui, nous nous retrouverons dans la justice éternelle! »

Cette fin pleine de confiance et de sécurité était digne de ce noble esprit et fait l'éloge de ce grand cœur.

MICHEL DE BOURGES

I

La France compte un grand nombre d'orateurs illustres, elle possède peu de grands tribuns. Parmi les orateurs, on peut citer Barnave, Vergniaud, Royer-Collard, Benjamin Constant, Manuel, Guizot, Thiers et Berryer. A part Mirabeau, Danton, et peut-être Ledru-Rollin, qui donc, parmi les hommes politiques, mérite la qualification de tribun? Qui? — Un avocat du Midi connu sous le nom de Michel. Celui-là fut, dans toute la force du terme, un tribun véhément, à la parole inégale, incorrecte, mais puissante. Il possédait à un degré merveilleux ce qu'on a appelé : *le don de la foudre*.

Sa vie a été étrange comme son talent. Malgré les qualités supérieures qui le désignaient à l'acclamation publique, malgré d'éclatants services rendus à la démocratie, Michel de Bourges ne pénétra dans nos assemblées délibérantes qu'à l'âge de cinquante-trois ans. Il y avait fait seulement une apparition de quelques mois,

mais sans pouvoir donner, dans ce court passage au Parlement, ni sa mesure, ni même, d'une façon lointaine, l'impression de ce qu'il était vraiment.

Les électeurs ont des caprices. Michel de Bourges les connut plus qu'aucun autre. Il échoua successivement dans plusieurs collèges électoraux, et particulièrement dans ceux de Bourges et d'Orléans. Ces échecs d'un homme si remarquable inspiraient à Louis Blanc d'éloquents regrets. L'éminent écrivain de *l'Histoire de dix ans* aurait voulu que l'opinion démocratique ne perdît pas une seule de ses forces; il s'indignait de voir tenir à l'écart un tribun comme Michel de Bourges. « Que ceux qui redoutent le talent uni à l'énergie, s'en félicitent, nous dirons, nous, que c'est un malheur pour le pays! » Un tel historien portant un pareil jugement, c'est pour un homme politique le plus beau des éloges. Si l'on veut la preuve que Michel de Bourges méritait cette appréciation, il suffit de jeter un coup d'œil sur sa carrière oratoire.

II

Il était né le 30 octobre 1797 à Pourrières, petit village de Provence. Son père avait été assassiné par les bandes royalistes qui, sous le nom de *Compagnons de Jéhu*, désolaient le Midi de la France.

Michel de Bourges, élevé par son grand-père maternel, connut de bonne heure l'exaltation des sentiments républicains; il connut aussi la pauvreté; mais il la supporta noblement. Jusqu'à vingt-cinq ans, il fut obligé de gagner sa vie dans les emplois les plus humbles : « *J'ai été pion à Paris* », rappelait-il quelquefois, et c'est grâce aux minces profits de ce dur métier

que j'ai pu terminer mes études de droit. Il avait alors rencontré comme compagnon d'études et de maîtrise d'études un camarade laborieux et distingué qui devait exercer sur sa vie la plus heureuse influence, c'était le vénérable M. Brisson, le père de l'éminent président de la Chambre des députés. M. Brisson doit être deux fois cher à la démocratie, il lui a donné son fils et Michel de Bourges.

Ce fut en 1826 que, sur les instances de son ancien camarade, devenu avoué à Bourges, le jeune Michel, renonçant aux misères de la vie parisienne, vint s'installer comme avocat dans la patrie de Jacques Cœur. Là, ce méridional ardent, passé Berrichon par la grâce de l'amitié, conquit bien vite au barreau du Cher la première place. Pendant quinze années il plaida dans presque tous les grands procès politiques. On le voyait, dit un contemporain, « l'œil fixé sur les juges, agitant d'une main convulsive ses notes éparses, s'imposant à l'attention par sa voix fauve et son geste empreint d'une impérieuse trivialité ». Sa rhétorique, j'ai hâte de le dire, tenait tout entière dans la phrase célèbre de Danton : « *De l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace !* »

C'est Michel de Bourges qui osa dire un jour en s'adressant à des juges : « *L'infamie du juge fait la gloire de l'accusé.* » Cette attitude et ces paroles étaient d'un tribun bien plus que d'un avocat. Avocat dans le mauvais sens du mot, personne ne l'était moins que Michel de Bourges. Il ne cherchait pas, comme tant d'autres, à se faire un piédestal aux dépens de son client, il s'identifiait avec lui et se faisait parfois condamner avec lui. Ses véhémences de langage lui attirèrent à plusieurs reprises l'amende, la prison et la suspension de ses fonctions d'avocat. Rien ne le décou-

rageait. Il allait, avec un désintéressement admirable de ville en ville, partout où l'on faisait appel à son éloquence. Ce vaillant apôtre de la démocratie compromit sa santé dans ce vagabondage oratoire, mais il allait toujours, sans se soucier des fatigues ni de la souffrance, au secours des faibles et des persécutés.

On a dit, je le sais, qu'à son insu Michel de Bourges, un peu plus tard aigri par l'injustice des électeurs, avait rejeté loin de lui la politique qui lui fit rencontrer tant d'ingrats. Je n'en crois rien; il est possible qu'un peu de tristesse ait en ce moment traversé l'âme du tribun. J'en trouve même le témoignage dans une lettre intime et touchante adressée à l'auteur du *Compagnon du Tour de France*. Mais de là au mécontentement et à l'aigreur il y a loin. Jamais Michel n'eut de préoccupations personnelles. Si de 1841 à 1848 il s'est tenu à l'écart des débats politiques, ça été le temps d'arrêt d'un lutteur fatigué, mais non d'un homme découragé. Des esprits charitables, comme il s'en rencontrera toujours, l'ont accusé de défaillance et presque de trahison.

C'est une odieuse calomnie dont un jeune magistrat républicain, M. Douarche, a su faire justice dans un excellent discours sur Michel de Bourges. Nous avons plaisir à signaler cette belle étude, lue à l'audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1882 de la cour d'appel de Bourges.

III

L'importance politique de Michel de Bourges dans nos assemblées délibérantes date de 1849 et s'arrête au 2 décembre 1851. Précédemment il avait marqué sa



Lamartine.



place comme journaliste à la *Revue du Cher*, où il comptait parmi ses collaborateurs des hommes d'une réelle valeur. C'étaient MM. Brisson père, Paul Duplan, un esprit généreux, doublé d'une âme vaillante, puis Planet et André Chédin, deux avocats de mérite.

Les doctrines que Michel de Bourges soutint comme tribun étaient celles qu'il avait défendues comme publiciste à la *Revue du Cher*. Ceci prouve, disons-le en passant, l'unité et la sincérité de sa vie politique. Tout d'abord il avait déclaré que la forme républicaine était le seul gouvernement logique de la démocratie. Jamais il n'aurait admis qu'on pût confier les destinées de la République à un général : « Vous dites souvent, s'écriait-il à la tribune, en 1851, cette société sera sauvée par l'armée. Je ne sais si je me trompe, mais je plains mon pays s'il est sauvé par l'armée, car l'armée c'est l'épée, et l'épée, si c'est Cromwell, vous aurez un protecteur ; si c'est Monck, vous aurez Henri V ; si c'est Bonaparte, vous aurez l'empire ; si c'est Othon, Galba ou Vitellius, vous aurez le bas-empire. » Malgré ces avertissements prophétiques, on eut recours à l'épée, et toute la France sait ce qui arriva.

Le coup d'État du Deux-Décembre mit fin à la carrière politique de Michel de Bourges. Cette carrière trop courte fut celle d'un homme dont le talent toucha au génie. Ce ne sont pas seulement les amis du tribun qui s'expriment ainsi ; ce sont aussi les juges les plus difficiles et les plus autorisés. Lamartine, qui se connaissait, je crois, en éloquence, a écrit dans *le Conseiller du peuple* : « Qu'il y avait tel discours de Michel de Bourges dont on pouvait dire : c'est un monument. » M. de Cormenin (Timon), dans son beau *Livre des orateurs* appelait Michel de Bourges « un véritable maître ». M. Thiers l'avait déjà surnommé « le Bridaine de la

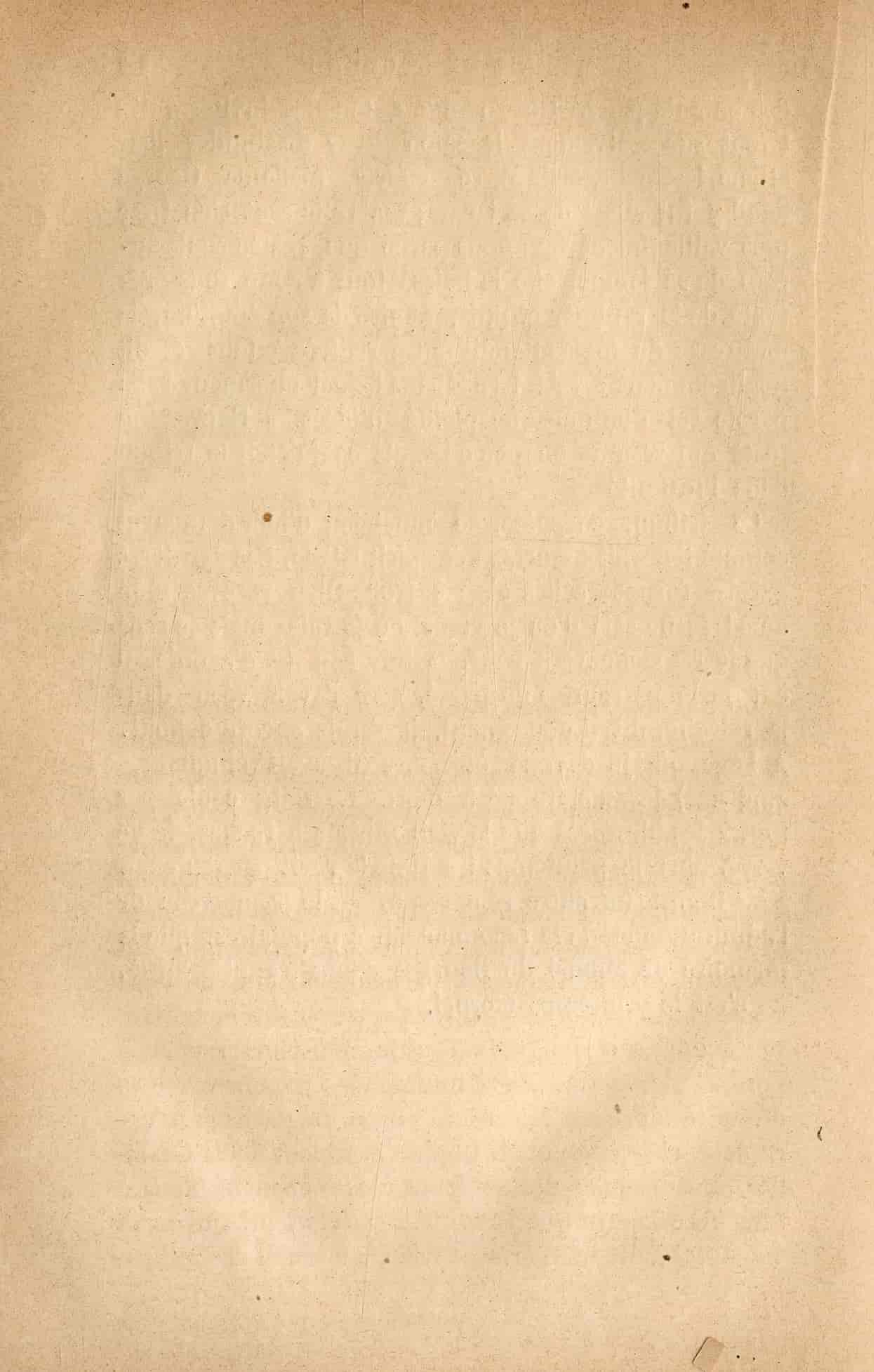
Révolution ». Enfin, hier encore, un orateur de haut vol, un patriote et un patriarche, que la démocratie française salue comme un de ses chefs vénérés, Madier de Montjau, portait le jugement suivant : « Michel de Bourges a atteint les plus hauts sommets de l'éloquence. »

Après ces témoignages éclatants, qui oserait se permettre de nier le génie oratoire du tribun regretté ? Ce ne sera pas nous, assurément. Nous nous souvenons encore de ses triomphes devant la haute cour de Versailles. Il s'agissait de l'affaire du 13 juin au Conservatoire des Arts et Métiers. Ledru-Rollin, Maigne, Considérant, Martin-Bernard, Deville, Fargin-Fayolle, Langlois, Delescluze, c'est-à-dire l'élite du parti républicain était aux bancs des accusés. Ce jour-là, Michel de Bourges remplit d'une façon incomparable son rôle de défenseur. Il prit la parole pour récuser la compétence du jury. Dès ses premiers mots, il s'empara de l'auditoire. Son éloquence fut telle, qu'il arracha des marques d'admiration à ceux-là même dont il n'admettait pas la compétence ! Les hommes qui ont suivi ces débats n'oublieront jamais la magnifique plaidoirie de Michel de Bourges. Elle est restée un modèle du genre dans les annales du barreau, et Berryer en recommandait la lecture aux jeunes avocats stagiaires qui venaient lui demander des conseils.

Ajoutons en terminant que chez Michel de Bourges le tribun cachait un poète ; il l'était à ses heures. Ceux qui ont eu la bonne fortune de vivre de son intimité se souviennent qu'il unissait dans la causerie familière, la grâce de l'esprit français à la vivacité de l'imagination méridionale. Ce puissant dialecticien dont on redoutait tant les coups de boutoir avait parfois des délicatesses féminines. Un soir qu'il parlait à Nohant

des enfants pauvres abandonnés, tous les invités quittèrent successivement le salon pour dissimuler leur attendrissement. Malgré ses efforts, madame George Sand y fut aussi de sa larme; mais elle crut s'en tirer plus vaillamment que nous parce que, restée seule auprès de sa lampe, elle la baissa tout à coup sous prétexte de la ranimer et puis, remise de son émotion, la maîtresse du logis attendit notre rentrée à tous et dit négligemment : « Ah ! ce Michel ! quel charmeur ! Sa parole est une musique pleine d'idées. » Expression juste qui résume en peu de mots ce qu'était le tribun dans l'intimité.

Ce tribun, ce poète, ce musicien d'idées mourut comme il devait mourir — en spiritualiste. Ses dernières paroles furent celles-ci : « Mon Dieu recevez mon âme ! Je ne sais d'où je viens, où je vais ; mais je sens que je retourne vers vous. » Sur son lit d'agonie, il eut quelques regrets du passé. « Si j'avais vécu dans la retraite, dit-il doucement, je serais encore debout. A l'âge où je devrais être fort (il avait cinquante-cinq ans) je suis frappé à mort. Le sang coule par toutes les blessures que le vieil athlète a reçues. Je ne verrai plus le printemps ! » Il ne le revit pas, en effet. Mais il est un autre renouveau, — le renouveau de l'admiration et de la reconnaissance populaires, que la mémoire de Michel de Bourges connaîtra, et celui-là, — c'est le printemps éternel.



BAUDIN

I

Le 8 juillet 1850, un ministre du prince Louis-Napoléon, président de la République, montait à la tribune de l'Assemblée nationale et provoquait un grand scandale par ses attaques contre la Révolution du 24 février. Ce ministre, c'était M. Rouher, qui devait sa nomination de député à sa profession de foi ardemment démocratique et socialiste. M. Rouher, ayant accusé la Révolution du 24 février d'être une catastrophe, fut vivement pris à partie par plusieurs députés de l'extrême gauche et en particulier par un médecin de Nantua à qui son indignation attira plusieurs rappels à l'ordre. Au milieu du tumulte, des membres de la droite réclamèrent la censure contre ce médecin interrupteur et excitèrent M. Dupin, président de la Chambre, à le frapper des sévérités du règlement. Il faut bien reconnaître que Baudin, car c'était lui qui avait apostrophé M. Rouher avec colère, méritait les antipa-

thies des cléricaux et des royalistes de l'Assemblée nationale. Ce républicain convaincu ne comprenait pas — chose étrange — que sous la République on appelât la Révolution de Février une catastrophe. Il ne comprenait pas qu'un ministre du gouvernement établi et consacré par les acclamations du suffrage universel, ce ministre fût-il M. Rouher, insultât la Révolution qui l'avait tiré du néant et lui avait procuré honneurs et profits.

Mais l'indignation est souvent importune; elle est presque toujours inopportune dans les assemblées délibérantes. Aussi les journaux prétendus conservateurs accablèrent-ils de leurs plus violentes épithètes, non le ministre prévaricateur, mais le républicain interrupteur. De leur côté, quelques feuilles républicaines reprochèrent à Baudin d'être un *indiscipliné*, un homme de premier mouvement ne sachant pas assez se contenir!

Indiscipliné, tel fut en effet Baudin pendant toute sa vie, tel il fut encore à l'heure du sacrifice suprême, à l'heure de la mort. C'était un de ces cœurs vaillants qui vont où la vérité les mène, où l'inspiration du devoir les appelle et qui pour être héros ou martyr ne réclament l'autorisation d'aucun groupe parlementaire.

II

Né à Nantua, dans le département de l'Ain, en 1811, il avait reçu de son père, vieux républicain, médecin de campagne dévoué à ses humbles fonctions, des leçons de patriotisme et d'abnégation civique. Après la Révolution de 1830, le jeune Baudin prit du service dans l'armée en qualité de chirurgien militaire. Envoyé en Algérie, il se lia avec Cavaignac et Charras.

Ne trouvant pas dans la carrière choisie l'indépendance dont sa nature avait besoin, il quitta l'armée et vint s'établir à Paris, où il exerça gratuitement la médecine dans les quartiers pauvres. Son désintéressement et son dévouement le rendirent bien vite populaire dans nos faubourgs. Il se mêla avec activité au mouvement politique de cette époque, prenant toujours parti pour les malheureux et les souffrants.

Baudin, dans toutes les réunions publiques ou privées où il pouvait pénétrer, parlait en faveur de l'égalité politique, des droits du peuple, de la nécessité de transformer une société dans laquelle les meilleurs et les plus laborieux n'étaient pas toujours assurés du pain du lendemain. La Révolution de 1848 lui apparut comme le commencement d'une ère de délivrance. Il prit hautement le titre de démocrate socialiste et fit applaudir dans les clubs sa parole convaincue, son éloquence primesautière et railleuse.

Lorsque le département de l'Ain eut à envoyer des députés à l'Assemblée nationale, Baudin avait été un des premiers choisis. Il prit place à côté de Barbès et de Victor Considérant.

Le 13 juin, au moment où fut votée, contrairement à la Constitution, l'expédition de Rome, Baudin s'éleva vigoureusement contre les tendances cléricales qui se manifestaient parmi les députés.

Baudin le martyr est connu, Baudin l'apôtre de la laïcité de l'éducation, de la séparation de l'Église et de l'État, de la liberté de la presse, de la liberté d'association et de réunion, est presque ignoré. C'est notre orgueil à nous, qui combattons pour ces libertés sans lesquelles il n'y a pas de République digne de ce nom de pouvoir revendiquer un pareil précurseur. Bien avant nos éloquents amis de l'heure actuelle, Baudin

réclamait la réforme de notre enseignement et demandait qu'on fit aux instituteurs une place indépendante et honorée dans l'État. « L'instituteur, s'écriait-il un jour dans une très belle harangue, c'est la grande force de la France nouvelle. C'est pourquoi vous devez arracher cet homme, chargé de la mission auguste d'instruire les enfants et de préparer les citoyens de l'avenir, vous devez arracher l'instituteur à l'influence de l'Église. Il ne doit plus être un demi-sacristain ou un demi-bedeau. Le succès ou l'insuccès de sa carrière ne doit plus dépendre de la volonté plus ou moins éclairée, du caprice d'un de vos préfets. La République n'existera sérieusement que lorsque l'enseignement primaire sera parmi nous respecté, honoré et libre. »

Baudin n'abordait pas souvent la tribune, non point parce que les qualités oratoires lui manquaient, mais parce que la netteté et la véhémence de ses convictions l'avaient rendu intolérable à la majorité de la Chambre et surtout au président Dupin. Ce dernier, dont le courage n'était pas la plus grande vertu et dont la franchise ne mérita pas de devenir proverbiale, tenait Baudin pour un ennemi intime. Il l'apostrophait et le rappelait à l'ordre à tout propos. On aurait dit que ce président qui, au Deux-Décembre, devait montrer tant de couardise, pressentait la vaillance de Baudin dans cette même journée. Il ne se trompait pas en prévoyant un contraste cruel, puisque pour résumer toutes les hontes de la défaillance et toute la grandeur de la résistance au coup d'État, on devait dire la lâcheté de Dupin et l'héroïsme de Baudin. Ainsi se comportèrent d'une part le président de l'Assemblée nationale, de l'autre le digne représentant du peuple.

III

Il arriva, hélas ! ce jour terrible de décembre où la constitution républicaine fut violée. Des affiches apposées nuitamment apprirent aux députés qui se rendaient à l'Assemblée le parjure du président de la République et la violation des lois. Que ferait-on ? Dupin le cynique dit à ses collègues : « Messieurs, nous avons le droit pour nous ; mais nous sommes les plus faibles ; — j'ai bien l'honneur de vous saluer. » C'est de cette façon que cet orléaniste, mort sénateur de l'empire, continuait la tradition de Boissy d'Anglas.

Pendant que le président Dupin saluait ainsi ses collègues, Victor Hugo, Schœlcher, Madier de Montjau, Baudin, essayaient d'organiser la résistance au coup d'État. Ils parcouraient le faubourg Saint-Antoine, mais malheureusement ne rencontraient pas beaucoup d'enthousiasme en faveur de l'Assemblée dissoute. Son impopularité nuisait à la cause de la République. Dès la première heure, Baudin comprit le danger que présentait cette demi-indifférence des masses populaires. Il alla trouver son frère, jeune étudiant en droit, qui habitait le quartier latin et lui demanda d'aller vers ses amis de l'École et d'élever avec eux des barricades. Il savait que c'était envoyer son frère à la mort ; mais le sentiment de la patrie et l'amour de la République parlaient plus haut dans le cœur de Baudin que toutes les affections de la famille. Les vertus romaines, celles qui animaient les Horace, celles que notre grand Corneille a si magnifiquement célébrées, ont disparu, dit-on. Elles se retrouvèrent dans toute leur sublimité le 2 et le 3 décembre 1851 en la personne de Baudin.

Tout le monde sait ce qui se produisit dans ces terribles journées et comment Baudin fut tué sur la barricade où tomba blessé à côté de lui Madier de Montjau. Un jeune historien dont le livre, admirable de courage et de talent, a contribué à la chute du second empire, Eugène Ténoc, a raconté le premier que Baudin, ayant été apostrophé par un homme du peuple en ces termes : « Nous ne voulons pas nous faire tuer pour vos vingt-cinq francs » ; avait répondu : « — Eh bien ! vous allez voir comment on meurt pour ces vingt-cinq francs ! » Et, ceignant son écharpe de représentant, Baudin monta sur une des barricades républicaines et offrit sa poitrine aux balles des soldats du président parjure.

IV

Cette mort incomparable aurait été oubliée dans la France impériale sans Eugène Ténoc. A peine les belles pages dans lesquelles l'héroïsme de Baudin est célébré furent-elles connues de la presse démocratique, qu'il y eut dans notre pays comme un frisson d'admiration et de colère.

Eh quoi ! Baudin, le martyr de la loi, n'avait pas sa statue ; sa mémoire n'était point glorifiée. Il fallait sans retard réparer cet oubli et rattraper la reconnaissance perdue. Des pèlerinages furent organisés au cimetière Montmartre où le corps du représentant du peuple avait été transporté. Un éloquent discours que Charles Quentin prononça sur la tombe enfin révélée de Baudin donna lieu à des poursuites dans lesquelles furent impliqués la plupart des journaux républicains, coupables d'avoir organisé une souscription à laquelle

Berryer tint à honneur de prendre part à l'effet d'élever un monument au député de Nantua. Un de nos plus grands statuaires, Aimé Millet, se chargea de représenter Baudin mortellement frappé d'une balle au front. L'artiste fit un chef-d'œuvre.

Ce procès fut fatal à ceux qui le provoquèrent. De même que Macbeth avait été poussé à la ruine et à la mort par le spectre de Banco, de même l'empire fut précipité aux abîmes par le spectre de Baudin. Ce vengeur, évoqué de sa tombe par l'éloquence magistrale d'un jeune avocat alors inconnu, mais qui devait bientôt remplir la France et le monde de son nom, apparut comme un appel au devoir, comme une glorification de la République et surtout comme une condamnation définitive du crime de décembre. Depuis ce mémorable discours — le plus grand triomphe de la jeunesse oratoire de Gambetta — Baudin a parmi nous la popularité qu'il mérite. Son héroïsme, après avoir été célébré par le génie de Victor Hugo, est devenu cher et sacré à la France républicaine. Baudin, par son exemple, nous a montré comment nous devons aimer la République et comment il faut la défendre.

DENIS DUSSOUBS

I

Baudin avait son monument. Dussoubs devait avoir le sien. Tous les deux sont morts en héros pour la République. Les honorer, c'est honorer la démocratie. Depuis longtemps on songeait à rendre à Dussoubs l'hommage qu'il va prochainement recevoir. Le premier qui ait pensé à glorifier la mémoire du noble émule de Baudin, c'est, disons-le à sa louange, Victor Schœlcher. Voici ce qu'il écrivait en 1852 dans son *Histoire des crimes du Deux-Décembre* : « La mort héroïque de Dussoubs couronne une vie d'apostolat; il est un de ceux par qui l'honneur de la République a été sauvé, un des glorieux martyrs de la liberté auxquels la patrie élèvera un monument de reconnaissance. C'est pour elle un devoir. Elle l'accomplira certainement à la prochaine révolution qui doit faire remonter la France au rang dont elle est un instant déchue. »

Cette belle prophétie de l'exilé Schoelcher est à la veille de se réaliser. Les éloquents députés Madier de Montjau et Talandier, sous le patronage de Victor Hugo, ont fait appel dans la salle du Château-d'Eau, à la reconnaissance républicaine en faveur de Denis Dussoubs. Leur appel a été entendu. Certes personne ne méritait mieux que le généreux vaincu des barricades de décembre l'admiration et la sympathie de la France régénérée. Denis Dussoubs fut un grand caractère, un républicain de l'âge héroïque de la démocratie. Avant d'être le martyr de la liberté, il avait eu l'honneur d'être l'ami d'Armand Carrel et de ce pauvre Martin Bernard, qu'on oublie trop.

Né au commencement du siècle dans les environs de Limoges, d'une famille dévouée aux idées de la Révolution française, Denis Dussoubs se consacra de bonne heure à la propagande républicaine. Il fit partie, sous le règne de Louis-Philippe, de la *Société des familles* et de la *Société des saisons*. On le compta toujours au nombre des défenseurs les plus dévoués des idées d'émancipation populaire et de justice sociale. Dussoubs était de ceux qui ne s'inquiètent pas des questions de succès, mais des questions de droit et de vérité. Il avait à la fois l'énergie d'un lutteur et la tendresse d'un apôtre. Pierre Leroux, qu'il avait connu à Paris, exerça sur son intelligence une influence considérable. Les idées douces, *féncloniennes* (s'il est permis de s'exprimer ainsi) de l'auteur de *l'Humanité*, — ce livre immortel de Pierre Leroux, — s'emparèrent du cœur et de l'esprit du jeune Denis Dussoubs. Il se prit à rêver pour les ouvriers une situation plus haute et plus équitable. Lorsque la Révolution de 1848 éclata, il se rangea parmi les démocrates socialistes qui acclamèrent le gouvernement provisoire; il soutint les candidats les

plus avancés dans les élections du mois d'avril de cette même année. Son exaltation patriotique, la véhémence de ses convictions le désignèrent comme une victime à la réaction naissante. On l'impliqua dans les troubles de Limoges, à raison de quelques articles qu'il avait publiés dans les journaux de cette ville. Condamné pour ce fait à trois ans de prison, Dussoubs fut enfermé dans la forteresse de Belle-Isle. Mis en liberté en 1851, le vaillant journaliste se rendit à Paris auprès de son frère, Gaston Dussoubs, que le département de la Dordogne avait investi d'un mandat législatif. C'était à la veille du Deux-Décembre.

II

Quand le député Dussoubs apprit le lendemain matin que la constitution était violée, sa douleur fut d'autant plus grande qu'il était, par suite de maladie, dans l'impossibilité d'aller défendre, les armes à la main, la République menacée. Il regardait avec tristesse son écharpe inutile de représentant du peuple, lorsque son frère Denis entra chez lui : « On se bat dans la rue, frère ; je viens t'emprunter ton titre. Donne-moi tes insignes de député, j'irai à ta place haranguer les soldats égarés et appeler le peuple à la résistance. » Gaston l'embrassa et lui dit : — « Merci, frère, va pour nous deux au devoir ! »

Denis partit. Il courut d'abord où l'on se battait, à la mairie du V^e arrondissement. Là il fut douloureusement impressionné par le scepticisme de la foule et comprit alors que la défaite momentanée du droit était certaine. L'abattement ne s'empara point de lui cepen-

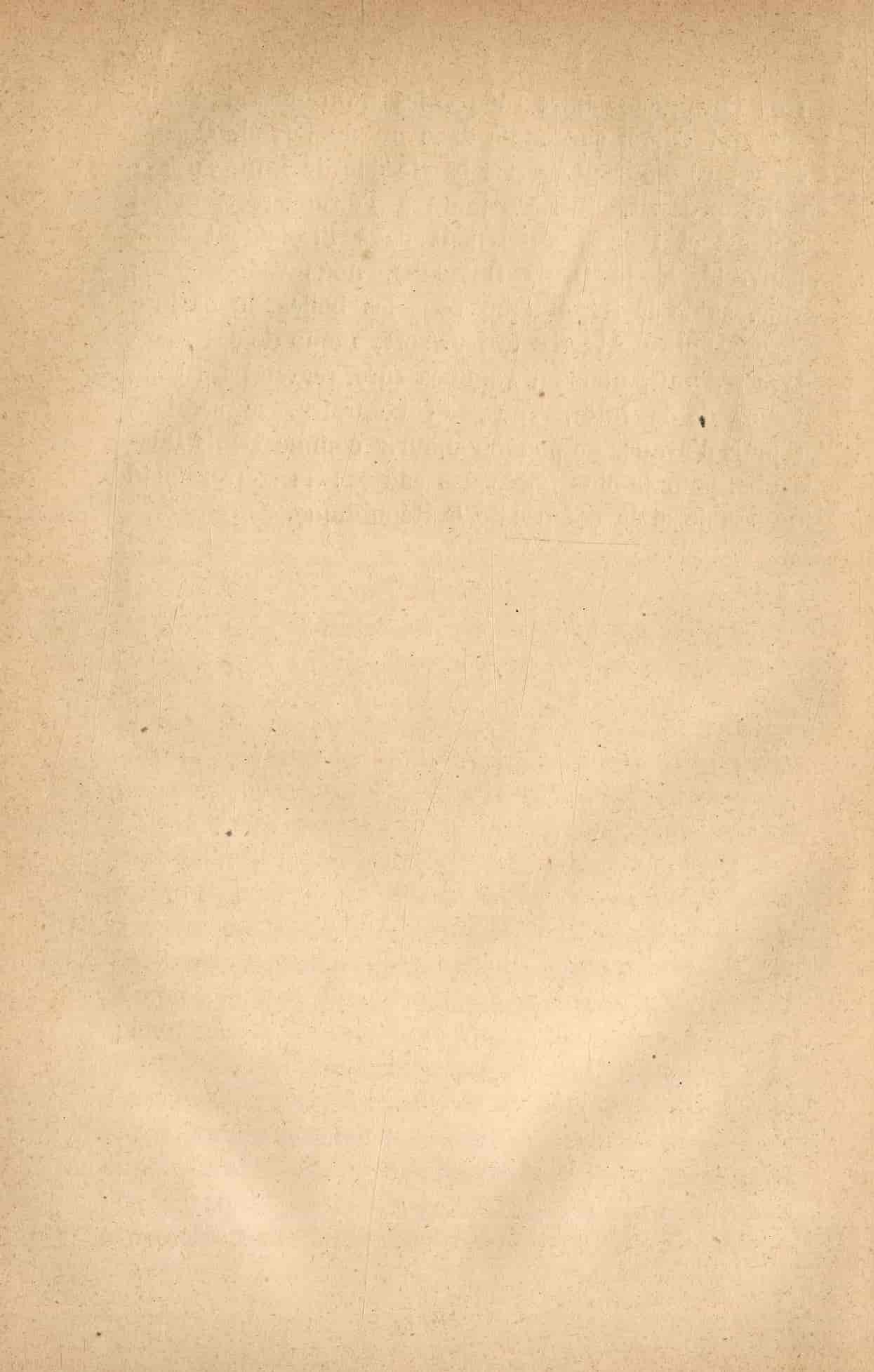
dant, il espéra contre toute espérance. Il se dit que les droits du peuple et de la République étaient supérieurs à tout, et que s'il ne pouvait les sauver, il était beau de mourir pour eux.

Le 3 décembre, Denis Dussoubs fut blessé à la main. A partir de ce moment, il lui devint impossible de tenir un fusil. Qu'importe ! ne pouvant plus être un combattant, il voulut être un porte-drapeau. Le 4, il se rendit au quartier Montorgueil, où s'élevaient plusieurs barricades, et vint se placer à celle de la rue du Petit-Carreau. Là, ceint de l'écharpe de représentant du peuple, incarnant ainsi en lui, aux yeux de tous, la majesté de la loi, il s'adresse aux soldats qu'une discipline fratricide armait contre la République : « Vous n'avez pas le droit, leur dit-il, de vous servir de vos armes contre les représentants de la nation. » Il poursuivit ainsi son exhortation patriotique d'une voix émue et vibrante. Hélas ! des coups de feu lui répondirent, il tomba frappé de plusieurs balles en criant : *Vive la République !*

III

Denis Dussoubs appartenait au journalisme. Il est impossible en rappelant sa mort héroïque, de ne pas se souvenir de ce que les hommes de la presse ont tenté pour les libertés publiques. Combien sont morts avant l'heure, victimes d'une tragique destinée. Lous-talot, l'admirable rédacteur des *Révolutions de Paris*, apprend les massacres de Nancy et succombe, à 28 ans, à sa douleur patriotique. Camille Desmoulins expie sur l'échafaud le crime d'avoir réclamé des comités de clémence. Paul-Louis Courier meurt assassiné. Gode-

froy Cavaignac expire tué par les souffrances de l'exil. Armand Carrel succombe dans un duel fatal, Dornès est relevé mourant sur les barricades de juin, Ribeyrolles proscrit, finit ses jours à l'étranger. Armand Marrast et Flocon s'éteignent dans l'isolement et la pauvreté. Enfin Denis Dussoubs, nous venons de le voir, salue la République sous les balles du parjure de Décembre. Avertis de leur sort, aucun de ces martyrs n'aurait, nous en sommes sûrs, regretté les tristesses de la lutte. Tous, au contraire, se seraient réjouis d'avance de pouvoir mourir comme Denis Dussoubs, pour la plus noble des causes : la souveraineté du peuple et la défense de la République.



DAVID D'ANGERS

I

Dans un livre remarquable et trop peu connu intitulé : *l'Histoire des crimes du Deux-Décembre*, un des citoyens les plus éminents de la démocratie française, Victor Schoelcher, raconte cette curieuse anecdote :

« Quelques mois après l'accomplissement du coup d'État, plusieurs personnes se trouvaient réunies dans le salon de M. le comte d'Argout et parmi elles M^{me} d'Haussonville. — Pourriez-vous me dire, demandat-elle en s'adressant à son hôte, quels sont les hommes de haute probité et de grande valeur intellectuelle qui se sont ralliés au gouvernement nouveau ? — M. d'Argout répliqua en souriant : Il y en a, Madame, il doit y en avoir. — Sans doute, mais lesquels ? nommez-les ? — M. d'Argout embarrassé, chercha un moment et garda le silence. — Eh bien, je suis bonne femme, je vais vous aider, dit alors charitablement

M^{me} d'Haussonville, il y a M. de Morny qui a profité du coup d'État pour payer ses dettes. »

Si dans le même salon quelqu'un avait demandé quels étaient les hommes illustres qui avaient condamné le crime accompli par le prince président contre la République, la réponse ne se serait pas fait attendre. On aurait dit ce que dira l'histoire : L'acte du Deux-Décembre a été réprouvé et flétri par la poésie, personnifiée dans Victor Hugo ; par l'éloquence, représentée par Berryer et Michel de Bourges ; par la science incarnée dans François Arago, par la littérature populaire dont Eugène Suë était l'un des représentants, par la critique littéraire avec Eugène Pelletan et Eugène Despois, par la philosophie avec Lamennais, Jean Reynaud, Edgar Quinet ; par les grands historiens contemporains : Michelet, Lanfrey, Henri Martin ; par l'armée avec Cavaignac, Charras, Lamoricière et tant d'illustres généraux ; enfin par le grand art avec David d'Angers.

Ce statuaire était de naissance obscure. Il vint au monde à Angers en 1789 — une bonne année pour faire son apparition en France. Le père de David était sculpteur sur bois. Il avait peu réussi dans sa modeste carrière, et il aurait voulu naturellement que son fils embrassât une autre profession. Mais on ne lutte pas contre les vocations irrésistibles. Le jeune homme, malgré la volonté paternelle, résolut d'être un artiste. Ses premières leçons lui furent données à Angers même par son père et par un sculpteur aujourd'hui oublié — ami de son père. Dès que David se sentit assez fort pour se passer de l'aide de ses maîtres de province, il se rendit à Paris, où il arriva en 1809.

II

Ses débuts dans la grande ville furent pénibles. Obligé de gagner sa vie, car sa famille était trop pauvre pour lui envoyer aucun secours, David partageait son temps entre les études artistiques et des travaux manuels. Pour vingt sous par jour il travaillait comme manœuvre à la façade des Tuileries. On raconte même que sa misère devint extrême, à ce point qu'il se nourrissait des morceaux de pain oubliés par ses camarades dans l'atelier du sculpteur Roland, où il allait prendre des leçons. La municipalité d'Angers, mise au courant de la détresse de David, vint à son secours. Elle vota en faveur du statuaire débutant une pension annuelle de cinq cents francs. Faible somme, mais qui parut une fortune au malheureux enfant d'Angers. Plus tard, parvenu à la gloire, David aimait à raconter que ses compatriotes l'avaient sauvé en lui accordant cette pension. Il parlait avec une reconnaissance attendrie de sa belle ville natale et de ses chers concitoyens.

Grâce à des efforts incessants, David d'Angers obtint au concours le prix de Rome et put partir pour l'Italie, qu'il désirait ardemment connaître; il y resta jusqu'en 1815 et dut la quitter à la suite d'événements politiques dans lesquels il s'était compromis. Avons-nous besoin d'ajouter que notre statuaire avait pris parti contre les Bourbons et pour les idées démocratiques? Expulsé de la Péninsule, mal noté en France par conséquent, David se réfugia en Angleterre. Il y rencontra bon accueil, protection, sympathie. Il y

aurait trouvé même la fortune sans la noble fierté de son patriotisme. On osa lui proposer de travailler au monument élevé à Londres en souvenir de la défaite de Waterloo. Indigné, David quitta l'Angleterre ; il revint en France décidé à lutter contre la malveillance officielle et à demander à son art le pain quotidien et la renommée. Une statue du prince de Condé, le glorieux vainqueur de Rocroy et de Lens, attira sur lui l'attention. C'était un premier chef-d'œuvre, précurseur de tant d'autres.

David d'Angers, dès ce temps-là, avait compris que l'art au XIX^e siècle doit avoir des allures personnelles, contemporaines, si l'on peut ainsi dire, et qu'il doit être tout autre chose que la reproduction servile du passé ou son imitation maladroite. Il a énoncé cette idée originale et forte dans une belle étude sur le sculpteur Roland.

Nous n'avons pas ici à juger toutes les œuvres du grand statuaire, et à parler de ses productions si nombreuses et si variées. C'est *le serviteur de la démocratie* qui nous intéresse plus encore que l'artiste ; mais avec David, le républicain et l'artiste se confondent presque toujours.

L'illustre Angevin n'était point de ces hommes qui croient de bon goût de vivre à l'écart de leur époque, et qui sous prétexte d'impartialité, se dérobent aux devoirs du citoyen. Singuliers personnages, ces indifférents, puisqu'ils ne sentent pas que la patrie est une source féconde de hautes inspirations. Ils parlent sans cesse de la Grèce et de l'Italie, et ils oublient que l'art, dans la République athénienne et dans la République romaine était surtout national. Ces artistes éclectiques ne font pas œuvre française ; ils font œuvre de curiosité et de boudoir. On peut leur ap-

pliquer le joli mot sur Pradier : Sous prétexte de distinction et de raffinement, ils partent tous les matins pour Athènes ; mais tous les soirs ils reviennent place Bréda.

David, lui, fut un homme de son temps et de son pays. Il glorifia les grands esprits de la Révolution française et travailla, le ciseau à la main, à la propagation des idées démocratiques d'où est sortie la République définitive.

III

David d'Angers est l'homme du grand art, de l'art démocratique. Il se préoccupa de populariser les choses éternelles, la vaillance, le patriotisme, le dévouement, la justice, la liberté, le travail. Désormais, sous peine de n'être pas un véritable artiste, c'est dans la voie ouverte par David d'Angers et son digne émule Rude, que les peintres et les sculpteurs devront marcher. En effet, là est l'inspiration profonde et toujours jaillissante. Où la trouver en dehors de la démocratie ? Sera-ce dans la poussière des vieux dogmes ou parmi les croyances mortes ? Il n'y a de vivant que ce qui est contemporain. Le surnaturel appartient au passé.

Que David d'Angers soit un artiste qui a su comprendre le présent et bien mériter de l'avenir, c'est ce que tout le monde reconnaît aujourd'hui ; mais personne n'a mieux exprimé cette vérité que le sénateur républicain Laurent-Pichat dans un livre admirable, *l'Art et les Artistes en France*.

« Le *Philopœmen* de David, écrit-il, revient aux traditions de la Force. Le fronton du Panthéon est national et moderne ; l'idée est grande et l'exécution

montre de l'audace. Au nombre des statues que David a faites sur tous les points de la France, nous citerons celle d'Armand Carrel, au cimetière de Saint-Mandé. Le courageux journaliste est représenté en frac. Nous retrouvons là notre vie, nos passions et nous admirons un artiste en honorant un honnête homme. On peut regarder de pareilles statues, le sujet et l'art sont dignes l'un de l'autre. Voilà l'enseignement d'un peuple : ce n'est ni l'antiquité, ni le moyen âge, c'est l'avenir. »

Le talent si moderne et si original de David d'Angers, talent simple avant tout, fut sympathique à tous les hommes de progrès. Ce statuaire patriote compta parmi ses amis tous les écrivains éminents de notre époque. Il eut aussi, de son vivant, les sympathies respectueuses du peuple, qui ne se trompe jamais quand il s'agit de juger les caractères.

III

Lorsque, après la Révolution de 1848, le suffrage universel put prendre la parole, David d'Angers fut envoyé comme représentant à l'Assemblée nationale par le département de Maine-et-Loire. C'était une compensation que ce département, qui avait nommé M. le vicomte de Falloux, devait bien à la France républicaine. David apporta dans le milieu politique où on venait de l'introduire la bonne foi et les illusions d'un artiste. Dans sa naïveté, il demanda que l'Assemblée votât une médaille d'honneur aux membres du gouvernement provisoire. David aurait désiré qu'on honorât les hommes de courage et de probité qui

avaient établi le suffrage universel et qui étaient descendus tous du pouvoir aussi pauvres qu'Aristide le Juste. Les collègues du grand sculpteur avaient sans doute épuisé tout leur zèle républicain en criant dix-sept fois : *Vive la République !* le jour de la première séance de l'Assemblée nationale, car ils ne prirent pas même en considération la proposition qui leur était faite. David, sans se décourager, demanda également qu'on élevât un monument sur les buttes Montmartre en l'honneur du peuple français. Cette nouvelle proposition fut tournée en ridicule par les journaux réactionnaires. Elle a été cependant reprise, mais avec des modifications, par les gens de l'ordre moral. Seulement ce n'est plus au peuple que le monument a été élevé, c'est au sacré-cœur ! Le monument national proposé par David d'Angers aurait duré autant que la Démocratie ; celui qui a été érigé à la superstition chancelle déjà sur sa base, bien qu'il soit encore inachevé.

David fit avec le même insuccès une troisième proposition fort ingénieuse pourtant. Il voulait qu'on remplacât sur les pièces de monnaie l'image des rois et les figures de convention qui s'y trouvent par le portrait des hommes qui ont utilement servi leur pays. Les États-Unis, sur leurs monnaies, ont Washington. Nous n'avons malheureusement pas Washington, mais nous pourrions mettre sur les nôtres Molière, Voltaire, Buffon, D'Alembert, Mirabeau.

IV

Au 2 décembre 1851, David d'Angers eut l'honneur d'être compris sur les listes de proscription. Vieux et malade, cet artiste, chargé de gloire, dut prendre

le chemin de l'exil. Perdant la France, il songea à la Grèce, et c'est vers elle, accompagné de sa fille, — nouvelle Antigone, — qu'il dirigea ses pas chancelants. Malgré le dévouement affectueux qui ne cessa de veiller sur lui, la maladie fut la plus forte, et le noble exilé dut interrompre son voyage. Il languit pendant quelques mois dans la solitude des hôtelleries étrangères. Béranger, averti de la triste situation de son vieil ami, et pensant que l'air natal lui était nécessaire, sollicita et obtint pour l'artiste proscrit un permis de rentrer en France. David, vaincu par ses instances et la tendresse inquiète de sa famille, se laissa ramener, pour y mourir, dans sa patrie. Il s'éteignit à Angers en 1856, plein de confiance en la démocratie et en son avenir.

Cet homme illustre né avec la Révolution, proclama devant ses enfants à son lit de mort que la liberté était éternelle et qu'elle aurait le dernier mot dans les luttes de la politique. Le peuple lui fit d'importantes funérailles. Aujourd'hui, sous la République, on lui élève une statue. Autour de sa gloire et le saluant comme un maître s'est rangée toute cette jeune et brillante école de statuaires contemporains qui fait tant d'honneur à la France. L'auteur du *Gloria victis*, Mercié; l'auteur de *Vercingétorix*, Aimé Millet, l'auteur couronné de *la Défense de Paris*, Barrias, avec leurs plus célèbres camarades, Dubois, Dalou, Chapu, Hiolle et tant d'autres que nous ne pouvons nommer, se plaisent à reconnaître dans David l'un des grands hommes de l'art national. Il a mérité cet honneur, le statuaire dont on a pu dire sans exagération, qu'il était le Michel Ange de la France républicaine.

CHARRAS

I

« Ce ne sont pas les meilleurs qui, dans ce monde, ont les destinées les plus heureuses. » Si, pour justifier cette vérité banale et attristante, il fallait citer un grand exemple, on devrait nommer Charras. Soldat vaillant, il a vu son épée brisée entre ses mains; chef plein de savoir, il a été condamné, dans la maturité de son génie, à vivre loin de l'armée française; orateur puissant, il a été précipité de la tribune par un criminel attentat; patriote éminent, il est mort en exil.

Aujourd'hui encore il repose sur la terre étrangère; mais la démocratie n'a pas oublié ses services, et nous sommes son humble organe en traduisant ici sa reconnaissance et son admiration.

II

Charras naquit à Phalsbourg, dans la Meurthe, le 7 janvier 1810. Son père était un ancien soldat de la

République devenu général, sa mère, une ardente patriote. « J'aimerais mieux, disait-elle à son fils, te voir mort que partisan des Bourbons. »

Entré à l'École polytechnique en 1828, Charras y resta jusqu'aux approches de la Révolution de 1830. Il fut expulsé de cette école quelques jours avant les glorieuses journées de Juillet à cause de l'indépendance de ses opinions philosophiques et de la vivacité de ses convictions libérales. Admirateur de Paul-Louis Courier, ami d'Armand Carrel, disciple de Voltaire, fils reconnaissant de la Révolution française, Charras devait naturellement être hostile au monde dévot de la Restauration. Aussi s'associa-t-il avec enthousiasme à la protestation contre les ordonnances de juillet. Le polytechnicien fit le coup de feu dans les rangs des insurgés. Ce futur soldat combattit pour la liberté au milieu du peuple. Il eut pour compagnons d'héroïsme, dans ces jours de lutte triomphante, Étienne Arago, Farcy, de l'École normale, Mignet, puis l'austère et illustre Littré qui, après avoir donné un grand exemple de bravoure, demeure, à l'égal de Descartes, une des gloires de la libre-pensée.

Malheureusement, à la suite de la victoire du peuple, il y eut le triste spectacle que Barbier a si éloquemment flétri dans la *Curée*. Ceux qui avaient été à la peine ne furent pas tous à l'honneur.

Charras rentra simplement à l'École polytechnique ; il en sortit lieutenant d'artillerie et occupa ses loisirs de garnison à écrire pour *le National* de remarquables études sur les questions militaires. M. Thiers ayant lu ces études, fut émerveillé : « Quelles belles pages substantielles et lucides publie *le National*, écrivait-il à un ami. Savez-vous quel en est l'auteur ? »

Il n'aurait tenu qu'à Charras de mettre à profit cette

sympathie si chaude, mais le soldat républicain ne voulait rien devoir à un serviteur de la monarchie. Charras continua à écrire dans *le National*, malgré l'avertissement qui lui fut donné du danger de cette collaboration à une feuille d'opposition.

C'était son avancement qu'il compromettait déjà par fidélité à ses doctrines. Pour le jeune officier rien n'était au-dessus de la sincérité avec soi-même et de l'apostolat de la vérité.

Envoyé en Afrique à la fin de 1841, il s'y fit remarquer entre tous par sa bravoure, l'étendue de ses connaissances, la sûreté et la promptitude de ses décisions.

Cavaignac, Lamoricière, Bedeau faisaient le plus grand cas de son mérite. Le maréchal Bugeaud le tenait pour « *un officier hors ligne* ».

Grades, croix, distinctions de toutes sortes, Charras pouvait prétendre à tout, s'il avait voulu atténuer la franchise de ses sentiments démocratiques. La fierté de son esprit ne lui permettait pas une telle souplesse de conscience. Charras ne fut nommé lieutenant-colonel qu'après la Révolution de 1848.

III

A cette date un grand avenir s'ouvrait devant lui. Élu représentant à la Constituante dans le Puy-de-Dôme, il fut appelé comme sous-secrétaire d'État au ministère de la guerre, dont il remplit l'intérim, en attendant l'acceptation du général Cavaignac. Charras se dévoua à l'œuvre de la réorganisation de l'armée. Il songea exclusivement à ses compagnons d'armes et refusa pour lui-même tout avancement. Il était entré au pouvoir

en qualité de lieutenant-colonel, il en sortit lieutenant-colonel.

Charras était de la race de ces généraux de la Révolution, les Hoche, les Kléber, les Marceau, qui se tenaient pour suffisamment récompensés quand ils avaient l'approbation de leur conscience.

Représentant du peuple, Charras fut à la tribune ce qu'il avait été sur les champs de bataille. Son éloquence sobre et puissante; sa perspicacité toujours active lui permirent de donner à ses coreligionnaires politiques d'utiles conseils et de nobles exemples. Il s'est placé durant les quatre années de sa vie parlementaire à la hauteur des généraux Foy et Lamarque.

Lorsque, en 1851, une occasion se présenta de rendre tout coup d'État impossible en remettant aux représentants du peuple le commandement de la force armée, Charras fit un acte qui l'honore entre tous ceux qu'il a accomplis dans sa belle carrière. Il ne craignit pas de se séparer de son parti en appuyant résolument *la proposition des questeurs* présentée par la droite. L'éloquence de Michel de Bourges fut plus forte ce jour-là que le patriotisme de Charras. Le grand orateur fit repousser la mesure que soutenait Charras.

Michel de Bourges entraîna la gauche avec une parole superbe, mais décevante : « Si l'Assemblée est menacée, qui viendra la défendre ? demandait Charras. » — « *Le peuple, sentinelle invisible !* » — répliqua Michel de Bourges, dans un beau mouvement oratoire.

Malheureusement le peuple ne vint pas ou vint trop tard dans les terribles journées de décembre. L'héroïsme de Baudin, de Dussoubs, de Madier de Montjau, de Schoelcher, de Victor Hugo, n'empêcha pas la consommation de l'attentat qui devait nous traîner à l'empire; quant à Charras, il avait été arrêté dans la nuit du

Deux Décembre. Cette nuit-là furent emprisonnés les généraux Lamoricière, Bedeau, Changarnier, Le Flô : toutes les illustrations de notre armée d'Afrique. Et, disait le violateur des lois, *c'était afin de rendre à l'armée son prestige*, qu'il faisait saisir comme des voleurs des chefs honorés qui avaient tous versé leur sang pour la patrie !

IV

La proscription s'abattit sur Charras, il fut rayé des cadres de l'armée, chassé de France et condamné à être au dehors le témoin impuissant de la décadence de son pays. Mais il restait, aux Français en exil, un moyen de servir encore le pays d'où ils étaient exclus. Victor Hugo écrivit *Napoléon le Petit* et les *Châtiments* ; Bancel, Madier de Montjau et Deschanel firent des conférences, Eugène Sue publia sur le *péril clérical* des pages qu'on devrait bien rééditer aujourd'hui, Edgar Quinet fit paraître son beau livre sur *la Révolution*.

V

Charras, lui, s'attaquait à la légende napoléonienne ; il promena son fier coup d'œil sur l'histoire du premier empire et prit Bonaparte en flagrant délit de mensonge contre la France. A Sainte-Hélène, le vaincu de Leipsick et de Waterloo avait imputé les défaites et les désastres de l'invasion à l'incapacité de ses généraux et à la pusillanimité de la nation. Charras montra dans son ouvrage sur *Waterloo* que le seul homme

responsable de nos humiliations et de nos douleurs patriotiques, c'était Napoléon. Charras fit ce qu'avant lui personne n'aurait osé faire et n'aurait pu faire; il critiqua avec une supériorité incomparable les plans de campagne de Bonaparte, en démontra les défauts et dressa le plus légitime des réquisitoires contre un génie militaire jusque-là réputé infaillible. « Si en particulier la bataille de Waterloo a été perdue, ce n'est, disait Charras, ni la faute à Grouchy, ni à aucun autre général. Napoléon a été vaincu parce qu'il avait mal pris ses dispositions, donné des ordres à contre-sens, négligé de faire occuper des positions importantes. Sa défaite a été irrémédiable parce que, se défiant de la France, Bonaparte avait refusé d'armer le peuple : le peuple vit la lutte et il ne put y prendre part. » Telle est la conclusion de Charras.

Avons-nous besoin d'ajouter que les beaux livres du proscrit ne purent pas franchir la frontière tant que dura le second empire.

Charras, brisé par le travail, miné par les soucis et par les angoisses de l'exil, succomba en 1865 à Bâle.

Le peuple suisse lui fit de splendides funérailles. Sur son cercueil on plaça son épée nue. Combien elle nous aurait été utile quelques années plus tard aux jours douloureux de l'invasion.

Le proscrit du droit et de la liberté repose encore aujourd'hui en terre helvétique. Ira-t-on un jour reprendre ses cendres pour les rapporter au milieu de ce peuple français qu'il a tant aimé et qu'il aurait voulu rendre heureux, libre et grand ?

S'il y a une place auprès de la tombe de Godefroy Cavaignac dans le cimetière Montmartre, où est enterré Baudin, — c'est là que Charras devrait être.

BARNI

I

Les républicains d'Amiens ont élevé un monument à leur éminent compatriote Jules Barni. Ils ont honoré dans sa personne la fermeté des convictions, l'austérité de la conscience, le dévouement à la démocratie et la fierté de l'intelligence.

Barni avait commencé par être secrétaire de Victor Cousin. Le chef de l'éclectisme avait deviné tout ce que renfermait de force et de pénétration l'esprit de Barni; aussi dès que le jeune élève eut quitté l'École normale supérieure, Cousin s'empressa de l'attacher à sa personne. Barni, qui savait à merveille l'allemand, fut chargé de revoir et de corriger les travaux de philosophie que Cousin avait publiés autrefois sur Hegel, Schelling et leurs disciples. La parole brillante de l'ancien ministre de Louis-Philippe fit sur notre normalien une impression très vive. Mais si Barni fut l'admirateur de Cousin, il ne fut point sa dupe; il

avait percé à jour les sophismes de la philosophie éclectique et il savait à quoi s'en tenir sur la vanité sceptique et l'égoïsme de son fondateur. Un jour Barni racontait cette anecdote : — « J'avais trouvé sous les galeries de l'Odéon une biographie fort malveillante sur Cousin. Par bonté d'âme, j'achetai cette biographie et la portai au philosophe dont j'étais le secrétaire. — Voilà, lui dis-je, un écrit où vous êtes singulièrement malmené. Cousin prit la brochure, la regarda avec une distraction affectée et la jeta dédaigneusement sur son bureau. « Je ne m'occupe jamais de » ces sortes d'infamies et vous avez eu tort d'y prendre » garde. » Puis il me pria de revoir avec lui certains travaux qu'il préparait. Lorsque je le quittai il était tard ; j'emportai sans qu'il s'en aperçût le pamphlet qu'il avait regardé avec tant de mépris. J'étais rentré chez moi depuis une heure, quand j'entends frapper à ma porte ; j'ouvre et je me trouve en présence du domestique de Victor Cousin, qui me tient ce langage : — « Je viens vous demander la brochure dont vous » avez parlé à monsieur et qu'il n'a pas retrouvée sur » son bureau. »

II

De 1848 à 1851, Barni professa la philosophie dans un des grands lycées de Paris et collabora avec Amédée Jacques, Despois et autres universitaires à la *Liberté de penser*, où M. Renan fit ses débuts littéraires en attaquant le catholicisme avec une extrême vigueur. Lorsque le coup d'État du Deux-Décembre se produisit, Barni fut au nombre de ceux qui prirent ouvertement parti pour la République contre le violateur des lois. Il se plaçait ainsi dans la phalange des vaillants

patriotes qui demeureront l'honneur de l'Université française pour avoir préféré l'exil et ses angoisses à la honte de servir un gouvernement parjure. Parmi les professeurs qui, dès le début, se montrèrent ardents à faire entendre des protestations indignées contre le criminel couronné du Deux-Décembre, il faut citer M. Victor Duruy. Barni aimait à rappeler qu'ayant rencontré, au lendemain du massacre du boulevard des Italiens, le futur ministre de l'instruction publique celui-ci s'était répandu en malédictions sur Louis-Napoléon. Cette indignation fait honneur à M. Duruy.

Barni employa les loisirs forcés que lui faisait l'empire à traduire les œuvres de Kant. Il publia aussi une longue introduction au livre de Fichte sur la Révolution française et fit paraître plusieurs articles de littérature et de philosophie dans la *Revue de Paris*, que dirigeaient Laurent Pichat et Maxime Du Camp.

En 1861, l'Académie de Genève appela Barni à la chaire de philosophie de cette ville. La Suisse républicaine réparait les injustices de la France impériale, elle donnait asile à quelques-uns de nos meilleurs citoyens et de nos esprits les plus éminents. Marc Dufraisse était professeur à Zurich, Étienne Arago publiait dans la cité de Calvin un volume de remarquables poésies, Edgar Quinet trouvait un refuge à Veytaux; plus tard, un des professeurs marquants de l'Université française, M. Ferdinand Buisson, se rendait à Neuchatel et y conquérait une popularité méritée en attaquant l'obligation de l'enseignement du catéchisme dans les écoles publiques. Charras enfin, l'héroïque Charras, réfutait dans la libre Helvétie la légende napoléonienne avec son beau livre sur *la Campagne de 1813*.

Ces consciences indépendantes rencontraient en



Suisse cette liberté sans laquelle il n'y a pas d'enseignement sérieux. Barni, pendant ces années d'exil, se montra un travailleur infatigable. Il fit paraître successivement : *les Martyrs de la libre pensée*, où se trouve un admirable chapitre contre l'intolérance protestante à propos du supplice de Michel Servet; en 1863, Barni donna au public un volume intitulé : *Napoléon et son historien M. Thiers*, petit livre d'une profonde sagacité où sont notées toutes les fautes, toutes les misères et tous les crimes du premier empire. De 1865 à 1872, notre ami livra encore à l'impression les trois volumes qui composent son *Histoire des idées morales et politiques au XVIII^e siècle*; les cinq derniers volumes de sa traduction de Kant, et un admirable ouvrage qui devrait être un des livres classiques de nos collèges et de nos écoles : *la Morale dans la démocratie*.

III

Les idées politiques de Barni le rangent parmi les républicains progressistes. Rien n'était plus opposé à sa ferme et nette intelligence que l'esprit d'utopie et de chimère; il croyait qu'il n'y a pas de baguette de fée capable de faire disparaître instantanément tous les maux de la société; mais il voulait qu'on se gardât comme d'un fléau de la manie de la satisfaction égoïste, de ce vice qui fait qu'on regarde ce monde comme le meilleur des mondes possibles lorsqu'on y a obtenu des satisfactions personnelles. Pour que la République fût digne de son nom, Barni voulait que chaque jour la République réalisât un effort vers le bien et accomplît un progrès démocratique. Il était grand partisan de l'initiative individuelle, c'est d'elle surtout

qu'il attendait le salut : « Que partout, écrivait-il, à côté de la demeure de l'ouvrier s'élèvent, soit aux frais de la commune, soit à ceux de l'État, soit à ceux des particuliers, des écoles populaires, des salles de cours ou de lectures publiques, et à côté de ces écoles et de ces salles, des bibliothèques populaires, où l'enfant, et non seulement l'enfant, mais l'ouvrier lui-même, acquièrent ou développent les connaissances nécessaires à l'homme, en première ligne celle de ses devoirs et de ses droits. Par là ils acquerront le désir et le moyen de travailler eux-mêmes sans désordre à leur propre amélioration. Que le mot de Goethe mourant : *Plus de lumière, encore plus de lumière!* devienne celui de la société moderne si elle veut vivre de la vie de la liberté. »

Barni, dans les dernières années de l'empire, fut mêlé à toutes les agitations et à toutes les revendications de la démocratie. Après la guerre et tant que dura le gouvernement de la Défense nationale, Barni dirigea en province le *Journal officiel*, qu'il enrichit de belles et patriotiques études sur les droits et devoirs des citoyens. Il ne fut envoyé à l'Assemblée nationale qu'en 1872. On comptait qu'il y prendrait bien vite une importante situation. Mais depuis plusieurs années il était affaibli et souffrant. Peu à peu les travaux législatifs lui devinrent impossibles et il dut se réfugier dans la retraite jusqu'à sa mort.

IV

Barni était à ses heures un des causeurs spirituels et redoutables de ce temps. Il avait même la répartie terrible lorsqu'on froissait les fiertés de sa conscience

ou de son esprit. Il ne pardonnait pas aux renégats. Désserter le drapeau de la liberté lui semblait un crime irrémissible. Il le fit bien sentir un jour à un ancien républicain qui, s'étant rallié à Napoléon III, avait pourtant écrit un livre sur *le Respect* : « J'ai lu votre volume, écrivait-il à l'auteur ; vous examinez avec détails toutes les formes du respect humain. Il y en a une cependant que vous avez oubliée en composant votre ouvrage ; c'est le respect de soi-même ! »

Dans une autre circonstance il fit éprouver à un maladroit adversaire ce qu'il avait de puissance dédaigneuse. Barni, candidat au titre de membre correspondant de l'Institut, vit nommer à sa place un concurrent, auteur de médiocres livres de piété. Le piétiste victorieux se rend chez le philosophe et lui dit, avec une humilité de commande, qu'il était bien au regret d'avoir été élu, puisqu'il avait eu pour compétiteur un savant, un moraliste, un écrivain tel que M. Barni. « J'ai tenu à vous assurer moi-même que j'ai pour vous non seulement la plus haute admiration, mais la plus profonde estime. — Dans ce cas, reprit froidement Barni, puisque vous avez jugé nécessaire d'être mon concurrent, en quelle estime vous tenez-vous vous-même ? »

Barni mérite qu'on inscrive son nom dans le livre d'or des gloires de la Picardie, à côté du nom de Condorcet.

VICTOR HUGO

I

Dans ces études sur les serviteurs de la démocratie, nous n'avons jusqu'ici parlé que des morts ou plutôt de ceux qui, par la mort, étaient entrés dans l'immortalité.

Aujourd'hui c'est d'un vivant immortel que nous allons occuper nos lecteurs. On dit, en effet, Victor Hugo comme on dit Homère, Virgile, Dante ou Shakespeare. Le nom du poète des *Châtiments* produit l'effet d'un phare lumineux qui resplendit sur les siècles.

Victor Hugo n'est pas seulement un merveilleux artiste, c'est aussi (et sa fierté s'accommodera d'un pareil titre) un serviteur de la démocratie. Personne plus que lui n'a aimé le peuple, personne ne s'est dévoué à lui avec plus d'abnégation.

Victor Hugo c'est le grand orateur de la gauche dans les assemblées républicaines de 1848 à 1851. C'est

le combattant des barricades du droit aux journées de décembre. C'est l'apôtre, c'est le prophète de Jersey et de Guernesey, de 1852 à 1870; c'est enfin le patriote admirable de ces dix dernières années.

Si l'on nous demandait d'indiquer par un seul trait le service éminent entre tous que Victor Hugo a rendu au pays nous répondrions : Victor Hugo a tué à tout jamais la dictature. En faisant voir dans *Napoléon le Petit* et dans *les Châtiments*, qu'on peut être un personnage acclamé, adulé, encensé, même alors qu'on manque non seulement de génie, mais d'esprit et de conscience, Victor Hugo a rendu la dictature méprisable. Pour devenir un dictateur, un homme de talent devrait se baisser; pour subir la dictature, une nation devrait s'abaisser. D'ailleurs, la dictature n'est pas seulement vile, elle est odieuse. Le Deux-Décembre aboutit à Sedan. Les catastrophes lamentables sont la conséquence des acclamations irréfléchies. Tout peuple qui croit à un homme plus qu'à lui-même est un peuple perdu. Nous ne l'avons que trop appris à nos dépens. Après avoir subi et expié la légende de la victoire, nous ne pouvons plus être victimes d'aucune légende, puisqu'il ne nous resterait, hélas! que la légende de la défaite.

On demandait un jour à Victor Hugo quelle était, selon lui, la plus utile de ses œuvres. Il répliqua : — *les Châtiments*. Et il ajoutait : « Ce livre a flétri le despotisme et empêchera sa résurrection en France. » Comme elle est vraie, cette parole! quiconque a lu les émouvantes poésies des *Châtiments*, doit être convaincu que c'en est fait de la dynastie impériale, et qu'il n'y a pas de lendemain pour les entrepreneurs de coups d'État. Il y avait autrefois pour le César romain un ruisseau qu'on ne pouvait franchir, — le

Rubicon; il y a maintenant comme un fleuve de poésie que les rêveurs d'oppression ne sauraient traverser : le poème des *Châtiments*.

II

Victor Hugo est un serviteur de la démocratie par le mal qu'il a empêché et qu'il empêchera; et aussi par le bien qu'il a voulu faire et qu'il a fait. Nous discernons, sans hésiter, à ce poète, la qualité d'homme d'État. Oh! nous savons bien les objections qu'on a coutume de produire. D'abord, pour les badauds qui vivent uniquement dans l'heure présente, un homme d'État, c'est quelqu'un qui noue et dénoue des intrigues parlementaires, qui manœuvre dans les couloirs d'une Chambre ou d'un Sénat, qui fait marcher comme les pions d'un échiquier des majorités plus ou moins compactes. A ce compte, le premier des hommes d'État serait M. Guizot, qui resta plus de dix ans président du conseil des ministres, et conduisit la monarchie de Juillet à la déroute du 24 février. Ces jeux du hasard et du scrutin, ces bagatelles de la comédie parlementaire, occupent pendant la durée des sessions les désœuvrés et les quémandeurs de places. Que reste-t-il de ces agissements stériles après quelques années? Il serait tout aussi utile de rechercher ce qui reste de la fumée lorsqu'elle s'est évaporée.

L'homme d'État, au contraire, c'est celui qui consacre son talent à défendre les vérités salutaires. C'est l'écrivain ou l'orateur qui marche en avant de son siècle, conquiert des adhérents à la liberté, fait péné-

trer dans la conscience populaire les idées fortifiantes et régénératrices.

Eh bien ! qui oserait dire que Hugo n'a pas été un de ces hommes d'État ? Nommez une liberté, une seule, qu'il n'ait pas défendue ? Citez un sentiment généreux qu'il n'ait pas proclamé, adopté, vulgarisé ? La liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté d'association et la fraternité sociale l'ont eu pour apologiste et pour apôtre. Il a montré sa foi par ses œuvres, embrassant l'exil comme l'autel des dieux proscrits lorsque le crime fut triomphant. Son attitude à Guernesey suffirait à illustrer la démocratie française. Seul ou à peu près, il ne désespéra jamais du triomphe de la constitution républicaine. Il resta immobile dans l'héroïsme des revendications. Lorsque les catastrophes de l'année terrible arrivèrent, Victor Hugo reparut au milieu du peuple de Paris comme un consolateur. Cette grande mesure de l'amnistie française, c'est à lui d'abord qu'on la doit. Il l'a préparée par ses vers magnifiques et touchants, par ses appels d'une souveraine éloquence, par ses discours au Sénat, par son intervention active en faveur de Gaston Crémieux, de Rochefort et de milliers de victimes obscures de la répression qui suivit la Commune.

Nous ne croyons pas qu'il y ait eu dans l'histoire de la civilisation une mission plus élevée que la mission de Victor Hugo de 1860 à 1881. Ce grand homme de bien s'est penché vers toutes les angoisses et tous les deuils de la politique. Il a été le saint Vincent-de-Paul de tous les déshérités et de tous les affligés de nos discordes civiles.

III

Victor Hugo n'a point songé uniquement à secourir les naufragés de la civilisation. Son regard profond est allé des douleurs particulières aux douleurs nationales. Il a, dans toutes les circonstances, même quand des deuils de famille l'accablaient, pensé à la patrie plus qu'à lui-même. Aussi la reconnaissance de tous ceux qui ont fait leur devoir envers la République et contre les ennemis de l'extérieur, lui est-elle éternellement acquise. Les assiégés de Paris se souviennent que Victor Hugo voulut prendre sa part de leurs périls et de leurs souffrances. Les défenseurs du sol national en province n'ont jamais oublié ce qu'ils doivent à l'éloquence enflammée du patriote qui honore notre siècle et notre France. Par un juste hommage le nom de Victor Hugo est partout associé à ce qui s'accomplit pour perpétuer le souvenir de la vaillance populaire. A Paris, pendant l'investissement, on lisait et on récitait dans les théâtres les vers du poète ; ils étaient, à la veille des combats meurtriers, le cordial et le viatique des défenseurs de la capitale. Dans les départements, il suffisait d'une lettre ou d'une adresse de Victor Hugo pour nous reconforter et nous exciter au devoir. Maintenant encore, après onze ans écoulés, quand une grande cérémonie civique se prépare, vers qui, instinctivement, se tournent les regards et les pensées populaires ? vers Victor Hugo.

Devant une gloire pareille il ne saurait y avoir ni dissidents, ni réfractaires. Rendre hommage à un tel poète, c'est reconnaître qu'on respecte ce qu'il y a de

plus haut et de plus délicat dans la patrie et l'humanité.

Les travailleurs de la pensée, à quelque opinion qu'ils appartiennent, s'honorent en faisant profession de reconnaissance publique envers l'homme qui personnifie le travail indestructible, — c'est-à-dire le travail immortalisé par le génie.

LES PROSCRITS

I

La chute de l'empire, disparu dans la tempête la plus terrible et la plus sanglante des temps modernes, les soucis et les efforts du relèvement national, la lutte contre ce syndicat de fraudes et de violences qui s'est appelé, au 16 mai, « le gouvernement de combat », ont détourné quelque temps l'attention du pays, mais ne l'ont point empêché de rendre justice aux proscrits du Deux-Décembre. Aujourd'hui, dans l'intérêt de l'histoire, il importe de rechercher par quelles œuvres la France en exil s'est signalée. Il est bon de faire connaître exactement sa part de dévouement et de souffrances.

Les proscrits furent, on l'oublie trop, des ouvriers, des écrivains, des soldats, des bourgeois brutalement arrachés à leurs travaux, à leurs carrières et jetés par milliers à Cayenne, à Lambessa, en Angleterre, en

Belgique, en Suisse, en Amérique, un peu partout, d'un bout du monde à l'autre.

Depuis la révocation de l'édit de Nantes on n'avait pas connu de proscriptions aussi nombreuses et aussi effroyables. Les premières victimes de cette terreur napoléonienne se nommaient Flocon, Jean Reynaud, Buchez, Théophile Dufour, David d'Angers, Bixio, Martin de Strasbourg, Testelin, Martin Nadaud, Rauc, Deschanel, Valentin, Thomas, etc., etc. Tous durent parcourir le chemin de l'exil. Pour quelques-uns de ceux que nous venons de citer, malgré la puissance de leur talent, l'existence fut dure. Mais combien plus terrible et pleine d'angoisses elle était pour les travailleurs obscurs. Ces martyrs anonymes, pauvres et braves gens arrachés à leurs champs ou à leurs ateliers et transportés loin du sol natal sans secours, sans ressources, sans même savoir un mot de la langue du pays où ils se trouvaient, quelles souffrances n'endurèrent-ils pas? Leur crime, qu'était-il? Le plus grand de tous : ils avaient pris au sérieux le serment du prince président! Ils furent frappés par ce parjure et pour la République qu'on venait de noyer dans le sang des plus vaillants patriotes.

II

Devant ces cruautés de l'exil, le sentiment fraternel parvint à adoucir les tristesses de la misère. Les pros-crits s'entraidaient. Ils formèrent peu à peu des sociétés de secours mutuels qui les préservaient du dénûment. Ensuite, au nom du principe de solidarité, comme toujours, les francs-maçons firent des merveilles de dévoue-

ment. Prenant en main les intérêts de leurs frères malheureux, ils soulagèrent discrètement toutes les infortunes. Enfin, grâce à Edgar Quinet, à Bancel, à Madier de Montjau, à Schœlcher, proscrits eux-mêmes, chaque exilé fut assuré d'avoir, à l'heure de la mort, des funérailles honorables et indépendantes. Ainsi, toutes les fois qu'une victime succombait, il y avait, pour rendre hommage au caractère du défunt, une voix éloquente et émue. En face de chaque tombe ouverte, on affirmait à nouveau les revendications éternelles et la foi indomptable dans le relèvement prochain de la patrie républicaine. Noble exemple, bien digne de ceux qui le donnaient au monde politique !

Nous aurons sans doute la joie de voir un jour, réunies en un volume, les oraisons funèbres de l'exil. Ce serait un recueil admirable. Tout d'abord on y lirait les incomparables discours de Victor Hugo, qui ne fut jamais si grand que dans ces circonstances attristées et solennelles. Il n'y a rien de plus émouvant dans notre littérature que les paroles prononcées par Madier de Montjau sur la fosse du proscrit Gervais. Cet exilé était une des victimes les plus respectables du coup d'État. Il s'était engagé dans la phalange républicaine qui combattit pour la conquête de nos libertés. Nommé commissaire de la République en 1848, Gervais sut conquérir l'estime de tous les bons citoyens. En 1851, sa notoriété de vertu civique lui valut d'être chassé du territoire français. Madier de Montjau rappelait avec une émotion communicative toutes les souffrances de ce banni, toutes les horreurs de la situation où se trouve l'homme dont on a brisé l'avenir, à qui on a arraché sa patrie, sa famille et ses amis, pour lui donner en échange l'isolement en pays étranger et l'incurable tristesse.

L'éloquent tribun ajoutait : « La mort prématurée de Gervais serait doublement navrante, s'il avait emporté dans sa tombe le doute du salut de la patrie absente; mais il n'en a pas été ainsi heureusement. Aux hommes comme lui, nourris dans la religion du droit, il n'est pas nécessaire de voir le triomphe de la justice pour en être assuré; ils savent qu'elle ne peut jamais être définitivement vaincue; que plus la vie de l'humanité se développe, plus courtes sont ses défaites. Les yeux de notre ami, en se fermant, voyaient l'avenir. Sa conviction, inébranlable parce qu'elle se fondait sur sa raison, demeurait entière. Il croyait à la République, objet aimé de ses derniers entretiens. Tel fut l'homme que nous perdons : un martyr de la foi démocratique. »

Ces fortes paroles étaient pour les vaincus un cordial. Souvent ils en entendirent de semblables. Ils les écoutaient comme un appel au devoir et à l'espérance. Soutenus par elles ils supportaient plus allègrement le fardeau de leur douleur. Cette douleur était bien grande à de certaines heures, quand disparaissaient les meilleurs et les plus aimés d'entre eux.

III

L'exilé partout est seul, a dit Lamennais. Ah ! comme l'exil est long, en effet, et comme la patrie semble loin devant une tombe creusée en terre étrangère. Un jour on y descendit un homme tout jeune, plein de talent, mais qui n'avait pas encore eu le temps de donner sa mesure, Louis Darles. Ce fut à Bancel qu'échut l'honneur de rendre à ce martyr le dernier

témoignage. Il le fit avec cette parole ardente dont nous n'avons connu plus tard en France qu'un écho affaibli. Le Bancel de la proscription était (j'en appelle à tous ceux qui ont pu comme nous l'entendre en Belgique,) un orateur véhément et superbe. Il avait tout pour lui, la taille, le geste, la voix; mais l'exil produisit à la longue sur cette organisation admirable son influence délétère. Et cependant Bancel eut encore en 1868, dans les réunions électorales de Paris, de Lyon et de Valence des mouvements d'éloquence dignes de Danton et de Vergniaud.

Avant sa rentrée en France ce n'était point par intermittence, mais constamment que Bancel trouvait les accents les plus heureux et les plus fiers. Pas un grand orateur n'eût désavoué l'oraison funèbre de Louis Darles : « Proscrits, s'écria Bancel, cette tombe renferme l'un des nôtres, le dernier enfant d'une vieille mère; un soldat du droit, mort à son poste. Au fur et à mesure que l'exil se prolonge et que s'éloigne le jour où nous avons été chassés de cette patrie que l'on ne peut se consoler d'avoir perdue que par l'espérance de la revoir, des vides irréparables se font autour de nous. Hier, Texier mourait à Tubize; il y a un mois la fille d'Hetzel venait dormir sous ce gazon. Londres, Jersey, la Suisse, l'Espagne, l'Amérique, tous les pays hospitaliers garderont à leur tour quelques chères dépouilles.

» Les tables de proscription deviennent les tables de la mort. L'exil brise les affections et disperse les os des proscrits; il ne brisera pas leurs amitiés fidèles. Si nos rangs s'éclaircissent, soyons unis, aimons-nous! C'est le plus beau spectacle que nous puissions donner. »

Quel dommage qu'un orateur de ce souffle ait été

condamné à languir seize ans loin de la tribune française, où il n'apporta, en dernier lieu, suivant une magnifique expression, « que les restes d'une voix qui tombe, et d'une ardeur qui s'éteint. » La proscription de Bancel fut un crime contre l'intelligence nationale.

IV

Un autre exilé, illustre celui-là, Edgar Quinet, montra aussi, en plusieurs circonstances douloureuses, ce qu'il y avait de tendresse dans sa grande âme. Il faudrait citer tout entier le discours qu'il prononça au moment de la mort de Mourouzi. C'était un enfant de seize ans, que le climat et le soleil de la France auraient fait vivre, et que le froid de l'exil tua. Il avait voulu, ce noble fils, suivre à l'étranger sa mère, — celle qui porte encore aujourd'hui le beau nom d'Edgar Quinet.

« Pauvre cher enfant ! disait le grand poète, le jour des funérailles de Mourouzi, pardonne-nous de t'avoir associé à nos épreuves ! Toi-même déjà tu aimais à souffrir pour la justice ; mais tu étais fait pour me survivre tant d'années. Tu devais être après moi, courageux enfant, la consolation de ta noble mère. Et me voilà condamné à déposer ici ta chère dépouille, — Ah ! pardonne-moi de l'ensevelir dans une terre étrangère ! »

Edgar Quinet en effet avait voué ce fils d'adoption à la France du bon droit et de la liberté. Son rêve était de le ramener dans la patrie quand les ténèbres de l'empire auraient disparu ! Cette espérance fut trompée. Mais n'est-il pas touchant de voir tous les

proscrits de Décembre ressentir pour regret suprême la perte du sol natal ? Connaissez-vous dans l'histoire humaine quelque chose de plus beau que cet exilé demandant pardon à son fils de l'ensevelir sous la terre étrangère ?

C'est ainsi que les hommes de l'exil se comportaient loin de notre pays opprimé, que beaucoup d'entre eux, hélas ! ne devaient plus revoir. Tous, du moins, ont su faire respecter en eux les représentants malheureux de la mère patrie. Aussi est-ce de ceux-là surtout qu'il convient de dire : *Gloria victis !* Oui, *gloire aux vaincus*. Saluons en eux l'exemple et l'honneur de la démocratie française.

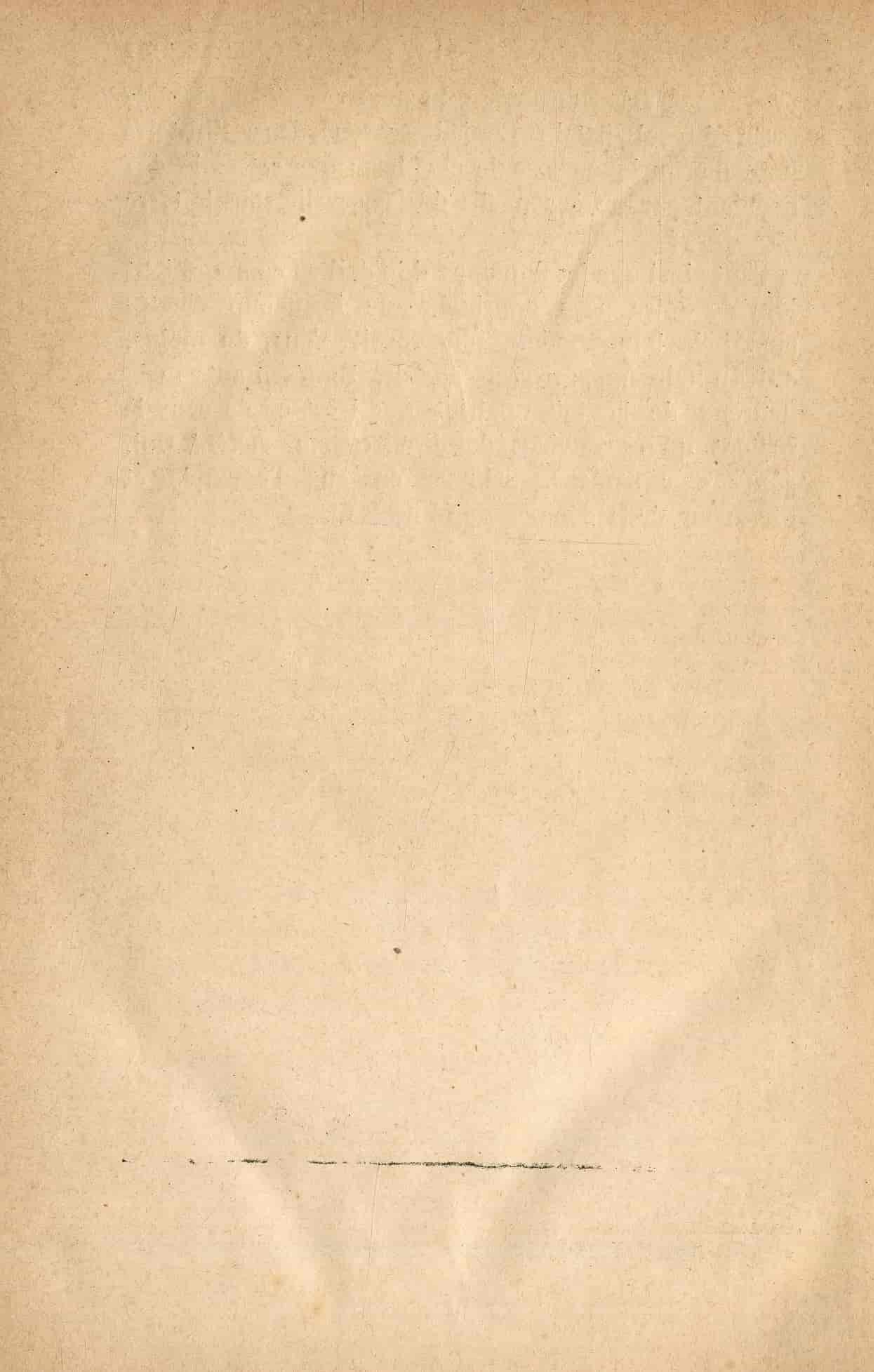


TABLE DES MATIÈRES

LES PRÉCURSEURS DE LA RÉVOLUTION

	Pages.
Rabelais	9
Molière	19
Montesquieu	27
Diderot	35
d'Alembert	41
Voltaire	45
Rousseau	51
Beaumarchais	59

LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION

Mirabeau	67
Camille Desmoulins	73
L'abbé Grégoire	81
Condorcet	89
Lakanal	95
M ^{me} Roland	103
Danton	109
Boissy-d'Anglas	117
Le Pelletier Saint-Fargeau	125
Loustalot	131
Bailly	137
Péthion	143
Chambon	149
Pache	153

LES FILS DE LA RÉVOLUTION

Manuel	161
Garnier-Pagès aîné	171
Armand Carrel	177

	Pages.
Armand Barbès	185
Lagrange	193
Armand Marrast.	199
Pierre Leroux	205
Ribeyrolles	211
Godefroy Cavaignac	219
Eugène Cavaignac.	227
Lamartine	235
Crémieux	241
Ledru-Rollin.	245
Edgar Quinet.	253
Michel de Bourges	261
Baudin	271
Denis Dussoubs	279
David d'Angers	285
Charras	293
Barni.	299
Victor Hugo.	305
Les Proscrits.	311

